Gouvernement du Canada
Government of Canada

L'hon. Jean-Jacques Blais, C.P., député
Receveur général du Canada

comptes publics du canada

1982

Volume III

États financiers des Sociétés de la Couronne

Canada

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue P 51-1/1982-3F
ISBN 0-660-90929-4

Canada: $5.50
à l'étranger: $6.60

Prix sujet à changement sans avis préalable

INTRODUCTION AUX COMPTES PUBLICS

Nature des Comptes publics

Les Comptes publics constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le Receveur général, comme l'exige l'article 55 de la Loi sur l'administration financière.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le Receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère est responsable de l'accord de ses comptes avec les comptes de contrôle du Receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices précédents.

Présentation des Comptes publics

Les Comptes publics sont publiés en trois volumes.

Le **volume I** présente un résumé et une analyse des opérations financières du gouvernement alors que le **volume II** présente, par ministère et organisme associé, les opérations financières du gouvernement ainsi que des renseignements et analyses supplémentaires de certains genres de paiements.

Le **volume III** comprend les états financiers des sociétés de la Couronne qui, par voie de législation, sont autorisées à tenir leurs propres comptes. Ces sociétés sont celles qui figurent aux annexes C et D (corporations de mandataire et corporations de propriétaire) ainsi que la Banque du Canada et la Commission canadienne du blé qui, bien que non désignées à titre de sociétés de la Couronne, agissent en tant que mandataires de Sa Majesté.

Tableaux sommaires

Le tableau 1 résume l'actif, le passif et l'avoir des sociétés de la Couronne pour leurs exercices respectifs. Le tableau 2 résume, pour les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne, les plus importants éléments de leurs bilans au 31 mars 1982. Le tableau 3 présente, pour les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne, un résumé de l'aide financière imputée aux crédits budgétaires au cours de l'exercice.

Résumé pour le gouvernement du Canada de la situation financière des corporations de mandataire et des autres sociétés de la Couronne pour leurs plus récents exercices

Le tableau 1 résume l'actif, le passif et l'avoir des corporations de mandataire et des autres sociétés de la Couronne pour leurs exercices respectifs. Leurs états financiers sont compris dans ce volume. Ce tableau indique également les différents exercices de ces corporations et sociétés.

TABLEAU 1

RÉSUMÉ POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES CORPORATIONS DE MANDATAIRE ET DES AUTRES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE POUR LEURS PLUS RÉCENTS EXERCICES
(en milliers de dollars)

	Exercice clos le[1]	Actif	Emprunts et autres éléments de passif	Avoir de l'actionnaire	Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire
Corporations de mandataire de la Couronne[2]					
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, L'	31 mars	666,556	228,527	438,029	666,556
Arsenaux canadiens Limitée, Les	31 mars	72,471	59,098	13,373	72,471
Banque fédérale de développement	31 mars	1,957,963	1,794,506	163,457	1,957,963
Canadian National (West Indies) Steamships Ltd	31 décembre	567	338	229	567
Commission canadienne du blé, La	31 juillet	3,720,475	3,194,019	526,456	3,720,475
Commission canadienne du lait	31 juillet	240,546	231,142	9,404	240,546
Commission de la Capitale nationale	31 mars	391,916	78,561	313,355	391,916
Commission d'énergie du Nord canadien	31 mars	212,331	216,514	–4,183	212,331
Commission des champs de bataille nationaux, La	31 mars	2,811	159	2,652	2,811
Conseil des ports nationaux	31 décembre	682,255	575,939	106,316	682,255
Construction de défense (1951) Limitée	31 mars	909	3,849	–2,940	909
Corporation commerciale canadienne	31 mars	277,750	252,586	25,164	277,750
Corporation de disposition des biens de la Couronne	31 mars	803	615	188	803
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La	31 décembre	323	315	8	323
Eldorado Nucléaire, Limitée	31 décembre	618,377	365,914	252,463	618,377
Énergie atomique du Canada, Limitée, L'	31 mars	1,330,986	1,181,620	149,366	1,330,986
Loto Canada Inc.	31 mars[3]				
Monnaie royale canadienne	31 décembre	72,171	71,171	1,000	72,171
Office canadien des provendes, L'	31 mars	2,792	2,129	663	2,792
Office canadien du poisson salé, L'	31 mars	12,555	7,163	5,392	12,555
Office de commercialisation du poisson d'eau douce, L'	30 avril	20,901	20,147	754	20,901
Petro-Canada	31 décembre	6,612,533	4,972,089	1,640,444	6,612,533
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	31 mars	29,930	112,874	–82,944	29,930
Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée	31 mars	1,675	586	1,089	1,675
Société canadienne d'hypothèques et de logement	31 décembre	10,797,144	10,767,144	30,000	10,797,144
Société d'assurance-dépôts du Canada	31 décembre	232,552	6,883	225,669	232,552
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	31 mars	4,617	4,094	523	4,617
Société de développement du Cap-Breton	31 mars	302,317	30,357	271,960	302,317
Société des Transports du Nord Limitée, La	31 décembre	75,025	44,860	30,165	75,025
Société du crédit agricole	31 mars	3,853,897	3,700,177	153,720	3,853,897
Société pour l'expansion des exportations	31 décembre	4,269,750	3,734,730	535,020	4,269,750
Société Radio-Canada	31 mars	566,052	232,854	333,198	566,052
Téléglobe Canada	31 mars	399,424	160,125	239,299	399,424
Uranium Canada, Limitée	31 décembre	[4]		[4]	[4]
		37,430,374	*32,051,085*	*5,379,289*	*37,430,374*
Autres sociétés de la Couronne					
Administration de pilotage de l'Atlantique, L'	31 décembre	1,682	1,724	–42	1,682
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, L'	31 décembre	2,907	5,003	–2,096	2,907
Administration de pilotage des Laurentides, L'	31 décembre	5,118	4,066	1,052	5,118
Administration de pilotage du Pacifique, L'	31 décembre	2,834	1,785	1,049	2,834
Air Canada	31 décembre	1,869,928	1,341,773	528,155	1,869,928
Banque du Canada	31 décembre	19,153,937	19,123,937	30,000	19,153,937

TABLEAU 1

RÉSUMÉ POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES CORPORATIONS DE MANDATAIRE ET DES AUTRES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE POUR LEURS PLUS RÉCENTS EXERCICES—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Exercice clos le[1]	Actif	Emprunts et autres éléments de passif	Avoir de l'actionnaire	Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire
Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada	31 décembre	6,140,167	3,034,127	3,106,040	6,140,167
VIA Rail Canada Inc.	31 décembre	373,104	93,841	279,263	373,104
		27,549,677	*23,606,256*	*3,943,421*	*27,549,677*
Total		64,980,051	55,657,341	9,322,710	64,980,051

(1) Les exercices clos en avril, juillet et décembre se rapportent à 1981, tandis que les exercices clos en mars se rapportent à 1982.
(2) Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Il y a certaines évaluations à être déterminées concernant d'importants éléments d'actif transférés à la Société. De plus, le transfert à la Société par le gouvernement, de titres pour les terrains et immeubles, n'est pas encore achevé; par conséquent, aucun montant n'apparaît dans ce tableau.
La Société immobilière du Canada (Mirabel) Limitée, la Société immobilière du Canada (Le Vieux-Port de Montréal) Limitée et la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. sont devenues des sociétés de la Couronne (annexe «C») le 26 mars 1982. Leurs états financiers de même que ceux de la compagnie mère, la Société immobilière du Canada Limitée, n'étaient pas disponibles à la date d'impression et aucun montant n'apparaît dans ce tableau.
(3) Les états financiers vérifiés de Loto Canada Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 1982 n'étaient pas disponibles à la date d'impression.
(4) Moins de $500.

Avoir du gouvernement du Canada dans les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne

Le tableau 2 résume les principaux éléments des bilans des corporations de mandataire et des autres sociétés de la Couronne au 31 mars 1982.

L'actif et le passif des corporations de mandataire de la Couronne sont des éléments d'actif et de passif du gouvernement, à cause de la relation de mandataire. Cependant, selon les conventions comptables du gouvernement, les comptes des corporations de mandataire de la Couronne ne sont pas consolidés avec ceux du gouvernement, et seulement certaines opérations financières entre le gouvernement et ses sociétés de la Couronne, sont inscrites dans les comptes du Canada.

Le tableau présente l'«Actif» moins les «Emprunts et autres éléments de passif» pour en arriver à l'«Actif net».

Les soldes représentant les opérations avec le gouvernement et inscrits dans les comptes du Canada comprennent: les dettes à long terme envers le gouvernement, le capital-actions et le surplus d'apport ainsi que les créances auprès du gouvernement du Canada. Ces soldes sont décrits dans ce tableau comme «Avoir inscrit par le gouvernement».

L'«Avoir non inscrit» représente les bénéfices non répartis des corporations de mandataire et autres sociétés de la Couronne redressés par des éléments préalablement compris dans les comptes d'actif et de passif. Ces redressements proviennent d'écarts temporaires dans la comptabilisation des opérations entre les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne et le gouvernement. Celles-ci comptabilisent les montants à payer au ou à recevoir du gouvernement sur une base d'exercice, tels les impôts. Les comptes du Canada ne reflètent ces montants qu'au moment de leur réception ou de leur versement. Les montants représentant des opérations avec le gouvernement et non inscrits dans les comptes du Canada sont redressés et présentés comme «Avoir non inscrit». Ils comprennent les subventions à recevoir, les impôts à recevoir ou à payer, différés ou non, les intérêts à payer courus ou capitalisés, les comptes divers à payer, les obligations découlant de contrats de location et les frais payés d'avance reliés au Canada. Les redressements affectant l'«Avoir non inscrit» représentent des montants qui seront éventuellement reçus ou déboursés par le Canada.

Le tableau divulgue également le «Changement de l'avoir depuis l'exercice précédent» qui identifie les augmentations ou diminutions depuis le 1er avril 1981. L'«Aide financière provenant de crédits budgétaires» montre l'aide reçue par ces entités au cours de 1981-82. Des précisions concernant cette aide financière sont comprises dans le tableau 3.

Les montants utilisés aux fins de ce tableau reflètent l'information concernant les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne au 31 mars 1982. Pour celles dont la fin d'exercice diffère du 31 mars, l'information financière non vérifiée est fournie.

TABLEAU 2

AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LES CORPORATIONS DE MANDATAIRE ET LES AUTRES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE AU 31 MARS 1982

(en milliers de dollars)

		Emprunts et autres éléments de passif			Avoir						
					Inscrit par le gouvernement						
	Actif	Emprunts autres que ceux du gouvernement	Autres éléments de passif	Actif net	Dettes envers le gouvernement	Capital-actions et surplus d'apport	Créances auprès du gouvernement	Avoir non inscrit	Total de l'avoir	Changement de l'avoir depuis l'exercice précédent	Aide financière provenant de crédits budgétaires
Corporations de mandataire de la Couronne[1]											
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, L'	624,279		18,452	605,827		624,950	42,193	23,070	605,827[2]	-89	
Arsenaux canadiens Limitée, Les	47,457		11,595	35,862	3,500		7,196	39,558	35,862	16,546	34
Banque fédérale de développement	1,951,450	939,727	69,834	941,889	763,000	268,000	6,513	-82,598	941,889	-312,314	17,628
Canadian National (West Indies) Steamships Limited	472		14	458	324	1	95	228	458[3]		
Commission canadienne du blé, La	3,192,948	2,175,326	1,020,310	-2,688			3,118	430	-2,688	351	
Commission canadienne du lait	132,986		77,175	55,811	79,999		51,228	27,040	55,811	54,011	4,254
Commission de la Capitale nationale	391,551		36,245	355,306	40,874		365	314,797	355,306	19,181	97,774
Commission d'énergie du Nord canadien	212,331		10,165	202,166	183,652			18,514	202,166	4,683	1,900
Commission des champs de bataille nationaux, La	2,781		159	2,622			30	2,652	2,622	94	1,413
Conseil des ports nationaux	503,822	21,594	57,356	424,872	357,979		211,057	277,950	424,872	38,350	39,239
Construction de défense (1951) Limitée	872		3,402	-2,530			37	-2,493	-2,530	107	10,372
Corporation commerciale canadienne	275,910		249,121	26,789		10,000	1,840	18,629	26,789	9,270	18,717
Corporation de disposition des biens de la Couronne	6,824		778	6,046			203	6,249	6,046	-2,112	
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La	301	8	258	35				35	35	25	
Eldorado Nucléaire, Limitée	643,006	263,482	99,268	280,256	14,700	308,247	23	-42,668	280,256[4]	-180,754	
Énergie atomique du Canada, Limitée, L'	1,486,799	61,472	306,844	1,118,483	709,318	164,159	22,136	267,142	1,118,483	109,123	283,934
Loto Canada Inc.	12,485		81	12,404		[10]	690	13,094	12,404	1,294	
Monnaie royale canadienne	62,558		8,516	54,042	18,336		6,242	41,948	54,042	-12,071	
Office canadien des provendes, L'	1,052		2,129	-1,077			1,740	663	-1,077	1,235	17,504
Office canadien du poisson salé, L'	11,567		4,725	6,842	1,731		988	6,099	6,842	849	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce, L'	26,114		9,315	16,799	18,328			-1,529	16,799	4,978	
Petro-Canada	6,751,482	634,374	2,984,216	3,132,892		1,572,772	848	1,560,968	3,132,892	1,090,408	
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	29,929		1,817	28,112	59,753		1	-31,640	28,112	-1,375	2,371
Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée	1,300		494	806		296	356	866	806	258	350
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10,835,925		146,234	10,689,691	10,363,158	25,000	31,509	333,042	10,689,691[5]	89,447	968,654
Société d'assurance-dépôts du Canada	79,432		638	78,794	200,000		354,350	233,144	78,794[6]	46,598	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	2,003		93	1,910	9,699			-7,789	1,910	-861	1,138
Société de développement du Cap-Breton	284,318		30,357	253,961			17,999	271,960	253,961	92,745	133,015
Société des Transports du Nord Limitée, La	71,899	1,211	5,969	64,719	36,463	24,900	1,024	4,380	64,719	4,268	642
Société du crédit agricole	3,853,882		5,685	3,848,197	3,584,257	142,848	15	121,107	3,848,197	370,564	
Société pour l'expansion des exportations	5,061,385	3,155,153	101,414	1,804,818	1,169,640	377,000	26,853	285,031	1,804,818[7]	184,739	36,000
Société Radio-Canada	565,438		189,273	376,165	33,000		550	343,715	376,165	56,303	664,619
Téléglobe Canada	373,228		113,313	259,915	12,386		26,196	273,725	259,915	33,692	
Uranium Canada, Limitée	[10]			[10]		[10]			[10]		55
	37,497,786	*7,252,347*	*5,565,245*	*24,680,194*	*17,660,097*	*3,518,173*	*815,395*	*4,317,319*	*24,680,194*	*1,719,543*	*2,299,613*

TABLEAU 2

AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LES CORPORATIONS DE MANDATARE ET LES AUTRES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE AU 31 MARS 1982—*Fin*

(en milliers de dollars)

		Emprunts et autres éléments de passif			Avoir						
					Inscrit par le gouvernement						
	Actif	Emprunts autres que ceux du gouvernement	Autres éléments de passif	Actif net	Dettes envers le gouvernement	Capital-actions et surplus d'apport	Créances auprès du gouvernement	Avoir non inscrit	Total de l'avoir	Changement de l'avoir depuis l'exercice précédent	Aide financière provenant de crédits budgétaires
Autres sociétés de la Couronne											
Administration de pilotage de l'Atlantique, L'[1]	1,507		1,106	401			13	414	401	-245	
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, L'[2]	1,116		2,856	-1,740				-1,740	-1,740	-234	639
Administration de pilotage des Laurentides, L'[1]	3,078	-	2,413	665				665	665	475	
Administration de pilotage du Pacifique, L'[1]	2,771		1,483	1,288				1,288	1,288	-22	
Air Canada	1,815,743	294,380	634,300	887,063	278,492	329,009	96	279,658	887,063	-3,130	
Banque du Canada[8]	1,823,861		17,409,948	-15,586,087		5,920	15,662,455	70,448	-15,586,087	-587,901	
Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada[9]	6,131,146	1,693,418	1,219,213	3,218,515	249,901	2,503,378	40,482	505,718	3,218,515	24,507	157,979
VIA Rail Canada Inc.	374,900		70,200	304,700		9,300	50,600	346,000	304,700	83,850	540,617
	10,154,122	*1,987,798*	*19,341,519*	*-11,175,195*	*528,393*	*2,847,607*	*15,753,646*	*1,202,451*	*-11,175,195*	*-482,700*	*699,235*
Total	47,651,908	9,240,145	24,906,764	13,504,999	18,188,490	6,365,780	16,569,041	5,519,770	13,504,999	1,236,843	2,998,848

[1] Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Il y a certaines évaluations à être déterminées concernant d'importants éléments d'actif transférés à la Société. De plus, le transfert à la Société par le gouvernement, de titres pour les terrains et immeubles, n'est pas encore achevé; par conséquent, aucun montant n'apparaît dans ce tableau.
La Société immobilière du Canada (Mirabel) Limitée, la Société immobilière du Canada (Le Vieux-Port de Montréal) Limitée et la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. sont devenues des sociétés de la Couronne (annexe «C») le 26 mars 1982. Leurs états financiers de même que ceux de la compagnie mère, la Société immobilière du Canada Limitée, n'étaient pas disponibles à la date d'impression et aucun montant n'apparaît dans ce tableau.

[2] L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent—Le total de l'avoir comprend le capital-actions et les dotations en capital de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée au coût de $1,500, $100 et $8,000 respectivement. L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée sont des filiales en propriété exclusive.

[3] Canadian National (West Indies) Steamships Limited—L'actif de la Société comprend une somme de $470,400 à recevoir des cubains depuis 1963.

[4] Eldorado Nucléaire, Limitée—Le capital-actions inscrit comprend une prime de $1,660,797 qui représente le montant du déficit (après redressements) compris au bilan de l'Eldorado Mining and Refining Limited au 31 décembre 1944 mais non déclarée aux bilans subséquents de l'Eldorado Mining and Refining (1944) Limited. Conséquemment, l'avoir non inscrit a été réduit de $1,660,797.

[5] Société canadienne d'hypothèques et de logement—L'avoir non inscrit comprend $216,102,000 pour les soldes aux fonds d'assurance et de garantie. Les montants d'assurance en vigueur au 31 mars 1982 s'élevaient à $27.2 milliards.

[6] Société d'assurance-dépôts du Canada—L'avoir non inscrit comprend des primes créditées au Fonds d'assurance-dépôts, y compris des bénéfices nets accumulés tels que redressés. Les dépôts chez les institutions membres assurés par la Société se sont élevés à $109 milliards au 30 avril 1981.

[7] Société pour l'expansion des exportations—Les dettes inscrites par le gouvernement comprennent les prêts gérés par la Société pour l'expansion des exportations mais qui sont à recevoir des gouvernements et compagnies étrangers par l'entremise de la Société.

[8] Banque du Canada—Le capital-actions inscrit comprend $920,000, ce qui représente une prime versée lors de l'acquisition en 1938 d'actions détenues par le public. Par conséquent, l'avoir non inscrit a été réduit de $920,000.

[9] Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada—Le capital-actions inscrit comprend une prime de $19,452,732, représentant l'excédent de l'amortissement de l'exercice précédent non imputé aux bénéfices non répartis du CN, en sus des investissements du gouvernement dans les Chemins de fer Nationaux du Canada et la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ces investissements ont été imputés aux dépenses budgétaires par le gouvernement du Canada et crédités à l'avoir de l'actionnaire par le CN. Par conséquent, après le remaniement du capital-actions des Chemins de fer Nationaux du Canada, le capital-actions inscrit de la Société se chiffre à $19,452,732 de moins que la dotation en capital du gouvernement. De ce fait, l'avoir non inscrit est alors réduit par cette insuffisance.

[10] Moins de $500.

Aide financière provenant de crédits budgétaires

Le tableau 3 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne. Ce tableau devrait être lu conjointement avec le tableau 2. Les buts pour lesquels des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se classent en deux catégories: *a*) les sommes destinées à combler les déficits d'exploitation et *b*) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits autorisés par le Parlement au cours de 1981-82.

TABLEAU 3

AIDE FINANCIÈRE PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1982

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
	$	$	$
Corporations de mandataire de la Couronne[2]			
Arsenaux canadiens Limitée, Les	34,500		34,500
Banque fédérale de développement	17,627,728	17,627,728	
Commission canadienne du lait	4,253,634	4,105,145	148,489
Commission de la Capitale nationale	97,774,370	47,484,370	50,290,000
Commission d'énergie du Nord canadien	1,900,000	1,900,000	
Commission des champs de bataille nationaux, La	1,413,000	1,413,000	
Conseil des ports nationaux	39,238,910	3,334,290	35,904,620
Construction de défense (1951) Limitée	10,372,000		10,372,000
Corporation commerciale canadienne	18,716,999	18,716,999	
Énergie atomique du Canada, Limitée, L'	283,934,531	255,227,531	28,707,000
Office canadien des provendes, L'	17,503,573	17,497,404	6,169
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	2,371,000	2,371,000	
Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée	350,000	350,000	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	968,654,327	968,654,327	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1,137,771	1,137,771	
Société de développement du Cap-Breton	133,015,236	34,542,236	98,473,000
Société des Transports du Nord Limitée, La	641,937	641,937	
Société pour l'expansion des exportations	36,000,000	36,000,000	
Société Radio-Canada	664,618,680	604,618,680	60,000,000
Uranium Canada, Limitée	55,205	55,205	
	2,299,613,401	*2,015,677,623*	*283,935,778*
Autres sociétés de la Couronne			
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, L'	638,929	638,929	
Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada	157,978,658	157,693,773	284,885
VIA Rail Canada Inc.	540,617,652	540,617,652	
	699,235,239	*698,950,354*	*284,885*
Total	2,998,848,640	2,714,627,977	284,220,663

(1) Non compris les subventions et contributions versées aux corporations de mandataire et aux sociétés de la Couronne qui se qualifient comme membres d'une classe générale de récipiendaires.

(2) Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Une aide financière provenant de crédits budgétaires, au montant de $243,441,140, a été accordée à la Société pour la période allant du 16 octobre 1981 au 31 mars 1982. Des recettes de $814,939,774 ont été déduites pour en arriver à cette somme.

TABLE DES MATIÈRES

États financiers des sociétés de la Couronne

	Ministre intéressé	*Page*
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, L'	Ministre des Transports	10
Administration de pilotage de l'Atlantique, L'	Ministre des Transports	14
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, L'	Ministre des Transports	17
Administration de pilotage des Laurentides, L'	Ministre des Transports	20
Administration de pilotage du Pacifique, L'	Ministre des Transports	23
Air Canada	Ministre des Transports	26
Arsenaux canadiens Limitée, Les	Ministre des Approvisionnements et Services	30
Banque du Canada	Ministre des Finances	31
Banque fédérale de développement	Ministre de l'Industrie et Commerce	33
Canadian National (West Indies) Steamships Ltd.	Ministre des Transports	37
Commission canadienne du blé, La	Ministre d'État responsable	38
Commission canadienne du lait	Ministre de l'Agriculture	45
Commission de la Capitale nationale	Ministre des Travaux publics	49
Commission d'énergie du Nord canadien	Ministre des Affaires indiennes et Nord canadien	53
Commission des champs de bataille nationaux, La	Ministre de l'Environnement	57
Conseil des ports nationaux	Ministre des Transports	60
Construction de défense (1951) Limitée	Ministre de la Défense nationale	64
Corporation commerciale canadienne	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	67
Corporation de disposition des biens de la Couronne	Ministre des Approvisionnements et Services	70
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La	Ministre des Transports	78
Eldorado Nucléaire, Limitée*	Ministre de l'Énergie, Mines et Ressources	80
Énergie atomique du Canada, Limitée, L'	Ministre de l'Énergie, Mines et Ressources	87
Loto Canada Inc.	Secrétaire d'État et Ministre responsable pour la condition physique et les sports amateurs	92
Monnaie royale canadienne	Ministre des Approvisionnements et Services	95
Office canadien des provendes, L'	Ministre de l'Agriculture	103
Office canadien du poisson salé, L'	Ministre des Pêches et des Océans	106
Office de commercialisation du poisson d'eau douce, L'	Ministre des Pêches et des Océans	110
Petro-Canada	Ministre de l'Énergie, Mines et Ressources	113
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	Ministre des Transports	122
Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada	Ministre des Transports	125
Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée	Ministre de l'Industrie et Commerce	134
Société canadienne des postes	Ministre responsable	137
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Ministre des Travaux publics	138
Société d'assurance-dépôts du Canada	Ministre des Finances	148
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Ministre des Communications	152
Société de développement du Cap-Breton	Ministre de l'Expansion économique régionale	155
Société des Transports du Nord Limitée, La	Ministre des Transports	161
Société du crédit agricole	Ministre de l'Agriculture	165
Société immobilière du Canada Limitée et ses filiales	Ministre des Travaux publics	170
Société pour l'expansion des exportations	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	171
Société Radio-Canada	Ministre des Communications	177
Téléglobe Canada	Ministre des Communications	181
Uranium Canada, Limitée	Ministre de l'Énergie, Mines et Ressources	186
VIA Rail Canada Inc.	Ministre des Transports	188

* Y compris Eldorado Aviation Limitée.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de l'Administration au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que l'Administration, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 14 mai 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	12,548,315	8,534,086
Débiteurs	902,060	2,811,796
Intérêts courus à recevoir	2,019,582	1,970,243
Stocks de fournitures, au prix coûtant	2,093,568	1,929,949
	17,563,525	15,246,074
Débiteurs à long terme (note 3)	860,488	680,058
Placements		
Obligations du Canada (valeur du marché $30,206,250; 1981—$32,883,625)	40,497,288	41,491,038
Filiales (note 4)	9,600	9,600
	40,506,888	41,500,638
Immobilisations (note 5)		
Terrain, écluses, canaux et autres installations	790,123,152	784,827,223
Moins: l'amortissement accumulé	182,498,211	174,883,950
	607,624,941	609,943,273
	666,555,842	667,370,043

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs	2,960,535	3,457,472
Frais courus	3,533,510	4,276,967
	6,494,045	7,734,439
À long terme		
Intérêts reportés (note 6)	210,000,000	210,000,000
Prestations de cessation d'emploi courues	12,033,039	10,437,833
	222,033,039	220,437,833
	228,527,084	228,172,272
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 6)	624,950,000	624,950,000
Déficit	(186,921,242)	(185,752,229)
	438,028,758	439,197,771
	666,555,842	667,370,043

Approuvé:

Le Président
W. A. O'NEIL

Le Contrôleur et Trésorier
R. J. FORGUES

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	Secteur Montréal-lac Ontario	Secteur Welland	Pont des Mille-Îles	Total 1982	Total 1981
	$	$	$	$	$
Revenus					
Péages	24,818,780	23,138,022		47,956,802	46,849,545
Autres	1,160,907	2,498,863	389,657	4,049,427	3,512,689
	25,979,687	25,636,885	389,657	52,006,229	50,362,234
Dépenses					
Exploitation	5,664,106	8,030,812		13,694,918	12,501,970
Entretien	8,526,623	10,752,091	77,734	19,356,448	18,714,457
Administration	3,682,586	3,651,546	136,136	7,470,268	6,723,223
Bureau central	3,710,574	4,406,554	36,000	8,153,128	7,396,358
Recherches et développement	79,727	94,680		174,407	1,042,873
Amortissement	3,918,233	4,631,716	23,589	8,573,538	8,525,216
Prestations de cessation d'emploi	951,221	1,261,237		2,212,458	1,607,052
	26,533,070	32,828,636	273 459	59,635,165	56,511,149
(Perte) bénéfice d'exploitation	(553,383)	(7,191,751)	116,198	(7,628,936)	(6,148,915)
Revenus de placements	2,872,737	3,411,567		6,284,304	5,328,254
Remboursement de primes d'assurance	75,323	100,296		175,619	901,645
(Perte) bénéfice net pour l'exercice	2,394,677	(3,679,888)	116,198	(1,169,013)	80,984

ÉTAT DU DÉFICIT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Solde au début de l'exercice	185,752,229	185,833,213
Perte (bénéfice net) pour l'exercice	1,169,013	(80,984)
Solde à la fin de l'exercice	186,921,242	185,752,229

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
(Perte) bénéfice net pour l'exercice	(1,169,013)	80,984
Éléments n'exigeant aucune sortie de fonds		
Amortissement	8,573,538	8,525,216
Prestations de cessation d'emploi	1,595,206	972,850
(Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations	(238,441)	81,000
	8,761,290	9,660,050
Remboursement des débiteurs à long terme	159,090	86,606
Produit de la vente d'obligations du Canada	993,750	
Produit de l'aliénation d'immobilisations	870,409	127,052
	10,784,539	9,873,708
Utilisation des fonds		
Augmentation des débiteurs à long terme	339,520	
Additions aux immobilisations	6,887,174	4,604,028
	7,226,694	4,604,028
Augmentation du fonds de roulement	3,557,845	5,269,680
Fonds de roulement au début de l'exercice	7,511,635	2,241,955
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	11,069,480	7,511,635

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Objectifs et exploitation

L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a été constituée en 1954 en vertu de la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et apparaît à l'annexe «D» de la Loi sur l'administration financière comme une corporation de propriétaire de la Couronne.

L'Administration a été constituée dans le but de construire et d'exploiter une voie navigable en eau profonde entre le port de Montréal et le lac Érié et les installations et autres propriétés tels les ponts qui font partie d'une voie navigable en eau profonde, selon les exigences du gouverneur en conseil.

2. Principales conventions comptables

(a) Placements en obligations du Canada

Les placements en obligations du Canada sont inscrits au prix coûtant. Les gains ou les pertes, y compris toutes primes ou tous escomptes à l'acquisition, sont comptabilisés lorsque les obligations sont vendues.

(b) Placements dans les filiales

Les placements dans les filiales sont comptabilisés au prix coûtant. Les états financiers des filiales n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers parce que l'augmentation dans l'avoir des filiales ne revient pas à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Le public peut se procurer, de façon distincte, les états financiers des filiales et un sommaire de ces états financiers se trouve à la note 4.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au prix coûtant. La politique de l'Administration est de capitaliser toutes les dépenses pour les additions, remplacements ou améliorations importantes qui augmentent la capacité de la voie navigable en eau profonde. Les dépenses de réparation et d'entretien sont imputées à l'exploitation au moment où elles sont faites. Le coût des éléments d'actif vendus, retirés ou abandonnés ainsi que l'amortissement accumulé s'y rapportant, sont supprimés des comptes lors de l'aliénation. Les gains ou les pertes lors de l'aliénation sont crédités ou imputés à l'état des résultats.

La provision pour l'amortissement est établie selon la méthode linéaire, d'après les taux calculés en fonction de la durée utile prévue des éléments d'actif.

(d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Administration ont droit à des prestations particulières lors de leur cessation d'emploi ainsi que le prévoient leurs contrats de travail et les conditions d'emploi. L'élément de passif concernant ces prestations est comptabilisé dès que celles-ci s'accumulent pour les employés.

(e) Régime de retraite

Tous les employés de l'Administration font partie du Régime de pension de retraite de la Fonction publique, qui est administré par le gouvernement du Canada. Les contributions au régime sont exigées et des employés et de l'Administration. Ces contributions représentent le passif total de l'Administration et sont comptabilisées de façon courante.

(f) Comptabilisation des revenus

L'Administration comptabilise les revenus de péages selon la saison de navigation qui, habituellement, est conforme à l'exercice financier qui débute le 1er avril. Si par hasard la saison débutait avant le 1er avril le revenu gagné est reporté au début de l'exercice suivant.

(g) Subventions tenant lieu d'impôt

Les subventions tenant lieu d'impôt municipal et scolaire sont comptabilisées au moment de leur versement.

3. Débiteurs à long terme

L'Administration a conclu des accords contractuels à long terme pour la vente de deux parcelles de terrain et pour le recouvrement du coût qui est associé à la construction de certaines installations.

Ces montants sont reçus en versements annuels selon les conditions des accords contractuels. Un montant de $305,568 ne porte aucun intérêt et le solde porte intérêt aux taux de 5 ¼% et 5 ½%.

4. Filiales

Le placement dans les filiales comprend le coût des actions des filiales en propriété exclusive suivantes:

	$
L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée (A.p.G.L.)	1,500
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (P.J.C.C.)	100
La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée (C.P.i.V.m.)	8,000
	9,600

Voici un sommaire des états financiers de ces filiales pour l'exercice financier récemment terminé:

	A.p.G.L. 31 décembre 1981	P.J.C.C. 31 mars 1982	C.P.i.V.m. 31 décembre 1981
	$	$	$
Bilan			
Actif			
À court terme	2,848,770	4,630,570	267,482
Immobilisations	58,627	25,299,815	55,139
	2,907,397	29,930,385	322,621
Passif			
À court terme	2,450,710	1,439,051	90,234
À long terme	2,552,837	111,435,101	224,387
	5,003,547	112,874,152	314,621
Déficit	2,096,150	82,943,767	(8,000)
État des résultats			
Revenus	9,059,815	6,465,783	1,295,832
Dépenses	9,977,387	10,059,963	979,928
Redevance pour l'utilisation du pont versée à l'Administration			315,904
Perte pour l'exercice	917,572	3,594,180	

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982—*Fin*

5. Immobilisations

		1982			1981
	Taux de l'amortissement	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
		$	$	$	$
Terrain		30,948,500		30,948,500	31,509,980
Bâtiments	2%	11,991,180	5,520,148	6,471,032	6,643,018
Chenaux et canaux	1%	243,772,561	53,728,369	190,044,192	191,784,903
Écluses	1%	229,483,835	71,069,829	158,414,006	159,467,761
Ponts	2%	41,100,838	19,532,450	21,568,388	20,843,552
Tunnels	2%	46,469,412	8,596,841	37,872,571	38,801,959
Matériel mobile	2-20%	11,370,247	5,431,951	5,938,296	5,741,709
Intérêt au cours des travaux de construction		32,822,016		32,822,016	32,822,016
Modifications—Dépenses pour propriétés possédées par d'autres, reliées à la construction de la voie maritime	1%	134,018,970	18,618,623	115,400,347	116,740,537
Travaux en cours		8,145,593		8,145,593	5,587,838
		790,123,152	182,498,211	607,624,941	609,943,273

Aucune provision pour l'amortissement n'a été établie sur l'intérêt $32,822,016 capitalisé lors des travaux de rénovation du canal de Welland. On prévoit que cet intérêt sera annulé et renversé dans le cadre de la cadre de la seconde partie du refinancement de l'Administration.

6. Refinancement

Au 1er avril 1977, des emprunts auprès du Canada d'un montant de $624,950,000 ont été convertis en avoir selon un crédit parlementaire. Les intérêts non payés sur ces emprunts sont déclarés au bilan comme intérêts reportés. Ces intérêts reportés, sur lesquels il n'est plus requis de comptabiliser les intérêts courus, n'apparaissent pas dans le passif à court terme puisque l'Administration a l'intention de demander au Parlement que soit remis le solde des intérêts non payés.

Le crédit parlementaire autorisant le conversion en 1977 des emprunts auprès du Canada en avoir autorise également le ministre à fixer, de temps à autres, le montant qui devra être versé annuellement par l'Administration à même ses revenus de péages, à titre de rendement sur le capital. Aucun rendement sur le capital n'a été exigé au cours des exercices financiers de 1982 et 1981.

7. Impôts sur le revenu

L'Administration, en tant que société de la Couronne selon l'annexe «D», est assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Administration n'est assujettie à aucune loi provinciale d'impôt sur le revenu.

À date, les pertes accumulées des exercices antérieurs pouvant être reportées ont été suffisantes pour annuler le revenu imposable. Cependant aucune perte n'est disponible pour diminuer tout revenu imposable après l'exercice financier de 1982.

La fraction non amortie du coût en capital des immobilisations de l'Administration, aux fins de l'impôt sur le revenu, dépasse la valeur comptable nette de ces immobilisations par une somme d'environ $175,000,000. L'incidence fiscale de cet écart n'a pas été inscrite dans les comptes.

L'Administration a effectué des dépenses de recherches et de développement pour une somme d'environ $6,000,000 et fera une demande en vertu de l'article 37 de la Loi de l'impôt sur le revenu afin que ces dépenses soient différées et disponibles pour réduire le revenu imposable des exercices subséquents.

L'Administration a également des crédits d'impôt à l'investissement inutilisés d'environ $526,000 pouvant réduire les impôts futurs à payer. Ces crédits expirent en divers montants jusqu'au 31 mars 1987.

8. Éventualités et engagements

Dans le cours normal de ses activités, l'Administration est réquérante ou défenderesse dans certains procès en cours ou dont on la menace. La direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Administration.

Les dépenses en vertu de contrats, engagées mais non effectuées, se chiffraient au 31 mars 1982 à $880,988 ($3,034,487 en 1981).

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de l'Administration de pilotage de l'Atlantique au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats, l'état du déficit, l'état du capital d'apport et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de l'Administration au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que l'Administration, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 29 janvier 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et placements à court terme	97,789	40,637
Débiteurs	629,444	635,400
Frais payés d'avance	21,743	32,330
	748,976	708,367
Immobilisations, au coût		
Terrain et bâtiments	14,035	14,035
Bateaux-pilotes	372,265	343,916
Bateaux-pilotes sous location-acquisition	964,000	964,000
Ameublement et matériel	159,683	146,277
	1,509,983	1,468,228
Moins: amortissement accumulé	576,590	500,468
	933,393	967,760
	1,682,369	1,676,127

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	335,062	293,803
Somme due au Canada au titre des crédits parlementaires (note 3)		368,084
Tranche à court terme des contrats de location-acquisition (note 4)	55,940	51,536
	391,002	713,423
À long terme		
Indemnités courues de cessation d'emploi	686,301	639,141
Montant du capital des contrats de location-acquisition excluant la tranche à court terme (note 4)	647,097	703,037
	1,333,398	1,342,178
	1,724,400	2,055,601
DÉFICIT DU CANADA		
Capital d'apport	701,009	701,009
Déficit	(743,040)	(1,080,483)
	(42,031)	(379,474)
	1,682,369	1,676,127

Approuvé par l'Administration:

Président
A. D. LATTER

Membre
G. E. SIMMONS

Secrétaire
S. M. KEDDY

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Droits de pilotage	5,161,417	4,763,723
Intérêt et autre revenus	63,524	17,824
	5,224,941	4,781,547
Dépenses		
Honoraires, traitements et prestations des pilotes	2,571,441	2,438,881
Bateaux-pilotes, frais d'exploitation	1,586,760	1,458,252
Traitements et prestations du personnel	325,613	331,161
Transport et déplacements	210,986	221,338
Services professionnels et spéciaux	214,984	169,873
Intérêt des contrats de location	63,575	67,953
Amortissement	77,569	74,738
Location	61,965	66,116
Communications	63,000	49,885
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	79,689	60,785
	5,255,582	4,938,982
Perte pour l'exercice	30,641	157,435

ÉTAT DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice	1,080,483	923,048
Perte pour l'exercice	30,641	157,435
	1,111,124	1,080,483
Somme due au Canada au titre des crédits parlementaires (note 3)	368,084	
Solde à la fin de l'exercice	743,040	1,080,483

ÉTAT DU CAPITAL D'APPORT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice	701,009	648,915
Crédits parlementaires pour financer		
Les additions aux immobilisations		25,006
Les paiements de capital des contrats de location		27,088
		52,094
Solde à la fin de l'exercice	701,009	701,009

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice	(30,641)	
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Indemnités de cessation d'emploi	47,160	
Amortissement	77,569	
Gain lors de l'aliénation d'immobilisations	(1,447)	
	92,641	
Somme due au Canada au titre des crédits parlementaires	368,084	
Crédits parlementaires		52,094
Produit de l'aliénation d'immobilisations	2,621	2,327
	463,346	54,421
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice		157,435
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Indemnités de cessation d'emploi		(32,113)
Amortissement		(74,738)
Gain lors de l'aliénation d'immobilisations		1,568
		52,152
Diminution du capital des contrats de location	55,940	51,536
Additions aux immobilisations	44,376	35,129
	100,316	138,817
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	363,030	(84,396)
Fonds de roulement (négatif) au début de l'exercice	(5,056)	79,340
Fonds de roulement (négatif) à la fin de l'exercice	357,974	(5,056)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Nature des activités

   L'administration de pilotage de l'Atlantique a été constituée le 1er février 1972 en vertu de la Loi sur le pilotage. Elle a pour objet d'établir, de faire fonctionner, d'entretenir et de gérer un service de pilotage sûr et efficace dans des eaux canadiennes précises. De plus, la Loi prévoit que les tarifs des droits de pilotage doivent être équitables et raisonnables, permettant à l'Administration d'en tirer un profit qui augmenté d'autres sources, pourra subvenir à l'autofinancement de ses opérations.

2. Conventions comptables importantes

   a) Amortissement

   L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire et est fondé sur la durée utile estimative suivante des immobilisations:

Bâtiments	20 ans
Bateaux-pilotes	20 ans
Bateaux-pilotes sous location-acquisition	25 ans
Ameublement et matériel	10 ans

   b) Capital d'apport

   Les montants représentant les valeurs attribuées aux éléments d'actif transférés du Canada à l'Administration en 1972, plus le coût des immobilisations et les paiements de capital des contrats de location-acquisition financés à même les crédits parlementaires jusqu'au 31 mars 1980 sont inscrits comme capital d'apport.

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

c) Contrats de location-acquisition

L'Administration loue trois bateaux-pilotes du Canada selon des contrats de location-financement à long terme en vertu desquels elle assume les droits de propriété des bateaux et les obligations y relatives. Conséquemment, les contrats de location sont considérés comme étant des achats et la fraction «capital» du loyer est capitalisée et amortie sur la durée utile estimative des bateaux. Le passif correspondant est réduit de la fraction «capital» du loyer et l'intérêt est imputé aux dépenses de l'exercice visé.

d) Régime de retraite

Le Régime de pension de retraite de la Fonction publique, administré par le gouvernement du Canada, s'adresse à tous les employés de l'Administration. Les employés et l'Administration doivent contribuer à ce régime. Les cotisations au titre du service courant sont imputées aux dépenses de l'exercice en cours. Les cotisations au titre des prestations pour service antérieur sont imputées aux dépenses au moment où elles sont versées et sont généralement réparties sur le nombre d'années de service qu'il reste aux pilotes avant leur retraite.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés de l'Administration ont droit à des indemnités de cessation d'emploi tel que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. L'élément de passif que représentent ces indemnités est inscrit aux comptes dès que les indemnités sont gagnées par les employés.

f) Impôt sur le revenu

En vertu des dispositions de la Loi de l'Impôt sur le revenu, l'Administration n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

3. Somme due au Canada au titre des crédits parlementaires

Dans son Budget supplémentaire (C) de 1980-1981, le gouvernement a entériné l'affectation au déficit de l'Administration du solde dû au Canada, au 31 décembre 1980, au titre des crédits parlementaires. Le déficit au 31 décembre 1981 a donc été réduit d'une somme de $368,084.

4. Contrats de location-acquisition

L'Administration loue trois bateaux-pilotes en vertu de contrats de location-financement à long terme. Le loyer exigé aux termes des contrats est le suivant:

	1981	1980
	$	$
Contrat de location à 9 ¾%, échéant en avril 1991, comportant des paiements annuels (capital et intérêt) de $54,785	547,855	602,640
Contrat de location à 8%, échéant en octobre 1989, comportant des paiements annuels (capital et intérêt) de $31,077	248,613	279,690
Contrat de location à 8%, venant à échéance en novembre 1989, comportant des paiements annuels (capital et intérêt) de $31,077	248,613	279,690
Total des paiements de location	1,045,081	1,162,020
Moins: montant représentant l'intérêt	342,044	407,447
Montant du capital des contrats de location-acquisition	703,037	754,573
Moins: tranche à court terme	55,940	51,536
Montant du capital des contrats de location-acquisition excluant la tranche à court terme	647,097	703,037

Le total des paiements annuels à effectuer au titre de ces contrats de location sera de $116,939 pour chacun des cinq prochains exercices.

À l'échéance de ces contrats, l'Administration peut, si elle le désire, acheter chaque bateau pour la somme de $1.

Le montant de l'amortissement accumulé des immobilisations au 31 décembre 1981 comprend une somme de $273,920 ($235,360 au 31 décembre 1980) qui représente l'amortissement accumulé des bateaux-pilotes assujettis à des contrats de location-acquisition.

5. Régime de retraite

En vertu des dispositions de la Loi sur le pilotage, les pilotes peuvent choisir de devenir des employés de l'Administration et faire compter leurs années de service antérieur comme période ouvrant droit à une pension en vertu de la Loi sur la pension de la Fonction publique. Lorsque les pilotes choisissent de racheter, aux fins du régime de pension, leurs années de service antérieur, l'Administration est tenue de verser une cotisation égale à celle de l'employé. Au 31 décembre 1981 le montant estimatif des cotisations non capitalisées pour les années de service antérieur de ces employés était d'environ $267,000 ($305,000 au 31 décembre 1980). Ces cotisations seront comptabilisées sur le nombre d'années de service qu'il reste aux pilotes avant leur retraite ou en fonction des conditions de rachat en vigueur, le montant le moins élevé étant retenu.

6. Services fournis gratuitement

La Garde côtière canadienne, par l'intermédiaire de ses Centres de gestion du trafic maritime en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, a fourni gratuitement à l'Administration des services d'expédition des pilotes.

7. Données comparatives

Certaines données de l'exercice 1980, présentées pour fins de comparaison, ont été reclassées en fonction de la présentation utilisée pour les états de l'exercice 1981.

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS, LTÉE

(Continuée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats, l'état du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Administration au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que l'Administration, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 22 janvier 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	1,899,340	2,500,405
Débiteurs	949,430	843,718
	2,848,770	3,344,123
Immobilisations, au coût		
Bâtiments	62,938	62,938
Matériel et ameublement	58,638	23,247
	121,576	86,185
Moins: amortissement accumulé	62,949	50,226
	58,627	35,959
	2,907,397	3,380,082

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	2,439,548	1,998,976
Prime à la productivité à payer	11,162	272,148
	2,450,710	2,271,124
Indemnités courues de cessation d'emploi	2,552,837	2,287,536
	5,003,547	4,558,660
DÉFICIT		
Capital-actions		
Autorisé—Illimité		
Émis et versé—15 actions	1,500	1,500
Capital d'apport	82,074	82,074
Déficit	(2,179,724)	(1,262,152)
	2,096,150	1,178,578
	2,907,397	3,380,082

Approuvé par le Conseil:

Directeur
R. G. ARMSTRONG

Directeur
L. E. BELAND

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS, LTÉE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenu		
Droits de pilotage	8,515,081	9,187,648
Revenus divers d'expédition	173,984	159,467
Intérêt et autres revenus	218,466	188,815
	8,907,531	9,535,930
Dépenses		
Traitements et prestations des pilotes	7,409,917	7,001,862
Traitements et prestations du personnel	948,811	875,773
Transport et déplacements	619,115	689,140
Bateaux-pilotes	416,107	381,309
Indemnités de cessation d'emploi	379,309	409,340
Communications	69,713	62,481
Services professionnels et spéciaux	41,340	76,046
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	37,338	22,636
Location	31,573	36,372
Amortissement	13,342	6,350
Réparations et entretien	10,822	11,020
	9,977,387	9,572,329
Perte d'exploitation	(1,069,856)	(36,399)
Remboursement de primes d'assurance	152,284	76,666
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	(917,572)	40,267

ÉTAT DU DÉFICIT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice	1,262,152	1,302,419
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	(917,572)	40,267
Solde à la fin de l'exercice	2,179,724	1,262,152

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice		40,267
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi		409,340
Amortissement		6,350
Fonds provenant de l'exploitation		455,957
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice	917,572	
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(379,309)	
Amortissement	(13,342)	
Fonds utilisés pour l'exploitation	524,921	
Additions aux immobilisations	36,010	2,638
Paiement des indemnités de cessation d'emploi	114,008	97,804
	674,939	100,442
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	(674,939)	355,515
Fonds de roulement au début de l'exercice	1,072,999	717,484
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	398,060	1,072,999

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS, LTÉE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Nature des opérations

L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée a été établie le 1er février 1972 en vertu de la Loi sur le pilotage et constituée comme une société limitée le 17 mai 1972. L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée est une filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et continue ses opérations aux termes de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes. L'Administration a été créée pour établir, exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr à l'intérieur d'un secteur précis des eaux canadiennes. La Loi stipule, de plus, que les tarifs des droits de pilotage doivent être équitables et raisonnables permettant à l'Administration d'en tirer un profit qui, augmenté d'autres sources, pourrait subvenir à l'autofinancement de ses opérations.

2. Conventions comptables importantes

Crédits parlementaires

Lorsque les revenus des droits de pilotage ne sont pas suffisants pour permettre à l'Administration de se financer elle-même, les pertes d'exploitation et les dépenses en immobilisations sont recouvrés à même les crédits parlementaires. Les pertes d'exploitation, pour fins des crédits parlementaires, n'incluent ni l'amortissement ni aucune augmentation des indemnités courues de cessation d'emploi.

Les crédits parlementaires obtenus pour combler les pertes d'exploitation figurent à l'état du déficit, alors que ceux qui sont obtenus pour financer les dépenses en immobilisations sont inscrits comme capital d'apport. Les crédits parlementaires sont inscrits aux comptes lors de leur encaissement.

Amortissement

L'Amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire et est fondé sur la vie utile estimative des immobilisations comme suit:

Bâtiments	20 ans
Matériel et ameublement	5 à 10 ans

Régime de retraite

Le régime de pension de retraite de la Fonction publique, administré par le Gouvernement du Canada, s'adresse à tous les employés de l'Administration. Les employés et l'Administration doivent contribuer à ce Régime. La part de l'Administration au titre du service courant est imputée aux dépenses de la période en cours et celle pour service antérieur lors de leurs versements. Ces versements sont calculés selon le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

Indemnités de cessation d'emploi

Les employés de l'Administration ont droit à certaines indemnités lors de leur cessation d'emploi, comme le prévoient leurs contrats de travail et les conditions d'emploi. Cet élément de passif est inscrit aux comptes dès que les indemnités sont gagnées par les employés.

3. Impôt sur le revenu

En vertu de la modification apportée en 1979 au paragraphe 27(2) de la Loi de l'impôt sur le revenu, Revenu Canada soutenait que l'Administration pourrait être soumise à l'impôt, mais Revenu Canada a maintenant confirmé que dorénavant l'Administration sera exempte d'impôt.

4. Régime de retraite

Aux termes de la Loi sur le pilotage, les pilotes qui choisissent de devenir des employés de l'Administration peuvent faire compter leur service antérieur comme période donnant droit à une pension en vertu du Régime de pension de retraite de la Fonction publique. Dans le cas des pilotes qui ont choisi de racheter les prestations de retraite applicables à leur service antérieur, la part de l'Administration doit égaler la contribution des employés. La contribution estimée non versée au fonds de retraite pour les services antérieurs de ces employés était, au 31 décembre 1981, d'environ $625,900 ($709,000 en 1980). Cette somme sera capitalisée selon le nombre d'années de service qu'il reste aux pilotes avant leur retraite ou à la valeur de rachat en vigueur, ce qui sera le moins élevé.

Le total des dépenses de prestations de retraite était de $547,091 en 1981 et de $545,372 en 1980, y compris $83,235 et $94,045 respectivement à titre de contributions pour service antérieur.

5. Rémunération des administrateurs et des cadres

La rémunération des administrateurs s'est élevée à $5,250 ($3,000 en 1980) et celle des cadres, à $150,000 ($134,000 en 1980). L'Administration compte sept administrateurs et quatre cadres. Deux cadres sont également administrateurs.

6. Transactions entre apparentés

L'Administration a reçu certains services administratifs de la part de sa société-mère, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Durant l'exercice, le coût de ces services s'est élevé à $2,450 ($1,000 en 1980).

7. Événements postérieurs à la date du bilan

L'Administration a sollicité un crédit parlementaire afin de recouvrer sa perte d'exploitation pour l'exercice 1981, excluant les éléments n'exigeant pas de sortie de fonds.

L'Administration a reçu le 14 janvier 1982 l'autorisation du Conseil du Trésor d'emprunter du Fonds des éventualités du gouvernement le montant couvrant sa perte d'exploitation pour l'exercice 1981. Le remboursement du montant emprunté sera effectué lors de l'autorisation du budget supplémentaire.

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 ont été reclassifiés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981.

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de l'Administration de pilotage des Laurentides au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices réinvestis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de l'Administration au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, je déclare que l'Administration a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 11 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	507,273	786,146
Débiteurs	3,444,221	3,207,149
	3,951,494	3,993,295
Immobilisations (note 3)		
Terrains, bâtiments, bateaux-pilotes et autres facilités	1,569,760	911,552
Moins: amortissement accumulé	403,367	284,538
	1,166,393	627,014
	5,117,887	4,620,309

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	3,599,645	3,551,176
Prestations courues de cessation d'emploi	466,000	401,000
	4,065,645	3,952,176
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	278,128	278,128
Bénéfices réinvestis		
Montant réservé pour le renouvellement et l'acquisition d'immobilisations importantes	774,114	390,005
Montant non réservé		
	774,114	390,005
	1,052,242	668,133
	5,117,887	4,620,309

Pour l'Administration:

Président
PAUL BAILLY

Membre
YVON MATTE

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Droits de pilotage	22,637,784	20,192,231
Intérêts et autres revenus	136,668	153,851
	22,774,452	20,346,082
Dépenses		
Honoraires, traitements et prestations des pilotes	18,246,210	16,305,978
Coût d'exploitation des bateaux-pilotes	2,230,598	1,996,842
Traitements et prestations du personnel	1,452,106	1,356,536
Services professionnels et indemnités des membres	203,990	269,455
Loyers	162,364	143,663
Communications	130,456	110,319
Déplacements	61,615	55,022
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	59,993	47,784
Maintenance	31,040	54,546
Mauvaises créances	18,673	14,950
Autres dépenses	106,662	80,253
	22,703,707	20,435,348
Bénéfice (perte) avant poste extraordinaire	70,745	(89,266)
Poste extraordinaire (note 5)	177,475	
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	248,220	(89,266)

ÉTAT DES BÉNÉFICES RÉINVESTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Montant réservé pour le renouvellement et l'acquisition d'immobilisations importantes		
Solde au début de l'exercice	390,005	370,000
Affectation pour l'exercice	384,109	20,005
Solde à la fin de l'exercice	774,114	390,005
Montant non réservé		
Solde au début de l'exercice		3,650
Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	135,889	105,621
	135,889	109,271
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	248,220	(89,266)
	384,109	20,005
Affectation à la réserve pour le renouvellement et l'acquisition d'immobilisations importantes	(384,109)	(20,005)
Solde à la fin de l'exercice	774,114	390,005

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice (perte) avant poste extraordinaire	70,745	(89,266)
Postes n'exigeant pas de sortie de fonds		
Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	135,889	105,621
Amortissement	134,493	69,092
Augmentation des prestations courues de cessation d'emploi	65,000	45,000
	406,127	130,447
Poste extraordinaire (note 5)	177,475	
Produit de disposition d'immobilisations	11,000	
	594,602	130,447
Utilisation des fonds		
Acquisition d'immobilisations	684,872	310,484
Diminution du fonds de roulement	(90,270)	(180,037)
Fonds de roulement au début de l'exercice	442,119	622,156
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	351,849	442,119

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Nature des activités

   L'Administration de pilotage des Laurentides, constituée le 1er février 1972 en vertu de la Loi sur le pilotage, a le mandat d'établir, de faire fonctionner, d'entretenir et de gérer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans certaines eaux canadiennes sises dans la province de Québec et certaines eaux limitrophes. La Loi prévoit que les tarifs des droits de pilotage doivent être équitables et raisonnables et tenir compte du fait que l'Administration devra en tirer un revenu qui, avec tout revenu provenant d'autres sources, sera suffisant pour lui permettre le financement autonome de ses opérations.

2. Conventions comptables importantes

   a) Immobilisations

   Les immobilisations obtenues du Canada lors de la constitution de l'Administration furent comptabilisées à la valeur qui leur a alors été attribuée. Les immobilisations achetées par la suite par l'Administration sont comptabilisées au prix coûtant.
   L'amortissement des immobilisations est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens.

   b) Capital d'apport

   La valeur attribuée aux immobilisations obtenues du Canada lors de la constitution de l'Administration et le coût des immobilisations financées à même des crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de capital d'apport.

   c) Services fournis gratuitement

   Des montants estimatifs pour tenir compte du loyer des locaux et d'autres services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement du Canada sont compris dans les dépenses. La contrepartie est créditée au poste bénéfices réinvestis.

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

d) Régimes de retraite

Tous les employés de l'Administration participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Administration partagent également le coût du régime. Cette contribution représente la responsabilité totale de l'Administration. Les contributions, pour services courants et pour services antérieurs admissibles, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. Le mode de paiement des contributions pour services antérieurs est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Administration ont droit à des prestations de cessation d'emploi tel que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

f) Impôt sur le revenu

L'Administration n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu.

3. Immobilisations

a) Les immobilisations se détaillent comme suit:

	1981			1980
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
	$	$	$	$
Terrains	9,300		9,300	9,300
Bâtiments	23,622	16,631	6,991	8,668
Bateaux-pilotes	891,455	207,874	683,581	314,762
Mobilier et équipement	52,872	39,706	13,166	21,766
Équipement de communication	153,819	62,142	91,677	76,851
Facilités d'embarquement	191,864	44,722	147,142	161,299
Améliorations à un quai	169,033	8,452	160,581	
Automobiles	43,039	12,912	30,127	2,484
Améliorations locatives	34,756	10,928	23,828	31,884
	1,569,760	403,367	1,166,393	627,014

L'amortissement pour l'exercice est de $134,493 ($69,092 en 1980).

b) Les durées utiles prévues pour chacune des principales catégories d'immobilisations pour le calcul de l'amortissement sont les suivantes:

Bâtiments	20 ans
Bateaux-pilotes	10 et 20 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement de communication	10 ans
Facilités d'embarquement	10 et 20 ans
Améliorations à un quai	20 ans
Automobiles	4 ans
Améliorations locatives	selon la durée des baux

4. Régime de retraite

Le montant du passif non comptabilisé pour les services antérieurs des employés est estimé à $137,000 au 31 décembre 1981 ($152,000 au 31 décembre 1980).

5. Poste extraordinaire

Au cours de l'exercice, l'Administration a reçu $177,475, déduction faite de certains déboursés, à titre de règlement final d'une réclamation pour des frais engagés dans le but de secourir un navire désemparé en 1978 et à titre de récompense.

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE
(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de l'Administration de pilotage du Pacifique au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de l'Administration au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que l'Administration, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 29 janvier 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	558,262	721,377
Débiteurs	1,686,439	1,209,531
Frais payés d'avance	14,132	18,809
	2,258,833	1,949,717
Immobilisations, au coût		
Bâtiments	40,000	40,000
Bateaux-pilotes	461,615	461,615
Bateau-pilote sous location-acquisition	275,865	275,865
Équipement	373,698	344,822
Améliorations locatives	94,017	94,017
	1,245,195	1,216,319
Moins: amortissement accumulé	670,114	576,882
	575,081	639,437
	2,833,914	2,589,154

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	1,300,719	1,014,902
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 3)	18,805	17,412
	1,319,524	1,032,314
À long terme		
Prestations de cessation d'emploi courues	316,407	263,832
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 3)	148,992	167,797
	465,399	431,629
	1,784,923	1,463,943
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	806,122	806,122
Bénéfices non répartis	242,869	319,089
	1,048,991	1,125,211
	2,833,914	2,589,154

Approuvé par l'Administration:

Président
T. C. HUBBER-RICHARD

Membre
J. BARY COOK

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Droits de pilotage	14,215,210	12,158,334
Intérêt et autres revenus	46,223	64,598
	14,261,433	12,222,932
Dépenses		
Honoraires des pilotes sous contrat	9,637,184	8,698,102
Bateaux-pilotes, coût d'exploitation	1,671,334	1,325,851
Transport et déplacements	1,339,945	1,081,203
Traitements et prestations du personnel	675,115	570,557
Traitements et prestations des pilotes	463,879	422,215
Services professionnels et spéciaux	219,792	135,723
Amortissement	93,232	90,106
Prestations de cessation d'emploi	63,575	62,135
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	52,438	52,354
Location	51,865	36,465
Communications	41,612	34,913
Intérêt sur contrat de location-acquisition	13,924	16,107
Réparations et entretien	11,266	9,430
Mauvaises créances	2,492	593
	14,337,653	12,535,754
Perte pour l'exercice	76,220	312,822

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Affectés		
Réserve pour le renouvellement et/ou l'acquisition d'immobilisations importantes		
Solde au début de l'exercice	315,000	450,000
Virement aux bénéfices non affectés	(75,000)	(135,000)
Solde à la fin de l'exercice	240,000	315,000
Non affectés		
Solde au début de l'exercice	4,089	181,911
Perte pour l'exercice	(76,220)	(312,822)
Virement des bénéfices affectés	75,000	135,000
Solde à la fin de l'exercice	2,869	4,089
	242,869	319,089

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice	(76,220)	
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Amortissement	93,232	
Prestations de cessation d'emploi	52,575	
	69,587	
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice		312,822
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Amortissement		(90,106)
Prestations de cessation d'emploi		(57,220)
		165,496
Acquisition d'immobilisations	28,876	38,750
Diminution de la portion à long terme de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	18,805	17,412
	47,681	221,658
Augmentation (Diminution) du fonds de roulement	21,906	(221,658)
Fonds de roulement au début de l'exercice	917,403	1,139,061
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	939,309	917,403

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Nature des activités

L'Administration de pilotage du Pacifique a été constituée le 1er février 1972 en vertu de la Loi sur le pilotage. Elle a pour objet d'établir, de faire fonctionner, d'entretenir et de gérer un service de pilotage sûr et efficace dans des eaux canadiennes précises. De plus, la Loi prévoit que les tarifs des droits de pilotage doivent être équitables et raisonnables, permettant à l'Administration d'en tirer un profit qui augmente d'autres sources, pourra subvenir à l'autofinancement de ses opérations.

Les services de pilotage sur le fleuve Fraser sont assurés par des pilotes à l'emploi de l'Administration; dans d'autres régions côtières, un contrat passé avec une association locale de pilotes brevetés assure ces services.

2. Conventions comptables importantes

a) Capitalisation d'un contrat de location

L'Administration loue un bateau du Canada selon un contrat de location-financement à long terme en vertu duquel elle assume les droits de propriété du bateau et les obligations y relatives. Conséquemment, le contrat de location est considéré comme étant un achat et la portion capital du loyer est capitalisée et amortie sur la durée utile estimative du bateau. Le passif correspondant est réduit à chaque année de la portion capital des paiements de loyer et la portion intérêt est imputée à l'exploitation de l'exercice visé.

b) Amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire et est fondé sur la durée utile estimative suivante des immobilisations:

Bâtiments	20 ans
Bateaux-pilotes	20 ans
Bateau-pilote sous location-acquisition	20 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	7 ans

L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

c) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Administration ont droit à des indemnités déterminées de cessation d'emploi en conformité avec les conventions collectives et avec leurs conditions de travail. Cet élément de passif est inscrit aux comptes dès que les indemnités sont gagnées par les employés.

d) Capital d'apport

Les montants représentant les valeurs attribuées aux éléments d'actif transférés du Canada à l'Administration en 1972, plus le coût des immobilisations financées à même les crédits parlementaires sont démontrés comme capital d'apport.

e) Régime de retraite

Tous les employés de l'Administration participent au Régime de pension de la Fonction publique que gère le gouvernement du Canada. Tant l'employé que l'Administration doivent verser des cotisations au Régime. Les contributions pour le service courant sont imputées à l'exercice en cours.

f) Impôt sur le revenu

L'Administration n'est pas assujettie aux dispositions des lois de l'impôt sur le revenu.

3. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	1981	1980
	$	$
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location à 8%, venant à échéance en avril 1988, comportant des paiements annuels (capital et intérêt) de $32,229	225,604	257,833
Moins: le montant des intérêts	57,807	72,624
Solde de l'obligation	167,797	185,209
Moins: fraction à court terme	18,805	17,412
Fraction à long terme	148,992	167,797

À l'échéance du contrat, l'Administration peut, si elle le désire, acheter le bateau pour la somme de $1.

Le coût et l'amortissement accumulé du bateau-pilote loué sont comme suit:

	1981	1980
	$	$
Coût	275,865	275,865
Moins: amortissement accumulé	120,691	106,898
	155,174	168,967

4. Engagement à long terme

L'Administration a passé un contrat de location-exploitation pour les services d'un bateau-pilote et de son équipage, contrat comprenant un loyer annuel garanti de $58,000 auquel s'ajoutent les dépenses d'exploitation jusqu'en 1990. Selon le contrat, l'Administration peut acheter le bateau si elle le désire, le prix d'achat étant déterminé au moment où elle exerce cette option.

5. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Administration est défenderesse dans certains procès en cours. La Direction estime, selon l'avis de ses conseillers juridiques, que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Administration.

6. Rémunération des membres et des cadres supérieurs

La rémunération des membres à ce titre s'est élevée à $44,325 ($44,575 en 1980) et celle des cadres supérieurs à $69,125 ($55,894 en 1980). L'administration comprend 7 membres et 2 cadres supérieurs. Un des cadres supérieurs est également membre.

AIR CANADA

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À MONSIEUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS
ET
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIR CANADA

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Air Canada au 31 décembre 1981 ainsi que l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nous déclarons également qu'à notre avis, la Société a tenu les registres comptables voulus et que les états financiers ci-joints y sont conformes.

Comptables agréés
CLARKSON GORDON

Montréal, (Québec)
le 15 février 1982

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	97,914	262,292
Débiteurs	196,309	200,320
Pièces de rechange, matériaux et fournitures	84,278	73,680
Frais payés d'avance	3,228	2,695
Impôts sur le revenu reportés	29,670	27,333
	411,399	566,320
Immeubles et matériel (note 3)	1,254,068	896,075
Matériel volant en location-acquisition (note 4)	156,792	184,058
Participations dans d'autres sociétés (note 5)	44,582	40,280
Débiteurs à long terme et frais reportés	3,087	1,578
	1,869,928	1,688,311

PASSIF	1981	1980
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	236,598	209,366
Recettes de transport perçues d'avance	161,991	150,780
Échéance à moins d'un an de la dette et des engagements de location-acquisition à long terme	66,945	55,783
	465,534	415,929
Dette à long terme (note 6)	470,100	374,191
Engagements à long terme de location-acquisition (note 7)	172,977	203,557
Autres éléments du passif à long terme	10,099	10,932
Crédits reportés		
Impôts sur le revenu	210,984	173,467
Autres	12,079	9,008
	1,341,773	1,187,084
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions		
Autorisé: $750 millions en actions de $1,000 chacune		
Émis et entièrement libéré: 329,009 actions	329,009	329,009
Bénéfices non répartis	199,146	172,218
	528,155	501,227
	1,869,928	1,688,311

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration:

Président du Conseil
RENÉ AMYOT

Président-directeur général
CLAUDE I. TAYLOR

AIR CANADA—*Suite*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Recettes d'exploitation		
Passages	1,856,997	1,642,848
Fret	255,287	219,107
Contrats de services et divers	145,947	119,817
	2,258,231	1,981,772
Dépenses d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	773,464	694,740
Carburant avion	567,183	418,600
Commissions sur ventes	142,934	113,984
Matériaux, fournitures et services de maintenance	119,552	122,313
Repas et services—Passagers	102,063	97,471
Amortissement et désuétude	131,155	130,196
Autres	348,279	314,095
	2,184,630	1,891,399
Bénéfice d'exploitation	73,601	90,373
Revenus hors exploitation (dépenses)		
Intérêt sur la dette et les engagements de location-acquisition à long terme	(54,539)	(44,003)
Intérêts acquis	38,006	36,477
Intérêts capitalisés	7,093	7,748
Profit à l'aliénation d'immeubles et de matériel	7,359	12,021
Autres	3,789	2,707
	1,708	14,950
Bénéfice avant impôts sur le revenu	75,309	105,323
Provision pour impôts sur le revenu reportés	35,181	48,281
Bénéfice net	40,128	57,042
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	172,218	128,376
Dividende versé	13,200	13,200
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	199,146	172,218

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Provenance des fonds		
Exploitation	223,234	243,974
Emprunts à long terme	152,774	64,979
Produit de l'aliénation d'immeubles et de matériel	18,160	13,721
Augmentation des recettes de transport perçues d'avance	11,211	37,753
Total	405,379	360,427
Affectation des fonds		
Immeubles et matériel, y compris versements proportionnels	472,388	286,232
Remboursement de la dette à long terme	41,437	31,692
Remboursement au titre des engagements de location-acquisition	19,186	18,630
Participations en actions d'autres sociétés	4,460	8,976
Augmentation des pièces de rechange, matériaux et fournitures	17,938	27,359
Dividende	13,200	13,200
Autres	1,148	3,446
Total	569,757	389,535
Diminution de l'encaisse et des placements à court terme	164,378	29,108
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	262,292	291,400
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	97,914	262 292

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

AIR CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Sommaire des principales méthodes comptables

a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Air Canada et de ses filiales en propriété exclusive, Touram Inc. et Les immeubles d'entretien aéronautique Limitée. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées.

b) Amortissement

Les immeubles et le matériel ainsi que les éléments d'actif en location-acquisition sont amortis suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée prévue d'utilisation. Les profits ou pertes à l'aliénation d'immeubles et de matériel sont compris dans les résultats.

c) Maintenance

Les frais de maintenance et de réparation sont imputés à l'exploitation, sauf les modifications majeures qui sont capitalisées.

d) Pièces de rechange

La provision pour désuétude des pièces de rechange des appareils se fonde sur la durée prévue d'utilisation des appareils correspondants.

e) Recettes de transport

Les ventes passages et fret de la Société deviennent des recettes d'exploitation quand le transport est effectivement fourni. La valeur du transport non encore fourni est inscrite au passif à court terme.

f) Intérêts capitalisés

Les intérêts sur les fonds affectés à l'acquisition de nouveaux appareils et à la construction d'installations au sol majeures sont capitalisés comme partie intégrante du coût des éléments d'actif considérés.

g) Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change de fin d'exercice, et les profits et pertes qui en résultent sont compris dans les résultats.

h) Participations dans d'autres sociétés

L'excédent du coût d'acquisition des participations sur la quote-part de la Société de la valeur comptable nette des éléments d'actif acquis est amorti pendant sa durée prévue d'utilisation.

2. Modification de la durée d'utilisation des appareils

D'importantes modifications sont apportées aux DC-8 et DC-9. Par conséquent, la durée d'utilisation de ces appareils a été prolongée, ce qui se traduit, pour 1981, par une réduction de $14 millions des frais d'amortissement et de désuétude.

3. Immeubles et matériel

	1981	1980
	$	$
Matériel volant	1,596,386	1,186,778
Matériel au sol et installations	467,432	413,981
Coût total	2,063,818	1,600,759
Moins amortissement accumulé	909,041	838,452
	1,154,777	762,307
Versements proportionnels	99,291	133,768
Valeur comptable nette	1,254,068	896,075

4. Matériel volant en location-acquisition

	1981	1980
	$	$
Matériel volant en location-acquisition	283,839	302,453
Moins amortissement accumulé	127,047	118,395
Valeur comptable nette	156,792	184,058

5. Participations dans d'autres sociétés

La Société a acquis, à effet le 1er juillet 1981, une participation de 30% dans Innotech Aviation Limitée pour une somme de $4.5 millions. Cette société s'occupe de vente, d'affrètement et d'entretien d'avions.

Les participations comptabilisées à la valeur de consolidation portent sur Nordair Ltée (86.5%), Guinness Peat Aviation Ltd. (29.3%), Innotech Aviation Limitée (30%) et MATAC Cargo Ltée (50%).

La quote-part de leurs bénéfices pour 1981 revenant à la Société est comprise dans les revenus hors exploitation et s'élève à $2.3 millions ($2.9 millions en 1980).

La Société n'a pas inclus Nordair Ltée dans la consolidation, sa participation faisant toujours l'objet d'un examen de la part du gouvernement.

6. Dette à long terme

	1981	1980
	$	$
Gouvernement du Canada		
Billet 7.2%, remboursable en versements semestriels, échéant en 1993	264,983	279,353
Billet 8.31%, remboursable en versements annuels, échéant en 2001	13,800	13,800
	278,783	293,153
Autres		
Billets 5.5%, échéances 1982/1984	5,384	10,388
Billets 6%, échéances 1983/1984	31,868	44,161
Billets 8%, échéances 1990/1991	70,400	
Billet 8.375%, échéance 1990	56,112	63,179
Billet 8.5%, échéance 1991	35,949	
Billets 8.7%, échéances 1995/1996	39,894	
	518,390	410,881
Échéance à moins d'un an	48,290	36,690
	470,100	374,191

Aucune dette à long terme n'est garantie.

Les sommes à rembourser sur les cinq prochains exercices portent sur $278.8 millions, soit $48.3 millions en 1982, $51.7 millions en 1983, $61.4 millions en 1984, $57.3 millions en 1985 et $60.1 millions en 1986.

La dette à long terme comprend $234.2 millions remboursables en dollars des États-Unis ($107.3 millions en 1980) et $5.4 millions en livres sterling ($10.4 millions en 1980).

Au 31 décembre 1981, les accords de financement établis par la Société s'élevaient à $US 1 262.7 millions. Principalement intervenus avec l'Export-Import Bank des États-Unis, ces accords portent sur les engagements fermes et options relatifs aux avions et installations de la Société. Les fonds effectivement empruntés en vertu de ces accords sont remboursables au taux moyen de 9% sur des périodes allant jusqu'à douze ans.

La Société est aussi partie à des accords de crédit rotatif et à terme totalisant $200 millions avec deux banques à charte canadiennes. Les crédits rotatif et à terme portent respectivement sur

AIR CANADA—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Fin*

trois et cinq ans. Au 31 décembre 1981, les fonds effectivement empruntés en vertu de ces accords s'établissaient à $2 millions.

7. Engagements de location

Les loyers minimaux futurs au titre des contrats de location-acquisition et de location-exploitation sont les suivants:

	Location-acquisition Appareils	Location-exploitation Appareils et installations
	$	$
1982	33,362	22,040
1983	32,801	19,017
1984	32,241	15,958
1985	31,678	13,131
1986	31,116	11,696
au-delà	110,974	39,676
Total des loyers minimaux futurs	272,172	121,518
Moins sommes représentant l'intérêt	80,540	
Valeur actuelle des engagements de location-acquisition	191,632	
Moins échéance à moins d'un an	18,655	
Engagements à long terme de location-acquisition	172,977	

Les contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actuelle des loyers, selon le taux d'intérêt implicite de chaque contrat. Le taux d'intérêt implicite moyen s'appliquant à ces engagements est de 7.6%, avec échéances allant de 1986 à 1991.

8. Crédits d'impôt à l'investissement

Au 31 décembre 1981, la Société disposait de crédits d'impôts à l'investissement de $53.8 millions, qui pourront servir à réduire l'impôt fédéral sur le revenu des exercices futurs. De cette somme, $13.2 millions peuvent servir jusqu'en 1984, $11.3 millions jusqu'en 1985 et $29.3 millions jusqu'en 1986.

9. Engagements

Au 31 décembre 1981, les contrats relatifs à l'acquisition d'avions et de moteurs de rechange s'élevaient, déduction faite des versements proportionnels, à environ $US 593.7 millions. Le calendrier de livraison prévu est le suivant:

	1982	1983	1984	Total
B-727	3			3
B-767	2	4	6	12

Les autres engagements comprennent $CAN 42.3 millions au titre du matériel au sol, des pièces de rechange et des installations et $US 113.8 millions au titre de modifications des avions.

10. Régimes de retraite

La Société a des régimes de retraite pour la presque totalité de son personnel. Les frais de financement des services courants sont imputés à l'exploitation au fur et à mesure. La dette non capitalisée, déterminée par évaluation actuarielle, est pourvue par versements annuels imputés à l'exploitation sur les périodes recommandées par les actuaires et conformément aux stipulations réglementaires. Le total des frais au titre de ces régimes s'élève à $65.3 millions pour l'exercice ($63.5 millions en 1980).

Au 31 décembre 1981, la dette non capitalisée des régimes de retraite de la Société était de $273 millions ($217.9 millions en 1980), dette qui est remboursée par versements annuels sur diverses périodes, jusqu'en 2003.

11. Événement postérieur à l'exercice

Le 5 février 1982, le Conseil d'administration a déclaré un dividende de $13.2 millions, payable au gouvernement du Canada au plus tard le 31 mars 1982.

12. Affaires pendantes

Diverses affaires judiciaires et extra judiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la direction, le dénouement de ces affaires n'aura aucune incidence marquée sur la situation financière de la Société.

13. Opérations entre apparentés

Dans le cadre de son exploitation courante, la Société effectue des opérations avec des apparentés, à savoir le gouvernement du Canada et ses organismes ainsi que d'autres sociétés d'État. La Société perçoit, auprès des apparentés, des recettes au titre des passages, du fret et des contrats de services. Les dépenses faites auprès des apparentés comprennent des redevances d'atterrissage et d'aéroport, des taxes et des intérêts sur la dette à long terme.

Les soldes des comptes qui résultent de ces opérations figurent au bilan et sont réglés selon l'usage commercial courant.

14. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants de 1980 ont été redressés pour assurer la concordance avec la présentation adoptée en 1981. Les changements sont les suivants:

- —consolidation des filiales en propriété exclusive;
- —modification des postes de recettes et de dépenses d'exploitation;
- —modification de l'état de l'évolution de la situation financière pour présenter l'évolution de l'encaisse et des placements à court terme au lieu de celle du fonds de roulement.

LES ARSENAUX CANADIENS LIMITÉE

(Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982 N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION.

BANQUE DU CANADA

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons vérifié l'état de l'actif et du passif de la Banque du Canada au 31 décembre 1981, ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 décembre 1981, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon l'énoncé ci-joint des principales conventions comptables, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

CLARKSON GORDON

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Ottawa, Canada
le 15 janvier 1982

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
AU 31 DÉCEMBRE 1981
(avec chiffres comparatifs pour 1980)
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
Dépôts payables en devises étrangères:		
Devises américaines	165,605	278,625
Autres devises	6,562	5,672
	172,167	284,297
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	38,000	16,000
Placements, à leurs valeurs amorties:		
Bons du Trésor du Canada	5,245,872	5,252,434
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les trois ans	4,185,217	3,892,522
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, n'échéant pas dans les trois ans	7,483,569	6,648,736
Obligations et débentures émises par la Banque d'expansion industrielle		170,612
Autres placements	2,633	225,340
	16,917,291	16,189,644
Immeubles de la Banque:		
Terrains, bâtiments et équipement, au prix coûtant, moins l'amortissement accumulé	78,993	76,655
Chèques tirés sur d'autres banques	1,627,744	488,552
Intérêts courus sur placements	315,285	253,205
Autres éléments d'actif	4,457	4,870
	19,153,937	17,313,223

PASSIF	1981	1980
Capital versé	5,000	5,000
Fonds de réserve	25,000	25,000
Billets en circulation	11,635,604	11,108,020
Dépôts:		
Gouvernement du Canada	384,194	58,701
Banques à charte	5,278,349	5,466,282
Autres dépôts	189,861	85,935
	5,852,404	5,610,918
Passif payable en devises étrangères:		
Gouvernement du Canada	51,700	177,647
Autres	236	239
	51,936	177,886
Chèques de la Banque du Canada non compensés	1,061,312	281,423
Solde des recouvrements et des paiements en cours de règlement:		
Gouvernement du Canada (montant net)	516,579	99,496
Autres	915	1,491
	517,494	100,987
Autres éléments de passif	5,187	3,989
	19,153,937	17,313,223

Voir notes complémentaires aux états financiers

Le Gouverneur
G. K. BOUEY

Le Comptable en Chef
A. C. LAMB

BANQUE DU CANADA—*Fin*

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(avec chiffres comparatifs pour 1980)
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Revenus		
Revenus de placements et autres revenus après déduction des intérêts de $6,399 ($5,849 en 1980) payés sur les dépôts	1,945,575	1,541,892
Dépenses		
Traitements (incluant les heures supplémentaires)[1]	35,837	31,733
Contributions aux régimes de retraite et d'assurance du personnel[1]	5,208	4,954
Autres frais de personnel[2]	1,402	1,318
Honoraires des administrateurs	83	49
Honoraires et frais des vérificateurs	259	231
Impôts municipaux et taxes d'affaires	5,618	4,932
Coût des billets de banque	21,318	19,611
Informatique	4,315	3,491
Entretien des immeubles et de l'équipement—Montant net[3]	7,431	6,542
Impression des publications	542	453
Autres travaux d'impression et fournitures de bureau	1,238	1,275
Postes et messageries	849	866
Télécommunications	1,144	983
Déplacements et mutations	1,464	1,080
Autres dépenses	668	748
	87,376	78,266
Amortissement des bâtiments et de l'équipement	5,020	4,824
	92,396	83,090
Revenu net versé au compte du Receveur général du Canada	1,853,179	1,458,802
	1,945,575	1,541,892

Voir notes complémentaires aux états financiers

[1] Traitements et contributions aux régimes de retraite et d'assurance des employés autres que ceux affectés à l'entretien des immeubles. Le nombre d'années-employés utilisées (y compris le temps supplémentaire et les heures de travail fournies par les surnuméraires et les employés à temps partiel) a été de 1,955 en 1981 comparé à 1,956 en 1980, mais il s'est produit au cours de la période, dans la composition du personnel, une modification importante au bénéfice des catégories où le niveau des compétences est plus élevé.

[2] Comprend les frais de fonctionnement des cafétérias, les gratifications de départ à la retraite ainsi que les dépenses au titre de la formation professionnelle et des services médicaux.

[3] Frais d'entretien des bâtiments (coûts en personnel compris), déduction faite des loyers perçus.

La classification de certaines dépenses de l'exercice 1980 a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour 1981.

ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1981

Ces états financiers ont été dressés dans le cadre des conventions comptables énumérées ci-dessous.

a) Forme de présentation

La présentation de l'état de l'actif et du passif satisfait aux exigences de la Loi sur la Banque du Canada.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et dépenses ont été comptabilisés selon la méthode d'exercice.

c) Placements

Conformément aux prescriptions de la Loi sur la Banque du Canada, ces placements ont été inscrits au prix coûtant ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime à l'achat. Cet amortissement ainsi que les gains ou pertes sur disposition de ces placements ont été imputés aux revenus.

d) Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

e) Amortissement

L'amortissement a été inscrit selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants:

Bâtiments	5%
Équipement	20%

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif de la Banque fédérale de développement au 31 mars 1982, ainsi que l'état d'exploitation, l'état du déficit et l'état de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers donnent un aperçu juste et fidèle de l'état des affaires de la Banque au 31 mars 1982 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de l'évolution de son encaisse pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Je déclare de plus, qu'à mon avis, la Banque a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers y correspondent et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

de Maheu Noiseux
CLAUDE D. HENRY, C.A.

Montréal
le 1er juin 1982

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

ACTIF	1982	1981
Encaisse	1,285	2,237
Bons du Trésor et placements à court terme	21,226	35,876
	22,511	38,113
Prêts	1,995,515	2,046,975
Placements de risque, moins dévaluations (note 3)	26,583	25,697
	2,022,098	2,072,672
Intérêts échus et courus	30,927	26,065
	2,053,025	2,098,737
Moins: provision accumulée pour pertes éventuelles (note 4)	143,110	107,100
	1,909,915	1,991,637
Immobilisations, moins amortissement accumulé	9,043	5,134
Frais d'émission de la dette à terme non amortis	12,438	8,568
Autres éléments d'actif	4,056	3,076
	1,957,963	2,046,528

PASSIF	1982	1981
Chèques en circulation	14,618	14,540
Billets à court terme	60,447	68,211
Intérêts courus sur débentures		4,570
Intérêts courus sur les billets à court et à long terme	69,711	62,701
Autres éléments du passif	7,450	5,957
	152,226	155,979
Débentures en cours		131,600
Billets détenus par le Canada (note 5)	763,000	934,000
Billet à payer, autre qu'à l'ordre du Canada (note 6)	879,280	631,870
	1,794,506	1,853,449
CAPITAL		
Capital versé par le Canada (note 7)	268,000	222,000
Déficit	(104,543)	(28,921)
	163,457	193,079
	1,957,963	2,046,528

Passif éventuel (note 8)

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
GUY DESMARAIS

Administrateur
GUY A. LAVIGUEUR

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

SERVICES FINANCIERS

	1982	1981
	$	$
Revenu d'intérêts		
Prêts	279,666	261,990
Placements de risque	1,065	2,022
	280,731	264,012
Frais d'intérêts		
Billets à long terme	183,797	153,278
Billets à court terme	11,441	12,120
Débentures	2,965	15,758
	198,203	181,156
Revenu net d'intérêts	82,528	82,856
Provision pour pertes sur prêts et dévaluations des placements de risque	86,457	60,955
Revenu (frais) net d'intérêts après la provision pour pertes et les dévaluations	(3,929)	21,901
Frais autres que d'intérêts		
Traitements et autres avantages relatifs au personnel	49,567	46,260
Frais de locaux et d'équipement, y compris l'amortissement	9,061	8,007
Autres frais	14,686	13,891
	73,314	68,158
Imputés aux Services de gestion-conseil	1,621	1,448
Frais nets autres que d'intérêts	71,693	66,710
Perte nette de l'exercice	75,622	44,809

ÉTAT D'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

SERVICES DE GESTION-CONSEIL

	1982	1981
Traitements et autres avantages relatifs au personnel	7,817	6,298
Frais de locaux et d'équipement	1,810	1,455
Publications—Formation et services de renseignements	1,116	891
Honoraires de consultation—CASE	2,481	2,371
Autres frais	5,389	4,933
	18,613	15,948
Imputés par les Services financiers	1,621	1,448
Total des frais	20,234	17,396
Moins: revenus de consultation—CASE, frais d'inscription aux séminaires de formation, etc.	2,606	2,065
Montant recouvré du ministère de l'Industrie et du Commerce en vertu du crédit 65 (crédit 70 en 1981)	17,628	15,331
Ventilation des frais		
Service de conseils en gestion	6,293	5,789
Formation des cadres	4,684	3,932
Service de renseignements	5,274	4,414
Administration	2,077	1,512
Dépenses en immobilisations	285	301
	18,613	15,948
Imputés par les Services financiers	1,621	1,448
	20,234	17,396

ÉTAT DU DÉFICIT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Bénéfices non répartis (déficit) à l'ouverture	(28,921)	15,888
Perte nette de l'exercice	(75,622)	(44,809)
Déficit à la clôture	(104,543)	(28,921)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance de l'encaisse		
Prêts de sources autres que le Canada	247,410	401,870
Capital versé par le Canada (note 7)	46,000	38,000
Remboursements sur prêts et placements	334,782	339,793
	628,192	779,663
Perte nette de l'exercice	(75,622)	(44,809)
Postes n'affectant pas l'encaisse—		
Provision pour pertes	86,457	60,955
Amortissement des immobilisations	1,693	1,427
Amortissement des frais d'émission de la dette à terme	3,114	1,882
Intérêts courus, variation nette	(2,422)	15,085
Encaisse provenant de l'exploitation	13,220	34,540
	641,412	814,203
Affectation de l'encaisse		
Déboursements sur prêts et placements	334,519	399,739
Remboursement de débentures échues	131,600	171,000
Remboursement de billets échus y compris la conversion en capital (note 7)	171,000	139,000
Variation nette de billets à court terme	7,764	46,789
Frais d'émission de la dette à terme	6,984	9,666
Divers	5,225	1,165
	657,092	767,359
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(15,680)	46,844
Augmentation (diminution) de l'encaisse, des Bons du Trésor et des placements à court terme	(15,602)	32,114
Ajouter: diminution (augmentation) du montant des chèques en circulation	(78)	14,730
	(15,680)	46,844

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1982

1. Objectifs et fonctionnement de la Corporation

La Banque fédérale de développement est une Société de la Couronne détenue à part entière par le Gouvernement du Canada. Constituée le 20 décembre 1974 par la Loi sur la Banque fédérale de développement, elle succédait à la Banque d'expansion industrielle dont les opérations avaient commencé en 1944.

Les objectifs de la Banque, tels qu'énoncés dans la Loi, sont de promouvoir et d'aider à l'implantation d'entreprises commerciales au Canada en mettant à leur disposition une aide financière, des services de gestion-conseil, un service de formation des cadres et des services de renseignements tout en accordant une attention particulière aux besoins de la petite entreprise.

La Banque effectue des prêts et des placements de risque par l'entremise de ses Services financiers. Les Services de gestion-conseil englobent les services de conseils en gestion, de formation des cadres et de renseignements. Un état d'exploitation distinct est préparé pour les Services de gestion-conseil étant donné que le financement est pourvu par une appropriation du Parlement.

La Banque fédérale de développement est à toute fin pratique une représentante du Gouvernement du Canada, et à ce titre, toutes les dettes de la Corporation sont des obligations directes du Gouvernement du Canada.

La Banque n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables importantes

Prêts et placements de risque—

Les prêts consentis et les placements de risque sont inscrits à leur montant en principal.

Provision pour pertes sur les prêts et dévaluations des placements de risque—

Une imputation sur les bénéfices est effectuée aux fins de rajuster la provision accumulée pour pertes éventuelles au montant requis pour pourvoir aux pertes probables sur prêts déjà spécifiquement identifiées de même qu'aux pertes éventuelles encore inconnues et pour refléter les dévaluations sur placements de risque. La partie de la provision accumulée relative aux pertes éventuelles encore inconnues est calculée d'après l'expérience passée et elle est destinée à parer aux pertes éventuelles sur les prêts et placements de risque qui n'ont pas été spécifiquement identifiées. Une dévaluation sur placement de risque est comptabilisée lorsqu'un changement important et à caractère négatif survient, ou paraît susceptible de survenir, dans le programme de développement des affaires de l'entreprise qui fait l'objet du placement de risque.

Comptabilisation du revenu—

Le revenu englobe les intérêts courus sur les prêts. Toutefois, les intérêts ne courent pas sur les prêts lorsque la Direction de la Banque est d'avis que ceux-ci ne seront pas recouvrés. Les dividendes, intérêts et gains en capital sur les placements de risque sont pris en compte à titre de revenu au moment de l'encaissement.

Immobilisations et amortissement—

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine.

L'amortissement est imputé aux opérations d'après la méthode de l'amortissement linéaire ou la méthode de l'amortissement dégressif à des taux établis en fonction de la vie utile estimative des biens en question.

En ce qui concerne les Services de gestion-conseil de la Banque, toutes les dépenses en immobilisations sont recouvrées du ministère de l'Industrie et du Commerce et ne sont donc pas capitalisées.

Frais d'émission de la dette à terme—

L'escompte, la prime et les frais relatifs à l'émission de titres de dette à long terme sont amortis d'après la méthode linéaire sur la durée de chaque émission en cause et le montant amorti est imputé aux frais d'intérêts.

Conversion des devises étrangères—

Les billets à payer en devises étrangères sont assortis de contrats de change à terme et ils sont convertis en dollars canadiens aux taux prévus à ces contrats. La différence entre le montant éventuel à rembourser et le montant perçu lors de l'émission est assimilée à un coût de financement, et est dès lors imputée au poste des frais d'intérêt selon la méthode de l'amortissement linéaire pratiquée sur la durée de chaque émission. Le solde non amorti de ces coûts est inclus au poste des frais d'émission de la dette à terme non amortis à l'état de l'actif et du passif. L'intérêt sur les billets en cause est également assorti de contrats de change à terme et est converti en dollars canadiens aux taux prévus à ces contrats.

3. Placements de risque

	(en milliers de dollars) 1982	1981
Actions	15,522	11,264
Avances d'actionnaire	17,711	16,213
Débentures avec privilège de participation	5,015	5,582
Débentures convertibles	2,225	1,520
	40,473	34,579
Moins: dévaluations	13,890	8,882
	26,583	25,697

4. Provision accumulée pour pertes éventuelles sur les prêts et sur les placements de risque

	(en milliers de dollars) 1982	1981
Provision accumulée à l'ouverture	107,100	82,000
Recouvrements de montants radiés antérieurement	1,912	961
Montants radiés au cours de l'exercice	(47,351)	(33,234)
	61,661	49,727
Provision additionnelle requise pour parer aux pertes éventuelles sur les prêts et dévaluations des placements de risque	86,457	60,955
Partie de la provision additionnelle susmentionnée présentée en diminution du coût des placements de risque	(5,008)	(3,582)
Provision accumulée à la clôture	143,110	107,100

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1982—*Fin*

5. Billets détenus par le Canada

Les échéances par exercice s'établissaient comme suit:

Taux %	(en milliers de dollars) 1983	1984	1985	1986	1987	1988	Total
8-8¾	53,000	54,000	36,000	34,000			177,000
9-9¾	75,000	75,000	78,000	43,000	43,000		314,000
10-10¾	43,000	43,000	43,000	42,000	50,000	51,000	272,000
	171,000	172,000	157,000	119,000	93,000	51,000	763,000

6. Billets à payer, autres qu'à l'ordre du Canada

Les échéances par exercice s'établissaient comme suit:

Taux %	(en milliers de dollars) 1984	1985	1986	1987	1988-95	Total
10.1-11¾		50,000	113,000	3,000	109,000	275,000
12¼-13¾	65,000	65,000	151,870			281,870
14-15¾	75,000	83,060		124,350		282,410
17¾				40,000		40,000
	140,000	198,060	264,870	167,350	109,000	879,280

Un montant de $265,000,000 É.-U. fait partie des échéances susmentionnées.

7. Capital versé par le Canada

	(en milliers de dollars) 1982	1981
Solde à l'ouverture de l'exercice	222,000	184,000
Ajouter:		
Montant versé	46,000	31,000
Conversion de billets détenus par le Canada		7,000
	46,000	38,000
Solde à la clôture de l'exercice	268,000	222,000

8. Dettes éventuelles et engagements

La Banque a accordé sa caution sur des prêts totalisant $19,448,750.

Les montants non déboursés, au 31 mars 1982 sur les prêts et les placements de risque autorisés s'élevaient à $106,045,000 (1981—$104,000,000).

9. Caisse de retraite

Les employés de la Banque bénéficient d'une Caisse de retraite à contributions mixtes et dont la gestion des avoirs est confiée à des fiduciaires. Les frais, déduction faite des contributions des employés, sont imputés sur les bénéfices au fur et à mesure de leur paiement. Selon une expertise actuarielle indépendante au 31 décembre 1981, les engagements du régime de retraite étaient entièrement capitalisés à cette date.

10. Limitations légales touchant l'exploitation

Conformément à la Loi constitutive de la Banque fédérale de développement, le Ministre des Finances du Canada peut, avec l'approbation du Gouverneur en Conseil, autoriser des versements de capital à la Banque pourvu que le capital de la Banque (à l'inclusion du déficit) n'excède pas la somme de $ 475 millions. Le total du passif réel et du passif éventuel de la Banque ne peut jamais dépasser tel capital et déficit multipliés par 12 (ou par 15 avec l'approbation du Gouverneur en Conseil) et est assujetti à un plafonnement de $ 3,2 milliards. Le ratio du passif réel et du passif éventuel de la Banque à son capital, tel que défini, s'établissait à 11,1:1 au 31 mars 1982.

11. Service de placements de risque

Les résultats d'exploitation du Service de placements de risque se retrouvant à l'intérieur de l'état d'exploitation des Services financiers sont présentés ci-bas. Le Service de placements de risque a la responsabilité de tous les clients ayant reçu du capital de risque y compris des prêts réguliers, lesquels complètent les modalités de financement de cette même clientèle.

RÉSULTATS DU SERVICE DE PLACEMENTS DE RISQUE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Revenu		
Prêts	3,637	3,003
Placements de risque	1,065	2,022
	4,702	5,025
Frais d'intérêts	6,193	5,138
Frais nets d'intérêts	1,491	113
Provision pour pertes sur prêts et dévaluations des placements de risque	8,024	4,635
Frais nets d'intérêts après la provision pour pertes et les dévaluations	9,515	4,748
Frais autres que d'intérêts		
Traitements et autres avantages relatifs au personnel	2,095	1,625
Autres frais	757	501
Perte nette de l'exercice	12,367	6,874

12. Renseignements financiers comparatifs

Certains montants se rapportant à l'exercice financier terminé le 31 mars 1981 ont été regroupés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1982. Pour fins d'établissement du taux flottant de la Banque, le montant des frais nets autres que d'intérêts est identique aux frais nets d'exploitation.

CANADIAN NATIONAL (WEST INDIES) STEAMSHIPS LTD.

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981 N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Nous avons examiné les états financiers de la commission canadienne du Blé, et les commentaires qui s'y rapportent, le tout constituant le chapitre VI du rapport annuel de la Commission pour la campagne céréalière terminée le 31 juillet 1981. Notre examen a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers et les commentaires qui s'y rapportent présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 juillet 1981 ainsi que les résultats de ses opérations pour les exercices indiqués, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de façon uniforme.

Les vérificateurs
DELOITTE, HASKINS & SELLS

Winnipeg, Manitoba
le 11 mars 1982

BILAN AU 31 JUILLET 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne précédente)

TABLEAU I

ACTIF	1981	1980
	$	$
Stocks de céréales:		
Stocks de blé—Portés à la valeur définitive reçue de leur vente; aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill	1,258,046,070	714,701,136
Stocks de blé dur—Portés à la valeur définitive reçue de leur vente; aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill	219,945,527	96,193,716
Stocks d'avoine—Portés à la valeur définitive reçue de leur vente; aux silos de Thunder bay ou de Vancouver	562,137	8,937,966
Stocks d'orge—Portés à la valeur définitive reçue de la vente; aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill	247,453,555	
Stocks d'orge de premier choix—Portés à la valeur définitive reçue de leur vente; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	19,729,098	12,521,651
Lettres de change, plus l'intérêt couru:		
Payables en dollars canadiens	1,618,988,864	1,304,222,452
Payables en dollars américains convertis sur le marché à terme ou au taux de change courant	195,350,054	123,838,663
Comptes à recevoir:		
Divers	69,151,342	88,552,439
Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies		5,567,733
Sommes dues par le gouvernement du Canada en égard au déficit d'exploitation des comptes de mise en commun:		
Avoine 1977-78		974,911
Avoine 1979-80		778,942
Immeuble de la Commission canadienne du Blé à Winnipeg, au prix coûtant moins l'amortissement	2,492,600	2,602,737
Wagons-trémis, au prix coûtant moins l'amortissement	86,024,652	89,175,126
Ameublement des bureaux, équipement et véhicules, au prix coûtant moins l'amortissement	931,175	863,447
Dépenses différées et prépayées	1,800,054	756,148
	3,720,475,128	2,449,687,067

PASSIF	1981	1980
	$	$
Emprunts bancaires	1,676,403,453	1,237,733,634
Engagements envers les agents pour le grain acheté des céréaliculteurs mais non encore livré à la Commission	1,114,178,600	370,137,193
Engagements envers les agents pour les bons de livraison différés	291,162,031	95,963,223
Frais déboursés et comptes payables	96,269,193	32,011,472
Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies	1,259,323	
Chèques en souffrance; redressement et ajustement de fin de campagne:		
Blé	1,388,214	700,350
Blé dur	250,957	33,652
Avoine	2,550	443,882
Orge	199,095	144,389
Orge de premier choix	16,514	25,971
Compte spécial—Solde net des comptes dormants	5,989,927	2,155,258
Provisions pour frais des ajustements de fin de campagne	6,899,509	7,768,373
Solde créditeur des opérations:		
Compte de mise en commun 1980-81:		
Blé	419,831,046	546,299,484
Blé dur	1,156,364	70,746,098
Avoine	528,074	
Orge	71,167,414	53,696,101
Orge de premier choix	33,772,864	31,827,987
	3,720,475,128	2,449,687,067

Le commissaire en chef
W. E. JARVIS

L'adjoint au commissaire en chef
R. L. KRISTJANSON

Le commissaire
C. W. GIBBINGS

Le commissaire
J. L. LEIBFRIED

Le commissaire
F. M. HETLAND

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE DE MISE EN COMMUN DU BLÉ 1980-81 ENTRE LE 1er AOÛT 1980 ET LA FIN DES OPÉRATIONS LE 31 OCTOBRE 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU II

	1980-81		1979-80	
	Tonnes	Montant	Tonnes	Montant
		$		$
Blé acquis:				
Acheté des céréaliculteurs aux prix de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	17,766,221	3,376,762,070	15,335,986	2,314,134,600
Tonnes nettes acquises suite au redressement des surplus et des déficits, etc., aux silos de collecte et aux silos portuaires, aux prix initiaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	43,798	11,168,317	77,214	12,146,895
	17,810,019	3,387,930,387	15,413,200	2,326,281,495
Blé vendu:				
Ventes parfaites au 31 juillet; aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill:				
Marché de l'intérieur	1,594,432		1,574,830	
Ventes à l'exportation	10,350,614		10,195,882	
Pertes et freinte	907		876	
	11,945,953	2,743,149,690	11,771,588	2,291,966,537
Stocks de blé invendus au 31 juillet et portés ici à la valeur définitive reçus de la vente de ceux-ci; aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill:				
Ventes parfaites après le 31 juillet:				
Marché de l'intérieur	389,558		313,671	
Ventes à l'exportation	3,803,238		3,327,941	
Ventes au compte de mise en commun du blé suivant	1,671,270			
	5,864,066	1,258,046,070	3,641,612	714,701,136
	17,810,019	4,001,195,760	15,413,200	3,006,667,673
Excédent sur les transactions de blé		613,265,373		680,386,178
Frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
Frais fixes sur le blé entreposé dans les silos de collecte		116,355,687		82,692,941
Droits de magasinage sur le blé entreposé dans les silos portuaires		8,827,509		10,380,249
		125,183,196		93,073,190
Frais administratifs aux silos de collecte				5,344,401
Intérêts, échange et autres frais bancaires; et intérêts nets d'autres comptes de la Commission		35,482,063		12,348,236
Indemnités de surestarie		1,565,628		891,643
Frais supplémentaires nets de transport sur le blé expédié des gares régionales aux silos portuaires		2,220,503		2,451,881
Droits de manutention, d'arrêt et de diversion sur le blé entreposé dans les silos industriels		220,662		(32,771)
Droits de séchage		216,939		147,976
Programme de ségrégation par tenur en protéines		1,338,193		1,310,575
Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la CCB		14,314,999		6,274,019
Frais d'administration et frais généraux de la Commission		12,892,144		12,277,544
		193,434,327		134,086,694
Solde créditeur des opérations de la Commission sur le compte de mise en commun du blé entre le 1er août 1980 et le 31 octobre 1981		419,831,046		546,299,484

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE DE MISE EN COMMUN DU BLÉ DUR AMBRÉ 1980-81 ENTRE LE 1er AOÛT 1980 ET LA FIN DES OPÉRATIONS LE 31 OCTOBRE 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU III

	1980-81		1979-80	
	Tonnes	Montant	Tonnes	Montant
		$		$
Blé dur acquis:				
Acheté des céréaliculteurs aux prix initiaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	2,821,972	666,703,025	1,927,286	313,758,328
Tonnes nettes acquises suite au redressement des surplus et des déficits, etc., aux silos de collecte et aux silos portuaires, aux prix initiaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	18,006	4,099,079	12,454	2,003,083
Acheté du compte de mise en commun du blé dur de la campagne précédente			142,438	23,429,554
	2,839,978	670,802,104	2,082,178	339,190,965
Blé dur vendu:				
Ventes parfaites au 31 juillet; aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill:				
Marché de l'intérieur	99,080		87,689	
Ventes à l'exportation	1,735,181		1,564,008	
Pertes et freinte	7,408		7,943	
	1,841,669	481,065,508	1,659,640	331,527,522
Stocks de Blé dur invendus au 31 juillet et portés ici à la valeur définitive reçue de la vente de ceux-ci; aux silos de de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill:				
Marché de l'intérieur	29,833		27,507	
Ventes à l'exportation	695,746		395,031	
Ventes au compte de mise en commun du blé dur suivant	272,730			
	998,309	219,945,527	422,538	96,193,716
	2,839,978	701,011,035	2,082,178	427,721,238
Excédent sur les transactions de blé dur ambré		30,208,931		88,530,273
Frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
Frais fixes sur le blé dur entreposé dans les silos de collecte		19,750,485		13,517,063
Droits de magasinage sur le blé dur entreposé dans les silos portuaires		1,929,639		1,239,764
		21,680,124		14,756,827
Frais administratifs aux silos de collecte				674,847
Intérêts et autres frais bancaires		3,176,810		36,349
Indemnités de surestarie		(393,942)		(966,618)
Frais supplémentaires nets de transport sur le blé dur expédié des gares régionales aux silos portuaires		84,906		797,038
Droits de manutention d'arrêt et de diversion sur le blé dur entreposé dans les silos industriels		233,025		125,657
Droits de séchage		2,934		2,166
Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la CCB		2,273,783		788,461
Frais d'administration et frais généraux de la Commission		1,994,927		1,569,448
		29,052,567		17,784,175
Solde créditeur des opérations de la Commission sur le compte de mise en commun du blé dur entre le 1er août 1980 et le 31 octobre 1981		1,156,364		70,746,098

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'AVOINE 1980-81 ENTRE LE 1er AOÛT 1980 ET LA FIN DES OPÉRATIONS LE 31 OCTOBRE 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU IV

	1980-81		1979-80	
	Tonnes	Montant	Tonnes	Montant
		$		$
Avoine acquise:				
Achetée des céréaliculteurs aux prix initaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	19,648	1,931,666	24,930	2,059,940
Achetée du ou des comptes de mise en commun de l'avoine précédents	20,010	2,359,449	161,021	18,826,876
	39,658	4,291,115	185,951	20,886,816
Avoine vendue:				
Ventes parfaites au 31 juillet; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	34,821	4,767,086	104,103	11,997,045
Pertes et freinte			3	
Stocks d'avoine invendus au 31 juillet et portés ici à la valeur définitive reçue de leur vente, aux silos de Thunder Bay ou Vancouver:				
Ventes parfaites après le 31 juillet	1,106	112,063	61,835	6,578,517
Ventes au compte de mise en commun de l'avoine suivant	3,731	450,074	20,010	2,359,449
	39,658	5,329,223	185,951	20,935,011
Excédent sur les transactions d'avoine		1,038,108		48,195
Frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
Frais fixes sur avoine entreposée dans les silos de collecte		120,484		543,918
Droits de magasinage sur l'avoine entreposée dans les silos portuaires		87,909		(158,736)
		208,393		385,182
Frais administratifs aux silos de collecte				8,715
Intérêts et autres frais bancaires		236,664		26,089
Indemnités de surestarie				343,924
Frais supplémentaires nets de transport des gares régionales aux silos portuaires		27,866		19,362
Droits de séchage		845		
Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la CCB		15,831		10,199
Frais d'administration et frais généraux de la Commission		20,435		33,666
		510,034		827,137
Solde créditeur (débiteur) des opérations de la Commission sur le compte de mise en commun de l'avoine entre le 1er août 1980 et le 31 octobre 1981		528,074		(778,942)

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'ORGE 1980-81 ENTRE LE 1er AOÛT 1980 ET LA FIN DES OPÉRATIONS LE 31 OCTOBRE 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU V

	1980-81		1979-80	
	Tonnes	Montant	Tonnes	Montant
		$		$
Orge acquise:				
Achetée des céréaliculteurs aux prix initiaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	4,723,319	615,999,061	3,085,170	274,666,754
Tonnes nettes acquises suite au redressement des surplus et des déficits, etc., aux silos de collecte, aux silos portuaires, aux prix initiaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	9,176	1,274,892	10,693	943,915
	4,732,495	617,273,953	3,095,863	275,610,669
Orge vendue:				
Ventes parfaites au 31 juillet aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill	3,030,519	479,450,096	3,094,881	341,431,888
Pertes et freinte	3,266		982	
Stocks d'orge invendus au 31 juillet et portés ici à la valeur définitive reçue de leur vente aux silos de Thunder Bay, de Vancouver ou de Churchill:				
Ventes parfaites après le 31 juillet	1,477,271	217,066,022		
Ventes au compte de mise en commun de l'orge suivant	221,439	30,387,533		
	4,732,495	726,903,651	3,095,863	341,431,888
Excédent sur les transactions d'orge		109,629,698		65,821,219
Frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
Frais fixes sur l'orge entreposée dans les silos de collecte		20,194,560		3,669,229
Droits de magasinage sur l'orge entreposée dans les silos portuaires		2,961,252		909,668
		23,155,812		4,578,897
Frais administratifs aux silos de collecte				1,082,168
Intérêts et autres frais bancaires		7,364,631		(1,209,674)
Indemnités de surestarie		(267,412)		2,935,279
Frais supplémentaires nets de transport des gares régionales aux silos portuaires		85,063		380,644
Droits de manutention, d'arrêt et de diversion sur l'orge entreposée dans les silos industriels		6,416		(3,216)
Droits de séchage		295,495		58,345
Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la CCB		3,805,781		1,262,157
Frais d'administration et frais généraux de la Commission		4,016,498		3,040,518
		38,462,284		12,125,118
Solde créditeur des opérations de la Commission sur le compte de mise en commun de l'orge entre le 1er août 1980 et le 31 octobre 1981		71,167,414		53,696,101

ÉTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'ORGE DE PREMIER CHOIX 1980-81 ENTRE LE 1er AOÛT 1980 ET LA FIN DES OPÉRATIONS LE 31 OCTOBRE 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU VI

	1980-81		1979-80	
	Tonnes	Montant	Tonnes	Montant
		$		$
Orge de premier choix acquise:				
Achetée des céréaliculteurs aux prix initiaux de la Commission; aux silos de Thunder Bay ou de Vancouver	894,644	148,085,354	953,806	125,853,160
Orge de premier choix vendue:				
Ventes parfaites au 31 juillet; aux silos de Thunder Bay ou Vancouver	804,361	157,939,178	883,445	143,956,850
Stocks d'orge de premier choix invendus au 31 juillet et portés à la valeur définitive reçue de leur vente, aux silos de Thunder Bay ou Vancouver:				
Ventes parfaites après le 31 juillet	90,283	19,729,098	70,361	12,521,651
	894,644	177,668,276	953,806	156,478,501
Excédent sur les transactions d'orge de premier choix		29,582,922		30,625,341
Frais d'exploitation:				
Frais fixes sur l'orge entreposée dans les silos de collecte				334,055
Intérêts		(5,655,014)		(2,809,997)
Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la CCB		720,853		390,206
Frais d'administration et frais généraux de la Commission		744,219		883,090
		(4,189,942)		(1,202,646)
Solde créditeur des opérations de la Commission sur le compte de mise en commun de l'orge de premier choix entre le 1er août 1980 et le 31 octobre 1981		33,772,864		31,827,987

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—*Suite*

ÉTAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION, DES FRAIS GÉNÉRAUX ET DES IMPUTATIONS À L'EXPLOITATION POUR LA CAMPAGNE TERMINÉE LE 31 JUILLET 1981
(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU VII

	1980-81	1979-80
	$	$
Frais d'administration et frais généraux:		
Salaires—Membres de la Commission, cadres et personnel	10,840,363	9,542,367
Assurance-chômage, caisse de retraite, assurance collective et coût des programmes médicaux et autres avantages sociaux	1,466,565	1,227,926
Comité consultatif—Frais de déplacement et indemnités journalières	69,175	56,952
Location et éclairage des bureaux y compris l'entretien de l'immeuble de la Commission canadienne du Blé à Winnipeg	1,304,987	1,171,127
Téléphone—Bureau central et appels interurbains	247,120	241,587
Télégrammes, câblogrammes et frais de télex	129,199	129,191
Affranchissement des lettres	441,179	501,743
Imprimerie, papeterie et fourniture de bureau	607,759	535,478
Rapport annuel, «Mini Reports», «Grain Matters», etc.	139,487	145,258
Réunions régionales	13,775	21,013
Frais de bureau	487,311	318,694
Frais de déplacement et de mutation du personnel	629,550	566,188
Frais de déplacement—Inspecteurs	147,234	141,339
Honoraires d'avocats et frais de justice	65,758	13,942
Frais de vérification des comptes	80,000	67,500
Equipement d'exploitation des données—Location et divers	1,697,344	1,825,546
Réparation et entretien des machines et de l'équipement de bureau	32,207	32,114
Publications et services du marché des céréales	50,415	33,748
Quote-part de la Commission du Blé aux frais d'exploitation de l'Institut international du Canada pour le Grain	591,542	498,838
Cautionnement et assurance	26,130	19,989
Développement des marchés	23,081	17,347
Service de veille météorologique	17,313	8,937
Cotisations à la Bourse des denrées	10,830	9,950
Amortissement—Immeuble, ameublement, équipement et véhicules	292,991	301,820

	1980-81	1979-80
	$	$
Imputations à l'exploitation:		
1. Commercialisation des céréales:		
Compte de mise en commun du Blé 1980-81	7,347,553	
Compte de mise en commun du Blé dur 1980-81	1,136,958	
Compte de mise en commun de l'Avoine 1980-81	12,363	
Compte de mise en commun de l'Orge 1980-81	2,369,188	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1980-81	438,988	
Compte de mise en commun du Blé 1979-80	5,355,199	
Compte de mise en commun du Blé dur 1979-80	685,716	
Compte de mise en commun de l'Avoine 1979-80	13,626	
Compte de mise en commun de l'Orge 1979-80	1,272,710	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1979-80	369,646	
	19,001,947	17,035,680
2. Distribution des ajustements de fin de campagne aux céréaliculteurs:		
a) Blé et Blé dur:		
Compte de mise en commun du Blé 1979-80	181,642	
Compte de mise en commun du Blé dur 1979-80	40,168	
Compte de mise en commun du Blé 1978-79	41,683	
Compte de mise en commun du Blé dur 1978-79	7,406	
Compte de mise en commun du Blé 1977-78	5,440	
Compte de mise en commun du Blé 1976-77	3,369	
Compte de mise en commun du Blé 1975-76	1,194	
Compte de mise en commun du Blé 1974-75	575	
	281,477	231,545
b) Céréales secondaires:		
Compte de mise en commun de l'Orge 1979-80	83,085	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1979-80	14,556	
Compte de mise en commun de l'Avoine 1978-79	2,488	
Compte de mise en commun de l'Orge 1978-79	16,800	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1978-79	2,935	
Compte de mise en commun de l'Orge 1977-78	2,403	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1977-78	424	
Compte de mise en commun de l'Avoine 1976-77	1,400	
Compte de mise en commun de l'Orge 1976-77	1,806	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1976-77	321	
Compte de mise en commun de l'Avoine 1975-76	439	
Compte de mise en commun de l'Orge 1975-76	575	
Compte de mise en commun de l'Orge de premier choix 1975-76	99	

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—*Fin*

ÉTAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION, DES FRAIS GÉNÉRAUX ET DES IMPUTATIONS À L'EXPLOITATION POUR LA CAMPAGNE TERMINÉE LE 31 JUILLET 1981—*Fin*

(avec chiffres comparatifs de la campagne 1979-80)

TABLEAU VII

	1980-81	1979-80		1980-81	1979-80
	$	$		$	$
			Compte de mise en commun de l'Avoine 1974-75	177	
			Compte de mise en commun de l'Orge 1974-75	383	
				127,891	101,369
			3. Imputation autorisée par un décret du conseil sur le Compte spécial—Comptes dormants, en paiement partiel de frais d'administration et de frais généraux, encourus en raison de la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies		60,000
	19,411,315	17,428,594		19,411,315	17,428,594

ÉTATS DES PAIEMENTS ANTICIPÉS AUX CÉRÉALICULTEURS EN DATE DU 31 JUILLET 1981 EN VERTU DE LA LOI SUR LES PAIEMENTS ANTICIPÉS POUR LE GRAIN DES PRAIRIES

TABLEAU VIII

	Avances comptant aux céréaliculteurs	Remboursement sur avances par les céréaliculteurs	Solde remboursable par les céréaliculteurs
	$	$	$
Campagne 1957-58	35,203,467	35,200,780	2,687
Campagne 1958-59	34,369,653	34,366,684	2,969
Campagne 1959-60	38,492,505	38,489,895	2,610
Campagne 1960-61	63,912,550	63,904,660	7,890
Campagne 1961-62	16,656,713	16,650,484	6,229
Campagne 1962-63	29,251,526	29,245,974	5,552
Campagne 1963-64	62,136,418	62,130,712	5,706
Campagne 1964-65	32,961,844	32,955,168	6,676
Campagne 1965-66	40,600,386	40,595,298	5,088
Campagne 1966-67	36,668,270	36,663,326	4,944
Campagne 1967-68	47,280,533	47,276,865	3,668
Campagne 1968-69	151,852,319	151,746,366	105,953
Campagne 1969-70	272,777,516	272,369,486	408,030
Campagne 1970-71	91,105,890	91,068,904	36,986
Campagne 1971-72	68,142,360	68,084,302	58,058
Campagne 1972-73	20,754,104	20,730,100	24,004
Campagne 1973-74	35,259,387	35,195,760	63,627
Campagne 1974-75	46,635,399	46,476,694	158,705
Campagne 1975-76	20,236,528	20,156,362	80,166
Campagne 1976-77	130,592,220	130,178,243	413,977
Campagne 1977-78	119,090,916	118,536,001	554,915
Campagne 1978-79	151,316,450	150,938,005	378,445
Campagne 1979-80	99,146,581	98,660,011	486,570
Campagne 1980-81	61,640,150	58,314,840	3,325,310
	1,706,083,685	1,699,934,920	
Solde remboursable par les céréaliculteurs au 31 juillet 1981			6,148,765
Plus: intérêts bancaires au 31 juillet 1981 payables par le gouvernement du Canada		64,009,180	
Moins: montant payé au 31 juillet 1981		63,948,876	60,304
			6,209,069
Déduire: solde des fonds reçus pour couvrir les paiements anticipés en défaut:			
Gouvernement du Canada		904,971	
Compagnies manutentionnaires		95,086	
Intérêts encaissés sur paiements en défaut		6,468,335	7,468,392
Montant dû à la Commission canadienne du Blé au 31 juillet 1981			(1,259,323)

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Constituée en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE EUGENE FRANCIS WHELAN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

J'ai vérifié le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 juillet 1981 ainsi que l'état des bénéfices non répartis, l'état des résultats, l'état des opérations de la commercialisation supportée par les producteurs et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 juillet 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires à l'exception du fait que les cotisations des producteurs ont été établies sans l'apport de règlement et vont, par conséquent, au-delà des pouvoirs de la Commission canadienne du lait.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
E. R. ROWE

Ottawa (Ontario)
le 25 janvier 1982

BILAN AU 31 JUILLET 1981
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
Dépôt auprès du Receveur général du Canada		3
Dépôt en fidéicommis		9,246
Débiteurs		
Clients	30,132	19,133
Gouvernement du Canada	70,566	70,753
Cotisations des producteurs	30,483	29,277
Stocks (note 3)	103,440	91,413
Aide de capital versée à l'avance (note 4)	5,925	
	240,546	219,825

PASSIF	1981	1980
Créditeurs et passif couru	58,423	27,585
Cotisations à rembourser		15,340
Subventions à payer aux producteurs	67,372	67,142
Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 5)	105,347	114,513
	231,142	224,580
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Bénéfices non répartis (déficit) (note 6)	9,404	(4,755)
	240,546	219,825

Approuvé par la Commission:

Président
GILLES CHOQUETTE

Commissaire
C. MACISAAC

Directeur des finances
PAUL SIMARD

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT—*Suite*

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Bénéfices non répartis (déficit) au début de l'exercice	(4,755)	601
Coût de l'exploitation	284,307	296,368
	289,062	295,767
Financement par le gouvernement du Canada (note 7)		
Office de stabilisation des prix agricoles	292,885	283,141
Crédits parlementaires		
Crédits 40 et 40b—Agriculture	5,298	7,599
Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	283	272
	298,466	291,012
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	9,404	(4,755)

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Subventions aux producteurs de lait et de crème utilisés à des fins industrielles (annexe D)	278,291	269,544
Dépenses liées aux opérations de la commercialisation		
Intérêt sur les emprunts auprès du Canada après déduction de l'intérêt sur les ventes à crédit (note 5)	7,826	7,308
Entreposage	3,109	3,057
Fret	2,795	2,147
Manutention	395	379
Commissions		111
Dépenses diverses	469	595
	14,594	13,597
Réclame à l'endroit des produits	2,100	4,500
Recherche	342	651
Frais d'administration (annexe A)	3,139	2,720
Dépenses financées par le gouvernement du Canada	298,466	291,012
Bénéfice net (perte nette) sur les opérations de la commercialisation supportée par les producteurs	14,159	(5,356)
Coût de l'exploitation	284,307	296,368

ÉTAT DES OPÉRATIONS DE LA COMMERCIALISATION SUPPORTÉE PAR LES PRODUCTEURS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Ventes	276,881	214,056
Coût des ventes	370,762	314,453
Perte sur les ventes	93,881	100,397
Aide à l'exportation et aide domestique	18,911	13,609
Perte avant l'aide de capital et les cotisations des producteurs	112,792	114,006
Aide de capital (note 4)	7,699	1,626
Perte avant les cotisations des producteurs	120,491	115,632
Recouvrement à même les cotisations des producteurs		
Lait industriel (annexe B)	126,904	99,323
Lait nature (annexe C)	7,746	10,953
	134,650	110,276
Bénéfice net (perte nette) (annexe E)	14,159	(5,356)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Provenance des fonds		
Exploitation		
Office de stabilisation des prix agricoles	292,885	283,141
Crédits parlementaires	5,298	7,599
Coût de l'exploitation	(284,307)	(296,368)
Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	283	272
	14,159	(5,356)
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	242,212	207,314
Augmentation des montants à payer	15,728	
Diminution des montants à recevoir		11,899
Diminution (augmentation) du dépôt auprès du Receveur général du Canada	3	(3)
	272,102	213,854
Utilisation des fonds		
Emprunts remboursés au gouvernement du Canada	251,378	206,315
Augmentation des stocks	12,027	7,228
Aide de capital	5,925	
Augmentation des montants à recevoir	2,772	
Diminution des montants à payer		311
	272,102	213,854

Les fonds constituent un dépôt auprès du Receveur général du Canada.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 JUILLET 1981

1. Objectifs

Les objectifs de la Commission canadienne du lait, ainsi qu'établis par la Loi sur la Commission canadienne du lait 1966-1967, sont «d'offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité».

2. Conventions comptables importantes

a) L'acquisition de mobilier et de matériel est imputée aux frais d'administration de l'exercice d'achat.

b) Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.

c) La perte estimative provenant des engagements envers l'achat de produits au prix de soutien canadien est imputée aux opérations de la commercialisation supportée par les producteurs.

d) Les comptes-clients en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux régnant à la fin de l'exercice. Toutes les différences dues au change sont imputées ou créditées aux résultats.

3. Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette et se ventilent comme suit:

	1981	1980
	$	$
Poudre de lait écrémé	41,090,000	19,530,000
Beurre	49,213,000	56,560,000
Autres produits laitiers connexes	13,137,000	15,323,000
	103,440,000	91,413,000

Ces stocks ont été rajustés comme il suit:

Poudre de lait écrémé

Les prix des surplus de poudre de lait écrémé sur le marché mondial sont inférieurs aux prix domestiques, de sorte que la valeur de réalisation nette estimative des stocks au 31 juillet 1981 était $22,405,000 ($20,957,000 en 1980) de moins que le prix de soutien canadien.

Autres produits laitiers connexes

Les stocks comprennent le lait évaporé et la poudre de lait entier. La valeur de réalisation nette estimative des stocks, au 31 juillet 1981, est $5,678,000 ($4,689,000 en 1980) de moins que le coût d'acquisition.

4. Aide de capital

Afin de répondre aux besoins du marché d'exportation, lequel représente 10% des besoins canadiens ou un maximum de 4.4 millions hectolitres de lait dans des contenants conçus pour la vente au détail, et suite à l'accord du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et du Cabinet, la Commission canadienne du lait a encouragé la construction de deux usines de transformation pour le lait évaporé et d'une usine de transformation pour la poudre de lait entier dit «instant».

La Commission canadienne du lait achète ces produits de ces usines à un prix supérieur au prix de base afin de rembourser ces dernières sur une période de trois ans pour les coûts d'investissement en capital.

Ces investissements se chiffreront à $20.5 millions et seront réduits à $15 millions lors du versement des octrois par les gouvernements provinciaux et fédéral et du remboursement de la valeur résiduelle des bâtisses et du matériel.

5. Emprunts auprès du Gouvernement du Canada

Les emprunts contractés auprès du Canada pour financer l'achat de produits laitiers portent des taux d'intérêt variant de 10.875% à 15.625% par année. Les modalités de remboursement ne sont pas précisées. L'intérêt calculé comme intérêt simple, est versé au moment de tout remboursement du capital. Les dépenses d'intérêt sur les emprunts auprès du Canada s'élevaient à $8,183,000 pour l'exercice et les intérêts courus étaient de $1,367,000 au 31 juillet 1981.

6. Politique concernant les surplus/déficits

Les producteurs sont responsables du coût de l'aliénation des produits en surplus, selon un engagement du gouvernement fédéral de continuer d'accepter la responsabilité de déficits importants en fin d'exercice dans le compte d'exportation résultant de changements imprévus dans le marché d'exportation ou dans le taux du change des devises canadiennes. Les producteurs sont toutefois entièrement responsables de toute perte reliée à la production spéciale pour l'exportation à l'intérieur du quota du programme d'exportation.

Le surplus jusqu'à $10 millions dans le compte d'exportation ne peut être remboursé aux producteurs soit par tout rajustement du taux des cotisations de l'exercice suivant. La disposition de tout surplus excédentaire à $10 millions doit être déterminée par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

7. Financement

En 1981, un montant de $580,000 provenant des Crédits 40 et 40b—Agriculture qui doit combler les dépenses occasionnées par les programmes de la Commission, est resté inutilisé ($255,000 en 1980).

Les fonds pour le financement des subventions et des dépenses de commercialisation sont fournis en tant que contribution par l'Office de stabilisation des prix agricoles, à même le Crédit 20—Agriculture. Les fonds provenant de ce Crédit étaient de $292,885,000 ($283,141,000 en 1980), dont $278,291,000 se rattachaient aux subventions ($269,544,000 en 1980) et $14,594,000 se rattachaient aux dépenses de commercialisation ($13,597,000 en 1980).

8. Engagements non réglés

Au 31 juillet 1981, la Commission s'est engagée à acheter de la poudre de lait écrémé et d'autres produits connexes fabriqués avant le 31 juillet 1981 au prix de soutien du marché canadien au montant d'environ $20,264,000. La perte qui pourrait découler de ces achats, à des prix plus élevés que ceux du marché d'exportation, a été estimée à environ $7,565,000. Le montant de cette perte estimative a été imputé aux opérations de la commercialisation supportée par les producteurs et il est compris dans la rubrique «créditeurs et passif couru».

9. Passif éventuel

Au 31 juillet 1981, la Commission était la défenderesse dans une poursuite judiciaire de $1,800,000. La poursuite judiciaire résultait d'une controverse en 1976, touchant la vente d'huile de beurre.

10. Commissions à des agents

La Commission a employé les services d'agents de ventes relativement à la mise en marché de produits laitiers sur le marché mondial. Les commissions sont imputées au coût des ventes et apparaissent à l'état des opérations de la commercialisation supportée par les producteurs.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 JUILLET 1981—*Fin*

Les commissions payées ou à payer sont comme il suit:

Date de la nomination	Nom de l'agent	Endroit du marché	1981	1980
			$	$
novembre 1976	Coop Fédérée de Québec	Algérie	1,677,000	929,000
juillet 1979	Intercontinental	Mexique	751,000	271,000
			2,428,000	1,200,000

FRAIS D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981

(en milliers de dollars) ANNEXE A

	1981	1980
	$	$
Traitements	1,454	1,068
Services professionnels et spéciaux	394	464
Transport et communications	319	280
Services de traitement des données et d'émission de chèques	283	272
Locations	198	165
Rémunération des membres de la Commission	135	120
Honoraires du Bureau des services de vérification	131	126
Autres coûts au titre du personnel	125	169
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	44	46
Acquisition de mobilier et de matériel	33	8
Réparations et entretien	17	2
Dépenses diverses	6	
	3,139	2,720

COTISATIONS SUR LE LAIT INDUSTRIEL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981

(en milliers) ANNEXE B

	Livraisons de lait	Quota intérieur @ $2.80 l'hectolitre	Exportation @ $0.16 l'hectolitre	Total
	(en litres)	$	$	$
L'Île-du-Prince-Édouard	72,357	2,026	116	2,142
Nouvelle-Écosse	56,617	1,585	91	1,676
Nouveau-Brunswick	38,397	1,075		1,075
Québec	2,215,056	62,105	3,544	65,649
Ontario	1,325,023	37,145	2,120	39,265
Manitoba	150,247	4,207		4,207
Saskatchewan	76,061	2,130		2,130
Alberta	225,436	6,312		6,312
Colombie-britannique	150,274	4,208	240	4,448
	4,309,468	120,793	6,111	126,904

COTISATIONS SUR LE LAIT NATURE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981

(en milliers) ANNEXE C

	Ventes	Cotisations*
	(en litres)	$
L'Île-du-Prince-Édouard	15,804	48
Nouvelle-Écosse	112,199	338
Nouveau-Brunswick	70,379	209
Québec	625,792	1,871
Ontario	983,761	2,977
Manitoba	103,191	313
Saskatchewan	94,112	277
Alberta	260,173	788
Colombie-britannique	310,626	925
	2,576,037	7,746

*Calculées à 5% du taux de subvention de $6.03 par hectolitre de ventes.

SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS DE LAIT ET DE CRÈME (BASÉES SUR LA MATIÈRE GRASSE UTILISÉE À DES FINS INDUSTRIELLES) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981

(en milliers de dollars) ANNEXE D

	Livraisons	Montant
	(en milliers de kilogrammes)	
L'Île-du-Prince-Édouard	2,927	4,903
Nouvelle-Écosse	2,259	3,784
Nouveau-Brunswick	1,732	2,901
Québec	79,666	133,440
Ontario	53,492	89,600
Manitoba	6,500	10,889
Saskatchewan	4,047	6,778
Alberta	10,000	16,750
Colombie-britannique	5,520	9,246
	166,143	278,291

OPÉRATIONS DE LA COMMERCIALISATION SELON LES PRODUITS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 1981

(en milliers de dollars) ANNEXE E

	Beurre	Poudre de lait écrémé	Lait évaporé	Autres*	Total
Ventes	89,954	80,889	104,173	1,865	276,881
Coût des ventes	86,734	144,183	130,496	9,349	370,762
Perte (bénéfice) sur les ventes	(3,220)	63,294	26,323	7,484	93,881
Aide à l'exportation et aide domestique	26	11,804	3,598	3,483	18,911
Perte (bénéfice) avant l'aide de capital et les cotisations des producteurs	(3,194)	75,098	29,921	10,967	112,792
Aide de capital (note 4)					7,699
Perte avant les cotisations des producteurs					120,491
Cotisations des producteurs					134,650
Bénéfice net					14,159

Volume en millions

	Kilogrammes	Kilogrammes	Caisses	Kilogrammes
Ventes	26.2	63.4	6.7	1.0
Achats	22.2	71.0	6.2	3.1

*Les autres produits comprennent le fromage et la poudre de lait entier.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
(Établie par la Loi sur la Capitale nationale)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE PAUL COSGROVE, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1982 ainsi que l'état de l'exploitation, l'état de l'avoir du propriétaire et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires à l'exception de fonds au montant de $2.9 milions en 1981-82 ($2.6 millions en 1980-81) qui ont servi au remboursement d'emprunts auprès du Canada plutôt que d'être utilisés soit pour les dépenses de fonctionnement autorisées par le Parlement ou d'être remis au Fonds du revenu consolidé conformément aux lois portant affectation de crédits et à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 10 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	37,943,476	28,179,425
Débiteurs		
Ministères et organismes d'État	364,597	268,885
Locataires et autres	1,034,987	617,385
Fournitures d'exploitation, petit outillage et pépinières	765,179	886,762
Frais payés d'avance	728,289	438,811
	40,836,528	30,391,268
Montants recouvrables auprès des gouvernements provinciaux et des administrations municipales	2,897,773	2,901,070
Immobilisations		
Biens immobiliers (note 3)	340,014,168	328,663,027
Véhicules, mobilier et matériel	8,167,510	7,152,613
	348,181,678	335,815,640
	391,915,979	369,107,978

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs et passif couru	30,739,815	22,040,850
Expropriations de terrains non réglées, estimatif	2,799,793	3,516,896
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	757,052	2,589,413
À payer au Canada		3,214,526
	34,296,660	31,361,685
À long terme		
Emprunts auprès du Canada (note 4)	40,873,969	43,619,097
Provision pour les prestations de cessation d'emploi, moins la portion à court terme	3,390,426	2,995,854
	44,264,395	46,614,951
AVOIR DU CANADA		
Avoir du propriétaire	313,354,924	291,131,342
	391,915,979	369,107,978

Approuvé par la Commission:

Le Président
C. M. DRURY

Le Commissaire
A. G. MARTIN

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total	
	$	$	$	1982	1981
				$	$
Revenus					
Crédits parlementaires	38,829,449	50,290,000	8,654,921	97,774,370	82,864,088
Revenus des propriétés	5,367,207			5,367,207	5,490,100
Intérêts	1,615,516	2,089,796		3,705,312	1,425,014
Divers	858,095			858,095	790,842
	7,840,818	2,089,796		9,930,614	7,705,956
	46,670,267	52,379,796	8,654,921	107,704,984	90,570,044
Dépenses (Annexe)					
Aménagement des terrains	13,931,052	7,077,921	6,108,207	27,117,180	23,239,702
Loisirs et culture	17,843,116	6,058,596	73,255	23,974,967	19,432,021
Transports		23,908,788		23,908,788	12,242,205
Administration et finances	11,229,888	1,767,387	202,077	13,199,352	12,056,294
Services d'utilité publique		8,235,572		8,235,572	12,333,731
Élaboration de politiques	1,760,781	172,310		1,933,091	1,251,860
	44,764,837	47,220,574	6,383,539	98,368,950	80,555,813
Excédent des revenus sur les dépenses	1,905,430	5,159,222	2,271,382	9,336,034	10,014,231

ÉTAT DE L'AVOIR DU PROPRIÉTAIRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Revenus non dépensés		
Solde au début de l'exercice		
Fonctionnement	2,936,048	2,603,381
Caisse de la Capitale nationale		3,346,150
	2,936,048	5,949,531
Excédent des revenus sur les dépenses	9,336,034	10,014,231
Dépenses n'exigeant aucun crédit parlementaire immédiat	830,655	2,701,193
Remboursement d'emprunts auprès du Canada	(2,936,048)	(2,603,381)
Radiation des Comptes du Canada, selon la Loi sur la régularisation des comptes		
Solde de la Caisse de la Capitale nationale		(9,911,000)
Solde transféré—A payer au Canada		(3,214,526)
Solde à la fin de l'exercice	10,166,689	2,936,048
Part du propriétaire		
Solde au début de l'exercice		
Solde déjà établi	285,865,784	223,754,721
Redressement des exercices antérieurs (note 7)	2,329,510	2,329,510
Solde redressé	288,195,294	226,084,231
Acquisition d'immobilisations	13,217,491	9,598,317
Emprunts auprès du Canada et intérêts courus radiés selon la Loi sur la régularisation des Comptes		52,753,363
Remboursement d'emprunts auprès du Canada	2,936,048	2,603,381
Dépenses n'exigeant aucun crédit parlementaire immédiat	(830,655)	(2,701,193)
Pertes sur l'aliénation de matériel, mobilier et véhicules	(294,316)	(142,805)
Perte sur l'aliénation de biens immobiliers, net	(35,627)	
Solde à la fin de l'exercice	303,188,235	288,195,294
Avoir du propriétaire	313,354,924	291,131,342

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
Provenance des fonds		
Crédits parlementaires	97,774,370	82,864,088
Revenus	9,930,614	7,540,301
Emprunts auprès du Canada	200,000	
Produits des ventes de biens immobiliers financés par—		
Crédits pour dépenses en capital	185,727	165,655
Emprunts auprès du Canada	12,024	369,519
Diminution des montants recouvrables	3,297	81,479
Radiation, selon la Loi sur la régularisation des comptes		
Intérêts courus		14,560,591
Emprunts auprès du Canada		38,192,772
	108,106,032	143,774,405
Utilisation des fonds		
Dépenses	98,368,950	80,555,813
Moins éléments n'exigeant aucun fonds	394,882	528,174
	97,974,068	80,027,639
Acquisition de biens immobiliers financée par des emprunts auprès du Canada	393,654	27,742
Remboursement d'emprunts auprès du Canada	2,945,128	2,964,408
Augmentation (diminution) de l'estimation des expropriations de terrains non réglées	(717,103)	465,051
Radiation, selon la Loi sur la régularisation des comptes		
Emprunts auprès du Canada		38,192,772
Solde de la Caisse de la capitale nationale aux comptes du Canada		9,911,000
Solde transféré—À payer au Canada		3,214,526
	100,595,747	134,803,138
Augmentation du fonds de roulement	7,510,285	8,971,267
Fonds de roulement déficitaire au début de l'exercice	(970,417)	(9,941,684)
Fonds de roulement (déficitaire) à la fin de l'exercice	6,539,868	(970,417)

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

1. Autorité et objectifs

La Commission de la Capitale nationale, constituée en vertu de la Loi sur la Capitale nationale de 1958, est une corporation de mandataire telle que le définit la Loi sur l'administration financière. La Commission a pour buts et objets de préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la Capitale nationale afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada soient dignes de son importance nationale.

2. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les revenus et dépenses de la Commission sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

i) Biens immobiliers

Les acquisitions de biens immobiliers sont imputées au crédit en capital dès qu'elles ont lieu et sont également inscrites comme immobilisations, au prix coûtant. L'intérêt sur les prêts servant à financer les achats de propriétés n'est pas compris dans le coût des biens immobiliers. Sont uniquement capitalisés les projets générateurs de biens immobiliers détenus par la Commission; les études et participations à des travaux relevant d'une administration extérieure ne le sont pas.

Les gains ou les pertes lors de l'aliénation de biens immobiliers sont déclarés dans l'état de l'avoir du propriétaire. Le coût des biens immobiliers aliénés est crédité à l'actif.

Avant le 31 mars 1974, les produits de l'aliénation d'une partie des biens immobiliers étaient entièrement crédités à l'actif. Le coût des biens immobiliers acquis avant le 31 mars 1974, et conservés par la Commission est redressé à son coût d'origine, et le redressement des exercices antérieurs est présenté à l'état de l'avoir du propriétaire.

ii) Véhicules, mobilier et matériel

Les véhicules, le mobilier et le matériel sont inscrits dans les comptes au prix coûtant. Les pertes découlant de leur destruction ou aliénation sont présentées à l'état de l'avoir du propriétaire.

iii) Amortissement

Aucun amortissement des immobilisations n'est inscrit aux livres.

c) Fourniture d'exploitation, petit outillage et pépinières

Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont inscrits au dernier prix coûtant. Les stocks de pépinières sont évalués au coût estimatif de remplacement moins une provision pour les frais généraux, l'emballage et la transplantation.

d) Financement

Les revenus de la Commission consistent en des crédits parlementaires et de revenus tirés de son exploitation. La Commission conserve l'excédent des revenus sur les dépenses pour s'en servir aux fins approuvées par le Parlement.

e) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au régime de retraite de la Fonction publique administré par le Gouvernement du Canada. Les cotisations des employés et la contribution patronale sont inscrites sur une base courante.

f) Prestations de cessation d'emploi

En général, les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent chaque année qu'ils travaillent. Elles sont payables lors de leur cessation d'emploi ou de leur retraite. La provision pour ces prestations est inscrite comme un élément du passif de la Commission.

3. Immobilisations—Biens immobiliers

Les principales catégories de biens immobiliers au 31 mars sont les suivantes:

	1982	1981
	$	$
Centure de verdure	48,499,824	47,443,011
Promenades	64,338,978	62,170,671
Parcs	34,007,292	31,906,441
Ponts et voies d'accès	24,629,694	24,311,601
Lieux historiques	12,303,776	12,089,483
Installations récréatives	4,723,728	3,926,131
Propriétés louées ou à céder	142,994,618	138,997,998
Expropriations non réglées, estimatif	2,799,793	3,516,896
Immeubles d'administration et de service	8,855,464	7,722,808
	343,153,167	332,085,040
Moins provision pour bien immobiliers qui seront cédés à un prix inférieur à leur coût	3,138,999	3,422,013
	340,014,168	328,663,027

La provision se rapporte à des biens immobiliers qui seront cédés en exécution des accords suivants:

a) entente avec les compagnies de chemin de fer, suite au déplacement des installations ferroviaires de la région d'Ottawa;

b) entente avec la province de Québec relative à la cession gratuite de terrains pour les voies d'accès au pont Macdonald-Cartier;

c) entente avec la province de Québec relative à la cession, au prix de $1, de terrains d'emprise de l'autoroute 550; et

d) entente avec la province de l'Ontario relative à la cession, au prix de $1, de terrains d'emprise de l'autoroute 417.

4. Emprunts auprès du Canada

En plus de la note 2 (b)(i), la Commission achète aussi des biens immobiliers au moyen d'emprunts du Fonds du revenu consolidé du Canada autorisés par le Parlement, et selon les modalités approuvées par le Gouverneur en conseil.

Lors de l'aliénation de propriétés financées par des prêts, les conditions stipulent que pour les propriétés hors de la ceinture de verdure, le produit des ventes serve à rembourser en entier les prêts pertinents et que l'excédent serve à rembourser d'autres prêts impayés; quant aux propriétés de la ceinture de verdure, l'excédent du produit sur le prix coûtant serve à rembourser des prêts impayés.

L'intérêt sur les prêts contractés auprès du Canada est payable tous les six mois à des taux variant de 4.75% à 15.625%, en moyenne 7.2%. Aucune date de remboursement du capital n'est fixée mais les prêts et les intérêts doivent être remboursés au moment de l'aliénation.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982—*Fin*

5. Engagements

a) La Commission s'est engagée, sous réserve d'obtenir les fonds du Parlement, à verser certaines contributions à d'autres organismes gouvernementaux:

i) à la province de Québec, la moitié du coût du réseau routier de la région de la Capitale nationale. La part à verser par la Commission s'élève actuellement à $150 millions dont $93.9 millions ont été dépensés. Des dépenses supplémentaires de $2.9 millions pour des travaux connexes sont recouvrables des gouvernements provinciaux et municipaux;

ii) à la province de Québec et à la Communauté régionale de l'Outaouais, le tiers du coût d'un réseau régional de traitement des eaux usées. L'engagement de la Commission est de $52.4 millions, somme dont elle a déjà versé $45.0 millions;

iii) à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et à la Ville d'Ottawa, la moitié du coût de l'aménagement dans l'aire de la rue Rideau. L'engagement de la Commission est $10.6 millions, somme dont elle a déjà versé $3.2 millions; et

iv) à la Province de l'Ontario et à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, le tiers du coût d'un système d'égout régional. La Commission a versé $15.5 millions et s'est engagée à $1.9 million supplémentaire.

b) La Commission a passé des contrats pour la location de locaux et pour des services d'informatique et de matériel. Les paiements annuels de location selon ces contrats sont approximativement comme suit:

	$
1982-83	1,030,125
1983-84	1,052,190
1984-85	1,032,643
1985-86	228,836
	3,343,794

6. Éventualités

a) Cas en litige

Des poursuites judiciaires se chiffrant approximativement à $19,000,000 ont été intentées contre la Commission. Les principales sont:

i) $18,000,000 pour résiliation injuste présumée de certaines ententes;

ii) $350,000 pour dommages présumés résultant de l'écoulement des eaux de propriétés attenantes;

iii) $250,000 résultant d'un contretemps présumé qui a eu lieu sur une propriété de la Commission; et

iv) $187,000 pour dommages causés par l'eau à un immeuble et à son contenu résultant de l'écoulement des eaux en provenance d'une propriété de la Commission qui s'est étendu sur une propriété attenante.

Aucune provision pour ces éventualités n'a été inscrite aux comptes.

b) Entente avec une province

En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario par laquelle cette dernière a établi et entretient une forêt de 6,557 acres. À l'échéance de l'entente en l'an 2011, ou sur résiliation, la Commission remboursera la Province pour l'excédent des dépenses sur les revenus, ou la Province paiera à la Commission l'excédent des revenus sur les dépenses. Au 31 mars 1981, les dépenses excédaient les revenus par $0.9 million et ne sont pas inscrites aux livres de la Commission.

c) Autre

Par rapport à une entente à frais partagés, la Commission a reçu de son partenaire à l'entente, une estimation préliminaire de $2,500,000 pour des travaux effectués par le partenaire et pour lesquels il n'a pas encore facturé la Commission.

La Commission a étudié l'estimation préliminaire et, en se fondant sur les renseignements disponibles, a établi une provision de $1,000,000 dans ses comptes. Toute provision en plus ne peut être établie à ce jour.

7. Redressement pour les exercices antérieurs

Les soldes au début de l'exercice de la part du propriétaire à l'état de l'avoir du propriétaire, ont été rajustés pour représenter les redressements du coût d'origine des biens immobiliers conservés après les ventes faites avant le 31 mars 1974 (note 2(b)(i)).

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice terminé le 31 mars 1981 ont été modifiés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 mars 1982.

ANNEXE DES DÉPENSES SELON LE CRÉDIT PARLEMENTAIRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Fonctionnement		
Planification	1,760,781	1,270,010
Entretien des terrains de l'État	6,394,348	5,156,197
Exploitation, propriétés louées	2,889,607	2,916,879
Exploitation, autres propriétés	3,582,473	3,244,919
Administration, études techniques et services	2,648,363	1,668,459
Perte subie lors d'un incendie		339,042
Entretien des parcs et promenades	5,882,819	5,094,005
Activités publiques	6,031,516	4,084,138
Parc de la Gatineau	4,345,042	3,726,617
Gestion et services généraux	8,115,852	6,888,200
Intérêts sur emprunts pour l'achat de biens immobiliers	3,114,036	5,441,948
	44,764,837	39,830,414
Capital		
Acquisition de biens-fonds, au prix coûtant	2,801,844	2,755,451
Aménagement	9,106,122	6,107,992
Matériel, mobilier et véhicules	1,309,525	900,529
Levées, études et autres	738,613	825,916
Réseau routier, Québec	20,925,115	8,912,845
Réseau d'égouts, Québec	7,837,926	11,955,487
Transport public régional	1,338,499	1,515,172
Centre Rideau	1,074,893	2,080,726
Pont Pretoria	1,166,187	514,308
Autres	921,850	1,133,927
	47,220,574	36,702,353
Subventions et Contributions		
Subventions en remplacement d'impôt	6,108,207	3,913,234
Contributions pour encourager le bilinguisme	73,255	109,812
Volet des projets fédéraux	202,077	
	6,383,539	4,023,046
	98,368,950	80,555,813

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

(Constituée en vertu de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JOHN CARR MUNRO, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié le bilan de la Commission d'énergie du Nord canadien au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
RAYMOND DUBOIS

Ottawa (Ontario)
le 4 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

ACTIF	1982	1981
Immobilisations		
En service (note 3)	215,590	211,691
Moins: l'amortissement accumulé	43,318	37,492
	172,272	174,199
Construction en cours	8,554	3,568
	180,826	177,767
À court terme		
Encaisse	6,194	9,797
Débiteurs		
Services publics	11,750	8,927
Autres	1,547	781
Stocks, au prix coûtant		
Combustibles et lubrifiants	9,678	7,025
Autres fournitures	2,336	1,937
	31,505	28,467
	212,331	206,234

PASSIF	1982	1981
À long terme		
Emprunts auprès du Canada (note 4)	190,971	187,175
À court terme		
Dû au Canada		
Tranche à court terme de la dette à long terme	6,186	5,726
Versements en retard et intérêt y relié (note 5)	9,192	9,192
Créditeurs et frais courus	9,163	7,797
Retenues des entrepreneurs	1,002	952
	25,543	23,667
	216,514	210,842
DÉFICIT DU CANADA		
Déficit	4,183	4,608
	212,331	206,234

Approuvé:

Le Contrôleur
R. PHILLIPS

Approuvé par la Commission:

Le Président
JAMES SMITH

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Revenus		
Vente de courant	66,598	49,579
Vente de chaleur	5,602	5,272
Autres revenus	1,163	1,063
	73,363	55,914
Dépenses		
Exploitation et entretien	48,168	32,912
Administration générale et services d'ingénierie (note 8)	4,447	3,470
Amortissement	6,367	6,061
	58,982	42,443
Bénéfice avant la dépense d'intérêt	14,381	13,471
Dépense d'intérêt, nette (note 9)	13,956	13,871
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	425	(400)
Déficit au début de l'exercice	4,608	4,208
Déficit à la fin de l'exercice	4,183	4,608

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance du fonds de roulement		
Exploitation		
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	425	(400)
Éléments n'exigeant aucune mise de fonds		
Amortissement	6,367	6,061
Radiation de biens et de matériel	1	17
	6,793	5,678
Canada		
Emprunts pour dépenses en capital	9,600	5,000
Intérêts sur les emprunts capitalisés	382	
Produit de l'aliénation de biens et de matériel	61	68
	16,836	10,746
Utilisation du fonds de roulement		
Acquisition de biens et de matériel	9,488	5,606
Diminution des emprunts auprès du Canada	6,186	6,163
	15,674	11,769
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	1,162	(1,023)
Fonds de roulement au début de l'exercice	4,800	5,823
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	5,962	4,800

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Autorisation et objectif

La Commission d'énergie du Nord canadien, société figurant à l'annexe C, était auparavant la Northwest Territories Power Commission établie en 1948. Son exploitation est régie actuellement par la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien.

La Commission a pour objectif de fournir des services publics, sur une base d'auto-suffisance, aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et, avec l'approbation du gouverneur en conseil, à d'autres endroits au Canada.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus, jugés convenables vu les circonstances et appliqués de façon uniforme par rapport à l'exercice précédent. Le résumé des conventions comptables importantes de la Commission qui figure ci-après vise à aider le lecteur à interpréter les états financiers.

Biens et matériel

Les biens et le matériel, à l'exception des éléments virés à titre gratuit à la Commission par le Canada et d'autres qui ont été comptabilisés à leur valeur nominale, sont inscrits au prix coûtant moins l'amortissement accumulé. Les coûts des additions, des améliorations et des remplacements importants sont capitalisés. Outre les paiements directs de biens et de services, le coût des projets comprend l'intérêt, au taux régnant, sur les fonds empruntés pour financer les projets de construction pendant la construction et une partie des frais des services d'ingénierie et de l'administration générale qui sont directement attribuables aux projets d'immobilisations.

Les gains réalisés ou les pertes subies lors de l'aliénation de biens et de matériel suite à des circonstances exceptionnelles, telle l'aliénation d'éléments d'actif qui ne sont pas entrés dans le cycle de production, sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel les pertes sont reconnues. Dans les retraits réguliers, le coût des éléments d'actif retirés moins le produit de la récupération est imputé à l'amortissement accumulé sans qu'il n'y ait de gain ou de perte présenté aux résultats.

Amortissement

L'amortissement des biens et du matériel utilisés avant le 31 mars 1977 et financés au moyen d'emprunts auprès du Canada, à l'exception de l'immeuble du siège social, est calculé comme un montant équivalant au remboursement du capital de l'emprunt qui y est relié. Les emprunts connexes sont remboursés sous la forme de rente pour la durée économique estimative des éléments d'actif. Les éléments d'actif utilisés après le 31 mars 1977 sont amortis selon la méthode linéaire. Pour ce qui est de l'immeuble du siège social et des éléments d'actif financés à même ses propres fonds, la Commission calcule l'amortissement selon la méthode linéaire sur la durée économique estimative des immobilisations.

Les taux d'amortissement, pour les diverses catégories d'éléments d'actif, sont calculés en fonction des durées économiques estimatives suivantes:

Centrales hydro-électriques	30 à 50 ans
Moteurs diesel et matériel connexe	10 à 15 ans
Matériel d'entreposage des combustibles	20 ans
Édifices	20 à 30 ans
Systèmes de chauffage	20 ans
Réseaux de transmission et de distribution	20 à 30 ans
Matériel divers et de bureau	10 à 15 ans
Véhicules automobiles	4 ans

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Suite*

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen. Une rectification est apportée afin de tenir compte de la réduction de la valeur des stocks dont le mouvement est lent.

3. Immobilisations en service

Voici une ventilation des immobilisations en service au prix coûtant:

	1982	1981
	$	$
Centrales hydro-électriques	163,751,000	161,276,000
Réseaux de transmission et de distribution	36,210,000	35,180,000
Autres services	5,053,000	5,053,000
Locaux du personnel	3,800,000	3,821,000
Entrepôts, véhicules automobiles et installations générales	6,776,000	6,361,000
	215,590,000	211,691,000

4. Emprunts auprès du Canada

La Commission reçoit du Canada des fonds pour ses immobilisations sous forme de prêts portant intérêt. L'intérêt au taux régnant s'accumule pendant la durée de la construction d'un projet et est ajouté à la somme empruntée. Le prêt global comprenant l'intérêt couru est remboursé selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil.

Au cours de l'exercice 1979, la Commission a également reçu un prêt de $7,500,000 pour son fonds de roulement. Les conditions prévoient le remboursement du capital en 10 versements annuels égaux de $750,000 à compter du 31 mars 1990. Il s'agit d'un prêt sans intérêt. Toutefois, si un versement n'est pas payé à la date d'échéance prévue, un intérêt, au taux courant, sera perçu pour la période allant de la date d'échéance à la date du paiement.

Au 31 mars 1982, les emprunts pour les dépenses en capital portaient intérêt à des taux variant de 4% à 15.625%, avec un taux d'intérêt moyen pondéré de 8.85%.

Les emprunts auprès du Canada viennent à échéance de la façon suivante:

	Capital
	$
1983	6,186,000
1984	6,557,000
1985	7,147,000
1986	7,591,000
1987	8,000,000
1988 - 2024	161,626,000
	197,107,000
Déduire la tranche à court terme	6,186,000
	190,921,000
Avance: étude des sites de construction	50,000
	190,971,000

En 1982, la Commission a emprunté $9,600,000 ($5,000,000 en 1981) du Canada à un taux d'intérêt de 15.625% et a remboursé au Canada $22,091,000 ($21,890,000 en 1981) notamment des intérêts de $16,365,000 ($16,361,000 en 1981). De plus, on a ajouté au montant dû au Canada la somme de $382,000 d'intérêts courus sur des projets de construction en cours.

5. Dû au Canada—Versements en retard et intérêt y relié

Ce poste représente le capital, $2,203,000, et l'intérêt, $6,989,000, sur des versements dus le 31 mars 1977 et qui restent impayés.

6. Études de sites hydro-électriques

Avec l'approbation du gouverneur en conseil, la Commission effectue des études spéciales de sites éventuels de production d'énergie hydro-électrique dans le centre du Yukon pour lesquelles elle recevra des versements ne dépassant pas $3,150,000. Ces études doivent se terminer d'ici le 30 septembre 1983 et tous les fonds non utilisés devront être remboursés au Canada. Si ces études mènent à la production d'énergie électrique à des fins de consommation, les fonds fournis devront être remboursés, avec un intérêt couru, au gouvernement du Canada.

La Commission a reçu des versements accumulés de $3,150,000 au 31 mars 1982 ($1,250,000 au 31 mars 1981) pour les études spéciales de sites et a engagé des dépenses accumulées de $2,926,000 ($1,215,000 en 1981). Les fonds non dépensés qui se chiffraient à $224,000 figurent à titre de compte créditeur au 31 mars 1982 ($35,000 en date du 31 mars 1981).

7. Pension de retraite

Au cours de l'exercice, la Commission a versé $518,000 ($460,000 en 1981) en guise de cotisations courantes au Compte de pension de retraite de la Fonction publique (CPRFP) du gouvernement du Canada. Le CPRFP fait l'objet d'une révision actuarielle tous les cinq ans. Les cotisations et la dette de la Commission se limitent à la portion actuelle et il n'y a eu aucune estimation de la part de la Commission de la dette actuarielle.

8. Administration générale et services d'ingénierie

Les frais d'administration générale et des services d'ingénierie sont diminués des sommes imputées aux projets en capital et aux projets à recouvrer. Les sommes allouées à ces projets ont atteint $777,000 en 1982 ($662,000 en 1981).

9. Dépense d'intérêt

La dépense d'intérêt a trait aux dettes à long terme et est diminuée de sommes imputées aux projets en capital et de l'intérêt gagné sur les placements à court terme. Des montants d'intérêt se chiffrant à $382,000 ont été capitalisés à un taux de 15.054% en 1982 ($138,000 à 8% en 1981). L'intérêt provenant de placements à court terme en 1982 a été de $2,409,000 ($2,352,000 en 1981).

10. Engagements

Les engagements concernant l'achèvement des constructions en cours se chiffraient à environ $51,744,000 au 31 mars 1982 ($32,100,000 au 31 mars 1981).

11. Assurance

La Commission achète de l'assurance contre les catastrophes à l'égard d'éléments d'actif particuliers en guise de protection contre des pertes importantes pouvant aller jusqu'à $20,000,000. Elle achète également de l'assurance de responsabilité commerciale d'un montant jugé nécessaire pour protéger convenablement la Commission. Les véhicules automobiles, les aéronefs, la piste d'atterrissage et la chaudière sont protégés et il existe une assurance de responsabilité générale tous risques. La Commission ou les entrepreneurs, si la Commission les oblige à le faire, achètent une assurance spéciale visant les travaux de construction importants en cours.

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

12. Transactions avec des groupes affiliés

Services de vérification et services juridiques

En plus des transactions avec le gouvernement du Canada mentionnées aux notes 4, 5, 6 et 7, la Commission reçoit des services de vérification ainsi que des services juridiques sans frais du Bureau du Vérificateur général du Canada et du ministère fédéral de la Justice.

Membres de la Commission

La Commission comprend un président et quatre autres membres nommés par le gouverneur en conseil. Le président est le directeur général de la Commission.

Dépendance économique

La Commission effectue un nombre appréciable de transactions avec le Canada et ses organismes, ainsi qu'avec les administrations territoriales et municipales des territoires du Nord-Ouest et du Yukon et avec des consommateurs et fournisseurs industriels importants. Ces transactions comprennent:

	1982	1981
	$	$
Vente d'énergie et de chaleur		
Administrations et organismes fédéraux, territoriaux et municipaux	29,259,000	24,288,000
Consommateurs industriels importants	35,421,000	24,871,000
Achat de combustible		
Administrations et organismes fédéraux et territoriaux	5,496,000	3,836,000
Débiteurs au 31 mars		
Administrations et organismes fédéraux, territoriaux et municipaux	3,822,000	3,262,000
Consommateurs industriels importants	2,103,000	2,651,000
Créditeurs au 31 mars		
Administrations fédérales et territoriales	2,838,000	1,733,000

13. Impôt sur le revenu

En tant que société de la Couronne figurant à l'annexe C, la Commission est dispensée de l'impôt sur le revenu.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

(Constituée en vertu de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JOHN ROBERTS, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

J'ai vérifié le bilan de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'avoir du Canada et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 29 avril 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

FONDS GÉNÉRAL

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	120,148	59,604
Dépôts à terme et intérêts courus	24,326	
Débiteurs	13,110	1,513
Fournitures et petit outillage	36,979	36,580
	194,563	97,697
Immobilisations (note 3)	2,529,349	2,484,346
	2,723,912	2,582,043

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs	92,463	41,137
Prestations courues de cessation d'emploi	66,394	63,429
AVOIR DU CANADA		
Part du propriétaire	2,549,972	2,459,773
Plan directeur de développement	15,083	17,704
	2,565,055	2,477,477
	2,723,912	2,582,043

FONDS SPÉCIAL POUR L'ACHAT DE TERRAINS

ACTIF		
Encaisse	60,308	51,259
Placement en obligations du Canada (valeur du marché: 1982—$23,320; 1981—$20,935)	26,500	26,500
	86,808	77,759

CAPITAL		
Solde au début de l'exercice	77,759	70,719
Intérêts sur placements	9,049	7,040
Solde à la fin de l'exercice	86,808	77,759

Approuvé par la direction:

Secrétaire
LÉON TASCHEREAU

Approuvé au nom de la Commission:

Président
FERNAND TREMBLAY

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX—*Suite*

FONDS GÉNÉRAL
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Dépenses		
Administration		
Traitements et prestations aux employés	93,185	74,566
Services professionnels	63,248	39,691
Autres	27,756	31,697
	184,189	145,954
Exploitation		
Traitements et prestations aux employés	742,321	648,047
Services de sûreté	187,473	158,979
Entretien et réparation de routes, promenades, bâtiments et équipement	77,720	75,697
Chauffage, essence et huile	43,025	32,708
Électricité	25,909	23,525
Location d'autobus	24,150	25,836
Fournitures et petit outillage	23,605	18,700
Promotion	12,793	13,819
Enlèvement de la neige	11,800	11,973
Restauration des arbres	8,151	15,601
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	5,864	10,305
Divers	511	4,384
	1,163,322	1,039,574
	1,347,511	1,185,528
Revenus		
Intérêts	23,749	6,449
Divers	961	8,403
	24,710	14,852
Coût de l'exploitation pour l'exercice	1,322,801	1,170,676

FONDS GÉNÉRAL
ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Part du propriétaire		
Solde au début de l'exercice	2,459,773	2,436,449
Crédit parlementaire	1,413,000	1,194,000
	3,872,773	3,630,449
Coût de l'exploitation pour l'exercice	1,322,801	1,170,676
Solde à la fin de l'exercice	2,549,972	2,459,773
Plan directeur de développement		
Solde au début de l'exercice	17,704	21,647
Revenu d'intérêts	2,379	3,297
	20,083	24,944
Dépenses	5,000	7,240
Solde à la fin de l'exercice	15,083	17,704

FONDS GÉNÉRAL
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Crédit parlementaire	1,413,000	1,194,000
Produit de l'aliénation d'immobilisations	1,403	2,200
	1,414,403	1,196,200
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Coût de l'exploitation pour l'exercice	1,322,801	1,170,676
Postes n'exigeant pas de sortie de fonds		
Diminution (augmentation) des prestations courues de cessation d'emploi	(2,965)	2,123
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	(5,864)	(10,305)
	1,313,972	1,162,494
Plan directeur de développement	2,621	3,943
Acquisition d'immobilisations	52,270	67,283
	1,368,863	1,233,720
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	45,540	(37,520)
Fonds de roulement au début de l'exercice	56,560	94,080
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	102,100	56,560

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982

1. Statut et activités

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec dans le but d'acquérir, de préserver et d'aménager un parc des champs de bataille historiques de Québec.

La Commission est une corporation de la Couronne nommée à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

2. Conventions comptables importantes

a) Fournitures et petit outillage

Les fournitures et le petit outillage sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de remplacement.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et leur acquisition est financée à même des crédits parlementaires. Aucun amortissement n'est pris en compte.

c) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est comptabilisé à l'avoir du Canada au cours de l'exercice auquel il s'applique.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Commission ont droit à des prestations de cessation d'emploi tel que le prévoient leur convention collective et leurs conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982—*Fin*

e) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Commission partagent également le coût du régime. Cette contribution, qui représente la responsabilité totale de la Commission, est imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel les services sont acquis en ce qui concerne les services courants. En regard de services antérieurs admissibles, les contributions sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués, le mode de paiement est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur.

f) Fonds spécial pour l'achat de terrains

Des fonds ont été reçus d'administrations provinciales, municipales et autres dans le but précis d'acquérir des terrains. Ces fonds ainsi que les intérêts provenant du placement de ces fonds sont comptabilisés dans un fonds spécial. Les placements détenus sont comptabilisés au prix coûtant; les intérêts sont comptabilisés sur la base de caisse.

3. Immobilisations

Les immobilisations se détaillent comme suit:

	1982	1981
	$	$
Terrains	724,710	724,710
Bâtiments	206,481	190,422
Chaussées, promenades et aménagements	883,086	873,096
Équipement	715,072	696,118
	2,529,349	2,484,346

4. Éventualités

a) Régime de retraite

Le droit des employés saisonniers de participer au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada a été reconnu. Cependant, les modalités concernant la contribution des employés et celle de la Commission pour les services antérieurs n'ont pas encore été déterminées. À ce titre, la Commission estime que son coût au 31 mars 1982 s'élèverait à $35,000 ($50,000 au 31 mars 1981) si tous les employés décidaient de racheter leurs services antérieurs admissibles. Aucune provision n'a été comptabilisée par la Commission.

b) Impôts fonciers

Les villes de Québec et de Sillery ont demandé des subventions de la Commission s'élevant à $2,494,000 en compensation d'impôts fonciers pour les années civiles 1980, 1981 et 1982. La Commission est d'avis que le parlement lui octroiera un crédit spécial advenant une décision d'accéder à ces demandes; ainsi, aucun passif n'a été pris en compte à ce titre.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
(Constitué en vertu de la Loi sur le Conseil des ports nationaux)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan du Conseil des ports nationaux au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats et du déficit, l'état du capital d'apport et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière du Conseil au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que le Conseil, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 18 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
À court terme		
Encaisse	1,749	3,932
Placements (valeur au marché: 1981 — 120,286, 1980 — 167,150)	120,160	173,513
Comptes débiteurs	30,134	25,306
Matériaux et fournitures	2,133	2,203
	154,176	204,954
À long terme		
Placements (valeur au marché: 66,142) (note 2)	81,778	
Montants débiteurs (note 3)	6,848	7,155
Placement — Ridley Terminals Inc. (note 4)	24	
	88,650	7,155
Immobilisations (note 6)		
Terrains et installations portuaires	752,415	715,264
Moins: amortissement accumulé	312,986	307,271
	439,429	407,993
	682,255	620,102

PASSIF	1981	1980
À court terme		
Comptes créditeurs et frais courus (note 7)	34,948	29,478
Subventions tenant lieu de taxes municipales	11,997	14,355
	46,945	43,833
À long terme		
Avantages sociaux courus	8,451	7,863
Financement fourni par une province (note 8)	20,793	21,599
Emprunts auprès du Canada (note 9)	499,750	500,339
	528,994	529,801
	575,939	573,634
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	349,361	349,361
Déficit	(243,045)	(302,893)
	106,316	46,468
	682,255	620,102

Approuvé par le Conseil:

Le président
P. A. H. FRANCHE

Le vice-président
JACQUES AUGER

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Revenus		
Services portuaires	45,040	37,675
Services des grains	29,038	25,993
Manutention des cargaisons	58,426	47,261
Locations	30,362	27,095
Services maritimes et autres	17,967	13,943
	180,833	151,967
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	48,340	42,645
Achat de services	60,929	50,159
Énergie et services d'utilité publique	6,417	5,259
Amortissement	14,023	18,097
Subventions tenant lieu de taxes municipales	9,864	9,068
Autres	10,749	7,916
	150,322	133,144
Bénéfice de l'exploitation	30,511	18,823
Autres revenus (dépenses)		
Revenus d'intérêt	28,452	18,553
Dépenses d'intérêt	(2,204)	(20,564)
Gain (perte) sur aliénation d'immobilisations	3,089	(2)
Gain sur aliénation de placements		550
	29,337	(1,463)
Bénéfice net	59,848	17,360
Déficit au début de l'exercice	(302,893)	(320,253)
Déficit à la fin de l'exercice	(243,045)	(302,893)

ÉTAT DU CAPITAL D'APPORT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Solde au début de l'exercice	349,361	350,872
Ajustement au capital d'apport (note 10)		(1,511)
Solde à la fin de l'exercice	349,361	349,361

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net	59,848	17,360
Postes n'exigeant aucune sortie de fonds		
Intérêt reporté sur emprunts		20,564
Amortissement	14,023	18,097
(Gain) perte sur aliénation d'immobilisations	(3,089)	2
Autres	681	1,296
	71,463	57,319
Emprunts auprès du Canada		22,756
Subventions pour projets d'immobilisations	17,613	4,761
Produit de l'aliénation d'immobilisations	4,973	202
Autres	307	447
	94,356	85,485
Utilisation des fonds		
Acquisitions d'immobilisations	65,049	37,860
Diminution de la dette à une province	806	1,434
Tranche exigible de la dette à long terme	589	546
Diminution du capital d'apport		1,511
Placement—Ridley Terminals Inc.	24	
	66,468	41,351
Obligations du gouvernement du Canada présentées comme placement à long terme	81,778	
	148,246	41,351
(Diminution) augmentation du fonds de roulement	(53,890)	44,134
Fonds de roulement au début de l'exercice	161,121	116,987
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	107,231	161,121

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Principales conventions comptables

a) État financiers

Les états financiers du Conseil des ports nationaux comprennent les comptes de tous les ports et des autres installations qui relèvent de sa juridiction.

b) Placements

Les fonds sont investis dans des titres directs et garantis par le gouvernement du Canada. Ces placements sont indiqués au coût amorti et la prime ou l'escompte est amorti jusqu'à l'échéance.

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont enregistrées au prix coûtant, sauf celles qui sont transférées de la Couronne au Conseil et qui sont enregistrées à une valeur établie au moment du transfert (valeur d'estimation ou marchande). Les subventions, reçues de la Couronne (qui ne représentent pas des contributions en capital) et de tierce partie, pour les projets d'immobilisations sont créditées directement au coût du bien concerné.
L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, dès que le bien devient opérationnel, et ce pour l'année entière, selon des taux calculés sur la durée probable d'utilisation des immobilisations.

d) Régime de pension

Le régime de pension de retraite de la Fonction publique, administré par le gouvernement du Canada, s'adresse à tous les employés permanents du Conseil. Ces employés et le Conseil doivent contribuer à ce plan. Les contributions représentent la responsabilité totale du Conseil en cette matière et sont imputées aux dépenses de l'exploitation de l'exercice courant.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

e) Assurance

Le Conseil assume essentiellement toutes responsabilités quant aux incendies et risques généraux ainsi que les demandes d'indemnisation des accidentés du travail. Les dépenses qui peuvent découler de ces responsabilités sont imputés à l'exercice courant.

f) Subventions tenant lieu de taxes municipales

Les subventions tenant lieu de taxes municipales sont établies selon les évaluations municipales estimatives, modifiées conformément à la Loi sur les subventions aux municipalités. Les subventions ne sont versées qu'après vérification par la Division des subventions aux municipalités du ministère des Travaux publics. Toute régularisation subséquente est enregistrée aux comptes de l'exercice pendant lequel le montant final est remis.

g) Avantages sociaux

Chaque année, le Conseil comptabilise une provision pour les éléments de passif estimatifs qui découlent des indemnités de cessation d'emploi, de vacances, de congés de maladie et de congés compensatoires pour temps supplémentaire; ces indemnités sont payables aux employés dans les années subséquentes en vertu des conventions collectives ou selon la politique du Conseil.

2. Placements à long terme

À compter de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1981, le Conseil est venu à la conclusion que les fonds investis en obligations à long terme du gouvernement du Canada ne seront pas utilisés pour financer ses dépenses durant le prochain exercice financier; par conséquent, ces obligations ont été présentées comme élément d'actif à long terme.

3. Montants débiteurs à long terme

Les montants débiteurs à long terme qui proviennent de l'aliénation d'immobilisations, viennent à échéance sur des périodes de 1 à 26 ans et portent intérêt à des taux qui s'établissent entre 5 ¼% et 8%.

4. Placement—Ridley Terminals Inc.

En vertu du Décret du Conseil Privé (C.P. 1981-3669) en date du 18 décembre 1981, le Conseil des ports nationaux va entreprendre, avec la société Federal Commerce and Navigation Ltd., le développement, la gestion et l'opération du terminus charbonnier de Ridley Island au port de Prince Rupert. Le 23 décembre 1981, le Conseil a fait l'acquisition au coût de $24,000, de 90% des actions ordinaires (comportant un droit de vote), et de 900 actions privilégiées (sans droit de vote), de Ridley Terminals Inc., une société qui a été constituée le 18 décembre 1981 en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes pour réaliser les objectifs ci-hauts.

Le Conseil s'est engagé à l'achat d'autres actions de Ridley Terminals Inc., jusqu'à concurrence de $23,021,400 selon les dispositions de l'entente de pré-incorporation en date du 17 décembre 1981.

5. Obligations non garanties de Saint John Harbour Bridge Authority

Saint John Harbour Bridge Authority doit la somme de $14,612,000 (1980—$14,687,000) au Conseil, qui lui, la doit au gouvernement du Canada, en conformité avec les dispositions du crédit L106b de la Loi des subsides no. 7, 1967, 1967-1968, chap. 8. Les conditions relatives à l'intérêt et au remboursement des avances parlementaires accordées au Conseil sont identiques à celles des obligations non garanties de l'Administration. Selon les termes de l'entente entre le gouvernement du Canada et l'Administration, le gouvernement a, de fait, garanti le remboursement du capital et de l'intérêt sur ces obligations. Par conséquent, les obligations à recevoir et les emprunts et avances à payer au gouvernement se compensent et ne sont donc pas inscrits au bilan, comme éléments d'actif et de passif. Ainsi donc, les revenus et dépenses d'intérêt, qui totalisent $1,002,000 (1980—$1,007,000) s'annulent également et n'apparaissent pas à l'état des résultats et du déficit.

Le 9 juillet 1981, le Conseil du Trésor a donné son approbation pour que les responsabilités, découlant de l'administration de la dette de Saint John Harbour Bridge Authority de même que l'emprunt remboursable au ministère des Finances du gouvernement du Canada, soient transférées des comptes du Conseil des ports nationaux à Transports Canada. En date du 31 décembre 1981, ce transfert n'avait pas été effectué.

6. Immobilisations

a) Sommaire

	Taux d'amortissement	(en milliers de dollars) 1981 Coût	Amortissement accumulé	Net	1980 Net
Terrains		112,268		112,268	104,235
Dragage	2.5-6.7%	35,422	20,874	14,548	13,387
Installations d'amarrage	2.5-10%	259,726	128,385	131,341	114,742
Immeubles	2.5-10%	147,275	79,300	67,975	68,567
Services publics	3.3-10%	32,056	13,575	18,481	16,905
Routes et surfaces	2.5-10%	43,207	20,560	22,647	20,110
Machinerie et matériel	5-100%	64,542	48,926	15,616	15,421
Mobilier et matériel de bureau	20%	1,601	1,366	235	136
Travaux de construction en cours		56,318		56,318	53,490
		752,415	312,986	439,429	407,993

b) Transfert de terrain

En 1979, le Conseil a effectué un transfert de terrain à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Au 31 décembre 1981, il restait à transférer huit acres de terrain, évalué à $1,204,000, pour conclure la transaction. Le coût du terrain non transféré n'a pas été radié des livres et l'élément de passif correspondant de $1,204,000 est inclus dans les comptes créditeurs.

c) Subventions pour projets d'immobilisations

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des subventions du gouvernement fédéral pour des projets d'immobilisations au montant de $17,613,000 (1980—$4,656,000). Ces subventions ont été enregistrées en contrepartie des coûts des immobilisations correspondantes. Le montant de $17,613,000 comprend un règlement de $3,076,000 pour une propriété au port de Halifax, suite à un jugement rendu par la Cour fédérale.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

7. Comptes créditeurs et frais courus

Les comptes créditeurs et frais courus comprennent les revenus reportés ainsi que la tranche du passif à long terme échéant à moins d'un an.

	(en milliers de dollars) 1981	1980
Revenus reportés	5,387	3,998
Tranche du passif à long terme, échéant à moins d'un an	1,733	2,011

8. Financement fourni par une province

En vertu d'une entente intervenue le 13 juillet 1972, la province du Nouveau-Brunswick a fourni un montant de $25,000,000 pour le financement partiel de la construction du terminus Rodney, à Saint-Jean, propriété du Conseil.

D'après l'entente en vigueur depuis le 1er janvier 1976, un montant équivalent à 50% du bénéfice net de l'exploitation du terminus doit être versé à la province jusqu'au remboursement complet du capital investi, et ce, sans intérêt.

9. Emprunts auprès du Canada

	(en milliers de dollars) 1981	1980
Emprunts comportant des taux d'intérêt variant de 6.25% à 12.43%, un remboursement annuel de capital et d'intérêt réunis de $2,745,000, et une échéance le 31 décembre 2000	25,138	25,684
Moins: tranche exigible à moins d'un an	589	546
	24,549	25,138
Emprunt auprès du Canada, sans intérêt et avec une échéance indéfinie	317,739	317,739
Intérêt couru sur emprunts n'étant pas dû et payable	157,462	157,462
	499,750	500,339

Le remboursement du capital de la dette à long terme au cours de chacun des cinq prochains exercices est comme suit: 1982—$588,920, 1983—$635,677, 1984—$686,460, 1985—$741,646 et 1986—$801,651.

10. Ajustement au capital d'apport—1980

En 1973, le Conseil des ports nationaux a touché une somme de $1,510,534, d'un locataire, qui a servi à défrayer les coûts de construction d'un nouveau terminus pour conteneurs. Ce montant a été comptabilisé dans le capital d'apport. Un jugement défavorable au Conseil a été rendu en 1980, et le montant pré-cité devra être remboursé au locataire. En conséquence, le montant a été viré aux comptes créditeurs.

11. Passif éventuel

a) Des réclamations totalisant environ $17,000,000 ont été reçues par le Conseil à l'égard de procès, de garanties, de conventions collectives, de dommages supposément subis sur les propriétés du Conseil et diverses autres questions en litige et n'apparaissent pas dans les états financiers. Selon l'opinion du Conseil, sa position est défendable et ces réclamations ne devraient entraîner aucun déboursé important.

b) Le Conseil a connaissance qu'il existe des fissures dans quelques pilotis d'une jetée à un port. Il n'est pas possible de prévoir à l'heure actuelle la portée des coûts qui seront déboursés, ni la valeur qui sera recouvrée.

12. Engagements pour des dépenses en capital

On estime à $90,815,000 les engagements contractuels pour l'achèvement, la construction et l'achat d'immobilisations. De ce montant, le Conseil prévoit des déboursés de $59,512,000 au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 1982 et le solde au cours des exercices subséquents.

Le Conseil des ports nationaux a conclu une entente avec Ridley Terminals Inc. le 18 janvier 1982 pour assurer la construction de l'infrastructure du terminus charbonnier de Ridley Island. Le coût de cette construction est évalué à $48,300,000.

De plus, la Société Ridley Terminals Inc. concluera d'autres contrats, pour la construction du terminus charbonnier, qui au 18 février 1982, ont une valeur totale d'environ $45,000,000. Ridley Terminals Inc. s'est assuré, avec ses banquiers, du financement de 80% du coût des installations et de toute perte d'exploitation jusqu'à un maximum global de $265,000,000.

13. Événement postérieure à la date du bilan

Le Ministre des Transports a présenté un projet de loi en première lecture à la Chambre des communes le 1er février 1982 intitulé la Loi sur la Société canadienne des ports.

Si le projet de loi C-92 est voté, la Loi sur le Conseil des ports nationaux sera amendée de façon à permettre la formation de sociétés de port locales qui disposeront d'une autonomie importante au niveau de la gestion de leurs installations.

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

(Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

J'ai vérifié le bilan de Construction de défense (1951) Limitée au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
E. R. ROWE

Ottawa (Ontario)
le 4 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	638,085	441,684
Débiteurs—Ministères et organismes du gouvernement	37,173	120,798
Autres	26,914	9,234
	702,172	571,716
Immobilisations, au prix coûtant		
Mobilier et matériel	533,692	334,675
Déduire: amortissement accumulé	326,840	269,211
	206,852	65,464
	909,024	637,180

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	132,902	57,892
Déductions salariales à payer	266,767	218,064
Dû au Canada	187,073	12,426
Dépôts de garantie des entrepreneurs (note 3)	115,399	283,303
Congés accumulés des employés	523,551	416,244
	1,225,692	987,929
Provision pour prestations aux employés (note 4)	2,623,262	2,185,050
	3,848,954	3,172,979
CAPITAL-ACTIONS ET DÉFICIT		
Capital-actions		
Autorisé—1,000 actions sans valeur au pair		
Émis—31 actions entièrement payées	31	31
Déficit (note 5)	(2,939,961)	(2,535,830)
	(2,939,930)	(2,535,799)
	909,024	637,180

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
A. G. BLAND

Administrateur
L. E. DAVIES

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Dépenses		
Traitements	8,412,842	7,235,157
Prestations aux employés	816,492	686,231
Voyages et déménagements	560,725	502,996
Téléphone et télégraphe	251,210	212,266
Location de bureaux	220,750	196,966
Publicité	169,954	143,500
Fournitures de bureau et entretien	164,815	152,809
Affranchissement, messagerie et fret	105,394	96,582
Services professionnels	98,827	97,476
Amortissement	67,250	27,107
Location d'appareils mécaniques	57,561	58,450
Autres	54,742	53,276
	10,980,562	9,462,816
Recouvrements de dépenses (note 6)	391,504	588,517
Coût de l'exploitation	10,589,058	8,874,299
Crédits parlementaires (note 7)	10,184,927	8,436,293
Excédent du coût de l'exploitation sur les crédits parlementaires	404,131	438,006
Déficit au début de l'exercice	2,535,830	2,097,824
Déficit à la fin de l'exercice	2,939,961	2,535,830

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Crédits parlementaires	10,184,927	8,436,293
Utilisation des fonds		
Coût de l'exploitation	10,589,058	8,874,299
Déduire: éléments n'exigeant aucune sortie de fonds		
Amortissement	67,250	27,107
Provision pour prestations aux employés	477,738	450,844
	10,044,070	8,396,348
Paiement de prestations aux employés	39,526	114,934
Achat d'immobilisations	208,638	36,349
	10,292,234	8,547,631
Augmentation du fonds de roulement négatif	107,307	111,338
Fonds de roulement négatif au début de l'exercice	416,213	304,875
Fonds de roulement négatif à la fin de l'exercice	523,520	416,213

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Objectifs et fonctionnement

Construction de Défense (1951) Limitée a été constituée en 1951 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et poursuit ses activités en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, en conformité avec les pouvoirs de la Loi sur la production de défense, afin de conclure des contrats pour les constructions militaires importantes et les projets d'entretien que le ministère de la Défense nationale juge nécessaires.

Les principales fonctions de la Société dans le domaine de la gestion de la construction sont d'obtenir des soumissions, de faire des recommandations quant aux contrats prévus, d'adjuger et de voir à la réalisation des contrats. Une phase importante de ses responsabilités en ce domaine est d'assurer l'exécution du travail tel que stipulé dans le contrat et d'attester la véracité des demandes de versements échelonnés à être payés des fonds du ministère de la Défense nationale. Elle retient également les services de cabinets d'architectes et d'ingénieurs pour la préparation de plans et devis selon les besoins du ministère de la Défense nationale. Elle peut fournir sur demande de l'aide technique et administrative en matière de construction à d'autres ministères du gouvernement.

2. Conventions comptables importantes

Dépenses nettes

Les comptes de la Société n'indiquent que les frais d'administration engagés en vue d'assurer l'exécution des travaux de construction et d'entretien des projets de défense effectués au nom du ministère de la Défense nationale, ainsi que l'exécution d'autres travaux de construction ayant l'approbation du Conseil du Trésor.

Amortissement

L'amortissement se fait selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans.

Prestation aux employés

Les prestations aux employés sont portées aux dépenses dès qu'elles ont été gagnées par les employés.

Pensions

Au cours de l'exercice, la Société a effectué des paiements de $427,013 ($346,722 en 1981) à l'égard des cotisations courantes au Compte de pension de retraite de la Fonction publique du gouvernement du Canada. Le Compte fait l'objet d'une évaluation actuarielle tous les cinq ans. Les cotisations et les dettes inscrites de la Société se limitent à des montants équivalant aux cotisations des employés au titre de leurs services courants et à certaines cotisations au titre de leurs services passés. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations à l'égard des déficits actuariels du Compte.

Crédits parlementaires

Le coût de l'exploitation est financé par les crédits parlementaires, c'est-à-dire le crédit 15 du ministère de la Défense nationale (crédit 5 et 15 en 1981), selon les besoins annuels nets de trésorerie.

3. Dépôts de garantie des entrepreneurs

Les dépôts de garantie des entrepreneurs représentent des dépôts de soumissions de $71,945 ($247,278 en 1981) et des dépôts pour plans et devis de $43,454 ($36,025 en 1981).

4. Provision pour prestations aux employés

	1982	1981
	$	$
Indemnités de cessation d'emploi	2,112,770	1,722,492
Assurance-vie pour les employés à la retraite	379,172	360,995
Indemnités d'ancienneté	131,320	101,563
	2,623,262	2,185,050

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

5. Déficit

Le déficit de la Société consiste principalement en les dettes à l'égard des prestations aux employés qui devront à l'avenir, à mesure qu'elles seront payées, être financées par les crédits parlementaires.

6. Recouvrement de dépenses

La Société fournit certains services administratifs et techniques au ministère de la Défense nationale et aux autres ministères et organismes du gouvernement. Le coût de ces services est remboursable.

7. Impôt sur le revenu

La Société n'est pas assujettie à la loi de l'impôt sur le revenu.

8. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs de 1981 ont été reclassés de manière à ce qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

9. Renseignements supplémentaires

Les activités contractuelles de la Société au nom des ministères et organismes du gouvernement se résument comme suit:

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Contrats en cours au début de l'exercice	242,759	203,265
Contrats adjugés	169,289	173,787
	412,048	377,052
Contrats terminés	121,856	134,293
Contrats en cours à la fin de l'exercice	290,192	242,759
Versements sur les contrats en cours à la fin de l'exercice	193,435	156,685
Travail non terminé sur les contrats en cours à la fin de l'exercice	96,757	86,074

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

(Constituée en vertu de la Loi sur la Corporation commerciale canadienne)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MARK MACGUIGAN, C.P., DÉPUTÉ
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

J'ai vérifié le bilan de la Corporation commerciale canadienne au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Corporation au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Corporation, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
E. R. ROWE

Ottawa (Ontario)
le 4 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts bancaires à court terme	23,417,613	16,130,575
Débiteurs		
Gouvernements étranger (note 3a)	46,010,980	48,475,811
Gouvernement du Canada (note 3b)	1,839,749	11,515,284
Fraction à court terme d'un prêt à un fournisseur (note 6)	16,059	15,150
Effets à recevoir		87,976
Autres	295,945	277,877
	48,162,733	60,372,098
Réclamation proportionnelles payées ou dues	200,101,839	139,481,289
Avances aux fournisseurs	5,926,649	10,127,183
Total de l'actif à court terme	277,608,834	226,111,145
Prêt à un fournisseur, moins la fraction à court terme (note 6)	140,763	156,822
	277,749,597	226,267,967

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	37,345,578	37,078,717
Avances reçues des clients (note 5)	11,509,279	16,673,706
Paiements proportionnels reçus ou dûs	200,101,839	139,481,289
Dû au gouvernement du Canada	2,445,607	843,003
Dû au Fonds renouvelable de la production de la défense	1,019,906	1,347,211
Provision pour frais additionnels de contrats	164,000	4,000,000
Emprunts auprès du Canada		7,000,000
Total du passif à court terme	252,586,209	206,423,926
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 1)	20,000,000	20,000,000
Bénéfices non répartis	5,163,388	(155,959)
	25,163,388	19,844,041
	277,749,597	226,267,967

Certifié exact:

Contrôleur
F. O. KELLY

Approuvé par le Conseil:

Président
R. L. GILLEN

Directeur
JOHN H. DICKEY

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Revenus et coûts des contrats		
Facturations contractuelles	329,088,045	292,040,976
Honoraires et autres revenus de contrats		24,153
Total des revenus de contrats	329,088,045	292,065,129
Coûts des contrats facturés	329,088,045	292,040,976
Participation aux dépenses		24,153
Dépenses		
Services fournis par Approvisionnements et Services Canada	11,783,503	9,494,971
Frais d'administration	1,574,307	1,097,214
Mauvaises créances	156,000	(3,000)
Frais additionnels de contrats	1,553,715	3,219,432
Frais d'intérêt	125,283	608,689
Autres	7,590	20,159
Total des dépenses	15,200,398	14,437,465
Autres revenus		
Revenu d'intérêt	2,528,214	1,292,407
Gains sur change	500,866	33,753
	3,029,080	1,326,160
Coût net de l'exploitation	12,171,318	13,087,152
Crédits parlementaires	17,490,665	13,811,617
Excédent de l'exploitation avant postes extraordinaires	5,319,347	724,465
Postes extraordinaires		
Frais et dépenses de litige engagés par le Ministère de la Justice (note 7b)	(1,226,335)	
Crédit parlementaire supplémentaire pour le remboursement des frais et dépenses de litige (note 7b)	1,226,335	
Gain sur la vente d'un placement auprès d'un fournisseur		263,927
Excédent net	5,319,347	988,392

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Solde au début de l'exercice	(155,959)	(1,144,351)
Excédent net	5,319,347	988,392
Solde à la fin de l'exercice	5,163,388	(155,959)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Fonds de roulement au début de l'exercice	19,687,219	15,683,676
Provenance des fonds		
Excédent de l'exploitation avant postes extraordinaires	5,319,347	724,465
Vente d'un placement auprès d'un fournisseur		263,928
Fraction à court terme d'un prêt à un fournisseur	16,059	15,150
Augmentation du capital d'apport		10,000,000
	5,335,406	11,003,543
Utilisation des fonds		
Emprunts à long terme du gouvernement du Canada maintenant exigibles		7,000,000
Augmentation du fonds de roulement	5,335,406	4,003,543
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	25,022,625	19,687,219

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

1. Exploitation

La Corporation agit surtout à titre d'organisme contractant lorsque des pays ou des organismes internationaux désirent acheter des produits et des services du Canada et veulent transiger d'un gouvernement à l'autre.

Des contrats sont conclus avec les gouvernements acheteurs et des contrats équivalents sont conclus par la Corporation avec les entreprises canadiennes.

Approvisionnements et Services Canada offre des services contractuels à la Corporation, qui sont facturés selon les taux prédéterminés et approuvés par le Conseil du Trésor, et offre certains services d'administration, au prix coûtant.

Si le Ministre l'ordonne, la Corporation doit virer au compte du Receveur général du Canada tout surplus qu'il considère excédentaire à ses besoins. Les déficits encourus sont acquittés à même une affectation de crédit du Parlement.

La Corporation n'a pas à payer d'impôt sur le revenue.

La Corporation n'a aucun capital social. Le capital d'apport de $20 millions comprend les sommes reçues du Canada, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.

2. Conventions comptables importantes

a) Facturations contractuelles

Les ventes sont inscrites au moment de la livraison, sauf s'il s'agit de contrats comportant des paiements échelonnés; dans ce dernier cas, elles sont inscrites lorsque les paiements échelonnés sont échus. Étant donné qu'il n'y a pas eu transfert aux fournisseurs du titre des biens, relativement à ces facturations proportionnelles, la Corporation continue de comptabiliser les éléments d'actif et de passif correspondants jusqu'au moment de la livraison.

b) Mobilier et matériel

Le mobilier et le matériel sont imputés aux dépenses de l'exercice pendant lequel ils sont acquis. Au 31 mars 1982, le coût initial global du mobilier et du matériel de bureau existant s'élevait à $118,000 ($114,000 en 1981).

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982—*Fin*

c) Devises étrangères

Tous les biens et toutes les dettes exprimées en devises étrangères ont été convertis au cours du change le 31 mars 1982. Les revenus et les dépenses ont été convertis au cours du change moyen pour le mois au cours duquel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur les opérations de change, y compris la conversion, sont démontrés à l'état des résultats.

3. Débiteurs

a) Gouvernements étrangers

Puisque les ventes de la Corporation se font sur une base intergouvernementale, le règlement de certains comptes peut traîner en longueur. La provision relative pour mauvaises créances est déterminée par un examen de tous les comptes impayés des gouvernements étrangers. Cet examen permet de réaliser que la situation politique et économique future, dans certains pays débiteurs, est soumise à des pressions ou influences imprévisibles. Par conséquent, on peut connaître à l'occasion, des retards de paiements, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'il faille inscrire une provision pour pertes éventuelles.

Au 31 mars 1982, la Corporation a fait provision de $933,000 ($777,000 en 1981) en prévision du non-recouvrement éventuel de certains montants à recevoir.

b) Gouvernement du Canada

Ce sont des affectations de crédit du Parlement qui servent aux dépenses et au fonds de roulement. Au 31 mars, le gouvernement du Canada devait encore payer $1,839,749 à même les affectations de 1981-82.

4. Engagements contractuels

Au 31 mars 1982, la Corporation s'était engagée à respecter des contrats avec ses clients au montant de $854 millions ($559 millions en 1981)

La Corporation s'est engagée à respecter les obligations de ses fournisseurs et d'assumer les frais additionnels par le manquement éventuel du fournisseur. Une provision de $164,000 a été inscrite au titre de frais additionnels de contrats, qui pourraient se concrétiser, advenant l'impossibilité de certains fournisseurs de respecter leurs obligations contractuelles.

5. Avances reçues des clients

Certaines avances de clients, au montant de $564,334 ($478,220 en 1981) portent intérêt aux taux courants des dépôts bancaires à court terme.

6. Prêt à un fournisseur

Au cours de l'exercice 1971, la Corporation a conclu un accord de prêt avec un fournisseur. L'accord initial a par la suite été modifié de manière à ce que la Corporation puisse contrôler le pouvoir d'emprunt du fournisseur, ainsi que son pouvoir d'effectuer un changement de propriétaire. Le prêt ne porte pas intérêt, est sans garantie et est remboursable par versements annuels progressifs se terminant en 1990.

7. Éléments de passif éventuel et postes extraordinaires

a) La Corporation est défenderesse dans une poursuite en dommages-intérêts, intentée en 1975, pour des pertes présumées subies par suite de la résiliation d'une partie d'un contrat. La réclamation s'élève à $6.8 millions, montant auquel s'ajoute celui de l'intérêt et des frais. Cette poursuite est contestée et l'issue demeure incertaine. Se basant sur l'avis juridique reçu, la direction ne juge pas nécessaire d'établir une provision pour règlement.

b) Suite à des décisions du Conseil du Trésor, la Corporation commerciale canadienne s'est vue obligée de rembourser les frais et les dépenses de litige encourus suite aux poursuites judiciaires intentées contre la Corporation relativement au contrat susmentionné. Ces frais sont couverts par des crédits parlementaires et les décisions du Conseil du Trésor reconnaissent que la Corporation n'est pas en mesure de valider ces dépenses autorisées par le ministre de la Justice.

c) La Corporation est défenderesse dans une poursuite en dommages-intérêts pour des pertes présumées subies par suite d'actions prises par la Corporation en 1980 en vue de prendre possession de certains biens d'une société-cliente du demandeur, afin de compléter un contrat. Se basant sur l'avis juridique reçu, l'administration ne juge pas nécessaire d'établir une provision pour règlement.

8. Accord pour les services de représentant

La Corporation a conclu un accord pour les services de représentant avec la Dismatica Industrial C.A. du Vénézuela, qui a reçu des honoraires de $10,953 au cours de l'exercice ($9,079 en 1981).

Des accords ont également été conclus pour les services de représentant avec la Sunda Karya Corporation, Indonesia P.T. et Luis Fafie & CIA SA, Honduras, mais aucun versement n'a été effectué selon ces contrats et aucun n'est exigible.

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

(Constituée en vertu de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-JACQUES BLAIS, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

J'ai vérifié le bilan de la Corporation de disposition des biens de la Couronne au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière du compte général pour l'exercice terminé à cette date et le bilan au 31 mars 1982 et l'état des transactions du compte d'agence pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Corporation, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et, à l'exception du manque à remettre les fonds au Canada dans les délais prescrits par la Loi sur les biens de surplus de la Couronne, dont il est question à la note 2 aux états financiers, que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 17 juin 1982

COMPTE GÉNÉRAL

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	2,600	302,300
À recevoir du compte d'agence	482,547	146,361
Autres	175,487	75,232
	660,634	523,893
Immobilisations, au prix coûtant		
Mobilier et matériel	278,446	216,997
Améliorations locatives	72,962	67,924
	351,408	284,921
Moins: amortissement accumulé	208,583	155,968
	142,825	128,953
	803,459	652,846

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Dette bancaire	42,836	112,926
Créditeurs et frais courus	475,079	391,663
	517,915	504,589
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	97,700	68,045
	615,615	572,634
AVOIR DU CANADA		
Bénéfices non répartis	187,844	80,212
	803,459	652,846

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
G. A. BERGER

Administrateur
L. G. CRUTCHLOW

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE—*Suite*

COMPTE GÉNÉRAL

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Revenus		
Commissions	4,393,810	3,430,081
Autres	164,052	94,080
	4,557,862	3,524,161
Dépenses		
Traitements et prestations aux employés	2,398,435	2,047,083
Loyer et services	525,619	422,485
Entretien et transport des marchandises vendues	312,513	15,936
Communications	278,727	261,662
Impression, papeterie et fournitures de bureau	205,155	197,141
Annonces et publicité	168,590	53,159
Traitement des données	165,040	225,805
Voyages	104,415	111,619
Entretien et location du mobilier et du matériel	90,644	83,157
Services professionnels et spéciaux	85,935	204,854
Amortissement	54,752	36,590
Déménagement et réinstallation du personnel	14,009	14,007
Autres	46,396	72,451
	4,450,230	3,743,949
Bénéfice net (perte) pour l'exercice	107,632	(219,788)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	80,212	300,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	187,844	80,212

COMPTE GÉNÉRAL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice	107,632	
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	29,655	
Amortissement	54,752	
	192,039	
Produit de l'aliénation de mobilier et de matériel	3,510	
	195,549	
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice		219,788
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Provision pour les prestations de cessation d'emploi		(16,543)
Amortissement		(36,590)
		166,655
Achat de mobilier et de matériel	67,099	55,165
Améliorations locatives	5,035	13,135
	72,134	234,955
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	123,415	(234,955)
Fonds de roulement au début de l'exercice	19,304	254,259
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	142,719	19,304

COMPTE D'AGENCE

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	1,538,330	2,276,605
Débiteurs		
Canada	203,271	253,580
Autres	2,431,428	1,273,932
Intérêts courus à recevoir	181,281	109,549
Fraction à court terme des débiteurs à long terme (note 4)	361,580	2,584,882
Frais payés d'avance	229,632	137,071
	4,945,522	6,635,619
Débiteurs à long terme (note 4)	1,760,013	2,133,997
	6,705,535	8,769,616

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	67,628	170,711
Avances versées par les acheteurs	8,904	25,908
Dépôts de garantie des entrepreneurs	85,750	64,814
À payer au compte général	482,547	146,361
Fraction à court terme des sommes à payer au Canada et à d'autres (note 5)	4,300,693	6,227,825
	4,945,522	6,635,619
À payer au Canada et à d'autres (note 5)	1,760,013	2,133,997
	6,705,535	8,769,616

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
G. A. BERGER

Administrateur
L. G. CRUTCHLOW

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE—*Suite*

COMPTE D'AGENCE

ÉTAT DES TRANSACTIONS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982			1981		
	À payer au Canada	À payer à d'autres	Total	À payer au Canada	À payer à d'autres	Total
	$	$	$	$	$	$
Ventes	17,873,802	1,218,535	19,092,337	15,903,293	1,146,448	17,049,741
Moins: dépenses directes de vente	254,620	2,142	256,762	830,013	5,025	835,038
	17,619,182	1,216,393	18,835,575	15,073,280	1,141,423	16,214,703
Intérêts gagnés en vertu des conventions de vente à long terme	324,737		324,737	417,572		417,572
Autres intérêts et revenus divers	616,286		616,286	475,270		475,270
Produit net avant commissions	18,560,205	1,216,393	19,776,598	15,966,122	1,141,423	17,107,545
Moins: commissions	4,136,242	257,568	4,393,810	3,242,856	187,225	3,430,081
Produit net	14,423,963	958,825	15,382,788	12,723,266	954,198	13,677,464
Moins: versements	14,951,163	1,178,361	16,129,524	11,771,730	673,408	12,445,138
hypothèque transférée	1,303,532		1,303,532			
provision pour les créances douteuses	250,848		250,848	25,674		25,674
	16,505,543	1,178,361	17,683,904	11,797,404	673,408	12,470,812
Augmentation (diminution) pour l'exercice	(2,081,580)	(219,536)	(2,301,116)	925,862	280,790	1,206,652
Solde au début de l'exercice	7,940,836	420,986	8,361,822	7,014,974	140,196	7,155,170
Solde à la fin de l'exercice	5,859,256	201,450	6,060,706	7,940,836	420,986	8,361,822

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982

1. Objectifs et exploitation

La Loi sur les biens de surplus de la Couronne, administrée par le ministre des Approvisionnements et Services, a constitué la Corporation pour que celle-ci agisse en tant qu'agent de la Couronne dans la vente des biens de surplus. La Loi exige que chaque ministère (et autres organismes) signale au ministre toute propriété en sa garde ou sous son contrôle ou administration qui est jugée être en surplus par rapport à ses besoins. La Loi permet également aux mandataires de Sa Majesté, ainsi qu'aux conseils, aux commissions, aux corporations et aux autres corps qui ne sont pas des mandataires de Sa Majesté, mais qui doivent, en dernier ressort, rendre compte au Parlement de la conduite de leurs affaires, le choix de se prévaloir des services de la Corporation. La Corporation a le pouvoir de vendre ou de prendre toute autre mesure utile pour se défaire de ces surplus et de virer le produit net reçu des ventes au Fonds du revenu consolidé ou à ces mandataires de Sa Majesté, conseils, commissions, corporations et aux autres corps qui ne sont pas mandataires de Sa Majesté. Les terrains, les bâtiments (le décret du conseil C.P. 1974-2756 du 12 décembre 1974) et certaines marchandises ne peuvent être vendus par la Corporation.

Le compte d'agence représente les sommes en main et (ou) non perçues provenant de la vente des biens de surplus, qui n'ont pas encore été remises au Canada et à d'autres.

L'objectif principal de la Corporation est d'obtenir pour la Couronne le meilleur rendement possible sur la vente des biens de surplus.

2. Restrictions financières statutaires

L'article 11(2) de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne stipule ce qui suit:

Tous les deniers déposés aux comptes de banque de la Corporation, sauf

a) les deniers versés ou avancés à la Corporation par Sa Majesté au titre du fonds de roulement, et

b) tel pourcentage du produit net des ventes et de tous autres deniers reçus par la Corporation, durant toute période, que le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, fixer comme devant être retenu pour faire face aux frais d'administration ou autres dépenses de la Corporation, et

c) le produit net des ventes de biens qui est inclus dans un rapport, autre que celui d'un ministère du gouvernement du Canada, moins tout montant retenu, en conformité avec l'alinéa (b), en rapport avec chacune de ces ventes,

doivent être transférés ou déposés au crédit du Receveur général, ou remis à chacun des conseils, commissions, corporations ou à tout autre corps au plus tard le dernier jour du mois qui suit leur réception par la Corporation.

À un certain nombre d'occasions au cours de l'exercice, les sommes à la rubrique du compte d'agence n'ont pas été remises à temps comme l'exige l'article 11(2) de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne. Toutefois, la Corporation continue de s'efforcer de remettre ces sommes à temps comme l'exige la Loi.

Le décret du conseil C.P. 1970-534, du 24 mars 1970, stipule que la Corporation doit remettre au Canada, à des intervalles de six mois au maximum, la part des bénéfices non répartis excédant $300,000.

3. Conventions comptables importantes

a) Inscription des revenus

Les ventes et les commissions relatives sont inscrites au compte d'agence au moment où la Corporation accepte une offre d'achat, à l'exception de certains contrats de vente où la valeur de la vente ne peut être déterminée avant que les biens

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

ne soient pesés au moment de leur réception par l'acheteur. Dans le cas de ces contrats, les ventes sont inscrites au moment où l'acheteur reçoit les marchandises.

b) Amortissement

L'amortissement du mobilier et du matériel est inscrit selon la méthode linéaire s'étendant sur cinq ans, et celui des améliorations locatives est inscrit selon la méthode linéaire s'étendant sur la durée des baux.

c) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Corporation ont droit à certaines indemnités lors de leur cessation d'emploi, comme le prévoient leur convention collective et les conditions d'emploi. Ces prestations sont inscrites au passif dès qu'elles sont gagnées par les employés.

d) Frais payés d'avance

Les dépenses directes de vente engagées relativement à certains biens de surplus qui n'étaient pas vendus à la fin de l'exercice sont indiquées comme étant des frais payés d'avance.

e) Impôt sur le revenu

La Corporation n'est assujettie à aucune des dispositions des lois de l'impôt sur le revenu.

4. Débiteurs à long terme—Compte d'agence

Les débiteurs à long terme comprennent des hypothèques grevant des terrains et des immeubles vendus avant 1974 et des prêts accordés lors de la vente d'un navire et de matériel important.

5. A payer au Canada et à d'autres—Compte d'agence

Ces montants ne sont pas remboursables au Canada tant que les clients n'ont pas versé ce qu'ils doivent.

6. Commission versée à un représentant

Au cours de l'exercice, Vebeg, une agence du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, a gardé approximativement $9,937 ($10,000 en 1981) en commissions sur les sommes qu'elle a remises à la Corporation.

7. Engagements locatifs

La Corporation loue certaines propriétés qui servent à son exploitation. Au 31 mars 1982, le total des frais annuels minimums de location est comme suit:

	$
1982-83	395,510
1983-84	345,909
1984-85	203,562
1985-86	93,739
à compter de 1987	16,297

8. Éventualités

a) La Corporation a entrepris des procédures légales contre un de ses clients dans le but de percevoir des créances d'un montant d'environ $360,000. Le ministère de la Justice a avisé la Corporation que sa réclamation est valide. La Corporation, cependant, n'est pas sûre que le client soit financièrement en mesure d'acquitter cette créance. Aucune provision pour mauvaises créances n'a été inscrite dans les comptes concernant cette réclamation puisque le montant éventuel de la perte, s'il y a lieu, ne peut être déterminé. Toute perte résultant du règlement de ce litige sera imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel le règlement aura lieu.

b) Une société qui n'a pas été en mesure de remplir ses obligations contractuelles lors de l'achat de certains biens de surplus a entamé une poursuite judiciaire contre la Corporation afin de recouvrer des dépôts effectués aux termes du contrat ainsi qu'une somme supplémentaire pour les dommages subis. La Corporation estime que cette société n'a aucune réclamation valide à l'endroit de la Corporation et qu'elle ne subira aucune perte sous ce rapport.

9. Événement postérieur à la date du bilan

Le décret C.P. 1982-14/1256, en date du 22 avril 1982, confère à la Corporation le pouvoir de retenir les services du ministère des Approvisionnements et Services pour qu'il s'acquitte au nom de la Corporation des fonctions et pouvoirs relatifs à l'aliénation du matériel, tels que mentionnés aux articles 5 et 18 de la dite loi et dans les décrets C.P. 1979-1879, en date du 12 juillet 1979 et C.P. 1980-1589, en date du 12 juin 1980.

Il n'est pas possible de déterminer à ce moment-ci l'effet financier de ce qui est mentionné ci-dessus sur les opérations futures de la Corporation.

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

(Constituée en vertu de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-JACQUES BLAIS, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

J'ai vérifié le bilan de la Corporation de disposition des biens de la Couronne au 31 mars 1981 ainsi que l'état de l'exploitation et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière du compte général pour l'exercice terminé à cette date et le bilan au 31 mars 1981 et l'état des transactions du compte d'agence pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Corporation, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et, à l'exception du manque à remettre les fonds au Canada dans les délais prescrits par la Loi sur les biens de surplus de la Couronne, dont il est question à la note 3 aux états financiers, que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 30 juin 1981

COMPTE GÉNÉRAL

BILAN AU 31 MARS 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	302,300	252,300
À recevoir du compte d'agence	146,361	345,973
Autres	75,232	42,581
	523,893	640,854
Immobilisations, au prix coûtant		
Mobilier et matériel	216,997	161,832
Améliorations locatives	67,924	54,789
	284,921	216,621
Moins: amortissement accumulé	155,968	119,378
	128,953	97,243
	652,846	738,097

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Dette bancaire	112,926	111,153
Créditeurs et frais courus	391,663	230,424
À payer au Canada		45,018
	504,589	386,595
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	68,045	51,502
	572,634	438,097
AVOIR DU CANADA		
Bénéfices non répartis	80,212	300,000
	652,846	738,097

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
G. A. BERGER

Administrateur
L. G. CRUTCHLOW

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE—*Suite*

COMPTE GÉNÉRAL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Commissions	3,430,081	3,143,480
Autres	94,080	47,772
	3,524,161	3,191,252
Dépenses		
Traitements et prestations aux employés	2,047,083	1,592,972
Loyer	422,485	354,176
Communications	261,662	212,186
Traitement des données	223,805	119,058
Services professionnels et spéciaux	204,854	81,493
Impression, papeterie et fournitures de bureau	197,141	184,784
Voyages	111,619	92,114
Entretien et location du mobilier et du matériel	83,157	16,833
Annonces et publicité	53,159	57,398
Amortissement	36,590	26,972
Entretien et transport des marchandises vendues	15,936	23,464
Déménagement et réinstallation du personnel	14,007	25,454
Autres	72,451	63,677
	3,743,949	2,850,581
Revenu net (perte) pour l'exercice	(219,788)	340,671
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	300,000	171,997
	80,212	512,668
Moins: montants à payer au Canada		212,668
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	80,212	300,000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE GÉNÉRAL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981	1980
	$	$
Fonds provenant de l'exploitation		
Revenu net pour l'exercice		340,671
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Provision pour les prestations de cessation d'emploi		811
Amortissement		26,972
		368,454
Utilisation des fonds		
Opérations		
Perte de l'exercice	219,788	
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	(16,543)	
Amortissement	(36,590)	
	166,655	
Achat de mobilier et de matériel	55,165	36,032
Améliorations locatives	13,135	14,428
Bénéfices non répartis à payer au Canada		212,668
	68,300	263,128
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	(234,955)	105,326
Fonds de roulement au début de l'exercice	254,259	148,933
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	19,304	254,259

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE D'AGENCE

BILAN AU 31 MARS 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	2,795,412	2,709,013
Dépôts auprès du Canada		100,000
Débiteurs		
Canada	253,580	121,134
Autres	1,273,932	823,656
Intérêts courus à recevoir	109,549	116,397
Fraction à court terme des débiteurs à long terme (note 4)	2,584,882	1,556,795
	7,017,355	5,426,995
Débiteurs à long terme (note 4)	2,133,997	3,592,884
Frais reportés	137,071	108,987
	9,288,423	9,128,866

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Dette bancaire	518,807	1,401,278
Créditeurs et frais courus	170,711	86,686
Avances versées par les acheteurs	25,908	27,037
Dépôts de garantie des entrepreneurs	64,814	112,722
À payer au compte général	146,361	345,973
À payer au Canada et à d'autres—Fraction à court terme (note 5)	6,227,825	3,562,286
	7,154,426	5,535,982
À payer au Canada et à d'autres (note 5)	2,133,997	3,592,884
	9,288,423	9,128,866

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
G. A. BERGER

Administrateur
I. G. CRUTCHLOW

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE—*Suite*

COMPTE D'AGENCE

ÉTAT DES TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981			1980		
	À payer au Canada	À payer à d'autres	Total	À payer au Canada	À payer à d'autres	Total
	$	$	$	$	$	$
Ventes brutes	15,903,293	1,146,448	17,049,741	14,251,909	1,100,974	15,352,883
Moins: dépenses directes de vente	830,013	5,025	835,038	231,695	14,214	245,909
Ventes nettes	15,073,280	1,141,423	16,214,703	14,020,214	1,086,760	15,106,974
Intérêts gagnés en vertu des conventions de vente à long terme	417,572		417,572	452,408		452,408
Autres intérêts et revenus divers	475,270		475,270	261,658		261,658
Autres revenus	892,842		892,842	714,066		714,066
Produit net avant commissions	15,966,122	1,141,423	17,107,545	14,734,280	1,086,760	15,821,040
Moins: commissions	3,242,856	187,225	3,430,081	2,892,388	251,092	3,143,480
Produit net	12,723,266	954,198	13,677,464	11,841,892	835,668	12,677,560
Moins: versements	11,771,730	673,408	12,445,138	12,048,873	738,128	12,787,001
provision pour les créances douteuses	23,174		23,174	43,000		43,000
comptes radiés	2,500		2,500			
	11,797,404	673,408	12,470,812	12,091,873	738,128	12,830,001
Augmentation (diminution) nette pour l'exercice	925,862	280,790	1,206,652	(249,981)	97,540	(152,441)
Solde au début de l'exercice	7,014,974	140,196	7,155,170	7,264,955	42,656	7,307,611
Solde à la fin de l'exercice	7,940,836	420,986	8,361,822	7,014,974	140,196	7,155,170

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1981

1. Objectifs et exploitation de la Corporation

La Loi sur les biens de surplus de la Couronne, administrée par le ministre des Approvisionnements et Services, a constitué la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour que celle-ci agisse en tant qu'agent de la Couronne dans la vente des biens de surplus. La Loi exige que chaque ministère (et autres organismes) signale au ministre toute propriété en sa garde ou sous son contrôle ou administration qui est jugée être en surplus par rapport à ses besoins. La Loi permet également aux mandataires de Sa Majesté, ainsi qu'aux conseils, aux commissions, aux corporations et aux autres corps qui ne sont pas des mandataires de Sa Majesté, mais qui doivent, en dernier ressort, rendre compte au Parlement de la conduite de leurs affaires, le choix de se prévaloir des services de la Corporation de disposition des biens de la Couronne. La Corporation a le pouvoir de vendre ou de prendre toute autre mesure utile pour se défaire de ces surplus et de virer le produit net reçu des ventes au Fonds du revenu consolidé ou à ces mandataires de Sa Majesté, conseils, commissions, corporations et aux autres corps qui ne sont pas des mandataires de Sa Majesté. Les terrains, les bâtiments et certaines marchandises ne peuvent être vendus par la Corporation.

Le compte d'agence représente les sommes en main et (ou) non perçues provenant de la vente des biens de surplus, qui n'ont pas encore été remises au Canada et à d'autres.

L'objectif principal de la Corporation est d'obtenir pour la Couronne le meilleur rendement possible sur la vente des biens de surplus.

2. Conventions comptables importantes

a) Inscription des revenus

Les ventes et les commissions relatives sont inscrites au compte d'agence au moment où la Corporation accepte une offre d'achat, à l'exception de certains contrats de vente où la valeur de la vente ne peut être déterminée avant que les biens ne soient pesés au moment de leur réception par l'acheteur. Dans le cas de ces contrats, les ventes sont inscrites au moment où l'acheteur reçoit les marchandises.

b) Amortissement

L'amortissement du mobilier et du matériel est inscrit selon la méthode linéaire s'étendant sur cinq ans, et selon la méthode linéaire s'étendant sur la durée des baux pour les améliorations locatives.

c) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Corporation ont droit à certaines indemnités lors de leur cessation d'emploi, comme le prévoient leur convention collective et les conditions d'emploi. Ces prestations sont inscrites au passif dès qu'elles sont gagnées par les employés.

d) Frais reportés

Les dépenses directes de vente encourues relatives à certains biens de surplus qui n'étaient pas vendus à la fin de l'exercice sont reportées.

e) Impôt sur le revenu

La Corporation n'est assujettie à aucune des dispositions des lois de l'impôt sur le revenu.

3. Restrictions financières statutaires

L'article 11(2) de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne stipule ce qui suit:
Tous les deniers déposés aux comptes de banque de la Corporation, sauf

a) les deniers versés ou avancés à la Corporation par Sa Majesté au titre du fonds de roulement, et

b) tel pourcentage du produit net des ventes et de tous autres deniers reçus par la Corporation, durant toute période, que le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, fixer comme devant être retenu pour faire face aux frais d'administration ou autres dépenses de la Corporation, et

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1981—*Fin*

c) le produit net des ventes de biens qui est inclus dans un rapport, autre que celui d'un ministère du gouvernement du Canada, moins tout montant retenu, en conformité avec l'alinéa (b), en rapport avec chacune de ces ventes

doivent être transférés ou déposés au crédit du Receveur général, ou remis à chacun des conseils, commissions, corporations ou à tout autre corps ayant inclus des biens dans son rapport au plus tard le dernier jour du mois qui suit leur réception par la Corporation.

Le transfert des deniers à être portés au compte du Receveur général, ou remis à chacun des conseils, commissions, corporations ou à tout autre corps ayant inclus des biens dans son rapport, est déterminé par l'état des transactions du compte d'agence.

Les sommes se rapportant au compte d'agence n'ont pas toujours été remises à temps en raison partiellement du temps qu'il faut pour préparer l'état des transactions du compte d'agence à partir duquel les sommes à remettre sont calculées.

Le décret du conseil C.P. 1970-534 du 24 mars 1970 stipule que tout surplus de la corporation en excès de $300,000 doit être payé au Receveur général du Canada à intervalles qui ne peuvent dépasser six mois.

4. Débiteurs à long terme—Compte d'agence

Les débiteurs à long terme incluent les hypothèques qui proviennent principalement des ventes de terrains et bâtiments et des prêts à recouvrer aux clients résultant des ventes de bateaux et d'équipement majeur.

	1981	1980
	$	$
Débiteurs à long terme	4,718,879	5,149,679
Moins: fraction à court terme	2,584,882	1,556,795
	2,133,997	3,592,884

5. A payer au Canada et à d'autres—Compte d'agence

Ces montants ne sont pas exigibles tant que les clients n'ont pas versé ce qu'ils doivent.

	1981	1980
	$	$
À payer au Canada et à d'autres	8,361,822	7,155,170
Moins: fraction à court terme	6,227,825	3,562,286
	2,133,997	3,592,884

6. Commission versée à un représentant

Au cours de l'exercice, Vebeg, une agence du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, a gardé approximativement $10,000 (1980—$12,000) en commissions sur les sommes qu'elle a remises à la Corporation.

7. Engagements locatifs

La Corporation loue certaines propriétés qui servent à son exploitation. Au 31 mars 1981, le total des frais annuels minimums de location est comme suit:

	$
1981-82	414,000
1982-83	311,000
1983-84	248,000
1984-85	151,000
à compter de 1986	89,000

8. Passif éventuel

La Corporation a entrepris des procédures légales contre certains de ses clients dans le but de percevoir des créances d'un montant d'environ $500,000. Suite à ces poursuites, on attend présentement la décision de la Cour. Le Ministère de la Justice a avisé la Corporation que ses réclamations étaient fondées. Toutefois, il n'est pas certain que ces clients auront la capacité financière de payer ces réclamations.

Aucune provision pour mauvaises créances n'a été inscrite dans les comptes concernant ces réclamations puisque le montant éventuel de la perte, s'il y a lieu, ne peut être déterminé. Toute perte résultant du règlement de ces litiges sera imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel le règlement aura lieu.

LA CORPORATION DU PONT INTERNATIONAL DE LA VOIE MARITIME, LTÉE

(Continuée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la corporation au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la corporation, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
RAYMOND DUBOIS

Ottawa (Ontario)
le 9 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	260,698	198,562
Débiteurs	6,784	3,486
	267,482	202,048
Immobilisations		
Matériel, au prix coûtant	132,204	117,460
Moins: amortissement accumulé	77,065	71,243
	55,139	46,217
	322,621	248,265

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Créditeurs	30,598	23,719
Montant à payer à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	45,904	20,493
Revenus reportés	13,732	11,216
	90,234	55,428
Indemnités courues de cessation d'emploi	216,387	176,837
Débentures à payer (note 3)	8,000	8,000
	314,621	240,265
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions		
Autorisé—Un nombre illimité d'actions ordinaires		
Émis et entièrement acquitté—8 actions	8,000	8,000
Bénéfices non répartis		
	8,000	8,000
	322,621	248,265

Approuvé par le conseil d'administration:

Président et administrateur
W. A. O'NEIL

Vice-président et administrateur
D. W. OBERLIN

LA CORPORATION DU PONT INTERNATIONAL DE LA VOIE MARITIME, LTÉE—*Fin*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Péages	1,177,617	900,042
Location	57,707	45,561
Intérêt	50,839	34,991
Autres	9,669	6,418
	1,295,832	987,012
Dépenses		
Traitements et salaires	658,929	487,367
Autres prestations aux employés	99,756	55,345
Matériaux et services d'entretien	82,932	244,041
Indemnités de cessation d'emploi	39,550	48,355
Subventions tenant lieu de taxes municipales	17,272	15,730
Location de matériel pour la perception des péages	15,700	15,743
Amortissement	13,603	11,960
Assurances	13,001	6,340
Électricité	10,320	9,782
Fournitures de bureau	9,386	8,749
Autres	19,479	13,107
	979,928	916,519
Bénéfice avant la redevance pour l'utilisation du pont	315,904	70,493
Redevance pour l'utilisation du pont (note 4)	315,904	70,493
Bénéfice net pour l'exercice		

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice		
Éléments n'exigeant aucune sortie de fonds		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	39,550	48,355
Amortissement	13,603	11,960
	53,153	60,315
Utilisation des fonds		
Acquisition d'immobilisations	22,525	47,990
Paiement des indemnités de cessation d'emploi		39,412
	22,525	87,402
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	30,628	(27,087)
Fonds de roulement au début de l'exercice	146,620	173,707
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	177,248	146,620

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Nature des activités

La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, une filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, a été constituée aux fins d'exploiter et de gérer le pont international à péage reliant Cornwall (Ontario) et Rooseveltown (New York), pour le compte de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et de la Saint Lawrence Seaway Development Corporation.

2. Conventions comptables importantes

Amortissement

L'amortissement du matériel est basé sur la durée utile estimative des éléments d'actif, calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Automobiles	20%
Bureaux et ateliers	10%
Installations de péage	10%

Indemnités de cessation d'emploi

Les employés de la corporation ont droit à des indemnités déterminées de cessation d'emploi en conformité avec leurs conditions de travail. Cet élément de passif est imputé aux comptes au fur et à mesure que les employés ont droit aux indemnités.

Régime de retraite

Tous les employés de la corporation participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique que gère le gouvernement du Canada. Tant l'employé que la corporation doivent verser des cotisations au Régime. Ces cotisations représentent le passif total de la corporation et sont comptabilisées sur une base courante.

Revenus reportés

Les jetons de péage non retirés sont inscrits comme revenus reportés.

3. Débentures à payer

Les débentures qui viennent à échéance le 31 décembre 2012 ne portent aucun intérêt et sont payables à la Saint Lawrence Seaway Development Corporation.

4. Redevance pour l'utilisation du pont

Selon l'entente conclue entre l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation, le revenu annuel provenant de l'exploitation du pont, après paiement des frais d'exploitation, est payé comme redevance pour l'utilisation du pont, premièrement à l'Administration pour compenser l'amortissement du coût du pont du chenal nord ainsi que les intérêts, et ensuite à la corporation pour compenser l'amortissement du coût du pont de la rivière Racquette; le solde, s'il en est, est divisé également entre les deux parties.

Depuis le début de l'exploitation, toutes les redevances pour l'utilisation du pont ont été versées à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

5. Transactions entre apparentés

La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée a reçu gratuitement certains services administratifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

L'HONORABLE MARC LALONDE, C.P., C.R., M.P.
MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de l'Eldorado Nucléaire, Limitée au 31 décembre 1981 ainsi que l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis ainsi que l'état consolidé de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, nous déclarons que la Compagnie, à notre avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont nous avons eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

COOPERS & LYBRAND

Ottawa (Ontario)
le 5 février 1982

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980	1979
Actif à court terme			
Encaisse et placements à court terme, au coût	3,717		5,249
Comptes débiteurs	14,658	13,591	19,613
Prêts de concentrés miniers	5,038	9,052	8,596
Stocks	28,471	8,815	16,555
Fournitures	10,390	15,295	12,603
Frais payés d'avance	478	462	4,607
	62,752	47,215	67,223
Passif à court terme			
Emprunts et avances bancaires		23,322	
Comptes créditeurs	29,684	23,850	20,628
Dette à long terme exigible sur un an	12,400	8,353	12,153
Provision pour fermeture de la mine	51,491		
Provision pour pertes sur des contrats inachevés			16,066
Autres passifs	2,478		
	96,053	55,525	48,847
Fonds de roulement (négatif)	(33,301)	(8,310)	18,376
Actif à long terme			
Stocks	255,545		
Placement en coparticipation	131,207	120,977	107,351
Prêts de concentrés miniers		10,950	10,678
Immobilisations, valeur nette	160,932	168,794	132,502
Frais reportés	5,150	6,552	6,458
Comptes débiteurs	1,267	2,533	
Autres éléments de l'actif	1,524	2,098	1,753
	555,625	311,904	258,742
Capital utilisé	522,324	303,594	277,118
Mode de financement			
Dettes à long terme	265,923	204,990	183,093
Autres éléments du passif	3,938	6,286	5,077
Impôts reportés		10,708	8,844
	269,861	221,984	197,014
Avoir de l'actionnaire			
Capital-actions	306,586	6,586	6,586
Bénéfices non répartis (déficit)	(54,123)	75,024	73,518
	252,463	81,610	80,104
	522,324	303,594	277,118

Les notes afférentes aux états financiers consolidés ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par le Conseil d'administration:

MARCEL BÉLANGER

N. M. EDIGER

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE—*Suite*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1981	1980	1979
Revenus			
Ventes de produits et de services	71,888	91,116	111,498
Dépenses			
Coût des produits et services rendus	77,632	68,019	89,545
Exploration	4,927	5,286	6,579
Recherche et développement	2,683	2,904	2,858
Administration	5,608	5,149	4,992
Dépenses de financement	15,621	6,856	6,111
Autres revenus	(32,692)	(2,538)	(4,680)
Total des dépenses	73,779	85,676	105,405
Bénéfices (pertes) avant déduction des impôts et d'une dépense extraordinaire	(1,891)	5,440	6,093
Impôts sur le revenu et redevances minières	(362)	3,934	5,695
Bénéfices (pertes) avant déduction d'une dépense extraordinaire	(1,529)	1,506	398
Perte sur la fermeture de Beaverlodge (hormis les impôts reportés $9,343)	127,618		
Bénéfices nets (pertes)	(129,147)	1,506	398
Bénéfices non répartis au début de l'année	75,024	73,518	73,120
Bénéfices non répartis (déficitaire) à la fin de l'année	(54,123)	75,024	73,518

Les notes afférentes aux états financiers consolidés ci-jointes font partie intégrante de cet état.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1981	1980	1979
Provenance du fonds de roulement			
Exploitation			
Bénéfice (perte) hormis une dépense extraordinaire	(1,529)	1,506	398
Dépense n'impliquant aucun mouvement de fonds			
Amortissement	18,100	15,493	9,978
Impôts reportés	(1,365)	1,864	1,495
	15,206	18,863	11,871
Augmentation des dettes à long terme	168,062	55,776	64,880
Concentrés miniers remboursés ou payables à moins d'un an	10,044	8,819	32,413
Augmentation (diminution) des comptes débiteurs	1,266	(2,533)	4,428
Émissions d'actions	300,000		
	494,578	80,925	113,592
Utilisation du fonds de roulement			
Augmentation (diminution) des autres éléments du passif	2,348	(1,209)	3,820
Augmentation (diminution) de la valeur comptable des prêts de concentrés	(906)	9,091	17,394
Additions aux immobilisations	74,732	49,483	56,063
Placement en coparticipation	10,230	13,626	11,035
Remboursement des dettes à long terme	94,729	25,527	
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	12,400	8,353	12,153
Dépense extraordinaire: perte afférente à la fermeture du complexe de Beaverlodge	62,188		
Acquisition de stocks	255,545		
Additions aux frais répartis	8,303	2,740	3,132
	519,569	107,611	103,597
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	(24,991)	(26,686)	9,995
Fonds de roulement (déficitaire) au début de l'année	(8,310)	18,376	8,381
Fonds de roulement (déficitaire) au début de l'année	(33,301)	(8,310)	18,376

Les notes afférentes aux états financiers consolidés ci-jointes font partie intégrante de cet état.

ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés par la Direction selon les principes comptables généralement reconnus, appropriés dans les circonstances, et appliqués de la même manière que l'exercice précédent. Un résumé des principales conventions comptables de la Compagnie est présenté ci-après afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les états financiers.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'Eldorado Nucléaire Limitée et de ses deux filiales en propriété exclusive, l'Eldorado Aviation Limitée et les Ressources Eldor Limitée.

Stocks

Les stocks de concentrés miniers et de produits affinés et transformés sont évalués à la moindre des deux valeurs suivantes: le prix coûtant moyen pondéré ou la valeur nette réalisable. Le coût des produits affinés à façon ne comprend que les coûts encourus pour l'affinage et la transformation.

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE—*Suite*

ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES—*Fin*

Les stocks de concentrés miniers sont mesurés puis comptabilisés dans les états financiers qu'une fois le produit placé dans le conteneur scellé, à la fin des opérations de traitement.

Immobilisations

Ces éléments de l'actif sont comptabilisés au prix coûtant. Les coûts des additions, améliorations et rénovations sont capitalisés. Lorsque ces éléments sont réformés ou vendus, les gains ou les pertes qui en résultent sont portés au compte de l'exploitation de l'exercice en cours.

Les dépenses d'entretien et de réparation sont imputées au coût de production.

Investissements en coparticipation

Les investissements consentis dans le cadre du projet en coparticipation de Key Lake, dont la Compagnie détient un sixième, portent sur des activités d'exploration et de mise en valeur. Les coûts afférents au financement des gisements de Key Lake sont exprimés en coût actuel tant et aussi longtemps que l'exploitation n'aura pas débuté.

Fournitures

Les fournitures générales et d'exploitation sont comptabilisées aux prix coûtants.

Amortissement

La principale méthode utilisée pour le calcul de l'amortissement est la méthode linéaire calculée en fonction d'une période d'usage généralement établie à 10 ans. Aux fins du calcul des frais d'amortissement, on détermine la durée moyenne de rentabilité des immobilisations et équipement de chaque installation et l'on applique pour chacune d'elle un taux d'amortissement composé fondé sur la durée moyenne de rentabilité.

Capitalisation des intérêts

Les intérêts payables sur les emprunts contractés pour le financement des travaux majeurs d'aménagement et de construction sont capitalisés pour la période durant laquelle se poursuivent les travaux en question.

Coûts de mise en valeur et de préproduction

Lors de travaux nécessaires à l'augmentation de la capacité de production, certains coûts de mise en valeur des mines et de préproduction à l'affinerie sont reportés jusqu'au début de la mise en exploitation. Ces coûts sont ensuite amortis au prorata de la production sur une période de 10 ans ou plus. Les autres coûts sont imputés aux coûts de production dès qu'ils sont engagés.

Coûts de recherche, de développement et d'exploration

Les dépenses liées à la recherche appliquée et au développement de produits et de procédés ainsi que les dépenses d'exploration géologique sont imputées à l'exploitation dès qu'elles sont engagées.

Régime de retraite

La Compagnie offre à tous ses employés à temps plein un régime de retraite en fiducie à prestations définies, auquel cotise employeur et employés. La valeur de l'actif de la caisse de retraite est évaluée à sa valeur au livre tandis que le passif est calculé en tenant compte de l'âge normal prévu d'accession aux prestations. Les coûts de retraite sont capitalisés et enregistrés selon des taux d'actualisation conformés par l'actuaire conseil et soumis à des évaluations actuarielles périodiques. Les déficits non capitalisés décelés lors du calcul actuariel sont amortis et capitalisés sur des périodes reflétant convenablement leur nature spécifique, jusqu'à concurrence de 15 ans.

Vente de produits et services

Conformément aux pratiques en usage dans l'industrie, la Compagnie négocie des contrats pour la livraison de concentrés miniers et pour des services de transformation en affinerie. Le produit de chaque vente est porté au compte d'exploitation de l'exercice au cours duquel a lieu le transfert de propriété ou la livraison, lorsqu'il s'agit de produits appartenant aux clients.

Devises étrangères

Les comptes débiteurs et créditeurs exprimés en devises étrangères sont convertis en devises canadiennes aux taux de change en vigueur en fin d'exercice; quant aux recettes et dépenses, elles sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les gains ou pertes découlant de ces conversions des devises sont inclus dans l'état consolidé des résultats et des bénéfices nonrépartis.

Fermeture du complexe de Beaverlodge

La cessation de l'exploitation au complexe minier de Beaverlodge le 30 juin 1982 a donné lieu à un certain nombre d'opérations comptables:

Tous les avoirs du complexe, hormis leur valeur estimée de récupération, ont été rayés des livres.

Un montant a été alloué pour le coût des travaux relatifs à la fermeture de la mine. Cette somme comprend les coûts afférents à la fermeture et au démantèlement de la mine, y compris le coût de la mise à la retraite anticipée, les indemnités de départ et de relocalisation des employés ainsi que d'autres frais rattachés aux opérations de démantèlement et de réhabilitation de l'environnement.

Les coûts relatifs à la fermeture tiennent compte du coût d'exploitation de la mine et la valeur estimative nette des stocks produits durant la période de fermeture, en vigueur depuis le 24 novembre 1981. La radiation des avoirs de Beaverlodge et les coûts de fermeture du complexe paraissent dans les états financiers de 1981 en tant que dépense extraordinaire.

Aucune somme n'a été affectée pour la surveillance de l'environnement après la fermeture du complexe. Ces coûts font partie des frais normaux d'exploitation de toute entreprise minière et seront imputés pour l'année durant laquelle ils seront engagés.

Impôts sur le revenu

La Compagnie a adopté la méthode du report d'impôt pour comptabiliser ses impôts sur le revenu. Le revenu imposable peut être différent du bénéfice avant impôt puisque certains éléments de revenus et de dépenses peuvent être attribués pour une période à des fins fiscales et pour une autre à des fins comptables. La différence entre les impôts calculés comme étant exigibles chaque année et les impôts imputés à l'exploitation selon la méthode du report d'impôt est accumulée et inscrite dans l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique des impôts reportés.

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

1. Eldorado Nucléaire, Limitée

L'Eldorado Nucléaire, Limitée, constituée en vertu de la Loi sur les société commerciales canadiennes, est assujettie à la Loi sur l'administration financière et à la Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État en plus d'être un agent de Sa Majesté du Chef du Canada. Le capital-actions en circulation a été acquis par le gouvernement fédéral en 1944 afin d'assurer au Canada un approvisionnement suffisant en uranium. En 1981, ces actions ont été rayées des livres et de nouvelles actions ont été émises à l'Actionnaire suite à l'acquisition par la Compagnie des stocks d'uranium détenus par le Gouvernement du Canada.

La Compagnie, propriété exclusive de Sa Majesté du Chef du Canada, est engagée dans plusieurs domaines liés au cycle du combustible nucléaire principalement dans l'exploration, l'extraction, l'affinage et la transformation de l'uranium.

Le complexe minier de l'Eldorado à Beaverlodge dans le nord-ouest de la Saskatchewan produit des concentrés d'uranium. Ce complexe fermera au cours de 1982 mais les stocks détenus par la Compagnie lui permettront de pouvoir livrer les quantités prévues en vertu des contrats existants jusqu'en 1990. La majorité des ventes, destinées aux compagnies d'électricité, sont effectuées en vertu d'ententes contractuelles à long terme pour la livraison annuelle de produits; ce type de transactions est conclu à partir des installations de Port Hope et avant même que l'on procède au traitement des concentrés. Tous les contrats d'exportation doivent d'abord être approuvés par les organismes fédéraux de contrôle.

L'affinerie de Port Hope traite les concentrés d'uranium et transforme l'uranium pur en poudre de bioxyde d'uranium de qualité céramique et d'hexafluorure d'uranium, deux substances dérivées du cycle du combustible nucléaire. Les compagnies d'électricité du Canada et de l'étranger expédient leurs produits à l'usine de Port Hope pour y subir un traitement et le produit une fois transformé est livré par la Compagnie à des fabricants au Canada ou, encore, à des usines d'enrichissement aux États-Unis, en Europe et en URSS. À la fin de l'exercice 1981, l'affinerie détenait 14 millions de livres d'uranium à divers stades de transformation, appartenant à des clients, comparativement à 25 millions en 1980. Toutes les exportations de produits au nom de clients nécessitent des permis délivrés par des organismes appropriés de contrôle du gouvernement fédéral.

Le complexe de Port Hope comprend également des installations de traitement métallurgique pour la production d'uranium métal épuisé, des combustibles expérimentaux et d'autres produits connexes, y compris plusieurs bâtiments pour l'entreposage d'U_3O_8 et d'UF_4transformé.

Une filiale en propriété exclusive, Les Ressources Eldor Limitée, possède un sixième des intérêts de la Saskatchewan Uranium Joint Venture, une entreprise en coparticipation responsable de la mise en valeur des gisements uranifères de Key Lake, dans le nord de la Saskatchewan. Une autre société filiale en propriété exclusive, l'Eldorado Aviation Limitée, fournit un service de transport aérien au complexe minier de Beaverlodge et poursuivra ses activités tout au long de la période de fermeture et de démantèlement des installations. L'Eldorado Aviation a déposé récemment une demande de permis pour étendre le champ de ses activités.

Chaque année, suite à la préparation, à l'examen et à l'approbation par le Conseil d'administration des prévisions budgétaires pour le prochain exercice, la Compagnie présente son budget d'immobilisations pour fins d'approbation par le Gouverneur en Conseil, sur recommandation du Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, du Ministre des Finances et du Président du Conseil du Trésor. Ce budget est ensuite soumis au Parlement.

2. Conventions comptables

Un énoncé des conventions comptables importantes de la Compagnie est présenté dans cet état.

3. Autres revenus et dépenses

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Revenus			
Intérêt sur investissements	714	465	3,840
Bénéfice relatif au règlement du prêt de concentrés Eldor-UCAN	31,581	5,763	
Autres revenus ne découlant pas de l'exploitation	723	999	987
Dépenses			
Coûts afférents au choix de l'emplacement de l'affinerie		(4,141)	
Autres dépenses	(326)	(548)	(147)
	32,692	2,538	4,680

4. Impôts sur le revenu et redevances minières

Voici l'analyse des impôts sur le revenu et des redevances minières:

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Impôts sur le revenu—Reportés	(1,365)	1,864	1,495
Redevances minières	1,003	2,070	4,200
	(362)	3,934	5,695

La conciliation du taux d'imposition réglementaire fédéral par rapport aux taux effectifs de l'impôt sur le revenu et des redevances minières s'effectue comme suit:

	Pourcentage du bénéfice avant impôts		
	1981	1980	1979
Taux réglementaire d'impôt fédéral (récupération)	(48.3)	48.3	46.0
Allocations de ressources et d'épuisement	(110.5)	(33.2)	(24.4)
Taux d'impôt sur le revenu régularisé (récupération)	(158.8)	15.1	21.6
Allocation pour les stocks	(22.1)	(9.5)	(10.0)
Allocation de recherche		(3.7)	(6.9)
Intérêt non admissible sur les obligations non garanties	104.5	27.4	20.5
Autres	4.3	4.9	(0.6)
Taux effectif d'impôt sur le revenu (récupération)	(72.1)	34.2	24.6
Redevances minières	53.0	38.1	68.9
Taux effectif net de l'impôt (récupération)	(19.1)	72.3	93.5

Les redevances minières provinciales non déductibles dans le calcul de l'impôt sur le revenu fédéral sont calculées, en partie, selon un pourcentage des revenus et conséquemment le taux effectif est sujet à des variations importantes d'année en année.

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

Suite à une vérification concernant les années d'imposition antérieures à 1977, la Compagnie a reçu des avis de nouvelles cotisations en 1978 qui ont augmenté le revenu fiscal et diminué le report de pertes d'un montant d'environ $4 millions. La Compagnie a déposé un avis d'opposition concernant les nouvelles cotisations, mais aucune décision officielle n'a été rendue jusqu'ici.

Au 31 décembre 1981, l'Eldorado disposait d'un débit d'impôt d'environ $58 millions devant être soustrait des bénéfices imposables futurs. Cette situation provient de l'excédent des coûts d'amortissement par rapport aux réclamations d'allocations pour les coûts des immobilisations et de dépenses applicables à des biens admissibles à une déduction au titre de ressources épuisées.

5. Poste extraordinaire—Fermeture du complexe de Beaverlodge

Le 24 novembre 1981 le Conseil d'administration décidait par voie de résolution de fermer la mine et l'usine de Beaverlodge à partir du 30 juin 1982. La chute des cours de l'uranium de même que l'augmentation des prix et la baisse de la teneur du minerai sont autant de facteurs qui ont contribué à rendre cette exploitation non rentable.

On a donc convenue d'inscrire une perte extraordinaire dans les états financiers de 1981 pour refléter cette décision. Cette perte comprend la radiation des livres des avoirs de Beaverlodge (hormis la valeur estimative de récupération), les coûts de démantèlement de la mine et de départ des employés et bien entendu les coûts inhérents à la période précédant la fermeture (moins la valeur estimative des concentrés produits).

6. Prêts de concentrés miniers

Les concentrés miniers prêtés sont comptabilisés à leur valeur d'inventaire, soit une valeur inférieure à la valeur estimative nette. Ces valeurs sont imputées soit à l'actif à court terme, soit à l'actif à long terme selon les dates estimées ou prévues de restitution. Les prêts de concentrés sont garantis par la mise en gage de titres négociables et de charges fixes et flottantes imputables à l'actif de l'emprunteur

Les revenus provenant des prêts de concentrés miniers se chiffrent à $2 millions, comparativement à $2,5 millions en 1980 et $6,5 millions en 1979.

7. Immobilisations

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Terrains	3,725	3,642	2,353
Bâtiments	15,875	69,731	55,866
Équipement	72,239	143,896	144,205
Construction en cours	96,582	33,711	16,012
Avion sous contrat de location-acquisition	16,729	15,927	
	205,150	266,907	218,436
Moins l'amortissement accumulé	44,218	98,113	85,934
	160,932	168,794	132,502
Amortissement pour l'année	15,269	13,191	8,574

8. Frais reportés

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Mise en valeur de la mine		4,500	5,523
Préproduction à l'affinerie	1,773	2,052	935
Coûts de financement non amortis	3,377		
	5,150	6,552	6,458
Amortissement pour l'année	2,831	2,302	1,404

9. Dettes à long terme

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
i) Du Canada			
billets 8½%, échéant en 1978-80			605
billets 5 7/16%, échéant en 1980			11,548
billets 4 15/16%, échéant en 1981		7,762	7,762
billets 6½%, échéant en 1982	10,062	10,062	10,062
billets 5⅞%, échéant en 1983	5,082	5,082	5,082
billets 6⅛%, échéant en 1984	10,093	10,093	10,093
ii) Autres			
Obligations non garanties, à taux flottant, échéant en 1983, à environ la moitié du taux préférentiel d'emprunt	40,000	40,000	40,000
Billets à ordre à taux flottant, échéant en 1985, à ¾% sous le taux préférentiel d'emprunt	30,000	30,000	
Bail de location-acquisition à taux flottant mensuel, échéant en 1992, de 2% à 4% sous le taux préférentiel d'emprunt	15,333	15,615	
Billets échéant en 1986 à 13¼% ($50 millions US)	59,428		
Emprunt échéant en 1991 à 7% (100 millions de francs suisses)	56,763		
Billets échéant en 1988 à un taux de rendement de 9.19% (10,108 milliards de yens japonais)	51,562		
iii) Emprunts de concentrés miniers		94,729	110,094
Total partiel	278,323	213,343	195,246
Moins: portion des dettes à long terme exigible à moins d'un an	12,400	8,353	12,153
Total	265,923	204,990	183,093

Une fois convertie en dollars canadiens, selon le taux en vigueur à la fin de l'exercice, la dette à long terme aura augmentée de $12,545,000 en 1981 (1980 et 1979—néant). Cette dernière somme ne représente pas nécessairement les montants remboursables une fois les obligations arrivées à échéance.

a) Emprunts auprès du Canada et autres

Les dettes à long terme échéant pendant chacun des cinq prochains exercices se chiffrent comme suit: 1982—$12,400,000; 1983—$47,146,000; 1984—$11,844,000; 1985—$31,546,000; 1986—$64,133,000.

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

b) Emprunts de concentrés miniers

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Dû par Les Ressources Eldor Limitée		94,729	110,094

Dans le cadre de sa participation financière dans le projet en coentreprise de Key Lake, Les Ressources Eldor Limitée ont conclu avec Uranium Canada Limitée un emprunt de deux millions de livres de concentrés d'uranium (U_3O_8) en provenance des réserves du Gouvernement du Canada. Ce produit, dont 730,600 livres avaient été prélevées en 1978 et 1,269,400 livres en 1979, a été vendu aux prix du marché mondial afin de financer l'acquisition de Key Lake. En 1981, on a transféré de l'UCL à l'Eldorado les stocks d'uranium que détenait le Gouvernement du Canada, y compris les 1,5 million de livres d'U_3O_8 déjà prêtées, en échange d'actions privilégiées et ordinaires. Suite à cette décision la dette évaluée à $76,6 millions et les intérêts s'y rapportant et qui s'élevaient à $20,3 millions ont été rayés des livres de la Compagnie.

Avant le transfert de ces stocks, l'intérêt calculé sur la valeur estimative des concentrés faisant l'objet de l'emprunt a été comptabilisé comme une augmentation de l'investissement dans le projet en coparticipation. En 1980, la Compagnie a remboursé 500,000 livres à l'UCL, réalisant ainsi un bénéfice représentant l'excédent de la valeur moyenne unitaire originelle par rapport au coût réel de l'U_3O_8 en inventaire. Une fois le transfert complété en 1981, un autre bénéfice a été réalisé sur la partie restante de l'emprunt. Tous ces bénéfices paraissent sous la rubrique «Autres revenus» pour chaque exercice en cause dans les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis.

10. Contrats de vente

Au 31 décembre 1981, la Compagnie détenait des engagements pour la livraison de 9,423,000 livres de concentrés d'uranium entre 1982 et 1990.

11. Capital-actions

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Autorisé:			
Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale			
1,600,000 actions privilégiées (1980 et 1979—néant)			
Émises et entièrement versées:			
1,452,880 actions ordinaires au Canada (1980 et 1979—70,500 actions)	106,586	6,586	6,586
1,600,000 actions privilégiées (1980 et 1979—néant)	200,000		
	306,586	6,586	6,586

En 1981, la Compagnie a annulé 70,500 actions et émis 1,452,880 nouvelles actions ordinaires ainsi que 1,600,000 actions privilégiées remboursables.

Ces actions privilégiées avaient une valeur nominale de $125 l'action. Aucune dividende n'est payable avant le 31 mars 1986. A cette date les dividendes cumulatifs, si versés, atteindront $25 l'action. Au 31 mars 1987, ces dividendes, si versés, s'élèveront à $50 l'action. Par la suite le taux cumulatif des dividendes rattachés aux actions privilégiées sera de $12,50.

12. Engagements et éventualités

a) La Compagnie détient des baux à long terme sur certaines propriétés jusqu'en 1986 pour lesquelles le loyer annuel moyen s'établit à $499,000.

b) La Compagnie dispose d'un régime contributoire à prestations définies couvrant l'ensemble de ses employés à temps plein.

Ce régime de pension fait l'objet périodique (au moins une fois tous les trois ans) d'une réévaluation de la part d'un actuaire-conseil. Les avoirs du régime, gérés par une société de fiducie indépendante, sont évalués à la valeur au livre, à l'exception des valeurs dont on ajuste de 20 pour cent tout gain ou perte pouvant survenir en autant qu'un tel bénéfice résultant de cette valeur ne dépasse pas de 90 pour cent sa valeur marchande. Dans le cas de certificats, toute prime ou escompte au pair est amorti sur toute la période de validité du certificat.

Les montants des passifs et actifs sont déterminés par l'actuaire-conseil selon la méthode de l'âge normal du début des prestations. En vertu de cette méthode, les coûts de cotisations imputables à la Compagnie sont calculés en se fondant sur le pourcentage annuel de la rémunération; une fois ajouté le montant des cotisations des employés participants et le taux des bénéfices pouvant y découler, la somme totale doit nécessairement suffir au versement des prestations auxquelles les employés ont droit. Le taux annuel estimatif de rendement utilisé pour déterminer la valeur actuarielle des bénéfices cumulatifs est de 5 pour cent.

La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite de l'Eldorado s'est tenue le 31 décembre 1980 et il a été démontré que le régime était en situation de surplus, soit $2,972,000. L'évaluation précédente qui avait été faite le 31 décembre 1980 indiquait un déficit de $248,000.

c) Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Les Ressources Eldor Limitée, la Compagnie détient un intérêt d'un sixième de l'avoir d'une coentreprise qui a découvert et a commencé à mettre en valeur des gisements d'uranium dans la région de Key Lake en Saskatchewan. Conformément à cette entente en coparticipation, Eldor est tenue de respecter dans la mesure prévue ses engagements envers ce projet. Au 31 décembre 1981, la contribution d'Eldor aux frais estimés pour débuter l'exploitation s'établissait à environ 68 millions de dollars.

d) La Compagnie procède actuellement à l'expansion de sa capacité d'affinage et de transformation du minerai afin d'être en mesure de satisfaire à l'augmentation prévue de la demande mondiale d'uranium. En vertu de ces plans, toutes les opérations d'affinage seront intégrées à la nouvelle usine d'UO_3 de Blind River tandis que les activités liées à la transformation de l'UO_2 et l'UF_6 seront regroupées à Port Hope. La Compagnie pourra ainsi se départir de ses installations d'UO_3 à Port Hope construites il y a 25 ans. Le coût de ces immobilisations, à partir de 1981, devrait atteindre environ $184 millions. Les usines devraient entrer en production à la fin de 1983. L'Eldorado a reçu l'approbation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour la construction de l'usine d'UO_3 à Blind River et est en attente d'approbation en ce qui touche l'usine d'UF_6 à Port Hope.

La Compagnie a conclu des ententes contractuelles relativement à ses travaux d'expansion et au 31 décembre 1981 ces engagements atteignaient environ $34 millions.

ELDORADO NUCLÉAIRE, LIMITÉE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

e) Dans le cours normal de ses activités, l'Eldorado est défenderesse dans un certain nombre de causes. La Direction estime, selon l'avis de ses conseillers juridiques, que ces actions n'auront pas comme effet d'engager la responsabilité financière de la Compagnie.

13. Renseignements complémentaires

a) La Compagnie a négocié après le 31 décembre une marge d'emprunt auprès d'un groupe de prêteurs japonais. Cette entente prévoit l'emprunt jusqu'à concurrence de 5 milliards de yens japonais à un taux de 0,2% supérieur au taux préférentiel d'emprunt à long terme, actuellement fixé à 8,6%. Ces fonds doivent être tirés avant le 15 juillet 1982 et ils sont remboursables en dix versements bi-annuels commençant le 15 juillet 1987.

b) L'Eldorado a versé des commissions à la firme Marubeni Corporation dont les services ont été retenus pour agir comme agent japonais exclusif des ventes.

c) Des intérêts au montant de $8,5 millions ont été payés en 1981 et ceux-ci ont été capitalisés au poste des immobilisations et des placements en coparticipation (1980—$2,8 millions; 1979-néant). Des intérêts reportés s'élevant à $2,1 millions ont été capitalisés au poste des placements en coparticipation (1980—$10,2 millions; 1979—$7,9 millions).

d) La description de certaines rubriques a été déplacée par rapport aux années précédentes à des fins de comparaison.

14. Information sectorielle

a) Secteur industriel

La Compagnie est d'avis que la presque totalité de ses revenus découlant des ventes proviennent du secteur industriel convenu d'appeler l'industrie du combustible nucléaire.

b) Secteur des ventes

Les revenus découlant des ventes proviennent principalement de ventes à des compagnies d'électricité du Canada et de l'étranger.

	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Ventes à l'étranger	55,135	77,738	48,893
Ventes au Canada	16,753	13,378	62,605
Total des ventes	71,888	91,116	111,498

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE

(Constituée en vertu de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MARC LALONDE, C.P., C.R., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

J'ai vérifié le bilan de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état du capital d'apport, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 7 mai 1982

BILAN AU 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

ACTIF	1982	1981
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	92,400	100,687
Débiteurs	181,831	163,623
Stocks	63,116	54,566
	337,347	318,876
Stocks à long terme	39,283	54,470
Débiteurs à long terme	770,149	806,340
Investissement	93,705	98,552
Immobilisations	90,502	84,557
	1,330,986	1,362,795

PASSIF	1982	1981
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	93,309	117,530
Emprunts et tranche des dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	53,785	50,354
Revenus et coûts différés	89,932	167,543
Provisions pour contrats en cours	109,140	53,361
	346,166	388,788
Dettes à long terme	835,454	848,960
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions		
Autorisé—75,000 actions ordinaires		
Émis—54,000 actions ordinaires	15,000	15,000
Capital d'apport	101,185	96,580
Bénéfices non répartis	33,181	13,467
	149,366	125,047
	1,330,986	1,362,795

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Administrateur
ROBERT DESPRÉS

Administrateur
JAMES DONNELLY

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Opérations commerciales		
Revenus		
Projets électronucléaires internationaux	234,034	226,265
Service d'ingénierie	102,455	101,210
Eau lourde	13,845	120,210
Irradiateurs et radioéléments	67,670	55,219
Revenu de l'investissement	29,865	30,539
Revenu d'intérêt	57,614	77,644
	505,483	611,087
Coûts et frais		
Coût des ventes	394,854	473,574
Marketing, administration et autres	42,696	39,713
Intérêt	40,526	68,952
	478,076	582,239
Bénéfice d'exploitation	27,407	28,848
Recherche et développement nucléaire		
Dépenses	166,757	140,676
Moins:		
Revenus	19,094	17,146
Crédits parlementaires	145,715	123,119
Dépenses nettes	1,948	411
Exploitation des réacteurs prototypes		
Dépenses	40,144	34,915
Moins:		
Revenus	23,033	9,764
Crédits parlementaires	11,366	10,181
Dépenses nettes	5,745	14,970
Bénéfice net de l'exercice	19,714	13,467

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DU CAPITAL D'APPORT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Solde au début de l'exercice	96,580	187,827
Paiements de capital sur emprunts par le gouvernement	4,605	4,278
Réduction suite à la réorganisation		95,525
Solde à la fin de l'exercice	101,185	96,580

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Solde (déficit) au début de l'exercice	13,467	(147,058)
Élimination du déficit lors de la réorganisation		147,058
Bénéfice net de l'exercice	19,714	13,467
Solde à la fin de l'exercice	33,181	13,467

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance des fonds		
Exploitation		
Opérations commerciales	27,407	28,848
Recherche et développement nucléaire		
Crédits parlementaires	145,715	123,119
Dépenses nettes	(147,663)	(123,530)
Exploitation des réacteurs prototypes		
Crédits parlementaires	11,366	10,181
Dépenses nettes	(17,111)	(25,151)
Amortissement	10,513	9,779
	30,227	23,246
Crédits parlementaires		
Production de l'eau lourde	112,949	65,000
Emprunts pour les usines d'eau lourde	4,605	4,278
Produit des emprunts à long terme	8,504	7,351
Réduction des débiteurs à long terme	36,248	11,927
	192,533	111,802
Utilisation des fonds		
Stocks à long terme	97,762	119,470
Additions aux immobilisations	11,611	7,977
Augmentation des débiteurs à long terme	57	21,452
Réduction de la dette à long terme	22,010	44,554
	131,440	193,453
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	61,093	(81,651)
Fonds de roulement (négatif) au début de l'exercice	(69,912)	11,739
Fonds de roulement négatif à la fin de l'exercice	8,819	69,912

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

1. Exploitation

La Société a été constituée en 1952 en vertu de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique SRC 1970, Chapitre A-19 et selon la Partie I de la Loi sur les corporations canadiennes (continuée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes) dans le but de développer l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Les activités de la Société sont présentées à l'état des résultats sous trois catégories: opérations commerciales; recherche et développement nucléaire; et exploitation des réacteurs prototypes.

Les opérations commerciales comprennent:

La division internationale laquelle construit des centrales nucléaires et fournit du personnel de gestion de projets ainsi que des services de marketing et d'ingénierie à l'étranger;

La division d'ingénierie laquelle fournit des services de marketing, d'ingénierie, de laboratoires d'essai et de gestion de projets principalement pour les commissions électriques canadiennes ainsi que la division internationale;

La division chimique laquelle produit et vend de l'eau lourde;

La division radiochimique laquelle fabrique et vend des radioéléments et des irradiateurs pour fins médicales et industrielles; et

Les opérations du siège social et les investissements.

La recherche et développement nucléaire comprend:

En matière nucléaire, la recherche fondamentale et appliquée de même que le développement se font aux laboratoires de Chalk River et de Whiteshell. Le programme de recherche et de développement est financé principalement par des crédits parlementaires votés pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982—*Suite*

L'exploitation des réacteurs prototypes comprend:

La centrale nucléaire prototype Gentilly-1. Les coûts d'entretien de ce prototype sont financés par des crédits parlementaires; et

La centrale nucléaire Douglas Point laquelle est exploitée par Ontario Hydro pour le compte de la Société.

2. Conventions comptables importantes

Projets électronucléaires

Les revenus provenant des projets électronucléaires ainsi que les coûts afférents sont comptabilisés dans l'état des résultats selon la méthode de comptabilisation proportionnelle du revenu. Cette méthode est appliquée avec prudence considérant que ces projets à long terme comportent un certain degré d'incertitude . Lorsque les devis estimatifs laissent prévoir une perte sur des contrats en cours, une provision complète pour la perte anticipée est comptabilisée aux livres de la Société.

Devises étrangères

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin d'exercice. Les revenus et les coûts différés s'appliquant à des contrats en cours, chiffrés en devises étrangères, sont comptabilisés aux taux de change de fin de mois. Les profits et les pertes, encourus sur des opérations en devises étrangères, sont imputés aux résultats ou aux coûts des projets.

Évaluation des stocks

L'eau lourde, les irradiateurs et les matières sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les fournitures générales et d'entretien sont évaluées au coût. Les stocks sont classés comme élément d'actif à long terme lorsqu'on ne prévoit pas les vendre au cours du prochain exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant net des crédits parlementaires y afférents et sont amorties selon la méthode de la ligne droite durant la vie utile prévue des biens, comme suit:

Matériel et outillage	— 5 à 20 ans
Bâtiments	— 20 à 50 ans
Réacteurs prototypes	— 30 ans

3. Opérations avec le gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada finance certaines activités de recherche, de développement et d'utilisations nucléaires de la Société et lui consent aussi des prêts pour d'autres fins. Au cours de l'exercice, les montants suivants ont été accordés:

	(en milliers de dollars) 1982	1981
Crédits budgétaires		
Recherche et développement nucléaire	145,781	123,119
Exploitation des réacteurs prototypes	11,366	10,181
Eau lourde—Production	112,949	65,000
—Paiements sur emprunts	9,300	9,300
—Entretien de La Prade	4,539	8,623
	283,935	216,223
Prêts et avances		
Immobilisations	3,200	3,600
	287,135	219,823

La Société a versé durant l'exercice $13.4 millions ($11.1 millions en 1981) au gouvernement du Canada à titre de contributions au Compte de pension de retraite de la Fonction publique.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Canada a modifié les conditions afférentes aux intérêts sur certains prêts qu'il a consentis aux commissions électriques. Il en est résulté une réduction de $17.0 millions, à la fois aux comptes débiteurs des commissions électriques et à l'élément de passif correspondant.

4. Stocks

	(en milliers de dollars) 1982	1981
À court terme		
Irradiateurs et matières	34,840	27,749
Fournitures générales et d'entretien	21,024	21,656
Eau lourde	7,252	5,161
	63,116	54,566
À long terme		
Eau lourde, au coût moins les crédits parlementaires totalisant $177.9 millions ($65.0 millions en 1981).	39,283	54,470

Le financement de la production d'eau lourde par des crédits parlementaires exige une approbation annuelle et est remboursable à même les ventes futures. A la fin de l'exercice, aucun des stocks financés par le gouvernement n'était réservé à des contrats de ventes spécifiques.

5. Débiteurs à long terme

	(en milliers de dollars) 1982	1981
Billets à recevoir de commissions électriques provinciales pour le financement de centrales nucléaires dont certaines sont en construction, à des taux d'intérêt variant de 7.795% à 10.0%. Sur certains des billets qui totalisent $350.0 millions, l'intérêt ne devient pas exigible avant la mise en service de la centrale ou le 1 avril 1983, selon la date la plus rapprochée. Les billets à échéances fixes qui sont inclus sous cette rubrique, totalisent $184.4 millions et échoient jusqu'en 1992. Les autres billets sont amortis sur une période de 25 ans à compter de la mise en service des centrales.	685,369	696,013
Voir la note 8 pour l'élément de passif correspondant.		
Options de location/ventes à des taux d'intérêt fixes ou flottants, et qui concernent des gouvernements et sociétés à l'étranger. Selon les contrats à taux fixes, les taux d'intérêt varient de 7.0% à 10.5% et ont une durée allant jusqu'à 12 ans. Selon les contrats à taux flottants, l'intérêt est fonction des taux bancaires	114,644	114,855
Débiteurs hypothécaires et autres	7,301	9,418
	807,314	820,286
Échéance à moins d'un an	37,165	13,946
	770,149	806,340

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982—*Suite*

6. Investissement

Ontario Hydro, la province de l'Ontario et la Société participent à une entreprise conjointe pour la construction et l'exploitation des unités 1 et 2 de la centrale nucléaire Pickering A, lesquelles appartiennent à Ontario Hydro. Ontario Hydro s'est engagée à verser jusqu'en 2001 aux parties concernées des montants proportionnels à leurs contributions en capital. Ces montants sont fonction essentiellement de la différence entre le coût de production de l'électricité dans les unités 1 et 2 de Pickering A et celui des unités 1 et 2 de Lambton qui sont alimentées au charbon. Le coût de l'investissement amorti en ligne droite s'est élevé à $4.8 millions au cours de l'exercice. Ce coût est imputé à l'état des résultats.

7. Immobilisations

	(en milliers de dollars)				
	Coût	Crédits parlementaires	Amortissement accumulé	Valeur nette 1982	Valeur nette 1981
Installations commerciales					
Terrains	1,430	455		975	975
Bâtiments	18,463	3,548	9,919	4,996	5,504
Matériel et outillage	27,931	7,302	8,969	11,660	8,920
Construction en cours	9,321			9,321	4,149
	57,145	11,305	18,888	26,952	19,548
Installations de recherche					
Terrains	8,788	8,788			
Bâtiments	62,604	56,680	1,897	4,027	2,294
Réacteurs de recherche et matériel	213,390	202 994	10,354	42	25
Construction en cours	18,948	18,948			16
	303,730	287,410	12,251	4,069	2,335
Réacteurs prototypes					
Gentilly-1	88,795	88,795			
Douglas Point	81,762	7,056	15,225	59,481	62,674
	170,557	95,851	15,225	59,481	62,674
Usines d'eau lourde					
La Prade	442,848	442,848			
Glace Bay	258,892	240,530	18,362		
Port Hawkesbury	101,037	82,037	19,000		
	802,777	765,415	37,362		
	1,334,209	1,159,981	83,726	90,502	84,557

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 1982 s'est élevé à $5.7 millions ($4.9 millions en 1981).

8. Dettes à long terme

	(en milliers de dollars)	
	1982	1981
Emprunts auprès du Canada pour le financement de centrales nucléaires concernant des commissions électriques provinciales, portant des taux d'intérêt variant de 7.565% à 10.0%. Sur certains des emprunts qui totalisent $350.0 millions, l'intérêt ne devient pas exigible avant la mise en service de la centrale ou le 1 avril 1983, selon la date la plus rapprochée. Les billets qui comportent des échéances fixes totalisent $183.3 millions et échoient jusqu'en 1992. Les autres billets sont amortis sur une période de 25 ans à compter de la mise en service des centrales. Voir la note 5 pour les débiteurs correspondants.	684,291	695,029
Emprunts auprès du Canada pour le financement des stocks d'eau lourde et autres biens sous location, échéant jusqu'en 2003 et portant intérêt à des taux allant de 3.5% à 16.125%	105,582	104,270
Emprunts pour les usines d'eau lourde. Les sommes requises pour rembourser les emprunts contractés pour le financement des usines d'eau lourde proviennent des crédits parlementaires votés à cette fin. La portion capital des remboursements est créditée au capital d'apport.	58,626	62,954
Provision pour prestations de cessation d'emploi et autres	20,740	17,061
	869,239	879,314
Échéance à moins d'un an	33,785	30,354
	835,454	848,960

Les dettes à long terme sont exigibles comme suit (en millions de dollars): 1984 - $25.7; 1985 - $31.3; 1986 - $34.7; 1987 - $26.5; exercices ultérieurs à 1987 - $717.3.

9. Projets importants en cours

Projets électronucléaires internationaux

La Société a des contrats en cours en Argentine, en Corée et en Roumanie relativement à la construction de centrales nucléaires de 600 mégawatts (électriques) CANDU et/ou de la fourniture de services d'ingénierie et de pièces.

Projets réalisés au Canada

La Société a signé des contrats avec des commissions électriques provinciales en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la fourniture de services d'ingénierie et d'approvisionnements pour la construction de réacteurs nucléaires CANDU.

Provisions pour contrats en cours

La Société a constitué des provisions suffisantes au 31 mars 1982 pour parer aux pertes éventuelles et aux déboursés pouvant découler des garanties données.

10. Engagements importants

Cobalt 60

En juillet 1969, la Société a conclu une entente avec Ontario Hydro par laquelle la Société s'est engagée à acheter tout le Cobalt 60, produit dans la centrale Pickering, pendant 30 ans à compter de la date de mise en service (1971) de cette centrale. Cette entente est indépendante de la demande du marché et les parties peuvent y mettre fin après entente mutuelle.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982—*Fin*

Eau lourde

La Société s'est engagée par contrat à fournir 1,440 mégagrammes d'eau lourde à l'Hydro-Québec d'ici à 1990, à un prix permettant de recouvrer tous les frais afférents à cet engagement. La Société devra racheter jusqu'à 960 mégagrammes de cette eau lourde en 1995 si l'Hydro-Québec déclare avoir un excédent. L'Hydro-Québec ne s'est pas encore engagée à prendre livraison d'aucune quantité d'eau lourde en vertu de ce contrat.

11. Chiffres comparatifs

Lorsque nécessaire, les chiffres comparatifs de l'exercice 1981 ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice 1982. Certains revenus et coûts afférents aux projets électronucléaires sont maintenant présentés séparément afin de faire ressortir davantage la nature de ces transactions plutôt que de les présenter en réduction les uns des autres.

12. Information sectorielle

	(en milliers de dollars) 1982	1981
Bénéfice net de l'exercice		
Opérations commerciales		
Ingénierie nucléaire, projets et eau lourde	2,286	4,366
Radioéléments et irradiateurs	4,624	1,334
Investissements	20,497	23,148
	27,407	28,848
Recherche et développement nucléaire—Dépenses nettes	1,948	411
Exploitation des réacteurs prototypes—Dépenses nettes	5,745	14,970
	19,714	13,467
Actif		
Opérations commerciales		
Ingénierie nucléaire, projets et eau lourde	297,211	293,875
Radioéléments et irradiateurs	67,506	57,155
Investissements	205,926	243,388
	570,643	594,418
Prêts à long terme aux commissions électriques	673,879	685,369
Recherche et développement nucléaire	26,983	20,334
Réacteurs prototypes	59,481	62,674
	1,330,986	1,362,795
Dépenses en capital		
Opérations commerciales		
Ingénierie nucléaire et projets	2,432	1,817
Radioéléments et irradiateurs	8,180	5,350
Autres	99	105
	10,711	7,272
Recherche et développement nucléaire avant les crédits parlementaires de $13.4 millions ($8.3 millions en 1981)	18,044	9,608
Réacteurs prototypes	24	1,075
	28,779	17,955

13. Renseignements supplémentaires

Élimination du déficit

Suite à une réorganisation financière, le déficit de $147.1 millions a été éliminé en l'appliquant en réduction du capital d'apport au 1er avril 1980.

Rémunération des administrateurs et des cadres

Au cours de l'exercice, les membres du conseil d'administration de la Société ont reçu une rémunération globale de $52,800 ($11,100 en 1981). La rémunération globale des cadres exécutifs a été de $955,167 ($746,700 en 1981).

Rémunération des agents commerciaux

Au cours de l'exercice, la rémunération et les dépenses payées aux représentants et agents commerciaux sous-nommés, principalement en ce qui concerne les opérations de la division radiochimique, ont totalisé $0.8 million ($0.6 million en 1981).

CGR Do Brasil, Brésil; Costa Rica Dental & Medical Supply Company, Costa Rica; ECB Equipamentos Cientificos Do Brasil, Brésil; A. Bruce Edwards, États-Unis; n.v.E.N.I.s.a., Belgique; Gebhart & Associates, Mexique; GEC South Africa (Pty) Limited, Afrique du Sud; General Electric De Colombia SA, Colombie; General Machinery Co. Ltd., Chili; International General Electric Co. (India) Private Limited, Indes; Kostas Karayannis, Grèce; Roberto L. Lannes, Uruguay; Marubeni Corporation, Japon; Mundinter CGR, Portugal; Neotecnica S.A.E., Espagne; Laboratorios Rodriguez, Honduras; Societa Lombarda di Televisione SRL, Italie; Tamathe S.R.L., Argentine; Zelin Limited, Pakistan.

LOTO CANADA INC.
(*Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*)

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982 N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION.

LOTO CANADA INC.

(Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE GERALD A. REGAN, C.P., C.R., DÉPUTÉ
SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET MINISTRE RESPONSABLE POUR LA
CONDITION PHYSIQUE ET LES SPORTS AMATEURS

J'ai vérifié le bilan de Loto Canada Inc. au 31 mars 1981 ainsi que l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1981 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés et que les états financiers sont conformes à ces derniers. Les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires sauf pour les paiements qui ont trait à la recherche et au développement du concours de pronostics sportifs tel que décrit à la note 2 aux états financiers. À mon avis, bien qu'ils aient été recouvrés par la Société, ces paiements n'étaient pas autorisés spécifiquement par l'acte de constitution de la Société lequel limite le genre d'affaires que la Société peut effectuer et gérer, et par conséquent sont à l'encontre de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 1er juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
Encaisse et certificats de dépôt	11,143,220	18,670,601
Débiteurs	1,767	56,412
À recevoir du Canada (note 2)	143,000	
Frais payés d'avance	4,608	
	11,292,595	18,727,013

PASSIF	1981	1980
	$	$
Créditeurs et frais courus	39,705	2,698,964
Prix non réclamés (note 1)		3,129,869
À payer au Receveur général du Canada (note 3)	11,252,889	12,898,179
	11,292,594	18,727,012
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions autorisé, émis et entièrement libéré—une action ordinaire	1	1
	11,292,595	18,727,013

Approuvé par le Conseil d'administration:

Directeur
DOROTHY PRATT

Directeur
ANDRE GAUTHIER

Directeur
DANIELLE DESBIENS

Directeur
G. KRITSCH

LOTO CANADA INC.—*Fin*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981	1980
	$	$
Ventes de billets de loterie moins les prix (note 1)		55,840,726
Revenu d'intérêt	1,855,833	5,527,003
	1,855,833	61,367,729
Frais de vente et d'administration (tableau)	676,197	25,420,314
Bénéfice avant éléments extraordinaires	1,179,636	35,947,415
Éléments extraordinaires		
Cessation des activités de loterie (note 1)	3,065,942	5,250,378
Recouvrement de comptes douteux de l'exercice précédent		5,125,350
	3,065,942	10,375,728
Bénéfice net pour l'exercice (note 3)	4,245,578	46,323,143

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1981

1. Cessation des activités de loterie

Loto Canada Inc. a été constituée en une société de la Couronne en vertu des dispositions de la Loi nº 4 de 1976 portant affectation de crédits et a été constituée en corporation le 7 juin 1976, en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes. La Société avait pour objectif d'exploiter et de gérer une loterie nationale en conformité avec les règlements sur la loterie nationale tel que permis par le code criminel.

Au cours du mois d'août 1979, des représentants des administrations fédérale et provinciales ont signé un document en vertu duquel Loto Canada Inc. se retirait des opérations de vente de billets de loterie à compter du 31 décembre 1979. Après cette date, le gouvernement fédéral ferait de sorte que la Société mettrait fin à ses activités aussi rapidement que ses obligations juridiques, financières et administratives le lui permettraient. L'actionnaire a ordonné au conseil d'administration de mettre fin systématiquement aux activités de la Société et, par conséquent, les activités de loterie ont cessé à compter du 31 décembre 1979.

Les coûts de cessation en faveur d'employés, de locaux et autres réclamations se chiffrent à $1,756,933. Le mobilier et le matériel ont été vendus en vertu des provisions de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne. Vu que les activités de loterie ont cessé, la «provision pour prix-tirages à venir» au montant de $7,007,311 n'était plus nécessaire. Le résultat net de $5,250,378 a été inscrit comme revenu extraordinaire en 1980.

En conformité avec les Règlements de la loterie nationale, le droit de réclamer des prix a pris fin le 31 décembre 1980. Par conséquent, les prix non réclamés de $3,065,942 à cette date sont inscrits comme revenu extraordinaire en 1981.

2. Recherche et développement

Au cours de l'exercice, la Société a financé des recherches sur les concepts de jeu, incluant la recherche et le développement d'un concours de pronostics sportifs. Ce financement s'est poursuivi après la fin de l'exercice et, au mois d'août 1981, le Cabinet a décidé que ce concours de pronostics sportifs serait géré par une nouvelle agence fédérale. Au mois de septembre 1981, la Société a décidé que tous les paiements effectués pour la recherche et le développement du concours de pronostics sportifs devraient être recouvrés en entier du gouvernement du Canada. Les paiements effectués pour la recherche et le développement du concours de pronostics sportifs totalisant $1,200,000 jusqu'au 1er juin 1982, incluant $143,000 jusqu'au 31 mars 1981, ont été complètement recouvrés du gouvernement du Canada après la fin de l'exercice.

Des opinions légales ont été obtenues à l'égard des pouvoirs statutaires de la Société concernant le financement de la recherche et du développement d'un concours de pronostics sportifs. Bien que les opinions légales obtenues soient différentes, la Société a adopté la position que le financement de cette recherche et de ce développement fut une décision de nature commerciale permise par les pouvoirs généraux de la Société et en accord avec les intentions du gouvernement fédéral.

3. À payer au Receveur général du Canada

	1981	1980
	$	$
Solde (à recevoir) au début de l'exercice	12,898,179	(2,108,543)
Bénéfice net pour l'exercice	4,245,578	46,323,143
	17,143,757	44,214,600
Montants versés au cours de l'exercice	(5,890,868)	(31,316,421)
Solde à la fin de l'exercice	11,252,889	12,898,179

4. Opérations entre apparentés

Une partie des activités de recherche et de développement du concours de pronostics sportifs décrit à la note 2 au montant de $127,000 jusqu'au 31 mars 1981 a été faite par une entreprise appartenant à et gérée par un membre de la direction.

Les transactions avec le Gouvernement du Canada sont divulguées aux notes 2 et 3.

5. Élément de passif éventuel

En 1980, certains grossistes qui ont vendu des billets dans des provinces autres que le Québec ont intenté des poursuites judiciaires contre la Société, alléguant qu'ils avaient subis des dommages d'une valeur de $4,175,000. On continuera à contester ces poursuites mais le dénouement n'est pas connu à cette date.

6. Événement postérieur à la date du bilan

En août 1981, la Société a obtenu la discontinuation des réclamations pour dommages prétendus de $5,900,000. Ces poursuites avaient été intentées contre la Société en 1980 par des grossistes qui opéraient dans la province de Québec.

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 1980 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice 1981.

TABLEAU DES FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981	1980
	$	$
Publicité, impression et promotion des ventes		19,675,184
Traitements et prestations aux employés	154,990	2,899,483
Voyages	104,318	714,004
Fournitures de bureau et location de matériel	60,721	627,546
Honoraires professionnels	136,055	515,983
Location d'immeubles et frais d'entretien	99,287	468,899
Recherches de marketing et autres dépenses	68,155	309,240
Téléphone et télégraphe	43,421	159,491
Rémunération des directeurs	9,250	31,075
Mobilier et matériel		19,409
	676,197	25,420,314

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
(Constituée en vertu de la Loi sur la Monnaie royale canadienne)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-JACQUES BLAIS, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

J'ai vérifié le bilan de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats, l'état de la réserve pour pertes et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent après avoir accordé un effet rétroactif au changement dans l'application de la méthode de facturation des pièces de monnaie canadienne en circulation dont il est question à la note 4 aux états financiers.

De plus, je déclare que la Société a tenu, à mon avis, des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 19 mars 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse	22,471,117	12,065,730
Débiteurs		
Ministères du gouvernement	5,253,971	
Autres	3,336,766	5,916,699
Stocks (note 6)	26,009,143	63,830,383
Frais payés d'avance (note 7)	844,858	1,556,550
	57,915,855	83,369,362
Immobilisations (note 8)		
Terrain, bâtiments et équipement	26,187,697	24,539,874
Moins: amortissement accumulé	11,932,904	10,256,034
	14,254,793	14,283,840
	72,170,648	97,653,202

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus		
Ministère du gouvernement	2,266,015	5,423,170
Autres	5,905,828	7,724,446
À payer au gouvernement du Canada		
Intérêts courus sur dette à long terme	468,105	515,493
Dette à long terme exigible en-dedans d'un an	2,131,785	2,131,785
Bénéfices excédants les restrictions statutaires (note 9)	35,057,639	39,147,087
Revenus reportés (note 10)	4,791,445	19,466,979
	50,620,817	74,408,960
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2,551,821	2,114,447
Dette à long terme (note 11)	17,998,010	20,129,795
	20,549,831	22,244,242
AVOIR DU CANADA		
Réserve pour pertes	1,000,000	1,000,000
	72,170,648	97,653,202

Approuvé par:

Vice-président, Administration et finances
G. A. LAHAIE

Président
J. C. CORKERY

MONNAIE ROYALE CANADIENNE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenu		
La feuille d'érable en or	429,035,280	837,240,059
Contrats avec pays étrangers	59,284,706	25,324,793
Pièces numismatiques canadiennes	57,243,584	56,395,249
Pièces de monnaie canadienne en circulation	40,977,632	37,679,359
Affinerie	2,541,168	3,957,800
Divers	1,142,245	300,821
	590,224,615	960,898,081
Dépenses (note 12)		
Coût des matières utilisées	532,855,086	903,049,178
Traitements, salaires et bénéfices	17,580,489	14,201,651
Transport et communications	9,442,793	3,766,845
Publicité	5,162,500	3,357,096
Services d'utilité publique et fournitures	4,673,724	4,034,143
Services professionnels et spéciaux	3,183,300	1,959,271
Intérêts sur la dette à long terme	1,908,682	2,096,907
Amortissement des immobilisations	1,676,870	1,521,811
Location de bâtiments et d'équipement	1,504,931	1,229,666
Réparations et entretien	794,007	436,699
Services de sécurité	338,780	376,220
Subventions tenant lieu de taxes	374,517	279,472
Améliorations locatives	14,844	147,209
Divers	14,309	84,057
	579,524,832	936,540,225
Bénéfice net pour l'exercice	10,699,783	24,357,856

ÉTAT DE LA RÉSERVE POUR PERTES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice	1,000,000	1,000,000
Bénéfice net pour l'exercice	10,699,783	24,357,856
	11,699,783	25,357,856
À payer au gouvernement du Canada—		
Bénéfices excédant les restrictions statutaires	10,699,783	24,357,856
Solde à la fin de l'exercice	1,000,000	1,000,000

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Bénéfice net pour l'exercice	10,699,783	24,357,856
Éléments n'exigeant aucune sortie de fonds		
Amortissement des immobilisations	1,676,870	1,521,811
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	437,374	272,537
	12,814,027	26,152,204
Utilisation des fonds		
Acquisition d'immobilisations	1,647,823	1,518,071
Bénéfices excédant les restrictions statutaires—À payer au gouvernement du Canada	10,699,783	24,357,856
Diminution de la dette à long terme	2,131,785	2,131,785
	14,479,391	28,007,712
Diminution du fonds de roulement	1,665,364	1,855,508
Fonds de roulement au début de l'exercice	8,960,402	10,815,910
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	7,295,038	8,960,402

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Statut et objectifs de la Monnaie

La Monnaie a été constituée en 1969, en vertu de la Loi sur la Monnaie royale canadienne et est une corporation mandataire de Sa Majesté nommée à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Les principaux objectifs de la Monnaie sont de:

a) fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre les mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;

b) fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;

c) fondre, analyser et affiner de l'or, de l'argent et d'autres métaux;

d) acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux;

e) analyser, affiner, entreposer de l'or, de l'argent et d'autres métaux et en négocier l'achat au nom de Sa Majesté ou d'autres personnes;

f) préparer, entreposer et acheminer des expéditions de pièces de monnaie, d'or, d'argent et d'autres métaux en provenance ou à destination de la Monnaie; et

g) fabriquer des médailles, des plaques et autres emblèmes.

2. Restrictions financières statutaires

En vertu de la Loi qui la constitue, la Monnaie est sujette aux restrictions financières suivantes:

a) La Monnaie détient au fonds du revenu consolidé, un compte spécial, connu sous le nom de Compte de la Monnaie royale canadienne dans lequel tous les prêts consentis et deniers reçus et payés ainsi que les remboursements de prêts sont crédités ou débités;

b) les prêts sont consentis à la Monnaie par le ministre des Finances sur la recommandation du Ministre selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil;

c) les prêts consentis à la Monnaie pour les immobilisations et le fonds de roulement ne peuvent dépasser au total, $35 millions, y compris un maximum de $5 millions pour le fonds de roulement;

d) les prêts consentis à la Monnaie à des fins temporaires ne peuvent dépasser au total $1 million et chaque prêt doit être remboursé en-dedans de 12 mois à compter de la date du prêt; et

e) la Monnaie peut, par prélèvement sur les bénéfices, constituer une réserve pour les pertes possibles, mais le montant global de la réserve ne doit à aucun moment dépasser $1 million. Tout bénéfice excédant l'affectation à la réserve pour pertes et le montant nécessaire à l'absorption des pertes antérieures, doit être imputé sur les revenus du Canada.

3. Principales conventions comptables

a) Stocks

Les stocks de produits finis, de travaux en cours et de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les stocks de fournitures d'exploitation et d'entretien sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

b) Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux annuels suivants:

	Taux
Améliorations de terrain	5%
Bâtiments	5%
Équipement	10%

c) Conversion des opérations effectuées en devises étrangères

Les opérations effectuées en devises étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la date où elles sont effectuées. Tout élément d'actif ou de passif fixé en devises étrangères à la date du bilan est converti en dollars canadiens selon le cours du change à cette date.

d) Améliorations locatives

Les améliorations locatives sont imputées aux résultats dans l'exercice où elles sont encourues.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés de la Monnaie ont droit à certaines indemnités lors de leur cessation d'emploi, comme le prévoient leurs contrats de travail et les conditions d'emploi. Ces indemnités sont inscrites au passif dès qu'elles sont gagnées par les employés.

f) Régime de retraite

Les employés de la Monnaie font partie du Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les contributions au régime sont exigées et des employés et de la Monnaie. Ces contributions représentent la dette totale de la Monnaie et sont comptabilisées sur une base courante.

4. Changement dans l'application de la méthode de facturation des pièces de monnaie canadienne en circulation

Depuis 1979, la Monnaie facturait au Ministère des Finances la valeur des matières premières incluses dans les pièces fabriquées pour le compte de celui-ci, au coût moyen mensuel de ses stocks de matières premières à la fin du mois précédent la date de la fin de la production de ces pièces. Au cours de l'exercice, la Monnaie a modifié l'interprétation de l'expression «date de production» telle qu'incluse dans l'entente avec le Ministère des Finances et considère cette date comme étant celle du début de la production des pièces de monnaie.

Suite à ce changement, le bénéfice net pour l'exercice courant fut augmenté de $583,052. Les bénéfices excédant les restrictions statutaires à payer au gouvernement du Canada établis au 1er janvier 1981 furent réduits de $2,693,690. Cette somme représente la réduction du bénéfice net pour les exercices 1980 et 1979 de l'ordre de $569,276 et $2,124,414 respectivement.

5. Correction apportée au traitement comptable des transactions de vente résultant d'échange d'or

En 1980, les ventes de pièces touchant le programme de la feuille d'érable en or dont la contrepartie était payable en or, étaient enregistrées comme revenu dans l'exercice où il y avait livraison des pièces. Un examen des contrats signés avec les distributeurs révéla que ces transactions ne consistèrent qu'en des locations d'or. En 1981, la Monnaie rectifia la situation et donna effet rétroactif à la correction.

Suite à ce changement, le bénéfice net pour l'exercice courant fut réduit de $227,598. Les bénéfices excédant les restrictions statutaires à payer au gouvernement du Canada établis au 1er janvier 1981 furent réduits de $1,586,464, représentant le montant de la réduction du bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980.

6. Stocks

	1981	1980
	$	$
Matières premières	15,703,939	35,650,584
Travaux en cours	2,327,159	3,840,444
Produits finis	6,429,449	22,852,238
Fournitures d'exploitation et d'entretien	1,548,596	1,487,117
	26,009,143	63,830,383

Afin de faciliter la production de pièces touchant le programme de la feuille d'érable en or, la Monnaie loue du Ministère des Finances et d'une banque à charte canadienne les quantités d'or dont elle a besoin et paie à ceux-ci des frais de location basés sur la valeur de l'or établie sur le marché de Londres. Au 31 décembre 1981, ces stocks représentent 1,007,204 onces et n'apparaissent pas aux états financiers.

7. Frais payés d'avance

	1981	1980
	$	$
Assurance, timbres et transport	225,049	683,447
Publicité	283,811	443,439
Frais de production	207,109	359,702
Autres	128,889	69,962
	844,858	1,556,550

8. Immobilisations

	1981			1980
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Terrain	626,178		626,178	626,178
Améliorations de terrain	983,848	342,388	641,460	690,652
Bâtiments	10,774,026	3,746,019	7,028,007	7,566,407
Équipement	13,803,645	7,844,497	5,959,148	5,400,603
	26,187,697	11,932,904	14,254,793	14,283,840

9. À payer au gouvernement du Canada—Bénéfices excédant les restrictions statutaires

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice		
Solde déjà établi	43,427,241	16,913,645
Redressements affectés aux exercices antérieurs (notes 4 et 5)	(4,280,154)	(2,124,414)
Solde redressé	39,147,087	14,789,231
Bénéfices excédant les restrictions statutaires pour l'exercice	10,699,783	24,357,856
	49,846,870	39,147,087
Montant payé durant l'exercice	16,913,645	
Excédent du montant payé durant l'exercice sur le solde redressé au 1er janvier 1980	(2,124,414)	
	14,789,231	
Solde à la fin de l'exercice	35,057,639	39,147,087

MONNAIE ROYALE CANADIENNE—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

10. Revenus reportés

	1981	1980
	$	$
Revenus sur pièces numismatiques perçus d'avance	2,570,769	7,909,634
Prime sur transactions d'échange d'or	1,161,348	2,061,608
Versements sur contrats avec pays étrangers perçus d'avance	1,059,328	9,495,737
	4,791,445	19,466,979

11. Dette à long terme

Les emprunts auprès du Gouvernement du Canada portent intérêt à des taux annuels variant de 7.625% à 10.125%, et sont remboursables selon l'échéancier suivant:

	$
1982	2,131,785
1983	2,131,785
1984	6,971,785
1985	2,131,785
1986	1,531,785
	14,898,925
1987 à 1998	5,230,870
	20,129,795
Moins: fraction exigible à moins d'un an	2,131,785
	17,998,010

12. Information additionnelle sur le coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues, compris dans les dépenses de l'exercice 1981, se chiffre à $555,450,771 ($920,610,028 en 1980) et est établi comme suit:

	1981	1980
	$	$
Matières premières	532,855,086	903,049,178
Main-d'œuvre directe	3,019,538	3,081,838
Frais généraux de fabrication	19,576,147	14,479,012
	555,450,771	920,610,028

13. Transactions entre apparenté

En plus des transactions avec le gouvernement du Canada mentionnées aux notes 2, 9 et 11, la Monnaie a conclu durant l'exercice des transactions avec le Ministère des Finances se détaillant comme suit:

	Onces
Affinage et emprunt d'or	955,100
Achats d'or et d'argent	888,851
Ventes d'argent	77,539

14. Éventualités

a) Le dénouement d'une réclamation de $12 millions contre la Monnaie, pour compensation par suite de violation présumée de droits d'auteur sur le modèle d'une certaine pièce de monnaie, est incertain. De l'avis de la direction et de l'aviseur légal de la Monnaie, cette réclamation est non fondée, non supportée et ne résultera en aucun coût à la Monnaie. Par conséquent, aucune provision n'a été établie.

b) La Monnaie a déposé une réclamation en dommages résultant de vices de construction à son établissement de Winnipeg. Au 31 décembre 1981, aucun montant ne peut judicieusement être déterminé.

c) Une parcelle de terrain, propriété de la Monnaie, fut cédée à la ville de Winnipeg pour fin d'élargissement d'une artère municipale. Un protocole d'entente a été signé avec les représentants de la ville mais celui-ci n'étant pas encore ratifié par le conseil municipal, il est difficile de déterminer le montant que la Monnaie prévoit réaliser sur cette vente.

Tout règlement pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera traité comme un redressement affecté aux exercices antérieurs, à l'exception de celui relatif à la parcelle de terrain cédée à la ville de Winnipeg, lequel sera porté dans les résultats de l'exercice alors en cours.

15. Commission à un agent

Une commission de $468,934 ($667,948 en 1980) fut gagnée au cours de l'exercice par Comarex A.G., Suisse, à titre d'agent de la Monnaie royale canadienne pour des ventes de pièces numismatiques.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs des états financiers de l'exercice 1980 ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice 1981.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE

(*Constituée en vertu de la Loi sur la Monnaie royale canadienne*)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-JACQUES BLAIS, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

J'ai vérifié le bilan de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 1980 ainsi que l'état des résultats, l'état de la réserve pour pertes et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 1980 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Lors de notre vérification des états financiers de 1980, nous avons constaté que la Société avait, au cours des années passées de même qu'après le 31 décembre 1980, employé la pratique d'affaires de régler certaines de ses dettes en versant des sommes à des tiers en Suisse et en Belgique, au nom d'un des distributeurs étrangers de la Société et conformément aux instructions écrites de ce dernier. Nous avons découvert lors de notre vérification, que la Société avait une entente pour défrayer une partie des dépenses de promotion et de réclame d'un distributeur étranger et avait, selon les instructions écrites de ce dernier, versé environ $58,000 à des tiers dans des pays autres que ceux de la place d'affaires de ce distributeur étranger. Le Conseil de direction et les cadres supérieurs de la Monnaie royale canadienne ont été avisés, qu'à mon avis, ces pratiques ne sont pas conformes à l'intention de la politique gouvernementale et des lignes directrices sur les pratiques commerciales des sociétés de la Couronne ainsi que formulées le 16 décembre 1976 à la Chambre des communes. Le Conseil de direction, conscient de la préoccupation de notre Bureau à ce sujet, a, en octobre 1981, ordonné à la gestion de cesser ces pratiques. Mon Bureau surveillera les événements à venir dans cette affaire.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 19 octobre 1981

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1980

ACTIF	1980	1979
	$	$
À court terme		
Encaisse	12,065,730	11,244,404
Débiteurs		
Ministères du gouvernement	1,921,929	4,260,621
Autres	5,916,699	3,966,348
Stocks (note 4)	63,355,239	23,336,541
Frais payés d'avance (note 5)	1,556,550	104,107
	84,816,147	42,912,021
Immobilisations (note 6)		
Terrain, bâtiments et équipement	24,539,874	23,038,234
Moins: amortissement accumulé	(10,256,034)	(8,750,654)
	14,283,840	14,287,580
	99,099,987	57,199,601

PASSIF	1980	1979
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus		
Ministères du gouvernement	4,651,409	6,019,677
Autres	7,724,446	4,869,328
À payer au gouvernement du Canada		
Intérêts courus sur dette à long terme	515,493	562,908
Dette à long terme exigible en dedans d'un an	2,131,785	2,131,785
Bénéfices excédant les restrictions statutaires (note 7)	43,427,241	16,913,645
Revenus reportés (note 8)	17,405,371	1,598,768
	75,855,745	32,096,111
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2,114,447	1,841,910
Dette à long terme (note 9)		
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	20,129,795	22,261,580
	22,244,242	24,103,490
AVOIR DU CANADA		
Réserve pour pertes (note 2)	1,000,000	1,000,000
	99,099,987	57,199,601

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par:

Président
Y. GARIEPY

Vice-président
Finance et administration
G. LAHAIE

MONNAIE ROYALE CANADIENNE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1980

	1980	1979
	$	$
Revenus		
La feuille d'érable en or	908,021,930	431,497,211
Pièces numismatiques canadiennes	56,395,249	63,995,243
Pièces de monnaie canadienne en circulation	38,248,635	46,080,453
Contrats avec pays étrangers	25,324,793	7,759,287
Affinerie	3,957,800	2,297,697
Divers	300,821	343,197
	1,032,249,228	551,973,088
Dépenses (note 10)		
Coût des matières utilisées	972,985,158	505,588,115
Traitements, salaires et bénéfices	14,201,651	13,033,126
Transport et communications	3,766,845	2,303,374
Publicité	3,357,096	4,064,878
Services d'utilité publique et fournitures	3,293,570	2,343,668
Intérêts sur la dette à long terme	2,096,907	2,301,159
Services professionnels et spéciaux	1,959,271	1,875,881
Amortissement des immobilisations	1,521,811	1,457,681
Location de bâtiments et d'équipement	1,229,666	1,048,180
Réparation et entretien	436,699	253,825
Services de sécurité	376,220	432,283
Subvention tenant lieu de taxes	279,472	258,628
Améliorations locatives	147,209	
Divers	84,057	98,645
	1,005,735,632	535,059,443
Bénéfice net de l'exercice (note 2)	26,513,596	16,913,645

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA RÉSERVE POUR PERTES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1980

	1980	1979
	$	$
Solde au début de l'exercice	1,000,000	1,000,000
Bénéfice net de l'exercice	26,513,596	16,913,645
	27,513,596	17,913,645
À payer au gouvernement du Canada— Bénéfices excédant les restrictions statutaires	26,513,596	16,913,645
Solde à la fin de l'exercice	1,000,000	1,000,000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1980

	1980	1979
	$	$
Provenance des fonds		
Bénéfice net de l'exercice	26,513,596	16,913,645
Éléments n'exigeant aucune sortie de fonds:		
Amortissement des immobilisations	1,521,811	1,457,681
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	272,537	36,910
	28,307,944	18,408,236
Utilisation des fonds		
Acquisition d'immobilisations	1,518,071	732,037
Bénéfices excédant les restrictions statutaires	26,513,596	16,913,645
Diminution de la dette à long terme auprès du gouvernement du Canada	2,131,785	2,131,785
	30,163,452	19,777,467
Diminution du fonds de roulement	1,855,508	1,369,231
Fonds de roulement au début de l'exercice		
Solde déjà établi	11,080,981	12,185,141
Reclassification, à court terme, de la provision pour vacances	(265,071)	
Solde redressé	10,815,910	12,185,141
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	8,960,402	10,815,910

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 1980

1. Statut et objectifs de la Monnaie

La Monnaie a été constituée en 1969, en vertu de la Loi sur la Monnaie royale canadienne et est une corporation mandataire de Sa Majesté nommée à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Les principaux objectifs de la Monnaie sont de:

a) fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre les mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;

b) fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;

c) fondre, analyser et affiner de l'or, de l'argent et d'autres métaux;

d) acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux;

e) analyser, affiner, entreposer de l'or, de l'argent et d'autres métaux et en négocier l'achat au nom de Sa Majesté ou d'autres personnes;

f) préparer, entreposer et acheminer des expéditions de pièces de monnaie, de l'or, d'argent et d'autres métaux en provenance ou à destination de la Monnaie; et

g) fabriquer des médailles, des plaques et autres emblèmes.

2. Restrictions financières statutaires

En vertu de la Loi qui la constitue, la Monnaie est sujette aux restrictions financières suivantes:

a) La Monnaie détient au fonds du revenu consolidé, un compte spécial, connu sous le nom de Compte de la Monnaie royale canadienne dans lequel tous les prêts consentis et deniers reçus et payés ainsi que les remboursements de prêts sont crédités ou débités au compte;

b) les prêts sont consentis à la Monnaie par le ministre des Finances sur la recommandation du Ministre selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil;

c) les prêts consentis à la Monnaie pour les immobilisations et le fonds de roulement ne peuvent dépasser au total, $35 millions, y compris un maximum de $5 millions pour le fonds de roulement;

d) les prêts consentis à la Monnaie à des fins temporaires ne peuvent dépasser au total $1 million et chaque prêt doit être remboursé en dedans de 12 mois à compter de la date du prêt; et

e) la Monnaie peut, par prélèvement sur les bénéfices, constituer une réserve pour les pertes possibles, mais le montant global de la réserve ne doit à aucun moment dépasser $1 million. Tout bénéfice excédant l'affectation à la réserve pour pertes et le montant nécessaire à l'absorption des pertes antérieures, doit être imputé sur les revenus du Canada.

3. Principales conventions comptables

a) Stocks

Les stocks de produits finis, de travaux en cours et de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.
Les stocks de fournitures d'exploitation et d'entretien sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux annuels suivants:

	Taux
Améliorations de terrain	5%
Bâtiments	5%
Équipement	10%

c) Conversion des opérations effectuées en devises étrangères

Les opérations effectuées en devises étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la date où elles sont effectuées. Tout élément d'actif ou de passif fixé en devises étrangères à la date du bilan est converti en dollars canadiens selon le cours du change à cette date.

d) Améliorations locatives

Les améliorations locatives sont imputées aux résultats dans l'exercice où elles sont encourues.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés de la Monnaie ont droit à certaines indemnités lors de leur cessation d'emploi, comme le prévoient leurs contrats de travail et les conditions d'emploi. Ces indemnités sont inscrites au passif dès qu'elles sont gagnées par les employés.

f) Régime de retraite

Les employés de la Monnaie font partie du Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les contributions au régime sont exigées et des employés et de la Monnaie. Ces contributions représentent la dette totale de la Monnaie et sont comptabilisées sur une base courante.

g) Expositions de la Monnaie

La Monnaie fait étalage de pièces frappées à Ottawa et à Winnipeg. Ces étalages contiennent des pièces et des médailles canadiennes et étrangères d'une valeur indéterminée. Les pièces sont exclues des comptes parce qu'elles ne sont pas destinées à être vendues.

4. Stocks

	1980	1979
	$	$
Matières premières	35,650,584	13,241,374
Travaux en cours	3,840,444	6,106,300
Produits finis	22,377,094	2,763,479
Fournitures d'exploitation et d'entretien	1,487,117	1,225,388
	63,355,239	23,336,541

5. Frais payés d'avance

	1980	1979
	$	$
Assurance, timbres et transport	683,447	72,015
Publicité	443,439	12,390
Frais de production	359,702	19,702
Autres	69,962	
	1,556,550	104,107

MONNAIE ROYALE CANADIENNE—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 1980—*Fin*

6. Immobilisations

	1980			1979
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Terrain	626,178		626,178	626,178
Améliorations de terrain	983,848	293,196	690,652	739,845
Bâtiments	10,773,725	3,207,318	7,566,407	8,124,450
Équipement	12,156,123	6,755,520	5,400,603	4,797,107
	24,539,874	10,256,034	14,283,840	14,287,580

7. Bénéfices excédant les restrictions statutaires

	1980	1979
	$	$
Solde au début de l'exercice	16,913,645	4,571,715
Bénéfices excédant les restrictions statutaires de l'exercice	26,513,596	16,913,645
	43,427,241	21,485,360
Montant payé durant l'exercice au gouvernement du Canada		4,571,715
Solde à la fin de l'exercice	43,427,241	16,913,645

8. Revenus reportés

	1980	1979
	$	$
Versements sur contrats avec pays étrangers perçus d'avance	9,495,737	1,354,030
Revenus sur pièces numismatiques perçus d'avance	7,909,634	244,738
	17,405,371	1,598,768

9. Dette à long terme

Les emprunts auprès du Gouvernement du Canada portent intérêt à des taux annuels variant du 7.625% à 10.125%, et sont remboursables selon l'échéancier suivant:

	$
1981	2,131,785
1982	2,131,785
1983	2,131,785
1984	6,971,785
1985	2,131,785
	15,498,925
1986 à 1998	6,762,655
	22,261,580
Moins: fraction exigible en moins d'un an	2,131,785
	20,129,795

10. Information additionnelle sur le coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues, compris dans les dépenses de l'exercice 1980, se chiffre à $989,759,363 et est établi comme suit:

	$
Matières premières	972,939,086
Main-d'œuvre directe	3,081,838
Frais généraux de fabrication	13,738,439
	989,759,363

11. Éventualités

Le dénouement d'une réclamation de $12 millions contre la Monnaie pour compensation par suite de violation présumée de droits d'auteurs sur le modèle d'une certaine pièce de monnaie est incertain. Dans l'opinion de la direction et de l'aviseur légal de la Monnaie, cette réclamation est non fondée, non supportée et ne résultera en aucun coût à la Monnaie. Par conséquent, aucune provision n'a été établie.

La Monnaie a déposé une réclamation en dommages résultant de vices de constructions de l'établissement de la Monnaie à Winnipeg. À l'heure actuelle, aucun montant ne peut judicieusement être déterminé.

Tout règlement à la suite du dénouement de ces éventualités sera traité comme un redressement des exercices antérieurs.

12. Commission à un agent

Une commission de $667,948 ($556,107 en 1979) fut gagnée au cours de l'exercice par Comarex A.G., Suisse, à titre d'agent de la Monnaie royale canadienne pour les ventes de pièces numismatiques.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs des états financiers de 1979 ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation de 1980.

14. Renseignements supplémentaires

a) Sauvegarde

Les stocks suivants, exclus des comptes, étaient sauvegardés par la Monnaie au 31 décembre 1980:

Pour le compte du ministère des Finances:

	$
De l'or et de l'argent, à la valeur du marché à la fin de l'exercice	108,721,119
Pièces de monnaie, à la valeur nominale	12,536,125
	121,257,244

Pour le compte de tiers:

	$
De l'or et de l'argent, à la valeur du marché à la fin de l'exercice	87,491,456
Métaux non traités à la valeur approximative du marché	84,525,015
	172,016,471
	293,273,715

b) Stocks d'or provisoires

Au 31 décembre 1980, la Monnaie détenait, 990,118 onces d'or pur d'une valeur marchande d'environ $696,795,286 qui appartenaient au ministère des Finances et à une banque à charte canadienne. Cet or sert principalement à faciliter la production du programme de la Feuille d'érable en or. La Monnaie paie les frais de location pour cet or selon la valeur quotidienne en consignation déterminée selon les cours de Londres en après-midi.

L'OFFICE CANADIEN DES PROVENDES

(Constitué en vertu de la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE EUGENE F WHELAN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET
L'OFFICE CANADIEN DES PROVENDES

J'ai vérifié le bilan de l'Office canadien des provendes au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'avoir du Canada et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que l'Office, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa, (Ontario)
le 7 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Débiteurs	5,472	8,916
Crédits parlementaires à recevoir	1,740,224	2,609,364
	1,745,696	2,618,280
Débiteurs en vertu du programme d'aide à la construction de nouveaux silos intérieurs (note 3)	1,046,796	1,001,969
	2,792,492	3,620,249

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs	63,854	95,150
Contributions à payer	1,969,806	3,154,871
	2,033,660	3,250,021
Provision pour prestations de cessation d'emploi	95,502	72,722
	2,129,162	3,322,743
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada	663,330	297,506
	2,792,492	3,620,249

Approuvé par la direction:

Directeur des finances
PIERRE MORIN

Approuvé par l'Office:

Président
ROGER PERREAULT

L'OFFICE CANADIEN DES PROVENDES—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Dépenses de programmes		
Aide au transport des céréales fourragères	14,768,989	15,308,641
Sécurité des approvisionnements locaux en céréales fourragères	580,415	421,666
Aide pour silos intérieurs		
Construction de nouveaux silos (note 3)	334,241	637,866
Agrandissement des silos existants	321,243	151,807
	16,004,888	16,519,980
Dépenses d'administration		
Salaires et avantages sociaux	672,796	568,794
Voyages	70,296	73,968
Publication de rapports	63,272	58,433
Loyers	60,233	55,903
Papeterie et fournitures de bureau	45,279	33,679
Affranchissements	43,349	37,841
Services professionnels et spéciaux	39,266	42,814
Téléphone	32,302	29,041
Services de comptabilité et d'émission de chèques	22,000	39,000
Honoraires du comité consultatif	6,645	5,488
Équipement et mobilier de bureau	3,352	19,095
Divers	16,294	19,718
	1,075,084	983,774
Coût de l'exploitation pour l'exercice	17,079,972	17,503,754

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Solde (déficit) au début de l'exercice	297,506	(216,737)
Crédits parlementaires (note 4)	17,423,796	17,978,997
Services fournis gratuitement par un ministère du gouvernement	22,000	39,000
	17,743,302	17,801,260
Coût de l'exploitation pour l'exercice	17,079,972	17,503,754
Solde à la fin de l'exercice	663,330	297,506

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Crédits parlementaires (note 4)	17,423,796	17,978,997
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Coût de l'exploitation pour l'exercice	17,079,972	17,503,754
Postes n'exigeant pas de sortie de fonds		
Services fournis gratuitement par un ministère du gouvernement	(22,000)	(39,000)
Augmentation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(22,780)	(3,032)
	17,035,192	17,461,722
Augmentation des montants débiteurs en vertu du programme d'aide à la construction de nouveaux silos intérieurs (note 3)	44,827	462,746
	17,080,019	17,924,468
Diminution du fonds de roulement négatif	343,777	54,529
Fonds de roulement négatif au début de l'exercice	631,741	686,270
Fonds de roulement négatif à la fin de l'exercice	287,964	631,741

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Statut et objectifs

L'Office, constitué en 1967 en vertu de la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme, a pour objet d'assurer:

a) la disponibilité de provendes pour répondre aux besoins des éleveurs d'animaux de ferme;

b) la disponibilité d'un espace suffisant pour l'emmagasinage de provendes dans l'Est du Canada;

c) une stabilité raisonnable et une péréquation équitable des prix des provendes dans l'Est du Canada, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'Office est une société de la Couronne nommée à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

2. Conventions comptables importantes

a) Dépenses de programmes

L'aide au transport des céréales fourragères est imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont expédiées. Les frais visant à assurer les approvisionnements locaux en céréales fourragères sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses admissibles sont engagées par les bénéficiaires.

L'aide à l'agrandissement de silos existants ainsi que l'aide à la construction de nouveaux silos, déduction faite des montants remboursables, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses admissibles sont engagées par les bénéficiaires. Toute radiation de montants préalablement comptabilisés comme remboursables est imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel la créance douteuse est constatée.

L'OFFICE CANADIEN DES PROVENDES—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

b) Dépenses en capital

Les achats d'équipement, de mobilier de bureau et de véhicules sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués.

c) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à l'état de l'avoir du Canada pour l'exercice auquel ils s'appliquent. Tout solde non utilisé dans les 30 jours suivant la fin de l'exercice devient périmé.

d) Services fournis gratuitement

Un montant estimatif pour tenir compte des services de comptabilité et d'émission de chèques fournis gratuitement par un ministère du gouvernement est compris dans les dépenses. La contrepartie est créditée à l'avoir du Canada.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Office ont droit à des prestations de cessation d'emploi tel que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

f) Régime de retraite

Les employés de l'Office participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Office partagent également le coût du régime. Cette contribution, qui représente la responsabilité totale de l'Office, est imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel les services sont acquis en ce qui concerne les services courants. En regard de services antérieurs admissibles, les contributions sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués; le mode de paiement est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

3. Programme d'aide à la construction de nouveaux silos intérieurs

Dans le cadre du programme d'aide à la construction de nouveaux silos intérieurs, l'Office contribue aux coûts des travaux commencés après le 1er avril 1977 et en regard desquels les demandes devaient être soumises avant le 31 mars 1982. En vertu de ce programme, les propriétaires de silos doivent rembourser une partie de la contribution reçue, sans intérêt, en effectuant des versements à partir de la quatrième année d'exploitation des nouveaux silos et allant jusqu'à la fin de la dixième année ou, entre temps, lorsque 40% de la contribution totale aura été remboursée. Les montants des versements sont déterminés en fonction des quantités emmagasinées.

Au 31 mars 1982, l'Office estime que les montants qui lui seront remboursés à ce titre s'élèveront à $1,046,796 ($1,001,969 au 31 mars 1981). Les premiers versements deviendront exigibles au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1985. Tenant compte de la base du calcul des remboursements, il n'est pas possible de déterminer les montants à recevoir pour chacun des exercices concernés.

4. Crédits parlementaires

Les fonds accordés à l'Office au 31 mars étaient:

	1982	1981
	$	$
Agriculture		
Crédit 45—Dépenses de fonctionnement	1,112,000	1,025,000
Crédit 50—Contributions	18,400,000	15,300,000
Crédit 50c—Contributions		2,450,000
	19,512,000	18,775,000
Déduire:		
Crédits parlementaires périmés	2,013,332	759,185
Paiements au Canada des recouvrements de contributions reçues pendant l'année et se rapportant aux années antérieures	74,872	36,818
	17,423,796	17,978,997

L'OFFICE CANADIEN DU POISSON SALÉ
(Constitué en vertu de la Loi sur le poisson salé)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE ROMÉO LEBLANC, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS

J'ai vérifié le bilan de l'Office canadien du poisson salé au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que l'Office, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
E. R. ROWE

Ottawa (Ontario)
le 28 mai 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	142,999	
Gouvernement du Canada—Bons du Trésor	987,900	881,991
Débiteurs	6,434,157	5,049,666
Stocks (note 3)	3,460,017	4,713,972
	11,025,073	10,645,629
Débiteurs à long terme	34,741	96,642
Immobilisations (note 4)		
Terrain, bâtisses et matériel, au prix coûtant ou à la valeur estimative	2,722,289	3,111,469
Déduire: amortissement accumulé	1,227,155	1,024,966
	1,495,134	2,086,503
	12,554,948	12,828,774

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Découvert en banque		438,928
Créditeurs et frais courus	3,284,006	2,520,371
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	312,500	312,500
Provision pour les contributions supplémentaires à payer aux pêcheurs et aux producteurs (note 2)	2,000,000	3,100,000
	5,596,506	6,371,799
À long terme		
Emprunts auprès du Canada, moins la tranche à court terme (note 5)	1,406,000	1,718,500
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	160,762	124,622
	1,566,762	1,843,122
AVOIR		
Bénéfices non répartis		
Non affectés	3,087,680	2,309,853
Affectés (note 6)	2,304,000	2,304,000
	5,391,680	4,613,853
	12,554,948	12,828,774

Approuvé par le Conseil d'administration:

Administrateur
K. HENRIKSEN

Administrateur
E. MALONEY

L'OFFICE CANADIEN DU POISSON SALÉ—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Ventes	45,886,339	49,349,504
Déduire: transport, assurances et rajustement des ventes	2,991,627	3,037,904
	42,894,712	46,311,600
Coût des ventes		
Coûts des produits (note 2)	37,327,659	35,644,109
Transport, entreposage et emballage	1,774,183	2,063,185
Autres coûts d'achat	892,054	671,951
	39,993,896	38,379,245
Marge brute	2,900,816	7,932,355
Dépenses		
Frais de vente	753,607	855,009
Frais d'administration	653,195	664,862
Autres (note 7)	256,187	554,662
	1,662,989	2,074,533
Bénéfice net pour l'exercice avant les contributions supplémentaires aux pêcheurs et aux producteurs	1,237,827	5,857,822
Provision pour les contributions supplémentaires aux pêcheurs et aux producteurs (note 2)		2,918,150
Bénéfice net pour l'exercice avant le poste extraordinaire	1,237,827	2,939,672
Dévaluation de l'usine de traitement (note 4)	460,000	279,059
Bénéfice net pour l'exercice	777,827	2,660,613

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance du fonds de roulement		
Exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice avant le poste extraordinaire	1,237,827	2,939,672
Déduire: dévaluation de l'usine de traitement (note 4)	460,000	279,059
Bénéfice net pour l'exercice	777,827	2,660,613
Ajouter: imputations aux résultats qui n'ont pas exigé de mise de fonds:		
Amortissement des immobilisations	225,715	304,392
Augmentation de la provision pour les prestations de cessation d'emploi	36,140	33,375
Dévaluation de l'usine de traitement (note 4)	460,000	279,059
	1,499,682	3,277,439
Augmentation des emprunts à long terme		600,000
Diminution des débiteurs à long terme	61,901	44,772
	1,561,583	3,922,211
Utilisation du fonds de roulement		
Additions nettes aux immobilisations	94,346	664,579
Dette à long terme devenant exigible à court terme	312,500	312,500
	406,846	977,079
Augmentation du fonds de roulement	1,154,737	2,945,132
Fonds de roulement au début de l'exercice	4,273,830	1,328,698
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	5,428,567	4,273,830

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Bénéfices non répartis non affectés au début de l'exercice	2,309,853	171,740
Bénéfice net pour l'exercice	777,827	2,660,613
	3,087,680	2,832,353
Déduire: affectations des bénéfices non répartis pendant l'exercice (note 6)		522,500
Bénéfices non répartis non affectés à la fin de l'exercice	3,087,680	2,309,853
Bénéfices non répartis affectés au début de l'exercice	2,304,000	1,781,500
Ajouter: affectations des bénéfices non répartis pendant l'exercice (note 6)		522,500
Bénéfices non répartis affectés à la fin de l'exercice	2,304,000	2,304,000
	5,391,680	4,613,853

L'OFFICE CANADIEN DU POISSON SALÉ—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982

1. Objectifs et exploitation de l'Office

L'Office canadien du poisson salé a été constitué en mars 1970 en vertu de la Loi sur le poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de poisson salé préparé. L'Office est une corporation de mandataire de la Couronne du Canada et son exploitation doit être financièrement autonome. Le total des emprunts auprès du Canada et des banques ne doit pas excéder $30 millions.

L'Office possède le droit exclusif d'acheter, de vendre et de commercialiser le poisson préparé et ses sous-produits dans la province de Terre-Neuve et sur la rive nord du Québec et doit acheter tout le poisson préparé d'un niveau de qualité acceptable offert pour la vente dans ces régions. Le poisson est acheté à des pêcheurs, traité par des mandataires de l'Office et subséquemment mis sur le marché par l'Office.

L'Office vend des produits frais congelés pour un groupe de sociétés en vertu d'une entente contractuelle, sur une base de courtage. L'Office ne reçoit aucune recette pour ce service, mais, en plus des coûts directs connexes qui ont été remboursés par le groupe, il a récupéré $96,000 des frais généraux assortis à cette opération. La valeur marchande totale afférente à ce courtage est de $11,496,671 et s'ajoute au chiffre des ventes de l'ordre de $45,886,339 indiqué dans l'état des résultats.

L'Office a également vendu divers produits de la pêche, à la commission, pour d'autres sociétés de traitement du poisson et pour le gouvernement de Terre-Neuve et a ainsi obtenu des recettes brutes de $294,140. Cette somme a été incluse dans le chiffre des ventes déclaré pour l'exercice.

2. Conventions comptables importantes

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire et se fonde sur la durée prévue d'utilisation des immobilisations, de la façon suivante:

Bâtisses	20 ans
Matériel	10 ans
Ameublement et accessoires	5 ans
Véhicules	3 ans
Matériel de production divers	3, 5 et 10 ans

Conversion des devises étrangères

Les opérations en devises étrangères au cours de l'exercice sont exprimées en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'opération. À la fin de l'exercice, les débiteurs et les créditeurs en devises étrangères sont exprimés en dollars canadiens au taux du change en vigueur à ce moment-là, lorsque cela entraîne une perte; si cela entraîne un gain, aucune conversion ne se fait à la fin de l'exercice.

Provision pour les contributions supplémentaires aux pêcheurs et aux producteurs

L'Office achète le poisson salé au prix fixé en premier par son Conseil d'administration et obtient des services de traitement à des taux négociés. Le Conseil d'administration décide d'accorder ou non des contributions supplémentaires aux pêcheurs et aux producteurs en fonction des résultats de l'exploitation. Ces contributions sont accordées à l'égard des produits achetés et traités pendant l'exercice et son donc imputées aux résultats de l'exercice pendant lequel leur répartition est approuvée.

Au cours de 1981-82, le Conseil d'administration de l'Office a approuvé le versement d'un paiement supplémentaire provisoire de $2 millions aux pêcheurs et aux producteurs. Étant donné que l'Office a jugé que cette somme faisait partie du coût d'exploitation, il l'a incluse dans les coûts des produits pour l'exercice terminé le 31 mars 1982. Au cours de l'exercice précédent, un paiement supplémentaire de $2,918,150 a été accordé en fonction des résultats de l'exploitation et il est donc indiqué comme un élément distinct.

Impôt sur le revenu

En vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Office est exempt de l'impôt fédéral sur le revenu.

3. Stocks

Les stocks comprennent les catégories qui suivent:

	1982	1981
	$	$
Poisson, au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette	2,797,025	4,198,641
Emballages et fournitures, au prix coûtant	189,371	213,599
Sel, au prix coûtant	473,621	301,732
	3,460,017	4,713,972

4. Immobilisations

	1982			
	Coût ou valeur estimative	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Dépense d'amortissement
	$	$	$	$
Terrain	77,574		77,574	
Bâtisses	898,055	139,097	758,958	44,903
Matériel	1,624,489	1,023,184	601,305	175,000
Ameublement et accessoires	82,171	64,874	17,297	5,812
Usine de traitement—Terrain	40,000		40,000	
	2,722,289	1,227,155	1,495,134	225,715

	1981			
	Coût ou valeur estimative	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Dépense d'amortissement
	$	$	$	$
Terrain	77,574		77,574	
Bâtisses	896,840	94,096	802,744	44,842
Matériel	1,563,929	871,808	692,121	169,367
Ameublement et accessoires	73,126	59,062	14,064	3,621
Usine de traitement	500,000		500,000	86,562
	3,111,469	1,024,966	2,086,503	304,392

L'usine qui a été achetée, avec le terrain, en 1979-80 a surtout servi à l'entreposage, à l'emballage et à l'expédition du poisson salé en vrac. Bien que l'Office ait cherché activement d'autres fins pour l'usine ou à s'en défaire en la vendant ou en louant, il n'a pas réussi à obtenir d'offres.

Étant donné que la majeure partie de la propriété est demeurée inoccupée pendant plusieurs années, il y a eu détérioration rapide des lieux. L'Office a estimé qu'il n'était pas économique d'entretenir la bâtisse en bon état, étant donné que l'industrie de la pêche ne parvenait pas à produire des quantités suffisantes de poisson salé pour rendre nécessaires ces installations supplémentaires de séchage.

En conséquence, le Conseil d'administration de l'Office a décidé de réduire la valeur de cette propriété à la valeur estimative du terrain. Une évaluation indépendante faite le 22 avril 1981 a estimé à $40,000 la valeur du terrain, et la valeur de la propriété a été réduite à ce montant. Cela explique le poste extraordinaire de $460,000 ($279,059 en 1981) imputé à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 1982.

L'OFFICE CANADIEN DU POISSON SALÉ—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982—*Fin*

5. Emprunts auprès du Canada

L'Office dépend du gouvernement du Canada pour ce qui est du fonds de roulement et des emprunts à long terme. Les emprunts qui servent à financer l'actif à court terme portent intérêt et sont remboursables en moins d'un an.

Les emprunts obtenus pour le financement des dépenses en capital portent aussi intérêt et deviennent remboursables en dix versements égaux. Voici quels sont les emprunts à long terme non réglés:

Date d'échéance	Taux % d'intérêt	Solde net le 31 mars 1982	Paiement annuel sur le capital
		$	$
25 mars 1984	7¾	54,000	54,000
19 juin 1984	7¼	147,000	73,500
22 septembre 1985	7¾	67,500	22,500
31 mars 1986	8¾	37,500	12,500
27 mars 1989	10¼	60,000	10,000
28 septembre 1989	10	560,000	80,000
30 septembre 1990	12⅜	480,000	60,000
		1,406,000	312,500

Les exigences annuelles de remboursement pour les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices sont de $312,500 en 1983 et 1984, de $258,500 en 1985, de $185,000 en 1986 et de $150,000 en 1987.

6. Affectations des bénéfices non répartis

Le Conseil d'administration a établi que les sommes suivantes seraient affectées à même les bénéfices non répartis:

	31 mars 1982	31 mars 1981
	$	$
Éventualités générales	1,000,000	1,000,000
Amélioration de la qualité et du traitement	200,000	200,000
Recherche et développement	100,000	100,000
Réinvestissement en immobilisations	1,004,000	1,004,000
	2,304,000	2,304,000

7. Autres dépenses

Les autres dépenses se répartissent comme suit:

	1982	1981
	$	$
Intérêts sur les emprunts à long terme	173,020	169,728
Intérêts sur les emprunts à court terme	200,312	551,792
Gain sur change	(117,145)	(166,858)
	256,187	554,662

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

(*Créé par la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE ROMÉO LEBLANC, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS

J'ai vérifié le bilan de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce au 30 avril 1981 ainsi que l'état de l'exploitation, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la société au 30 avril 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 27 juillet 1981

BILAN AU 30 AVRIL 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Encaisse	327,750	
Avances aux mandataires	97,202	130,434
Débiteurs		
Commerce	4,257,019	3,783,640
Autres (note 4)	821,788	633,116
Contributions à recevoir (note 5)	942,734	229,135
Stocks		
Produits finis du poisson	6,821,658	3,880,663
Matériaux d'emballage et accessoires	2,115,081	1,918,134
Frais payés d'avance	262,004	249,557
	15,645,236	10,824,679
Immobilisations (note 6)		
Terrain, bâtiments et matériel au coût moins l'amortissement accumulé	5,255,797	5,450,022
	20,901,033	16,274,701

PASSIF	1981	1980
	$	$
À court terme		
Dette bancaire		1,141,148
Créditeurs	1,497,821	1,541,584
Sommes payables aux mandataires—Achats de poisson	505,728	68,878
Intérêts courus à payer	209,979	180,979
Emprunts auprès du Canada pour le fonds de roulement (note 7)	6,350,000	2,225,000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	534,049	547,267
Provision pour paiements définitifs à verser aux pêcheurs	6,827,693	5,790,360
	15,925,270	11,495,216
Dette à long terme		
Emprunts auprès du Canada pour les immobilisations, moins la tranche à court terme	4,221,954	4,307,226
AVOIR		
Bénéfices non répartis	753,809	472,259
	20,901,033	16,274,701

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil:

Administrateur
T. STEFANSON

Administrateur
D. M. GAUVIN

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 1981

	1981	1980
	$	$
Ventes	40,603,248	37,443,418
Coût des ventes (note 5)	31,221,354	29,596,500
Marge brute	9,381,894	7,846,918
Frais de vente et d'administration		
Intérêts (note 3)	664,089	556,008
Traitements et prestations aux employés	948,398	792,353
Mauvaises créances	55,404	(53,982)
Autres frais d'administration	604,760	507,379
	2,272,651	1,801,758
Bénéfice net pour l'exercice, avant les paiements définitifs à verser aux pêcheurs	7,109,243	6,045,160
Provision pour paiements définitifs à verser aux pêcheurs	6,827,693	5,623,242
Bénéfice net pour l'exercice (note 10)	281,550	421,918
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	472,259	50,341
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	753,809	472,259

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers..

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice (note 10)	281,550	421,918
Ajouter: Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Amortissement	534,049	547,267
	815,599	969,185
Augmentation de la dette à long terme		522,383
	815,599	1,491,568
Utilisation des fonds		
Diminution de la dette à long terme	85,272	
Additions aux immobilisations	339,824	725,085
	425,096	725,085
Augmentation du fonds de roulement	390,503	766,483
Fonds de roulement négatif au début de l'exercice	670,537	1,437,020
Fonds de roulement négatif à la fin de l'exercice	280,034	670,537

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 30 AVRIL 1981

1. Objectifs et activités de l'Office

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été créé en février 1969 par la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce, à titre de société sans capital-actions, en vue de commercialiser, de vendre et d'acheter du poisson ainsi que des produits et des sous-produits du poisson à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. L'Office est une société (de propriétaire) de la Couronne, tenue de mener ses opérations sur une base financière autonome. Ses emprunts auprès du Canada ou des banques ne peuvent dépasser $18 millions.

L'Office bénéficie du droit exclusif de commercialiser les produits de la pêche commerciale des provinces qui participent au programme et ce, aux niveaux interprovincial et international. La participation du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Ontario a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

2. Conventions comptables importantes

Les stocks ont été évalués de la façon suivante:

Produits finis du poisson—au moindre du coût et de la valeur nette réalisable.

Matériaux d'emballage et accessoires—au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

Amortissement (actif corporel et incorporel)

Le coût des immobilisations est radié des livres par l'imputation de l'amortissement calculé sur la durée prévue d'utilisation des immobilisations selon les méthodes suivantes:

Bâtiments	—Stations lacustres	10%	amortissement linéaire
	—Usine	40 ans	amortissement linéaire
Matériel	—Usine	20%	amortissement dégressif
	—Mobile	30%	amortissement dégressif
Bateau collecteur		15 ans	amortissement linéaire

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail. Les baux sont d'une durée de 2 à 20 ans.

Paiements aux pêcheurs

L'Office achète le poisson à des prix de base établis par le Conseil d'administration et le coût de ces achats est compris dans le coût des ventes dans l'état de l'exploitation. Les prix de base sont calculés à partir des prévisions établies par l'Office et se situent ordinairement à 80% de l'ensemble des paiements (de base et définitifs) que l'Office prévoit devoir verser aux pêcheurs. Après la fin de l'exercice, le Conseil détermine, s'il y a lieu, les paiements définitifs à verser aux pêcheurs en fonction des résultats de l'exploitation de l'exercice. Les paiements définitifs sont effectués à l'égard des produits achetés au cours de l'exercice et sont donc imputés aux dépenses dans l'état de l'exploitation de l'exercice en cours.

Conversion des devises étrangères

Les débiteurs et les créditeurs exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les transactions commerciales effectuées en devises étrangères au cours de l'exercice sont converties en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de la transaction.

3. Intérêts débiteurs

Le gain net réalisé lors du change de devises étrangères au cours de l'exercice s'est chiffré à $76,731 ($91,564 en 1980). Les intérêts débiteurs de $740,820 ($647,572 en 1980) ont donc été diminué d'une somme correspondante.

4. Prêt hypothécaire à recevoir

Les autres débiteurs comprennent un prêt de $149,000 ($136,000 en 1980) garanti par hypothèque sur biens meubles. Ce prêt, remboursable par versements mensuels jusqu'au 1er mai 1984, est actuellement en souffrance et l'Office a intenté les poursuites judiciaires nécessaires.

5. Contributions à recevoir

L'Office exploite des usines d'emballage et de traitement du poisson qui, en raison de leur éloignement, entraînent des frais de transport et autres coûts excessifs. L'Office prévoit recouvrer ces sommes auprès des divers ministères fédéraux et provinciaux de qui dépend la poursuite de ces opérations. S'il ne peut obtenir les sommes nécessaires des gouvernements, il essaiera de les recouvrer des paiements définitifs versés aux pêcheurs.

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 30 AVRIL 1981—*Fin*

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont consenti à supporter une certaine partie des coûts engagés par l'Office pour l'exploitation de ses usines de traitement et de mise en conserve suivantes:

	1981	1980
	$	$
Island Lake (Manitoba)	210,000	227,000
Gunnar (Saskatchewan)		155,000
Hay River (Territoires du Nord-Ouest)		23,000
	210,000	405,000

Au cours de l'exercice, l'aide gouvernementale, soit une somme totale de $210,000 ($317,000 en 1980), a été appliquée en réduction de certains coûts compris dans le coût des ventes de l'état de l'exploitation.

6. Immobilisations

Voici les immobilisations ainsi que l'amortissement accumulé s'y rapportant au 30 avril 1981:

	1981			1980
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Terrain	259,266		259,266	259,266
Bâtiments	4,402,312	1,105,941	3,296,371	3,350,395
Matériel	4,011,263	2,618,672	1,392,591	1,488,801
Bateau collecteur	267,490	163,864	103,626	121,761
Construction en cours	30,214		30,214	75,123
Améliorations locatives	480,072	306,343	173,729	154,676
	9,450,617	4,194,820	5,255,797	5,450,022

Améliorations locatives

L'Office a dépensé $1,208,319 pour des terrains et une usine de traitement construite pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à Hay River (Territoires du Nord-Ouest). En vertu d'un accord de vingt ans signé le 1er juillet 1972, le Ministère a loué la propriété à l'Office pour la somme de $1 par année. L'Office a reçu $1 million du Ministère et le solde de $208,319 est amorti à titre d'améliorations locatives pendant la durée du bail.

Amortissement (actif corporel et incorporel) pour l'exercice:

	1981	1980
	$	$
Amortissement (actif corporel)	498,394	501,496
Amortissement (actif incorporel)	35,655	45,771
	534,049	547,267

7. Emprunts auprès du Canada

Ces emprunts, remboursables sur demande et garantis par des billets à ordre, sont faits en vertu de l'article 17 de la Loi. Voici les emprunts non réglés au 30 avril 1981:

	Montant	Taux d'intéret
	$	%
Emprunts pour le fonds de roulement	650,000	13¼
	2,100,000	13¾
	3,600,000	14
	6,350,000	
Emprunts pour les immobilisations	1,274,729	4⅞
	158,000	7⅛
	801,044	8¼
	623,000	9⅛
	300,000	10⅛
	1,191,122	10⅞
	408,108	14
	4,756,003	

Les emprunts pour les immobilisations sont habituellement remboursés en montants correspondant à la somme de la provision annuelle pour l'amortissement (actif corporel) de toutes les immobilisations plus le produit tiré des transactions d'immobilisations. Le montant exigible le 1er juin 1981 s'élève à environ $534,000.

8. Rémunération des représentants à l'étranger

Au cours de l'exercice, l'Office a versé une somme totale de $535,039 ($382,677 en 1980) à ses représentants des ventes à l'étranger: L.H. Frohman & Sons; Juhl Brokerage Incorporated; Bill Bush & Associates; International Pacific Seafoods; Maripac International; Sahakian & Salm; Three Crown Sales Inc.; D/S Food Marketing Inc.; Sid Alpers Sales Company; Ocean Fresh Seafoods, Inc. (États-Unis); I. Le Grande, H. Malo (France); Lejos Oy (Finlande); Malm and Stahl (Suède); Rud Kanzow GmbH & Co. (Allemagne).

9. Données comparatives

Certaines des données comparatives de 1980 ont fait l'objet d'une nouvelle classification afin qu'elles soient conformes à la présentation des données de 1981.

10. Impôt sur le revenu des corporations

Le bénéfice net pour l'exercice se chiffre à $281,550 ($421,918 en 1980). Dans le calcul de ce chiffre, les impôts sur le revenu de l'exercice d'un montant de $50,000 ($154,000 en 1980) ont été compensés par un recouvrement d'impôts attribuable à l'application de pertes fiscales reportées des exercices antérieurs. Le revenu d'exploitation pour l'exercice, après impôts mais avant les recouvrements d'impôts, se chiffre à $231,550 ($267,918 en 1980).

L'Office dispose des éléments suivants permettant de réduire son futur revenu imposable:

Fraction non amortie du coût en capital en sus de la valeur comptable nette des immobilisations au montant de $3,477,000.

Une perte de $236,294 pouvant être reportée sur les exercices suivants jusqu'en avril 1983.

PETRO-CANADA

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À L'HONORABLE MARC LALONDE, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Petro-Canada au 31 décembre 1981 ainsi que les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nous estimons également, en vertu de l'article 77(1) de la Loi sur l'administration financière, qu'à notre avis, la Société a tenu les livres de comptabilité appropriés et que les opérations de la Société venues à notre connaissance étaient de la compétence de la Société.

Comptables agréés
PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE

Calgary, Canada
le 26 février 1982

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	115,534	72,690
Comptes-clients	587,476	257,119
Stocks (note 3)	474,017	127,214
Dépôts et frais payés d'avance	30,043	25,642
	1,207,070	482,665
Placements (note 4)	383,875	291,817
Immobilisations, montant net (note 5)	4,911,387	2,950,741
Charges reportées (note 6)	69,754	41,543
Intérêts reportés (note 10)	40,447	
	6,612,533	3,766,766

PASSIF	1981	1980
Passif à court terme		
Comptes-fournisseurs et frais courus	426,523	285,792
Impôts sur le revenu à payer	10,006	
Portion de la dette à long terme échéant d'ici un an	73,135	61,668
	509,664	347,460
Dette à long terme (note 7)	211,042	221,407
Prêt à terme rotatif (note 8)	566,829	
Avances sur les livraisons futures de gaz naturel	60,896	37,187
Impôts sur le revenu reportés	910,066	581,738
Participation minoritaire dans une filiale (note 2)	787,450	
Actions privilégiées émises par une filiale (note 9)	1,464,375	1,464,375
Billets convertibles (note 10)	461,767	
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital (note 11)		
Actions privilégiées	864,772	423,800
Actions ordinaires	600,000	580,000
	1,464,772	1,003,800
Bénéfices non répartis	175,672	110,799
	1,640,444	1,114,599
Engagements et passif éventuel (note 16)		
	6,612,533	3,766,766

Approuvé au nom du conseil d'administration:

Administrateur
W. H. HOPPER

Administrateur
T. K. SHOYAMA

PETRO-CANADA—*Suite*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
	(note 2)	
Revenus		
Exploitation	2,646,365	991,517
Intérêts et autres revenus	48,414	27,611
Participation au bénéfice des sociétés affiliées	20,998	16,026
	2,715,777	1,035,154
Frais		
Achat de pétrole brut et de produits	1,541,920	290,047
Production et raffinage	274,440	165,230
Amortissement et épuisement	157,122	141,960
Frais généraux et frais de mise en marché et d'administration	156,942	79,798
Taxes et autres que les impôts sur le revenu	115,586	16,119
Intérêt sur la dette à long terme	35,446	22,850
Autres intérêts	5,303	
	2,286,759	716,004
Bénéfice avant impôts sur le revenu	429,018	319,150
Provision pour impôts sur le revenu (note 12)		
Reportés	175,278	156,407
Exigibles	49,896	(943)
	225,174	155,464
Bénéfice net de l'exercice avant dividendes des actions privilégiées d'une filiale	203,844	163,686
Dividendes des actions privilégiées d'une filiale	138,971	107,937
Bénéfice net de l'exercice après dividendes sur actions privilégiées de la filiale	64,873	55,749
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	110,799	55,050
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	175,672	110,799

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
	(Note 2)	
Provenance du fonds de roulement		
Bénéfice net de l'exercice avant dividendes des actions privilégiées d'une filiale	203,844	163,686
Ajouter les postes n'affectant pas le fonds de roulement	323,126	293,864
Fonds de roulement provenant de l'exploitation	526,970	457,550
Emprunts à terme en vertu du crédit rotatif	1,029,558	
Produit de l'émission de billets convertibles	461,767	
Produit de l'émission d'actions	460,972	80,000
Subventions en vertu du programme d'encouragements pétroliers	138,764	
Produit de l'émission de dette à long terme	21,230	
Avances sur les livraisons futures de gaz naturel	8,752	19,891
	2,648,013	557,441
Utilisation du fonds de roulement		
Acquisition de Petrofina Canada Inc.	825,500	
Moins fonds de roulement acquis	299,771	
	525,729	
Acquisitions d'immobilisations	594,601	424,379
Remboursements sur l'emprunt à terme rotatif	462,729	
Réduction de la dette à long terme	208,055	60,829
Dividendes d'actions privilégiées versés par une filiale	138,971	107,937
Augmentation des placements	88,673	10,163
Intérêts reportés	40,447	
Augmentation des charges reportées	26,607	4,991
	2,085,812	608,299
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	562,201	(50,858)
Fonds de roulement au début de l'exercice	135,205	186,063
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	697,406	135,205

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 DÉCEMBRE 1981
(les montants dans les tableaux sont indiqués en milliers de dollars)

1. Résumé des principales pratiques comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Petro-Canada et de toutes ses filiales (la «Société») à l'exception de ceux de Canertech Inc., dont l'exclusion est expliquée à la note 4.

L'excédent de la contrepartie versée pour les actions des filiales sur leur valeur comptable nette sous-jacente aux dates d'acquisition a été réparti à l'actif connexe acquis.

b) Conversion des devises étrangères

L'actif à court terme et le passif à court terme sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Le gain ou la perte qui en résulte est inclus aux résultats. L'actif à long terme, le passif à long terme et les actions privilégiées émises par une filiale sont convertis aux taux en vigueur aux dates où l'actif a été acquis, l'obligation contractée ou le capital-actions émis. Les postes de revenus et de frais sont convertis aux taux moyens en vigueur durant l'exercice à l'exception de l'amortissement, corpprel et incorporel, et de l'épuisement qui reflètent les taux en vigueur lorsque l'actif a été acquis.

PETRO-CANADA—*Suite*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

c) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

d) Placements

La Société comptabilise ses placements dans les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence prépondérante selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Les autres placements à long terme sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

e) Immobilisations

La Société a adopté, pour ses propriétés pétrolifères et gazéifères, la méthode de capitalisation du coût entier selon laquelle tous les coûts se rapportant à l'exploration et à l'exploitation des réserves pétrolifères et gazéifères sont capitalisés. Ces coûts incluent les frais d'acquisition des concessions, les dépenses se rapportant aux travaux de géologie et de géophysique, les frais de location des terrains inexploités, les coûts de forage tant des puits productifs que des puits improductifs et les frais généraux ayant trait à l'exploration.

On a établi des centres de coûts séparés pour les régions du Canada autres que les régions éloignées, pour chacune des cinq régions éloignées du Canada et chacune des régions étrangères où la Société détient un intérêt. Les coûts engagés dans les régions étrangères productives sont amortis séparément selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation basée sur les estimations de réserves pétrolifères et gazéifères prouvées. En 1981, la Société a adopté la méthode d'épuisement selon le revenu pour le centre de coût en région non éloignée du Canada; selon cette méthode, les coûts engagés sont imputés dans la proportion que le revenu courant représente par rapport au revenu total estimatif des réserves de pétrole et de gaz prouvées. Cette modification de la méthode d'amortissement proportionnel au rendement qui, avant 1981, était basée sur les quantités produites fut apportée suite aux changements dans la détermination du prix des hydrocarbures créés par le Programme énergétique national et finalisés lors de la signature des Ententes sur la fixation des prix et la taxation des ressources énergétiques conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices.

Les coûts annuels engagés dans les autres centres séparés sont amortis selon la méthode linéaire durant la période au cours de laquelle on prévoit poursuivre les travaux d'exploration dans chaque région. Là où l'exploration se révèle fructueuse, par exemple, là où des réserves de qualité commerciale sont mises à jour, l'amortissement cessera et le solde non amorti du centre de coûts sera épuisé au rendement lorsque débutera la production. Là où les résultats de l'exploration se seront avérés négatifs, et où le centre de coûts aura été abandonné ou condamné, le solde non amorti de ce centre de coûts sera alors imputé aux résultats.

Les coûts des immobilisations se rapportant au Projet Syncrude et aux concessions connexes sont accumulés dans un centre de coûts distinct et sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement sur la base des réserves prouvées. Les dépenses se rapportant aux autres concessions des sables bitumineux sont aussi accumulées dans des centres de coûts distincts et sont amorties, épuisées ou autrement imputées aux résultats selon le principe énoncé au paragraphe précédent.

L'amortissement des immobilisations, sauf comme il est noté ci-dessus, se fait selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement ou selon la méthode de l'amortissement linéaire selon le cas. L'amortissement linéaire annuel varie de 2,5% à 25,0%.

Les frais d'intérêt de la dette attribuable à la construction de nouvelles installations importantes sont capitalisés au cours de la période de construction.

La plupart des activités d'exploration et de production de la Société relatives au pétrole et au gaz sont menées conjointement avec d'autres parties. Les états financiers ne tiennent compte que de l'intérêt proportionnel de la Société dans ces activités.

f) Charges reportées

La Société reporte les coûts engagés pour les études de faisabilité reliées aux évaluations économiques et à l'ingénierie préliminaire relativement:

i) à la production d'hydrocarbures provenant de gisements de pétrole lourd classique et de sables pétrolifères,
ii) au projet Gaz naturel liquéfié de l'Arctique,
iii) à d'autres activités de transport et de raffinage.

Lorsque la production ou l'activité commerciale d'un projet particulier commence, les dépenses connexes sont portées aux immobilisations et imputées aux résultats selon la vie utile estimative du projet. Advenant que l'on décide de ne pas procéder avec un projet particulier, tous les coûts connexes sont alors imputés aux résultats.

Certains des coûts relatifs au programme de mise en marché de la Société sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans.

Les frais d'émission de dette sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette. L'amortissement est inclus à l'intérêt sur la dette à long terme à l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis.

g) Programme canadien de remplacement du pétrole

En vertu du programme de remplacement du pétrole, le gouvernement fédéral assume une part des frais reliés au pétrole consommé au Canada au profit des importateurs admissibles et des acheteurs de pétrole brut synthétique canadien, pourvu que ceux-ci maintiennent les prix de certains produits en-deçà des niveaux recommandés par le gouvernement. La compensation versée en vertu du programme est inscrite comme une réduction des achats de pétrole brut et de produits.

h) Frais de recherche

Les frais de recherche sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

i) Impôts sur le revenu

La Société fait toutes les provisions requises pour les impôts sur le revenu reportés du fait qu'elle réclame aux fins d'impôt un amortissement, des coûts d'exploration et d'exploitation et d'autres coûts qui dépassent les montants imputés aux frais dans les états financiers.

j) Régime de retraite

Les coûts des prestations de retraite au titre des services courants sont capitalisés et imputés aux résultats à mesure qu'ils s'accumulent. Les coûts des services passés, découlant de modifications apportées au régime, et les insuffisances sont capitalisés en conformité de la législation pertinente régissant les régimes de retraite et sont imputés aux résultats sur des périodes ne dépassant pas quinze ans.

PETRO-CANADA—*Suite*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

2. Acquisition de Petrofina Canada Inc.

Le 18 avril 1981, la Société a offert d'acheter au comptant, à raison de $120 par action, compte tenu des redressements résultant des intérêts imputés et du versement de dividendes, toutes les actions ordinaires en circulation de Petrofina Canada Inc., dont le nom a été changé par la suite pour les Entreprises Petro-Canada Inc. («Entreprises»). L'offre prendra fin le 23 février 1983, à moins qu'elle ne soit prolongée.

Les actionnaires des Entreprises ont approuvé, avec prise d'effet le 12 mai 1981, la vente à la Société de sensiblement tous les éléments d'actif net des Entreprises en contrepartie de valeurs mobilières émises par une filiale de la Société. Les valeurs mobilières sont estimées à $1,612,950,000, soit l'équivalent de $120 par action ordinaire des Entreprises, après redressement pour tenir compte du montant estimatif des intérêts imputés et des dividendes versés sur les actions ordinaires des Entreprises non encore achetés par la Société.

La valeur attribuée de l'actif net acquis se présente comme suit:

Immobilisations		
Pétrole et gaz		
Canada		
—régions éloignées		696,616
—régions non-éloignées		12,253
Sables bitumineux		
—Syncrude		191,584
—Autres sables bitumineux		55,126
Raffinage et mise en marché		688,054
Pipelines et autres immobilisations		6,888
		1,650,521
Placements		4,773
Charges reportées		1,674
Dettes à long-terme		(176,460)
Avances sur les livraisons futures de gaz naturel		(14,957)
Impôts sur le revenu reportés		(152,372)
Fonds de roulement		
—Actif à court terme	462,520	
—Passif à court terme	(162,749)	299,771
		1,612,950

L'acquisition de l'actif des Entreprises et l'offre d'achat constituent une transaction intégrée qui a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple, et les résultats d'exploitation sont inclus dans les présents états financiers pour la période postérieure au 12 mai 1981. Le détail de l'acquisition se présente comme suit:

Valeur comptable de l'actif acquis		1,070,905
Valeur comptable du passif pris en charge		(508,484)
		562,421
Excédent de la valeur attribuée sur la valeur comptable de l'actif net acquis:		
Propriétés pétrolifères et gazéifères	487,789	
Raffinage et mise en marché	509,802	
Sables bitumineux		
—Projet Syncrude	7,838	
—Autres concessions de sables bitumineux	45,100	1,050,529
Actif net acquis des Entreprises, à la valeur attribuée		1,612,950
Participation minoritaire		(787,450)
Coût de l'acquisition au 31 décembre 1981		825,500

Au 31 décembre 1981, la Société avait acquis 6,750,418 (55,7%) des actions ordinaires en circulation des Entreprises. Cette acquisition a été financée au moyen de capitaux obtenus par voie d'un emprunt à terme rotatif (note 8). La participation minoritaire est présentée, conformément aux conditions de l'offre du 18 avril et de l'approbation des actionnaires du 12 mai 1981 mentionnés ci-dessus, au coût d'acquisition estimatif de toutes les actions ordinaires en circulation des Entreprises non déjà détenues par la Société le 31 décembre 1981. Les capitaux nécessaires à l'acquisition de ces actions seront également obtenus par voie de l'emprunt à terme rotatif.

3. Stocks

Les stocks se composent de:

	1981	1980
Pétrole brut étranger	67,378	51,356
Pétrole brut, produits raffinés et marchandises du Canada	337,658	43,796
Matériel et fournitures	68,981	32,062
	474,017	127,214

4. Placements

Les placements de la Société comprennent:

	1981	1980
À la valeur de consolidation		
Westcoast Transmission Company Limited	170,716	163,012
Panarctic Oils Ltd.	150,702	117,598
Autres	25,978	2,559
Au coût		
Canertech Inc.	20,000	
Hypothèques et autres placements	16,479	8,648
	383,875	291,817

Westcoast Transmission Company Limited

Au 31 décembre 1981, la Société détenait 31,3% du total des actions ordinaires en circulation de Westcoast Transmission Company Limited («Westcoast»).

La valeur attribuée au placement dans Westcoast lorsqu'il a été acquis par la Société et le coût des achats d'actions subséquents excèdent la valeur comptable nette sous-jacente aux dates d'acquisition de $33,388,000. Cet excédent est amorti sur les vies utiles estimatives des éléments d'actif sous-jacents s'y rapportant par une imputation à la part de la Société dans le bénéfice net de Westcoast.

Westcoast est une compagnie d'utilité publique réglementée et est assujettie à des directives de réglementation qui peuvent changer les composantes du coût du service. Les changements résultant de ces directives n'ont pas d'effet sur le bénéfice net en raison des considérations du taux de rendement sur la base des tarifs qui entrent aussi en ligne de compte dans le processus de réglementation.

Au 31 décembre 1981, la valeur à la cote du placement de la Société dans Westcoast était de $168,649,000 (1980—$189,333,000).

Panarctic Oils Ltd.

Au cours de 1981, la Société a acquis 6,082,387 actions ordinaires supplémentaires de Panarctic Oils Ltd. («Panarctic») en contrepartie d'espèces et d'actions ordinaires et privilégiées de la Société, ce qui a eu pour effet d'augmenter sa participation à 28,099,785 actions. La Société a aussi avancé des fonds supplémentaires en vertu du financement permanent de Panarctic. Les activités de Panarctic en sont à l'étape exploratoire et tous les frais moins les revenus divers ont été capitalisés; la société est censée ne pas avoir gagné de profit ni supporté de perte. Les actions de Panarctic ne sont pas transigées sur le marché libre et, par conséquent, elles n'ont pas de valeur à la cote.

PETRO-CANADA—*Suite*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

Canertech Inc.

La Société a constitué Canertech Inc. à titre de filiale en propriété exclusive et l'a mise en exploitation en 1981 à la recherche de sources d'énergie de rechange au Canada. Le gouvernement canadien a fait connaître son intention de transformer Canertech Inc. en société de la Couronne autonome et d'acheter le placement de la Société au prix coûtant. Les comptes de Canertech Inc. n'ont donc pas été inclus dans les états financiers consolidés du fait que la Société n'exerce qu'un contrôle provisoire sur elle.

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent:

	1981			1980
	Coût	Amortissement et épuisement accumulés	Net	Net
Pétrole et gaz				
Au Canada				
—Hors des régions éloignées	3,098,843	289,323	2,809,520	1,976,293
—Régions éloignées	464,294	79,829	384,465	317,828
À l'étranger	117,831	21,919	95,912	83,894
Sables bitumineux				
—Projet Syncrude et concessions afférentes	500,641	22,405	478,236	282,862
—Autres concessions de ce secteur et dépenses s'y rapportant	131,158	15,682	115,476	35,338
Raffinage et mise en marché	825,676	34,706	790,970	53,966
Dérivés liquides du gaz naturel	129,623	13,943	115,680	121,250
Pipelines et autres immobilisations	139,841	18,713	121,128	79,310
	5,407,907	496,520*	4,911,387	2,950,741

*Composé d'amortissement corporel—$111,393,000, d'épuisement—$267,871,000 et d'amortissement incorporel—$117,256,000 (au 31 décembre 1980—$56,464,000, $207,396,000 et $75,665,000 respectivement).

6. Charges reportées

Les charges reportées comportent:

	1981	1980
Au prix coûtant		
Projet de pétrole lourd et de sables pétrolifères	19,489	8,948
Projet Gaz polaire	16,397	15,372
Projet Gaz naturel liquéfié de l'Arctique	17,515	10,899
Autres	8,079	4,773
Moins l'amortissement		
Frais d'émission de la dette	364	434
Programme de mise en marché	7,910	1,117
	69,754	41,543

7. Dette à long terme

La dette à long terme comporte:

	Échéance	1981	1980
En dollars canadiens			
Débentures bancaires à intérêt conditionnel	1983	90,000	140,000
Billets à ordre, portant intérêt au taux préférentiel	1985	20,692	
Emprunts non garantis portant intérêt au taux préférentiel majoré de ½%	1990	40,000	
Autres emprunts et obligations à long terme	1982-1997	5,741	4,349
En dollars américains			
Billets non garantis 9% ($56,250,000 US)	1996	66,641	71,116
Billets non garantis 8,45% ($30,000,000 US)	1987	35,545	35,539
Billets non garantis 5,25% ($18,200,000 US)	1985	21,747	26,351
Hypothèques 5,75% à 6,25% ($3,204,000 US)	1988	3,811	4,485
Billets garantis 6,5%			1,235
		284,177	283,075
Moins le capital échéant d'ici un an		73,135	61,668
		211,042	221,407

Débentures bancaires à intérêt conditionnel

Les débentures bancaires à intérêt conditionnel sont détenues par une banque à charte canadienne et portent intérêt à environ 49% (1980—50%) du taux d'intérêt préférentiel de la banque, tel que déclaré de temps à autre. Selon la Loi de l'impôt sur le revenu, aucune déduction n'est admise pour le coût de l'intérêt relié aux débentures bancaires à intérêt conditionnel.

Bien que les débentures bancaires à intérêt conditionnel ne soient pas garanties par quelque lien que ce soit sur l'actif de la Société, il existe tout de même certaines restrictions quant à la possibilité d'aliéner ou d'engager le placement que la Société possède dans une filiale.

Remboursement de la dette à long terme

Le remboursement annuel des billets non garantis 8,45% commencera en 1982. Toutes les autres valeurs sont présentement sujettes à des remboursements annuels minimums.

Le remboursement de la dette à long terme dans chacun des cinq exercices à venir est le suivant:
1982—$73,135,000, 1983—$73,194,000, 1984—$23,132,000, 1985—$26,662,000, 1986—$15,503,000.

8. Emprunt à terme rotatif

En 1981, la Société a conclu un accord avec deux banques à charte canadiennes prévoyant un crédit rotatif sur trois ans d'une valeur de $1,5 milliard CAN ou l'équivalent en dollars US, afin de financer l'acquisition des Entreprises. Le solde de l'emprunt à terme au 31 décembre 1981 comprenait un montant de $405,215,000 remboursable en dollars US au montant de $337,567,000 US.

L'emprunt à terme porte intérêt à des taux variables. Le 31 décembre 1981, le taux d'intérêt applicable aux emprunts en dollars canadiens et en dollars US se chiffrait à environ 17%.

Les emprunts à terme contractés en 1981 sont remboursés au moyen du Compte de propriété canadienne (note 10). Par conséquent, ils sont classés parmi le passif à long terme.

PETRO-CANADA—*Suite*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

9. Actions privilégiées émises par une filiale

Les actions privilégiées émises par une filiale consistent en 12,500,000 actions privilégiées, sans droit de vote, rachetables, à dividende cumulatif à taux variable, émises à $100 US par action à un groupe de banques à charte canadiennes.

Les actions sont rachetables, au gré de la filiale, à $100 US par action, plus les dividendes accumulés.

Les dividendes cumulatifs, payables trimestriellement, sont basés sur le pourcentage, au gré de la filiale, soit des taux de base des États-Unis, soit des taux interbanques des eurobanques de Londres. Le taux de dividende était d'environ 9% par an le 31 décembre 1981.

En vertu des conditions d'une entente entre les banques et la Société, si la filiale n'exerce pas son droit de rachat des actions sur une période de dix ans commençant le 31 décembre 1983, ou si certains événements ont lieu en vertu des dispositions de l'entente, les banques ont le droit d'exiger que la Société achète les actions à $100 US chacune, plus les dividendes accumulés.

10. Billets convertibles

La Société a émis des billets convertibles au gouvernement du Canada en reconnaissance des fonds reçus en 1981 du Compte de propriété canadienne. Ces sommes ont été imputées en réduction de l'emprunt à terme rotatif (note 8). La Société continuera de bénéficier de fonds par l'entremise du Compte de propriété canadienne et d'émettre des billets convertibles en reconnaissance des montants reçus jusqu'à concurrence du remboursement de la tranche de l'emprunt à terme rotatif plus les intérêts, employée à l'achat des Entreprises (note 2), jusqu'à un montant maximum de $1,7 milliard.

Les billets, qui ne portent pas intérêt, seront convertis en actions ordinaires de la Société. L'intérêt sur l'emprunt à terme rotatif a été inscrit comme intérêt reporté d'ici la conversion des billets, laquelle créera un surplus d'apport contre lequel sera chargé l'intérêt reporté.

11. Capital

Autorisé

Le capital initial autorisé de la Société était de $500 millions répartis en 100 actions ordinaires d'une valeur nominale de $5 millions chacune. Ce capital initial a été porté à 120 actions ordinaires à l'acquisition du capital-actions de Panarctic Oils Ltd., que détenait antérieurement le gouvernement du Canada.

En vertu de la Loi créant Petro-Canada et sous réserve de certaines conditions et limites quant au montant global, le capital autorisé de la Société est augmenté par l'émission d'actions privilégiées. Par conséquent, les actions privilégiées autorisées et émises représentent un montant identique en tout temps. Ces actions privilégiées ont une valeur au pair de $1 chacune, sont rachetables au pair au gré de la Société, ne comportent aucun taux de dividende déclaré et le dividende n'est pas cumulatif.

Le gouvernement du Canada a proposé l'adoption de mesures législatives qui auraient pour effet d'augmenter le capital autorisé de la Société jusqu'à concurrence d'un maximum de $5,500,000,000, en partie pour faciliter la conversion des billets (note 10).

Émis (au gouvernement du Canada):

	1981		1980	
	Nombre d'actions	Contre-partie	Nombre d'actions	Contre-partie
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	116	580,000	116	580,000
En contrepartie des actions de Panarctic Oils Ltd. (note 4)	4	20,000		
Solde à la fin de l'exercice	120	600,000	116	580,000
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	423,799,853	423,800	343,799,853	343,800
Au comptant	440,000,000	440,000	80,000,000	80,000
En contrepartie des actions de Panarctic Oils Ltd. (note 4)	972,000	972		
Solde à la fin de l'exercice	864,771,853	864,772	423,799,853	423,800

12. Impôts sur le revenu

La provision pour impôts sur le revenu de $225,174,000 (1980—$155,464,000) représente un taux réel de 52,5% (1980—48,8%) sur le bénéfice avant impôts de $429,018,000 (1980—$319,150,000). La provision a été calculée comme suit:

	1981	1980
Bénéfice avant impôts sur le revenu	429,018	319,150
Ajouter (déduire)		
Redevances et autres paiements à des gouvernements provinciaux	264,392	213,231
Déductions fédérales		
Déductions au titre de ressources	(152,619)	(132,791)
Épuisement fiscal	(88,152)	(94,730)
Déduction au titre de recherche scientifique	(14,078)	(2,173)
Déduction au titre de l'exploration en régions éloignées		(5,198)
Intérêts non déductibles des débentures bancaires à intérêt conditionnel	13,556	12,879
Impôt sur le revenu de pétrole et de gaz	52,105	
Amortissement de l'excédent de la valeur attribuée sur la valeur comptable de l'actif acquis lors de l'achat de filiales	65,923	48,520
Participation au bénéfice de sociétés affiliées	(20,998)	(16,026)
Autres	3,896	(2,192)
	553,043	340,670
Taux combiné d'impôts sur le revenu canadien fédéral et provinciaux à 50,2% (1980—48,8%)	277,628	166,247
Déduire rabais et crédits fiscaux		
Programme de rabais provinciaux d'impôts sur le revenu	(14,060)	(10,783)
Crédit d'impôt fédéral à l'investissement	(38,394)	
Provision pour impôts sur le revenu	225,174	155,464

13. Régime de retraite

La valeur actuelle de toutes les obligations non pourvues au titre des services antérieurs, selon les évaluations actuarielles, est d'environ $20,200,000 au 31 décembre 1981, dont $16,200,000 ont été pris en charge à l'acquisition des Entreprises.

La Société a intégré le régime de retraite des Entreprises à son propre régime le 1er janvier 1982. L'intégration a nécessité des modifications qui ont entraîné une obligation additionnelle non pourvu au titre des services antérieurs qui se chiffre à $13,500,000.

PETRO-CANADA—*Suite*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

14. Information sectorielle

La Société exerce son activité principalement dans les secteurs suivants:

Secteur commercial	Activités
Ressources naturelles	Exploration, mise en valeur et mise en production de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de terrains, de soufre, de sables bitumineux, de charbon et de minéraux.
Produits de pétrole raffiné	Achat et vente de pétrole de provenance marine (y compris les transactions entreprises en vertu de directives du gouvernement du Canada); raffinage de pétrole brut en produit du pétrole; distribution et mise en marché de ceux-ci et de produits du pétrole raffiné achetés.
Dérivés liquides du gaz naturel	Extraction de dérivés liquides du gaz naturel; transport, distribution et mise en marché de liquides du gaz naturel.

Les résultats d'exploitation par secteur commercial se présentent comme suit:

	1981				
	Ressources naturelles	Produits de pétrole raffiné	Dérivés liquides du gaz naturel	Éliminations	Total
Ventes aux clients	626,465	1,756,618	263,282		2,646,365
Transferts intersectoriels	71,272			(71,272)	
Total du revenu d'exploitation	697,737	1,756,618	263,282	(71,272)	2,646,365
Coûts des produits et frais d'exploitation	181,893	1,538,250	167,489	(71,272)	1,816,360
Amortissement et épuisement	113,530	28,248	15,344		157,122
Taxes autres que les impôts sur le revenu	51,561	64,025			115,586
Total des frais d'exploitation	346,984	1,630,523	182,833	(71,272)	2,089,068
Bénéfice d'exploitation	350,753	126,095	80,449		557,297
Intérêts et autres revenus					48,414
Participation au bénéfice des sociétés affiliées					20,998
Frais généraux et frais de mise en marché et d'administration					(156,942)
Intérêt sur la dette à long terme					(35,446)
Autres intérêts					(5,303)
Provision pour impôts sur le revenu					(225,174)
					(353,453)
Bénéfice net de l'exercice avant les dividendes des actions privilégiées de la filiale					203,844

PETRO-CANADA—*Suite*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

	1980				
	Ressources naturelles	Produits de pétrole raffiné*	Dérivés liquides du gaz naturel	Éliminations	Total
Ventes aux clients	508,866	267,205	215,446		991,517
Transferts intersectoriels	15,958	4,306		(20,264)	
Total du revenu d'exploitation	524,824	271,511	215,446	(20,264)	991,517
Coûts des produits et frais d'exploitation	132,058	211,937	131,546	(20,264)	455,277
Amortissement et épuisement	125,644	5,036	11,280		141,960
Taxes autres que les impôts sur le revenu		16,119			16,119
Total des frais d'exploitation	257,702	233,092	142,826	(20,264)	613,356
Bénéfice d'exploitation	267,122	38,419	72,620		378,161
Intérêts et autres revenus					27,611
Participation au bénéfice des sociétés affiliées					16,026
Frais généraux et frais de mise en marché et d'administration					(79,798)
Intérêt sur la dette à long terme					(22,850)
Provision pour impôts sur le revenu					(155,464)
					(214,475)
Bénéfice net de l'exercice avant les dividendes des actions privilégiées de la filiale					163,686

*Les transferts intersectoriels sont comptabilisés à la valeur du marché.

Les éléments d'actif sectoriels au 31 décembre, et le montant de la dépense en immobilisations de l'exercice, par secteur commercial, se présentent comme suit:

	Éléments d'actif sectoriels		Dépense en immobilisations	
	1981	1980	1981	1980
Ressources naturelles	4,336,988	2,919,403	527,754	386,016
Produits de pétrole raffiné	1,419,042	223,085	80,358	17,399
Dérivés liquides du gaz naturel	154,175	148,550	2,498	1,212
Autres	702,328	475,728	99,271	34,906
	6,612,533	3,766,766	709,881	439,533

Les autres éléments d'actif sectoriels comprennent l'encaisse et les dépôts à court terme, les placements dans d'autres sociétés, l'actif général de la Société et diverses opérations.

PETRO-CANADA—*Fin*

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

15. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 1980 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

16. Engagements et passif éventuel

a) Engagements

En plus des engagements encourus dans le cours normal des affaires, la Société a conclu les engagements suivants au 31 décembre 1981:

i) La Société a conclu une entente pour participer à la construction d'un nouvel immeuble à bureaux à Calgary, et elle a aussi conclu une entente pour participer à la construction d'un navire de forage marin. Ces projets exigeront un engagement de la Société d'environ $222,000,000, qu'elle prévoit financer au moyen d'emprunts hypothécaires. De plus la Société a conclu un contrat de location à long terme pour l'utilisation du navire de forage marin et a convenu de conclure un contrat de location à long terme pour l'utilisation de l'immeuble à bureaux.

ii) La Société a loué certains navires de forage marin pour des périodes de un à quatre ans. Les loyers bruts se chiffreront à environ: 1982—$160,000,000, 1983—$167,000,000, 1984—$164,000,000 et 1985—$43,000,000. La Société utilisera ces navires pour les projets d'exploration effectués au cours de la saison de forage canadienne et les loyers seront partagés avec d'autres sociétés participantes. On a l'intention de sous-louer les navires de forage lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour ces projets.

iii) La Société participe à un projet exploité par Syncrude Canada Ltd. qui a pour but de produire du pétrole brut synthétique à partir des sables bitumineux de l'Athabasca. Les installations, qui ne seront pas détenues par les participants, associées au Projet Syncrude, consistent en une usine génératrice et un pipeline pour transporter le produit de l'usine à Edmonton. La Société et les autres participants ont des ententes d'utilisation minimale portant sur ces installations.

b) Passif éventuel

i) Le 9 janvier 1980, Atlantic Richfield Company a signifié une demande introductive d'instance à la Société et à une filiale demandant que la Société agisse de sorte que la filiale intente une action en dommages-intérêts de $12,039,000 contre le gouvernement de la Saskatchewan relativement à des versements effectués par la filiale en vertu de certaines lois de la Saskatchewan (lesquelles lois ont par la suite été déclarées non constitutionnelles) avant l'époque où la Société a acquis les actions de la filiale d'Atlantic Richfield Company. La demande introductive d'instance demande à la cour, entre autres, certains dégrèvements injonctifs et des dommages-intérêts généraux au montant de $20,000,000.
Avant de recevoir la demande introductive d'instance, la filiale avait exécuté un acte de cession et de transfert de droit avec le gouvernement de la Saskatchewan selon lequel les versements effectués en vertu de la loi non constitutionnelle ont été crédités à un montant cotisé aux termes de la loi intitulée «Oil Well Income Tax Act, 1978» pour la même période que celle qui couvre les paiements déjà effectués.
La direction croit, sur la foi de l'avis des conseillers juridiques, qu'aucune provision n'est requise pour la demande dans les comptes de la Société.

ii) Certaines des transactions déjà mentionnées dans les notes 4 et 11 et le remboursement, s'il y a lieu, de l'avance de $40,000,000 plus intérêt, accordée relativement au projet Cold Lake dépendent de l'adoption de mesures législatives proposées par le gouvernement du Canada.

LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE

(Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

J'ai vérifié le bilan de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 30 avril 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	4,483,732	4,706,359
Débiteurs	146,838	164,478
	4,630,570	4,870,837
Immobilisations		
Terrains	3,751,039	3,751,039
Ponts	73,249,452	73,249,190
Véhicules et équipement	452,806	424,728
	77,453,297	77,424,957
Amortissement accumulé	52,153,482	51,039,572
	25,299,815	26,385,385
	29,930,385	31,256,222

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs	945,691	1,106,258
Montant dû à la société-mère	49,521	
Montant dû au Canada	29,924	185,896
Revenus reportés	413,915	387,446
	1,439,051	1,679,600
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	679,049	511,233
Emprunts auprès du Canada (note 3)	66,242,472	66,242,472
Arrérages d'intérêts (note 4)	44,513,580	44,513,580
	111,435,101	111,267,285
CAPITAL-ACTIONS ET DÉFICIT		
Capital-actions		
Autorisé—50 actions sans valeur au pair		
Émis et payé—1 action	100	100
Capital déficitaire (note 5)	(72,034,150)	(72,064,595)
Déficit	(10,909,717)	(9,626,168)
	(82,943,767)	(81,690,663)
	29,930,385	31,256,222

Le Conseil d'administration:

Administrateur
WILLIAM A. O'NEIL

Administrateur
JACQUES Y. LAVIGNE

LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	Pont Jacques Cartier	Pont Champlain	Total 1982	Total 1981
	$	$	$	$
Revenus				
Péages		5,500,478	5,500,478	5,254,475
Intérêts	203,426	610,277	813,703	892,988
Autres sources	102,218	49,384	151,602	185,562
	305,644	6,160,139	6,465,783	6,333,025
Dépenses				
Fonctionnement	652,412	2,882,121	3,534,533	2,923,044
Entretien	2,032,492	1,990,097	4,022,589	4,469,830
Administration	372,064	1,015,044	1,387,108	1,136,893
Amortissement	75,545	1,040,188	1,115,733	1,093,227
	3,132,513	6,927,450	10,059,963	9,622,994
Perte d'exploitation	2,826,869	767,311	3,594,180	3,289,969
Intérêt sur emprunts (note 3)				2,812,673
Perte pour l'exercice	2,826,869	767,311	3,594,180	6,102,642

ÉTAT DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Solde au début de l'exercice	9,626,168	5,732,654
Perte pour l'exercice	3,594,180	6,102,642
	13,220,348	11,835,296
Crédit parlementaire d'exploitation	2,310,631	2,209,128
Solde à la fin de l'exercice	10,909,717	9,626,168

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Crédit parlementaire		
Exploitation	2,310,631	2,209,128
Immobilisations	30,445	255,976
Produit de l'aliénation d'immobilisations	282	25,864
	2,341,358	2,490,968
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Perte pour l'exercice	3,594,180	6,102,642
Postes n'exigeant pas de sortie de fonds		
Amortissement	(1,115,733)	(1,093,227)
Intérêt sur emprunts non versé (note 3)		(2,812,673)
Augmentation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(167,816)	(47,614)
Gain sur l'aliénation d'immobilisations		17,583
	2,310,631	2,166,711
Acquisition d'immobilisations	30,445	255,976
	2,341,076	2,422,687
Augmentation du fonds de roulement	282	68,281
Fonds de roulement au début de l'exercice	3,191,237	3,122,956
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	3,191,519	3,191,237

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Statut et activités

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, est une filiale à part entière de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, laquelle est une société fédérale de la Couronne nommée à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

La Société a la responsabilité depuis le 1er décembre 1978 de la gestion et de l'entretien des Ponts Jacques Cartier et Champlain ainsi que de la section de l'autoroute Bonaventure appartenant au gouvernement du Canada.

2. Conventions comptables importantes

a) Immobilisations

Les immobilisations prises en charge le 1er décembre 1978 furent comptabilisées à leur valeur comptable à cette date dans les livres du Conseil des ports nationaux de qui la Société les a obtenues. Les immobilisations acquises subséquemment par la Société sont comptabilisées au prix coûtant.

L'amortissement des immobilisations est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants:

Pont Jacques Cartier	4.8%
Pont Champlain	2.5%
Véhicules et équipement	10% et 20.0%

La section de l'autoroute Bonaventure dont elle a la charge est complètement amortie.

b) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est comptabilisé sur la base de caisse.

Le crédit parlementaire pour combler la perte d'exploitation est présenté à l'état du déficit. A ce titre, les dépenses d'exploitation ne comprennent pas l'amortissement, l'intérêt sur emprunts et la provision pour prestations courues de cessation d'emploi.

Le crédit parlementaire pour financer l'acquisition d'immobilisations est crédité au poste capital déficitaire.

Tout crédit parlementaire perçu par la Société en sus de ses besoins est inscrit au bilan comme montant dû au Canada. La politique de la Société à cet égard est de rembourser ces excédents au cours de l'exercice suivant.

c) Revenus reportés

La valeur des jetons de péage et des billets vendus et non-utilisés ainsi que les revenus de location perçus par anticipation sont inscrits au bilan au poste revenus reportés.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Société ont droit à des prestations de cessation d'emploi tel que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982—*Fin*

e) Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société partagent également le coût du régime. Ces contributions, qui représentent la responsabilité totale de la Société, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les services sont acquis en ce qui concerne les services courants. En regard de services antérieurs admissibles, les contributions sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués; le mode de paiement est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

f) Dépenses

Les dépenses engagées en regard de la section de l'autoroute Bonaventure dont elle a la charge sont comprises avec celles du Pont Champlain.

g) Impôt sur le revenu

A titre de société fédérale de la Couronne, la Société n'est pas assujettie à l'impôt provincial sur le revenu. La Société a subi des pertes importantes au cours des exercices antérieurs qui peuvent être reportées pour fins fiscales sur les exercices futurs et ainsi en diminuer le revenu imposable.

3. Emprunts auprès du Canada

	$
Attestation de créance	59,752,867
Avance	6,489,605
	66,242,472

Au cours de l'exercice, rétroactivement au 1er avril 1981, les certificats de créance se chiffrant à $59,752,867, portant intérêt à des taux allant de 2¼% à 6⅞%, furent annulés et remplacés par une seule attestation de créance sans intérêt. Cette attestation, à l'instar des certificats antérieurs, ne comporte pas de date d'échéance ni de remboursement de capital.

L'avance de $6,489,605, qui ne porte pas intérêt, a été comptabilisée dans les comptes du Canada comme prêt improductif et ainsi fut imputée au déficit accumulé du Canada au moment où elle a été consentie.

4. Arrérages d'intérêts

Les intérêts simples accumulés au 31 mars 1982, soit $44,513,580, sont inscrits au bilan comme passif à long terme du fait que la Société ne prévoit pas les verser, en tout ou en partie, au cours de l'exercice suivant. Lesdits intérêts de $44,513,580 ne comprennent pas l'intérêt depuis 1962, au taux de 2¼%, sur un certificat de créance se chiffrant à $7,576,000 émis en regard du Pont Jacques Cartier. L'enregistrement de cet intérêt a été discontinué lorsque les péages sur ce pont furent abolis.

5. Capital déficitaire

Lors de l'acquisition des immobilisations prises en charge le 1er décembre 1978, la Société a assumé les dettes s'y rattachant. L'excédent de ces dettes sur la valeur comptable des éléments d'actif, se chiffrant à $72,448,371 à cette date, fut imputé au poste capital déficitaire. Le capital déficitaire a diminué de $30,445 durant l'exercice ($255,976 en 1981), soit le montant du crédit parlementaire se rapportant à l'acquisition des immobilisations.

6. Transactions entre apparentés

La Société a convenu d'entretenir la section du Pont Mercier appartenant à sa société-mère aux frais de celle-ci. Les dépenses engagées à cette fin au cours de l'exercice, d'un montant de $742,806 ($331,651 en 1981), ont été remboursées, n'ayant ainsi aucune incidence sur les résultats.

La Société a obtenu au cours de l'exercice des services administratifs d'une valeur de $500,000 ($400,000 en 1981) de sa société-mère. Au 31 mars 1982, un solde impayé de $49,521 (néant au 31 mars 1981) est montré au passif à court terme.

La Société a obtenu au cours de l'exercice des services de fonctionnement d'une valeur de $1,827,129 ($1,481,331 en 1981) du Conseil des ports nationaux. Au 31 mars 1982, un solde impayé de $174,278 ($213,572 au 31 mars 1981) est inclus dans la somme redevable aux créditeurs.

7. Engagements

La Société a conclu des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement dans le cadre de ses activités. Le loyer minimum global annuel qui sera versé au cours des prochains exercices s'établit comme suit:

	$
1982-1983	240,330
1983-1984	79,690
1984-1985	6,120

Les autres engagements contractuels de la Société au 31 mars 1982 s'élèvent à environ $2,800,000.

8. Éventualités

Des réclamations et des poursuites en justice, survenues dans le cours normal des affaires, ont été entreprises contre la Société. La Direction est d'avis que leur dénouement n'entraînera pas de pertes importantes. Aucune provision n'a été prise en compte à leur égard.

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À L'HONORABLE MINISTRE DES TRANSPORTS

Nous avons vérifié la bilan consolidé du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada aux 31 décembre 1981 et 1980 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière des deux exercices terminés à ces dates. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière du réseau aux 31 décembre 1981 et 1980 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour les deux exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de manière uniforme.

À notre avis également, les livres de comptabilité appropriés ont été tenus et les opérations venues à notre connaissance étaient de la compétence du réseau.

Les états financiers consolidés du réseau de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.

Comptables agréés
TOUCHE ROSS & CIE

Montréal, Canada
le 1er mars 1982

BILAN CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

ACTIF	31 décembre 1981	31 décembre 1980
Actif à court terme		
Encaisse		46,032
Débiteurs	451,305	416,667
Fournitures et approvisionnements	436,621	378,269
Autres éléments d'actif à court terme	175,022	176,891
	1,062,948	1,017,859
Caisse d'assurances	34,531	29,539
Participations	94,046	93,380
Immobilisations	4,838,970	4,398,974
Autres éléments d'actif et charges reportées	109,672	105,461
	6,140,167	5,645,213

PASSIF		31 décembre 1981		31 décembre 1980
Passif à court terme				
Emprunts bancaires et autres dettes		63,721		50,288
Créanciers		595,134		501,773
Charges courues		224,540		192,257
Tranche à payer de la dette à long terme		35,814		149,846
Autres éléments de passif à court terme		151,821		151,087
		1,071,030		1,045,251
Provision pour assurances		34,531		29,539
Autres éléments de passif et crédits reportés		222,690		180,017
Dette à long terme		1,701,531		1,441,171
Part des actionnaires minoritaires dans les filiales		4,345		4,345
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE				
Capital-actions de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada; 6,275,302 actions ordinaires sans valeur nominale (6,262,074 en 1980) autorisées, émises et en circulation	2,482,125		2,475,511	
Bénéfices non répartis	623,915	3,106,040	469,379	2,944,890
		6,140,167		5,645,213

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration:

Administrateur
J. A. DEXTRAZE

Administrateur
R. A. BANDEEN

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
CN Rail			
Produits	3,053,139	2,647,220	2,347,344
Charges	2,822,752	2,396,208	2,121,180
Bénéfice	230,387	251,012	226,164
Grand Trunk Corporation			
Produits	468,628	338,322	312,627
Charges	428,133	329,168	282,996
Bénéfice	40,495	9,154	29,631
Communications CN			
Produits	217,641	192,335	174,084
Charges	185,882	159,114	148,609
Bénéfice	31,759	33,221	25,475
Camionnage CN			
Produits	99,142	80,298	75,876
Charges	99,403	78,165	72,696
Bénéfice (perte)	(261)	2,133	3,180
Messageries CN			
Produits	105,743	126,918	139,318
Charges	145,639	180,050	186,510
Perte	(39,896)	(53,132)	(47,192)
Hôtels et Tour CN			
Produits	58,184	56,598	55,825
Charges	57,702	54,021	57,412
Bénéfice (perte)	482	2,577	(1,587)
CN Marine Inc.			
Produits	175,475	163,268	153,967
Charges	166,162	154,535	146,146
Bénéfice	9,313	8,733	7,821
CNM Inc.			
Produits	17,690	14,696	13,276
Charges	18,878	14,650	12,268
Bénéfice (perte)	(1,188)	46	1,008
TerraTransport			
Produits	49,078	44,112	41,409
Charges	77,901	70,983	66,242
Perte	(28,823)	(26,871)	(24,833)
Immeubles			
Produits	24,290	27,483	22,831
Charges	9,627	6,074	5,345
Bénéfice	14,663	21,409	17,486
Divers			
Perte	(61,781)	(53,306)	(25,699)
Bénéfice avant impôts sur le revenu et élément extraordinaire	195,150	194,976	211,454
Impôts sur le revenu	93,120	91,054	98,250
Bénéfice avant élément extraordinaire	102,030	103,922	113,204
Réduction des impôts sur le revenu découlant du report de pertes d'exercices antérieurs	91,140	88,804	94,961
Bénéfice net	193,170	192,726	208,165

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
Solde au début de l'exercice	469,379	315,198	148,666
Bénéfice net de l'exercice	193,170	192,726	208,165
	662,549	507,924	356,831
Dividende	38,634	38,545	41,633
Solde à la fin de l'exercice	623,915	469,379	315,198

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
Fonds de roulement (négatif) au début de l'exercice	(27,392)	176,465	157,362
Provenance des fonds			
Bénéfice net de l'exercice	193,170	192,726	208,165
Plus (*moins*) éléments n'entraînant aucun mouvement de fonds			
—amortissement	224,224	200,505	187,774
—part (du bénéfice) de la perte nette non répartie par les sociétés comptabilisée à la valeur de consolidation	3,388	2,967	(1,744)
—amortissement de l'escompte à l'émission de la dette à long terme	465	767	778
—autres éléments	7,950	14,547	12,696
Fonds provenant de l'exploitation	429,197	411,512	407,669
Produit net de l'aliénation d'éléments d'actif et d'une participation	32,610	27,248	27,553
Émission de dette à long terme	487,953	82,388	206,525
Émission de capital-actions	6,614	26,676	104,361
Remboursement partiel d'avances et du solde à recevoir sur la vente d'éléments d'actif	8,835	8,753	11,180
Fonds de roulement des filiales acquises	2,961	1,429	
Placement à long terme venant à échéance à moins d'un an		108,000	
Total	968,170	666,006	757,288
Affectation des fonds			
Nouvelles immobilisations	666,518	561,014	558,285
Participations			
—acquisition de filiales	2,266	48,928	
—achat des obligations d'une filiale à l'acquisition		14,700	
—autres éléments	9,404	51,326	113,936
Dividende	38,634	38,545	41,633
Réduction de la dette à long terme	227,478	155,350	23,894
Escompte à l'émission de débentures	4,560		437
Total	948,860	869,863	738,185
Augmentation (diminution) de fonds de roulement	19,310	(203,857)	19,103
Fonds de roulement (négatif) à la fin de l'exercice	(8,082)	(27,392)	176,465

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1: Principales conventions comptables

Introduction

Dans les présentes notes, toutes les références faites à la «Compagnie» incluent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, propriété exclusive du gouvernement du Canada et, sauf indication contraire du contexte, ses filiales consolidées; toutes les références au «réseau» incluent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales consolidées ainsi que les lignes de chemin de fer et de navigation, les installations de télécommunications et les autres biens dont le gouvernement du Canada a confié la gestion et l'exploitation à la Compagnie.

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales et la part de la Compagnie aux éléments d'actif et de passifs, aux produits et aux charges des Télécommunications CNCP, comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle; la part du CN aux activités des Télécommunications CNCP représente un peu moins des deux tiers des activités des Communications CN. Conformément aux lois régissant le réseau, les états financiers consolidés comprennent aussi les comptes des Chemins de fer du gouvernement canadien que le gouvernement du Canada a confiés à la Compagnie.

Les participations non majoritaires dans des sociétés en exploitation conjointe sont comptabilisées à la valeur de consolidation dans les cas appropriés.

b) Présentation des résultats par division

Les charges pour services rendus par d'autres divisions, facturés habituellement à leur valeur marchande, n'ont pas été éliminées des résultats par division. Cette façon de procéder n'a aucun effet sur le bénéfice net consolidé.

c) Fournitures et approvisionnements

Les stocks sont évalués au coût en magasin, calculé à partir de moyennes pondérées pour les rails et les traverses, des dernières factures pour le carburant et les fournitures neuves et de la valeur estimative d'usage ou de revente pour les fournitures usagées, désuètes ou réformées.

d) Caisse d'assurances

Le réseau pratique l'auto-assurance à l'égard de certains risques et a constitué une caisse d'assurances à cette fin. La provision pour assurances représente la valeur estimative des sinistres faisant l'objet de l'auto-assurance.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens incorporés au réseau le 1er janvier 1923 sont comptabilisés à la valeur qui figurait dans les livres des compagnies constituantes, moins la somme de $262.8 millions radiée lors de la révision du capital en 1937.

La comptabilité relative aux installations ferroviaires et de télécommunications s'effectue conformément aux règlements de la Commission canadienne des transports, du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (au Canada) et de l'Interstate Commerce Commission (aux États-Unis) sauf que dans le cas des installations aux États-Unis, la comptabilisation de l'amortissement est appliquée en ce qui a trait aux traverses, rails, matériel de voie divers et au ballast.

Les immobilisations importantes qui s'ajoutent aux installations existantes ou qui les remplacent sont généralement capitalisées, à l'exception des frais de main-d'œuvre relatifs au remplacement de matériel de voie et des frais d'intérêts qui sont imputés aux résultats.

Le coût des éléments d'actif amortissables désaffectés ou aliénés, moins la valeur de récupération, est imputé à l'amortissement accumulé conformément au plan d'amortissement par catégories, sauf dans le cas des divisions Camionnage CN et Hôtels et Tour CN pour lesquelles on emploie la méthode de l'amortissement à l'unité. Selon cette méthode, les gains et les pertes sont imputés au fur et à mesure aux résultats.

f) Amortissement

L'amortissement est calculé à des taux suffisants pour en permettre la répartition sur la durée estimative d'utilisation des biens, généralement selon la méthode linéaire. La Commission canadienne des transports, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et l'Interstate Commerce Commission autorisent certains taux pour les installations ferroviaires et de télécommunications. Les taux s'appliquant aux principales catégories de biens sont les suivants:

	Taux annuel
Traverses	3.25%
Rails	1.15%
Matériel de voie divers	1.90%
Ballast	4.00%
Locomotives de ligne	4.60%
Wagons	2.97%
Installations de télécommunications commerciales	5.03%

Les installations hôtelières sont amorties à des taux annuels variant de 2 à 10% et les navires à un taux de 5%.

g) Produits d'exploitation du transport

Les produits d'exploitation du transport sont généralement comptabilisés lorsque les mouvements sont terminés; en trafic d'échange, on considère un mouvement comme terminé lorsque le transporteur correspondant a pris possession de la marchandise. Les coûts découlant de mouvements qui ne sont pas encore terminés sont généralement reportés.

h) Régimes de retraite

Le coût des services courants est imputé aux résultats et capitalisé selon la comptabilité d'exercice.

Le coût des services passés est imputé aux résultats, et la capitalisation s'effectue au moyen de versements annuels couvrant l'intérêt et le principal sur des périodes s'échelonnant jusqu'en 2006 (2015 dans le cas des régimes de retraite des États-Unis).

i) Devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens aux taux courants, sauf dans le cas des participations, des immobilisations et de la dette à long terme pour lesquelles les taux originaires ont été utilisés. Les gains ou les pertes de change ont été imputés aux résultats. Les produits et les charges des filiales étrangères ont été convertis aux taux moyens de l'exercice, sauf dans le cas des provisions pour amortissement qui sont traitées de la même manière que les immobilisations correspondantes.

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Suite*

Note 2: Participations

	Pourcentage des actions avec droit de vote	31 décembre 1981	31 décembre 1980
		(en milliers de dollars)	
Sociétés en exploitation conjointe, à la valeur de consolidation			
Chicago & Western Indiana Railroad Company	20%	7,191	7,122
The Detroit & Toledo Shore Line Railroad Company[1]			6,080
Les Entreprises Bussières Ltée	50%	3,389	
Compagnie du complexe ferroviaire de Toronto	50%	10,682	10,882
Autres		4,135	4,175
		25,397	28,259
Autres sociétés et participations, au prix coûtant			
The Belt Railway Company of Chicago	7.69%	616	603
Eurocanadian Shipholdings Limited	18%	61,514	61,514
Intercast S.A.	18%	100	100
Telesat Canada	3.75%	2,250	2,250
Autres		4,169	654
		68,649	65,121
Total		94,046	93,380

[1] Le 1er avril 1981, la Grand Trunk Western Railroad Company a acheté pour environ $2.3 millions les 50% restants du capital-actions de The Detroit & Toledo Shore Line Railroad Company, dont la fusion avec la Grand Trunk Western Railroad Company a eu lieu le 1er octobre 1981.

Note 3: Immobilisations

	31 décembre 1981			31 décembre 1980		
	Prix coûtant	Amortissement accumulé	Montant net	Prix coûtant	Amortissement accumulé	Montant net
	(en milliers de dollars)					
Exploitation ferroviaire						
Lignes canadiennes[1]	6,332,759	2,507,777	3,824,982	5,888,608	2,403,001	3,485,607
Grand Trunk Corporation	567,052	143,124	423,928	505,974	135,242	370,732
	6,899,811	2,650,901	4,248,910	6,394,582	2,538,243	3,856,339
Communications CN	603,218	215,647	387,571	553,693	192,439	361,254
Camionnage CN	66,454	33,105	33,349	58,957	28,388	30,569
Hôtels et Tour CN	189,183	61,763	127,420	189,589	62,404	127,185
Autres	55,740	14,020	41,720	33,239	9,612	23,627
	914,595	324,535	590,060	835,478	292,843	542,635
	7,814,406	2,975,436	4,838,970	7,230,060	2,831,086	4,398,974
Montants compris ci-dessus relatifs aux Chemins de fer du gouvernement canadien confiés à la Compagnie par le gouvernement du Canada	860,917	483,508	377,409	864,455	460,051	404,404

[1] Comprennent les immobilisations de CN Rail, des Messageries CN, de CN Marine, de TerraTransport et du secteur Divers.

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Suite*

Note 4: Dette à long terme

	Échéance	Monnaie de de paiement	31 décembre 1981	31 décembre 1980
		(en milliers)	(en milliers)	
Obligations, débentures et billets				
Canadien National 4% obligations 23 ans (a)	1er févr. 1981	$ can.		300,000
Detroit & Toledo Shore Line (obligations 1re hypothèque)	1er déc. 1982	$ É.-U.2,041	2,434	
Canadien National 5¼% obligations 25 ans (a, b)	1er janv. 1985	$ can.	68,242	70,442
Canadien National 8¼% obligations 10 ans	15 nov. 1986	$ É.-U. 85,000	83,232	83,232
Canadien National 8¼% obligations 10 ans (b)	1er mars 1987	$ can.	51,185	51,950
Canadien National 5% obligations 27 ans (a, b)	1er oct. 1987	$ can	107,141	110,782
Canadien National 14¾% billets 10 ans	1er déc. 1991	$ É.-U. 100,000	117,817	
Canadien National 9¼% 20 ans (débentures à caisse d'amortissement)	15 mars 1998	$ É.-U. $120,000	133,533	133,533
Canadien National 8¼% 25 ans (débentures à caisse d'amortissement)	1er juill. 2002	$ É.-U. 90,000	95,342	105,935
Canadien National 9.7% 25 ans (débentures à caisse d'amortissement)	15 juill. 2004	$ É.-U. 150,000	174,940	174,940
Canadien National 14% 25 ans (débentures à caisse d'amortissement)	15 jan. 2006	$ É.-U.150,000	178,783	
Canadien National 15% 25 ans (débentures à caisse d'amortissement)	1er juin 2006	$ É.-U. 150,000	181,238	
Buffalo and Lake Huron 5½% (obligations 1re hypothèque)	Perpétuelles	Sterling	795	795
Buffalo and Lake Huron 5½% (obligations 2e hypothèque)	Perpétuelles	Sterling	1,228	1,228
Total			1,195,910	1,032,837
Prêt et avances du gouvernement du Canada (c)				
Emprunt consolidé (d)		$ can.	235,695	241,919
Chemins de fer du gouvernement canadien: avances au fonds de roulement		$ can.	14,108	14,970
Total			249,803	256,889
Autres				
Montants à payer aux termes de conventions portant sur l'achat de matériel (e)		$ É.-U.	227,845	234,129
Emprunt bancaire 6¼% (f)		FS	64,474	64,474
Billet à ordre 9¼% (g)		$ can.	2,189	2,400
Total			294,508	301,003
			1,740,221	1,590,729
Moins: escompte non amorti à l'émission de la dette à long terme			5,947	1,850
tranche à payer de la dette à long terme, convertie au taux originaire			32,743	147,708
			38,690	149,558
Total de la dette à long terme			1,701,531	1,441,171

a) Garanties par le gouvernement du Canada.

b) Assujetties aux dispositions de rachat.

c) Le taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux prêts et avances en cours du gouvernement du Canada s'établissait, aux 31 décembre 1981 et 1980, à environ 8.2% l'an.

d) L'emprunt consolidé auprès du gouvernement du Canada porte intérêt au taux annuel de 8¼% et est remboursable en versements semestriels égaux de $13.63 millions, couvrant les intérêts et le principal, jusqu'au 30 juin 1998.

e) Garantis par le matériel roulant, remboursables en versements semestriels ou trimestriels, sur différentes périodes jusqu'en 1995 et portant intérêt à des taux s'échelonnant de 8 à 17¾%. Au 31 décembre 1981, les montants en principal à payer étaient de $É.-U. 217.7 millions ($É.-U. 224.4 millions au 31 décembre 1980).

f) Principal de 100 millions de francs suisses remboursable le 9 avril 1985 ou plus tôt, au choix de la Compagnie.

g) Remboursable en versements semestriels de $218,503, couvrant les intérêts et le principal, jusqu'au 1er août 1988.

h) Les montants en principal à payer sur la dette en cours au 31 décembre 1981, compte tenu des exigences des caisses d'amortissement et des possibilités de rachat, s'établissent comme suit:

	(en milliers de dollars)
Exercice se terminant le 31 décembre:	
1982	40,898
1983	40,592
1984	49,996
1985	180,122
1986	124,438
1987—1991	544,070
1992—1996	347,596
1997—2001	251,225
2002—2006	145,403

i) Si l'on avait utilisé le taux de change en vigueur à la fin de l'année pour convertir en devises étrangères les montants dus à long terme, la dette à long terme eut été augmentée de $75.2 millions ($80.8 millions en 1980).

Note 5: Avoir de l'actionnaire

a) Capital-actions

Au cours de l'exercice, 13,228 (53,352 en 1980) actions ordinaires sans valeur nominale de la Compagnie ont été émises en faveur du gouvernement du Canada pour une valeur de $6,614,000 ($26,676,000 en 1980), aux termes d'une entente intervenue avec le gouvernement en vertu de laquelle ce dernier doit acheter des parts du capital-actions de la Compagnie qui pourraient atteindre une valeur globale de $143,100,000, à titre de participation finan-

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Suite*

cière aux projets d'immobilisations de CN Marine. La valeur globale des actions émises à ce jour aux termes de cette entente se chiffre à $33,290,000.

b) Bénéfices non répartis

Aux termes de la législation qui la régit, la Compagnie doit verser au Receveur général du Canada un dividende égal à 20% du bénéfice net de l'exercice, ou un pourcentage plus élevé de ce bénéfice qui serait décidé par le gouverneur en conseil. En conséquence, un dividende représentant 20% du bénéfice net de l'exercice a été inscrit aux livres au poste «Autres éléments de passif à court terme».

Note 6: Engagements importants

a) Contrats de location

i) Au 31 décembre 1981, les engagements de la Compagnie en vertu de contrats de location, portant principalement sur du matériel roulant ferroviaire, s'établissaient comme suit:

	Baux non résiliables	
	Contrats de location-acquisition	Contrats de location-exploitation
	(en milliers de dollars)	
Exercice se terminant le 31 décembre		
1982	43,065	46,936
1983	42,461	45,074
1984	42,418	37,423
1985	43,301	36,082
1986	38,834	35,278
1987—1991	116,510	119,532
1992—1996	9,382	44,151
1997—2001	3,213	11,823
Ultérieurement	853	
Total des versements minimaux à effectuer	340,037	376,299
Moins montant représentant les intérêts implicites	109,160	
Valeur actualisée des versements minimaux nets à effectuer en vertu de contrats de location-acquisition	230,877	

Bon nombre des baux contiennent des clauses de renouvellement et une clause permettant l'achat des biens à la juste valeur marchande à l'expiration du bail.

ii) Les frais de location aux termes de l'ensemble des baux s'établissaient comme suit:

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Total des frais	178,914	146,685	149,472
Frais en vertu des contrats de location-acquisition	43,276	46,852	43,510

Les contrats de type location-acquisition passés en 1981 ne sont pas importants.

iii) La diminution nette du bénéfice et les augmentations de l'actif et du passif qui paraîtraient aux états financiers consolidés, si les baux satisfaisant aux critères des contrats de location-acquisition avaient été capitalisés, s'établissent comme suit:

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Diminution nette du bénéfice	540	761	5,219
Augmentation de l'actif			
Immobilisations			
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	301,397	303,937	301,219
Moins amortissement accumulé	131,487	109,535	86,632
	169,910	194,402	214,587
Augmentation du passif			
Passif à court terme			
Valeur actualisée des obligations découlant des contrats de location-acquisition	22,188	23,105	20,047
Passif à long terme			
Valeur actualisée des obligations découlant des contrats de location-acquisition	230,877	268,534	271,044
Moins tranche à court terme	22,188	23,105	20,047
	208,689	245,429	250,997

b) Autres engagements importants

En vertu d'un accord conclu avec une grande entreprise sidérurgique canadienne, la Compagnie s'est engagée en date du 31 décembre 1981 à acheter pour $115.5 millions de rails au cours des 31 prochains mois. En outre, il y a engagements de dépenses en immobilisations de $102.1 millions pour des traverses et de $36.7 millions pour du matériel roulant.

Note 7: Subventions

Les produits comprennent les subventions suivantes:

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Gouvernement du Canada			
a) Versements au titre de la Loi sur les chemins de fer, prévus par cette loi et par la loi y afférente portant affectation de crédits, à l'égard de certains services non rentables et de tarifs imposés dont le maintien est obligatoire en vertu de la Loi sur les chemins de fer	162,018	97,592	135,216
b) Subventions au titre de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et de la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région Atlantique	17,341	17,328	18,574
c) Divers	5,718	5,532	3,100
Divers	2,623		
	187,700	120,452	156,890

Note 8: Régimes de retraite

La Compagnie offre à presque tous ses employés des régimes de retraite en vertu desquels ceux-ci ont droit, à l'âge de la retraite, à des prestations fondées sur la rémunération et les années de service. Le coût annuel de ces régimes s'établit comme suit:

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
	182,570	196,712	200,749

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Suite*

Au 31 décembre 1981, le coût total des services passés restant à imputer aux résultats, fondé sur l'évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 1980 (exercices antérieurs fondés sur l'évaluation actuarielle du 31 décembre 1977), compte tenu de rajustements ultérieurs, s'élève à:

	31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Régimes canadiens	1,445,213	1,117,110	1,160,994
Régimes américains (É.-U.)	28,669	23,566	18,411
	1,473,882	1,140,676	1,179,405

Cette somme est imputées aux résultats en montants annuels, comprenant les intérêts et le principal, comme suit:

	Coût annuel
	(en milliers de dollars)
1982	111,814
1983	117,961
1984	121,831
1985	131,434
1986	138,693
1987	123,620
1988	130,477
1989	137,722
1990	145,298
1991	150,701
1992	137,039
1993	117,099
1994	117,836
1995	124,469
1996	135,352
1997	95,487
1998	100,678
1999	100,164
2000	111,969
2001	178,070
2002	59,203
2003	62,405
2004	65,781
2005	69,353
2006	72,995
2007-2008	802
2009	1,097
2010-2015	1,185

En 1981, le montant à capitaliser a dépassé de $4.3 millions l'imputation aux résultats. En 1980 et 1979, l'imputation aux résultats a dépassé le montant à capitaliser de $9.3 millions et de $13.1 millions respectivement. L'excédent cumulatif des imputations aux résultats sur les montants à capitaliser, qui s'élève à $60.1 millions ($64.4 millions en 1980) est compris dans le poste «Autres éléments de passif et crédits reportés».

La valeur actuarielle des prestations acquises au 31 décembre 1980, date de la dernière évaluation actuarielle, excédait de $165.1 millions la valeur totale des caisses de retraite à cette date.

Note 9: Perte du secteur Divers

La perte du secteur Divers découle des éléments suivants:

	Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
Produits divers	16,811	14,399	45,088
Intérêts			
Intérêts totaux sur la dette à long terme	158,192	125,284	111,034
Intérêts sur les emprunts à court terme	14,946	1,017	118
Intérêts sur les placements	(2,307)	(15,376)	(14,793)
Intérêts totaux (net)	170,831	110,925	96,359
Intérêts imputés aux divisions	(168,398)	(109,325)	(92,111)
	2,433	1,600	4,248
Autres charges (net)[1]	76,159	66,105	66,539
Total des charges	78,592	67,705	70,787
Total de la perte du secteur Divers	61,781	53,306	25,699

[1]Les autres charges (montant net) tiennent compte de produits et de charges de nature générale.

Note 10: Impôts sur le revenu

Au 31 décembre 1981 la perte à reporter pour fins d'impôts, non comptabilisée dans les états financiers, s'élevait à $110 millions. La Compagnie a jusqu'au 31 décembre 1982 pour se prévaloir de l'avantage fiscal découlant de cette perte.

De plus, la Compagnie dispose d'écarts temporaires d'environ $730 millions qu'elle peut affecter à la réduction du revenu imposable des années à venir. De ce montant, $555 millions sont attribuables à l'excédent du coût en capital non amorti pour fins d'impôts sur la valeur comptable nette des éléments d'actif amortissables. La Compagnie dispose, au titre de dégrèvements d'impôts pour investissements, d'environ $19 millions, $28 millions et $33 millions pour réduire les impôts sur le revenu payables respectivement jusqu'aux 31 décembre 1984, 1985 et 1986.

En 1981, le taux réel de l'impôt supporté par la Compagnie a été inférieur de 3.1% au taux normal de 50.8%, cela étant dû principalement à l'exclusion, du revenu imposable, de la portion non imposable des gains en capital.

Note 11: Information sectorielle

a) Zones géographiques

Pratiquement toutes les acitivités du réseau ainsi que ses éléments d'actif se situent au Canada, à l'exception de la Grand Trunk Corporation exploitée aux États-Unis.

b) Trafic international

En plus de l'apport de la Grand Trunk Corporation, le réseau tire certains revenus du trafic en provenance ou à destination des États-Unis. En 1981, ces revenus se sont chiffrés approximativement à $607 millions ($579 millions en 1980 et $524 millions en 1979).

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Suite*

c) Éléments d'actif isolables par division

	31 décembre		
	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)		
CN Rail	4,361,459	3,957,994	3,538,760
Grand Trunk Corporation	619,742	546,902	459,542
Communications CN	452,221	408,940	392,501
Camionnage CN	62,618	59,040	53,161
Messageries CN	61,388	69,078	70,840
Hôtels et Tour CN	141,748	143,289	141,337
CN Marine	181,707	167,731	122,953
Terra Transport	67,176	62,338	59,142
Immeubles	32,588		
Divers	159,520	229,901	304,895
Total de l'actif selon le bilan consolidé	6,140,167	5,645,213	5,143,131

Les éléments d'actif appartenant à la division des Immeubles n'ont pas été identifiés séparément pour les exercices antérieurs à 1981. Ceux de CN Marine Inc. et de CNM Inc. ont été groupés sous CN Marine.

d) Dépenses en immobilisations et amortissement par division

	Dépenses en immobilisations[1]			Amortissement		
	Exercice terminé le 31 décembre			Exercice terminé le 31 décembre		
	1981	1980	1979	1981	1980	1979
	(en milliers de dollars)					
CN Rail	511,085	408,119	313,202	151,398	134,690	128,003
Grand Trunk Corporation	39,493	42,311	62,700	11,952	14,028	11,424
Communications CN	58,838	33,360	44,409	31,696	23,921	22,416
Camionnage CN	8,765	8,900	6,486	5,830	5,596	5,170
Messageries CN	1,118	4,101	6,215	4,286	4,569	4,757
Hôtels et Tour CN	10,143	6,594	7,035	5,753	5,655	5,374
CN Marine[2]	20,559	49,857	107,326	8,466	8,251	7,375
Terra Transport	7,228	4,249	5,062	2,392	2,603	2,394
Immeubles[2]	60			365		
Divers	9,229	3,523	5,850	2,086	1,192	861
	666,518	561,014	558,285	224,224	200,505	187,774

[1] Consistent en nouvelles immobilisations.

[2] Les chiffres correspondant aux dépenses en immobilisations et à l'amortissement et se rapportant à la division des Immeubles n'ont pas été identifiés séparément pour les exercices antérieurs à 1981. Ceux de CN Marine Inc. et de CNM Inc. ont été groupés sous CN Marine.

RÉSEAU DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS—*Fin*

Note 12: Autres renseignements

a) La Compagnie fait normalement affaire avec divers organismes contrôlés par le gouvernement du Canada, aux mêmes conditions que pour les opérations courantes avec les tiers non apparentés.

La Compagnie assure par ailleurs, sous contrat, des services ferroviaires et maritimes ainsi que des opérations de maintenance pour le gouvernement du Canada et divers organismes que contrôle ce dernier. Les produits tirés de ces services ont totalisé $483.7 millions en 1981 ($409.7 millions en 1980, $315.1 millions en 1979) et sur ce montant, il restait à percevoir, au 31 décembre 1981, $11.5 millions ($0.2 million au 31 décembre 1980).

b) À compter de 1977, le gouvernement du Canada a convenu de verser à la Compagnie sous forme de subventions, jusqu'à concurrence de $292.8 millions, certaines sommes relativement aux frais de remise en état des lignes secondaires dans l'Ouest canadien. Le total des paiements reçus au 31 décembre 1981 s'élevait à $187.3 millions, dont $51.1 millions en 1981 ($42.6 millions en 1980).

c) À compter de 1981, le gouvernement du Canada a convenu de verser à la Compagnie, au cours de son exercice 1981-1982, un maximum de $14 millions pour la réalisation d'un programme d'essai et d'évaluation d'opérations ferroviaires à Terre-Neuve et le remboursement, au CN, de certains salaires et frais y afférents que le CN a payés à la demande du gouvernement durant la période d'essai et d'évaluation. En 1981, la facture totale s'élevait à $8.6 millions et les sommes à recevoir se chiffraient, au 31 décembre 1981, à $0.9 million.

Note 13: Reclassification des chiffres correspondants

En 1981, des modifications ont été apportées à la classification de certains éléments et, pour faciliter les comparaisons, la nouvelle classification a été appliquée aux chiffres correspondants de 1980 et de 1979.

Note 14: Événements postérieurs à la date du bilan

a) De récents événements laissent entrevoir une baisse de la valeur d'un placement de portefeuille qui figure au prix coûtant de $61.6 millions. Cette perte éventuelle n'étant pas mesurable à l'heure actuelle, aucune provision n'a été prévue dans les comptes. Si cette perte survenait, elle serait comptabilisée comme charge extraordinaire.

b) Le 17 février 1982, la Compagnie a contracté, auprès d'une banque suisse, un emprunt de 100 millions de francs suisses d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt de 7¾%. On prévoit que les fonds provenant de cet emprunt seront disponibles le 9 mars 1982 et que la Compagnie les utilisera à des fins de nature générale.

c) Le 25 février 1982, la Compagnie a signé un contrat de souscription à forfait ayant trait à l'émission et à la vente du montant principal de $ÉU 150 millions de débentures 16¼% à caisse d'amortissement échéant en 2007; ces débentures seront vendues sur le marché public américain. On prévoit que les fonds provenant de cette émission seront disponibles le 10 mars 1982 et que la Compagnie les utilisera à des fins de nature générale.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES BREVETS ET D'EXPLOITATION LIMITÉE

(Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE HERBERT ESER GRAY, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

J'ai vérifié le bilan de la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats et du surplus et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 14 mai 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	78,216	1,103,831
Dépôts à terme	940,000	895,000
Débiteurs	283,097	164,236
Intérêt couru sur placements	21,069	10,879
Autres éléments	4,648	6,245
	1,327,030	2,180,191
Placements en obligations (valeur marchande, 1982—$258,400; 1981—$261,263)	347,500	347,500
Droits de propriété industrielle et intellectuelle (note 3)	1	1
Matériel expérimental prêté aux détenteurs de licence (note 4)	1	1
	1,674,532	2,527,693

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs et frais courus	366,334	1,525,642
Redevances perçues d'avance	58,874	74,550
Revenu de redevances reporté	38,969	
	464,177	1,600,192
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	121,872	80,615
	586,049	1,680,807
AVOIR DU CANADA		
Capital-actions		
Autorisé—10,000 actions sans valeur au pair		
Émis—5,000 actions entièrement payés	296,199	296,199
Surplus	792,284	550,687
	1,088,483	846,886
	1,674,532	2,527,693

Approuvé:

Administrateur
P. E. QUINN

Administrateur
K. KLEGG

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES BREVETS ET D'EXPLOITATION LIMITÉE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
Revenus	$	$
Redevances	1,196,125	1,685,189
Déduire: récompenses aux inventeurs	(104,208)	(117,956)
versements à des tiers	(128,498)	(571,265)
	963,419	995,968
Intérêt sur placements	229,479	133,461
Frais de gestion en vertu d'ententes de mandataires	35,975	29,816
Intérêt sur comptes en souffrance	1,758	2,519
Divers	13,511	4,275
	1,244,142	1,166,039
Dépenses		
Traitements et prestations aux employés	889,507	736,498
Honoraires des agents et autres dépenses connexes pour l'obtention et le maintien de la protection des droits de propriété industrielle et intellectuelle (note 5)	152,612	111,189
Location de locaux, de matériel et autres	83,552	70,590
Honoraires d'avocat	66,008	12,395
Services professionnels et spéciaux	64,695	112,954
Fournitures de bureau, imprimerie, matériel et ameublement	42,510	36,600
Communications	30,420	28,591
Voyages et déplacements	19,908	23,207
Frais divers	2,737	3,028
Mauvaises créances	596	16,042
Paiements relatifs au procédé d'extraction de la canne à sucre		724,763
	1,352,545	1,875,857
Excédent des dépenses sur les revenus	108,403	709,818
Crédits parlementaires		
Industrie et Commerce—Crédit No. 20	350,000	350,000
Crédit supplémentaire (crédit No. 20) pour les paiements relatifs au procédé d'extraction de la canne à sucre		724,763
	350,000	1,074,763
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	241,597	364,945
Surplus au début de l'exercice	550,687	185,742
Surplus à la fin de l'exercice	792,284	550,687

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance du fonds de roulement		
Crédit parlementaire	350,000	350,000
Crédit supplémentaire pour les paiements relatifs au procédé d'extraction de la canne à sucre		724,763
Remboursements d'obligations		47,750
	350,000	1,122,513
Utilisation du fonds de roulement		
Excédent des dépenses sur les revenus	108,403	709,818
Moins: augmentation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(41,257)	(21,385)
	67,146	688,433
Augmentation du fonds de roulement	282,854	434,080
Fonds de roulement au début de l'exercice	579,999	145,919
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	862,853	579,999

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Objectifs et exploitation

La Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée (SCBEL) a été constituée dans le but de rendre accessible au public, par l'entremise de licences négociées avec l'industrie, la propriété industrielle et intellectuelle résultant des recherches financées au moyen de fonds publics.

La SCBEL reçoit et traite toute propriété industrielle et intellectuelle en vertu d'ententes conclues avec les ministères du gouvernement fédéral, les sociétés et agences de la Couronne, les universités et autres organismes financés à même les fonds publics. Une protection adéquate est recherchée au Canada et à l'étranger pour la propriété industrielle et intellectuelle lorsque celle-ci pourrait servir à des fins commerciales. La SCBEL se sert du revenu de l'exploitation de cette propriété pour récompenser les fonctionnaires inventeurs conformément à la Loi sur les inventions des fonctionnaires et pour indemniser d'autres initiateurs de propriété industrielle ou intellectuelle conformément aux ententes conclues avec eux.

2. Conventions comptables importantes

Placements en obligations

Les placements en obligations sont comptabilisés au prix coûtant car la direction a l'intention de conserver ces obligations jusqu'à leur échéance. Le revenu des intérêts est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Droits de propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété industrielle et intellectuelle sont inscrits au bilan à une valeur nominale de $1. Les dépenses relatives à l'acquisition, à la protection et au maintien des droits de propriété industrielle et intellectuelle ainsi que celles relatives à l'octroi des licences sont portées aux dépenses lorsqu'elles sont encourues.

Matériel expérimental

Le matériel expérimental prêté aux détenteurs de licence est comptabilisé à une valeur nominale de $1. Le coût de ce matériel est imputé aux résultats au cours de l'exercice de son acquisition.

Redevances

Le revenu des redevances, les versements à des tiers et les récompenses aux inventeurs sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Ameublement et matériel de bureau

Les coûts de l'ameublement et du matériel de bureau sont imputés aux résultats au cours de l'exercice de leur acquisition.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

3. Droits de propriété industrielle et intellectuelle

De 1948 jusqu'à ce jour, environ $1,750,000 (1981—$1,731,000) ont été dépensés pour le présent inventaire des droits de brevets non expirés et autres droits de propriété industrielle et intellectuelle.

4. Matériel expérimental prêté aux détenteurs de licence

Le coût du matériel expérimental acheté en vertu de contrats actifs de développement et détenu par des détenteurs de licence s'élève à $123,500 (1981—$123,500).

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES BREVETS ET D'EXPLOITATION LIMITÉE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982—*Fin*

5. Honoraires des agents et autres dépenses connexes pour l'obtention et le maintien de la protection des droits de propriété industrielle et intellectuelle

	1982	1981
	$	$
Dépenses pour obtenir et maintenir la protection des droits de propriété	279,785	210,927
Moins: recouvrements	127,173	99,738
Dépenses nettes pour l'exercice	152,612	111,189

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

(*Constituée en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes*)

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR LA PÉRIODE DU 16 OCTOBRE 1981 AU 31 MARS 1982 N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À L'HONORABLE PAUL COSGROVE, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE
D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Nous avons vérifié le bilan de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au 31 décembre 1981, les états de l'exploitation et du fonds de réserve, des activités financières ainsi que les états du fonds d'assurance hypothécaire et des autres fonds d'assurance et de garantie pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers sont conformes aux livres des comptes de la Société et présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société et des fonds au 31 décembre 1981, ainsi que les résultats de leur exploitation et de leurs activités financières pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la Note 1 afférente aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

À notre avis, des livres de comptes adéquats ont été tenus et les opérations de la Société venues à notre connaissance étaient de la compétence de la Société.

du cabinet
Thorne Riddell
CHARLES-ALBERT POISSANT, C.A.

du cabinet
Clarkson Gordon
THOS. P. ABEL, F.C.A.

Ottawa, le 23 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

ÉTAT 1

ACTIF	1981	1980 (Redressé—Note 4)
Placements		
Prêts—Tableau I	8,996,387	8,971,913
Placements en vertu d'ententes fédérales-provinciales—Tableau II	1,151,424	1,062,877
Placements immobiliers—Tableau III	101,148	158,562
Conventions de ventes et prêts hypothécaires résultant de ventes d'immeubles, y compris les intérêts courus	84,462	83,238
	10,333,421	10,276,590
Encaisse et dépôts à court terme	41,044	85,539
Comptes à recevoir		
Dû par le Ministre	18,589	18,944
Dû en vertu d'ententes fédérales-provinciales	38,730	39,792
Dû par le Fonds d'assurance hypothécaire	325,372	182,546
Dû par le Fonds de contribution à l'isolation des résidences		3,632
Autres	6,841	3,666
	389,532	248,580
Impôts sur le revenu reportés	11,615	7,072
Immeubles à l'usage de la Société, mobilier de bureau et équipement		
Au coût	24,151	22,501
Moins: amortissement accumulé	14,738	13,373
	9,413	9,128
Autres éléments d'actif	12,119	8,767
	10,797,144	10,635,676

PASSIF	1981	1980 (Redressé—Note 4)
Emprunts du gouvernement du Canada (note 2)—Tableau IV	10,452,768	10,264,813
Chèques en circulation excédant les montants en dépôt	153,501	190,240
Comptes à payer et frais courus		
Dû au Receveur général du Canada	26,249	17,747
Dû en vertu d'ententes fédérales-provinciales	39,080	40,606
Autres	25,537	19,884
	90,866	78,237
Dépôts et retenues d'entrepreneurs	4,846	6,807
Dette actuarielle à l'égard du Fonds de pension	17,958	17,535
Revenu reporté sur ententes fédérales-provinciales	40,564	40,136
Bénéfices reportés sur ventes d'immeubles	6,641	7,908
	10,767,144	10,605,676
CAPITAL		
Autorisé et entièrement payé par le gouvernement du Canada	25,000	25,000
Fonds de réserve—État 2	5,000	5,000
	30,000	30,000
	10,797,144	10,635,676

Président
RAYMOND V. HESSION

Comptable en chef
HAROLD S. PERRIE

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

FONDS ADMINISTRÉS PAR LA SOCIÉTÉ
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Actif net du Fonds d'assurance hypothécaire—État 4	215,340	314,436
Actif net du Fonds d'assurance des prêts pour l'amélioration de maisons—État 5	5,961	5,446
Actif net du Fonds de garantie de loyer—État 5	23,592	11,872

ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU FONDS DE RÉSERVE
(en milliers de dollars)

ÉTAT 2

	Exercice terminé le 31 décembre 1981			Exercice terminé le 31 décembre 1980		
	Activités de financement direct		Octrois, contributions et subventions	Activités de financement direct (Redressé—Note 4)		Octrois, contributions et subventions
Revenus						
Prêts						
Revenu d'intérêts	730,588			711,827		
Recouvrement de la perte sur le taux d'intérêt	49,299		49,299	46,220		46,220
Droits de demande sur les prêts hypothécaires	3,742			3,246		
	783,629			761,293		
Intérêts débités par le gouvernement du Canada	718,725	64,904		703,623	57,670	
Renonciation de prêts			141,354			138,517
Ententes fédérales-provinciales						
Revenu d'intérêts	64,655			57,495		
Recouvrement de la perte sur le taux d'intérêt	342		342	354		354
Profit sur ventes de projets d'aménagement de terrains	5,998			14,436		
	70,995			72,285		
Intérêts débités par le gouvernement du Canada	55,481	15,514		48,387	23,898	
Pertes en vertu des ententes			76,398			64,780
Conventions de vente et prêts hypothécaires						
Revenu d'intérêts	8,263			7,644		
Intérêts débités par le gouvernement du Canada	4,469	3,794		3,692	3,952	
Placements immobiliers						
Perte d'exploitation avant frais d'intérêts			1,140			477
Intérêts débités par le gouvernement du Canada			7,713			14,247
Profit sur ventes d'immeubles		1,724			2,179	
Perte nette sur ventes de propriétés acquises par défaut			27,458			44,696
Intérêts sur dépôts à court terme		22,733			14,290	
Autres revenus		2,858			2,389	
Octrois, subventions directes et recherche			757,875			655,591
Bénéfice sur activités de financement		111,527			104,378	
Dépenses						
Frais d'administration	139,400			115,513		
Provision pour Fonds de pension des employés — dette non capitalisée	2,186			24,881		
Recouvrements —Imputés au Ministre	(27,491)		27,491	(32,113)		32,113
—Imputés aux Fonds administrés	(18,714)			(20,457)		
—Autres	(7,840)	87,541		(521)	87,303	
Total des imputations au gouvernement du Canada—Tableau V			1,089,070			996,995
Bénéfice avant impôts sur le revenu		23,986			17,075	
Impôts sur le revenu—Exigibles	11,585			15,352		
—Reportés		11,585		(7,072)	8,280	
Bénéfice net, viré au Fonds de réserve		12,401			8,795	
Solde du Fonds de réserve au début de l'exercice (Redressé—Note 4)		5,000			5,000	
		17,401			13,795	
Déduire: excédent sur la limite statutaire, viré au crédit du Receveur général du Canada		12,401			8,795	
Solde du Fonds de réserve à la fin de l'exercice		5,000			5,000	

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
(en milliers de dollars)

ÉTAT 3

	Exercice terminé le 31 décembre 1981		Exercice terminé le 31 décembre 1980	
	Activités de financement direct	Octrois, contributions et subventions	Activités de financement direct (Redressé—Note 4)	Octrois, contributions et subventions
Provenance des ressources financières				
Exploitation:				
Intérêt reçu	826,239		791,256	
Montants récupérés du gouvernement du Canada		1,094,972		991,771
Profits sur ventes de projets d'aménagement de terrains	5,998		14,436	
Autres encaissements	34,878		28,792	
	867,115		834,484	
Emprunts du gouvernement du Canada	720,254		869,884	
Remboursements de prêts	374,159		459,634	
Disposition (nette) des placements immobiliers	55,479		75,037	
Augmentation des intérêts courus sur emprunts			4,186	
Diminution des intérêts courus sur prêts	17,708			
Déboursés relatifs aux exercices antérieurs perçus du gouvernement du Canada	7,838	(7,838)	(727)	727
	2,042,553	1,087,134	2,242,498	992,498
Utilisation des ressources financières				
Exploitation:				
Intérêt payé (moins intérêt capitalisé, 1981 — $29,289, 1980 — $27,288)	729,035		709,128	
Déboursés effectués au nom du gouvernement du Canada à l'exclusion de l'amortissement		1,087,134		992,498
Frais d'administration à l'exclusion de l'amortissement	112,730		96,733	
Diminution de la dette actuarielle non capitalisée à l'égard du Fonds de pension des employés			10,241	
Impôts sur le revenu	11,585		15,352	
	853,350		831,454	
Augmentation des placements en vertu d'ententes fédérales-provinciales	88,547		107,615	
Augmentation de l'actif d'exploitation	104,707		135,782	
Diminution du passif d'exploitation et du revenu reporté	32,916		24,578	
Augmentation des conventions de vente et des prêts hypothécaires	1,224		2,109	
Excédent du Fonds de réserve viré au crédit du Receveur général du Canada	12,401		4,649	
Remboursement d'emprunts du gouvernement du Canada	531,416		505,640	
Avances sur prêts	416,342		616,878	
Immeubles à l'usage de la Société, mobilier de bureau et équipement	1,650		1,646	
Augmentation des intérêts courus sur prêts			12,147	
	2,042,553	1,087,134	2,242,498	992,498

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

ÉTAT DU FONDS D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE
(en milliers de dollars)
(Note 3a)

ÉTAT 4

	31 décembre 1981		31 décembre 1980	
ACTIF				
Actif à court terme		6,385		4,661
Créances reportées sur ventes de placements immobiliers		20,559		36,707
Prêts hypothécaires		132,369		128,078
Placements immobiliers au coût	480,911		444,890	
Moins: provision pour réévaluation	99,512	381,399	117,354	327,536
		540,712		496,982
PASSIF				
Dû à la Société canadienne d'hypothèques et de logement		325,372		182,546
		215,340		314,436

ÉVOLUTION DU FONDS	Exercice terminé le 31 décembre 1981	1980
Augmentation du Fonds		
Primes	26,566	30,641
Revenu d'intérêts sur placements	1	256
Revenu d'intérêts sur prêts hypothécaires	13,181	12,190
Immeubles acquis lors du règlement de réclamations	389,093	486,471
Prêts hypothécaires acquis lors du règlement de réclamations	10,723	5,437
	439,564	534,995
Diminution du Fonds		
Perte nette sur ventes d'immeubles	87,162	233,559
Diminution de la provision pour réévaluation des immeubles	(17,842)	(58,773)
Perte sur exploitation d'immeubles	14,403	21,165
Frais d'administration	18,652	19,728
Frais d'intérêts sur emprunts	35,549	24,813
	137,924	240,492
Réclamations payées et frais de contentieux: (note 3b)		
En cours au début de l'exercice	167,859	185,114
Reçues au cours de l'exercice	283,328	474,651
En cours à la fin de l'exercice	(50,451)	(167,859)
	400,736	491,906
	538,660	732,398
Diminution nette du Fonds	(99,096)	(197,403)
Solde au début de l'exercice	314,436	511,839
Solde à la fin de l'exercice	215,340	314,436

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

ÉTAT DES AUTRES FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE
(en milliers de dollars)

ÉTAT 5

ACTIF NET	31 décembre 1981	31 décembre 1980	ÉVOLUTION DES FONDS	Exercice terminé le 31 décembre 1981	Exercice terminé le 31 décembre 1980
FONDS D'ASSURANCE DES PRÊTS POUR L'AMÉLIORATION DE MAISONS					
Encaisse	3	2	Augmentation du Fonds		
Dû à la Société canadienne d'hypothèques et de logement	(53)	(1)	Primes	12	28
Placements, au coût amorti	5,958	5,403	Revenu d'intérêts sur placements	604	442
Prêts hypothécaires	53	62	Revenu d'intérêts sur prêts hypothécaires	4	5
			Recouvrements sur les réclamations payées	73	100
				693	575
			Diminution du Fonds		
			Frais d'administration	104	90
			Réclamations payées et frais de contentieux	94	121
				198	211
			Augmentation nette du Fonds	495	364
			Solde au début de l'exercice	5,466	5,102
	5,961	5,466	Solde à la fin de l'exercice	5,961	5,466
FONDS DE GARANTIE DE LOYER					
Encaisse	2	78	Augmentation du Fonds		
Dû à la Société canadienne d'hypothèques et de logement	(34)	(15)	Revenu d'intérêts sur placements	1,149	743
Placements, au coût amorti	13,079	8,807	Bénéfice net d'exploitation d'immeubles	178	446
Placements immobiliers		3,002	Revenu d'intérêts sur ventes de propriétés reportées	545	
Créances reportées pour ventes de propriétés	10,545		Bénéfice net sur ventes d'immeubles	9,981	
				11,853	1,189
			Diminution du Fonds		
			Frais d'administration	133	190
			Augmentation nette du Fonds	11,720	999
			Solde au début de l'exercice	11,872	10,873
	23,592	11,872	Solde à la fin de l'exercice	23,592	11,872

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 1981

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a été constituée en corporation de la Couronne le 1er janvier 1946, par une loi du Parlement. Ses activités sont régies par la Loi nationale sur l'habitation, la Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, à certains égards, la Loi sur l'administration financière, et consistent à:

i) Financer l'habitation par le consentement de prêts hypothécaires à des conditions précises et à des taux d'intérêt normalement équivalents à ceux du marché, lesquels sont généralement plus élevés que les taux que la Société paie sur les sommes qu'elle emprunte du gouvernement du Canada;

ii) Effectuer certains paiements ou engager les dépenses requises pour l'application des programmes de logements pour le compte du gouvernement fédéral. Ces paiements et dépenses comprennent des octrois, contributions, subventions, remises partielles des prêts, pertes sur placements immobiliers, pertes en vertu d'ententes fédérales-provinciales, pertes sur le taux d'intérêt, frais de recherche et de développement et certains frais d'administration. Provision est faite pour ces paiements et dépenses dans le budget général ou dans les crédits supplémentaires qui sont déposés au Parlement. L'approbation du Parlement prend une forme officielle en vertu de la Loi des Subsides qui autorise le Ministre responsable à rembourser à la Société les paiements et dépenses effectués pour l'exercice financier concerné. La Société en demande le remboursement au cours de l'exercice, au moment où les paiements et les dépenses sont effectués; et

iii) Établir un climat de confiance à l'égard du consentement de prêts hypothécaires par les institutions prêteuses du secteur privé, principalement par le truchement de l'assurance-prêt hypothécaire, ce qui facilite une disponibilité suffisante de capitaux hypothécaires, en réduisant le risque encouru par les prêteurs et en encourageant un marché secondaire de créances hypothécaires. À cette fin, la Société administre certains fonds d'assurance et de garantie pour le compte du gouvernement du Canada. Le Fonds d'assurance hypothécaire, le plus important de ces fonds, a été établi pour pourvoir aux réclamations faites en vertu de la Loi nationale sur l'habitation et ce fonds est le dépositaire des primes d'assurance hypothécaire payées par les emprunteurs. Le Fonds d'assurance hypothécaire, bien qu'administré par la Société, est comptabilisé à part. Dans la mesure où l'actif du Fonds est insuffisant pour payer les réclamations, le Ministre peut, à la demande de la Société, à même le Fonds du revenu consolidé, et selon les conditions et modalités approuvées par le gouverneur-en-conseil, avancer à la Société les montants nécessaires pour permettre à la Société de s'acquitter de ses obligations pour le compte du Fonds.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

1. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus ou, dans certains cas, conformément à des pratiques comptables appropriées aux activités de la Société et à la loi qui régit ses activités. Les principales conventions comptables observées par la Société sont les suivantes:

a) Revenu et dépenses d'intérêts

Le revenu et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice.

b) Octrois, contributions et subventions

Les octrois, contributions et subventions versés pour le compte du Ministre responsable de la Société ou des autres ministres de la Couronne sont comptabilisés comme recouvrables une fois que ces dépenses ont été encourues.

c) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au fur et à mesure que les fonds sont déboursés. Lorsque les prêts consentis en vertu de certains programmes comportent une clause de remise, cette remise est comptabilisée au moment où les prêts sont consentis et est recouvrée du Ministre. Les prêts consentis en vertu de certains programmes impliquent des pertes sur le taux d'intérêt lesquelles sont recouvrables du Ministre. Aucune provision pour pertes possibles sur les prêts n'est comptabilisés. Les pertes sur les prêts assurés sont recouvrables du Fonds d'assurance hypothécaire, tandis que les propriétés reprises lors d'un défaut de paiement de prêts non assurés sont sujettes à un recouvrement de la perte comme il est décrit sous la rubrique Placements immobiliers.

d) Placements immobiliers

Les placements immobiliers financés par la Société sont comptabilisés au coût. Les immeubles repris lors d'un défaut de paiement sont comptabilisés au montant du solde du prêt plus les intérêts courus jusqu'à la date de reprise; les déboursés effectués lors de la prise de possession, ainsi que les frais de modernisation et d'amélioration, sont aussi capitalisés au coût de ces immeubles. Les frais d'exploitation avant l'aliénation de même que les pertes nettes résultant de l'aliénation d'immeubles repris lors d'un défaut de paiement sont recouvrables du Ministre. Les profits, réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations achetées par la Société ou acquises à titre gratuit, sont crédités aux revenus sur une base de caisse.

e) Amortissement

L'amortissement sur les placements immobiliers acquis par suite de forclusion est calculé selon la méthode linéaire sur le reste de la période d'amortissement fixée à l'origine pour rembourser les emprunts.
L'amortissement sur les placements immobiliers financés par la Société est comptabilisé selon la méthode linéaire pendant la période d'amortissement fixée pour rembourser les emprunts servant à financer la construction ou l'acquisition des immeubles.
La Société amortit ses immobilisations (locaux à bureaux, mobilier et équipement de bureau) selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de l'amortissement fiscal, conformément aux dispositions de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

f) Ententes fédérales-provinciales

Les placements de la Société faits en vertu d'ententes conclues avec les provinces afin de favoriser la construction de logements locatifs, l'aménagement de terrains ainsi que la construction de logements par les coopératives et pour les ruraux et les autochtones, sont considérés comme des entreprises en participation. Les éléments composants de l'actif de la Société comprennent des conventions de vente, des prêts hypothécaires et des placements immobiliers.
Les placements de la Société qui équivalent à soixante-quinze pour cent des entreprises en participation sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, les placements sont inscrits au bilan à leur coût initial pour la Société plus soixante-quinze pour cent du revenu reconnu. Lorsque la province est responsable de l'administration des projets, la Société se fie aux renseignements financiers que lui fournit la province.
La Société garde les bénéfices réalisés à la vente de projets d'aménagement de terrains; ils sont crédités aux revenus sur une base de caisse. Le moment opportun pour ces ventes dépend de plusieurs facteurs et, conséquemment, le revenu qui en découle fluctue d'un exercice à l'autre. Les pertes encourues par la Société en vertu d'ententes fédérales-provinciales sont recouvrables du Ministre.

g) Impôt sur le revenu

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le revenu et comptabilise la provision pour l'impôt sur le revenu selon la méthode du report d'impôt. Selon cette méthode, la provision pour impôt sur le revenu est calculée sur le bénéfice apparaissant à l'état de l'exploitation plutôt que sur le revenu de la Société aux fins fiscales.

h) Fonds de réserve

Le bénéfice ou la perte après impôt sur le revenu est viré au Fonds de réserve dont la limite statutaire est de $5,000,000. L'excédent de ce montant est viré au crédit du Receveur général du Canada.

i) Régime de retraite des employés

Le coût relatif aux services courants du régime de retraite des employés de la Société est imputé à l'exploitation; le montant devant être capitalisé est basé sur une étude actuarielle réalisée au moins tous les trois ans, selon les dispositions de la Loi sur les normes des prestations de pension qui est appliquée par le Département des Assurances. Les déficits et les surplus déterminés par les études actuarielles sont imputés dans l'année où les déficits et les surplus sont identifiés. La dette actuarielle actuelle est amortie sur une période de quinze ans, conformément à la Loi sur les normes des prestations de pension.

j) Fonds d'assurance et de garantie

Afin de faire rapport de la gestion de ces fonds par la Société, les transactions sont comptabilisées selon une méthode de caisse modifiée; les primes et l'intérêt sont ajoutés au revenu de l'exercice où ils sont perçus et les réclamations sont imputées au Fonds lorsqu'elles sont payées par la Société. Aucune provision n'est comptabilisée pour les réclamations prévues ou en cours. Les immeubles acquis à la suite de réclamations contre le Fonds d'assurance hypothécaire sont comptabilisés au moindre du montant de la réclamation ou de la valeur marchande estimée; aucun amortissement n'est comptabilisé sur ces immeubles.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

La valeur marchande des propriétés immobilières acquises à la suite de réclamations faites au Fonds d'assurance hypothécaire est évaluée par la Société selon les méthodes d'évaluation généralement reconnues. Celles-ci sont appliquées par ses évaluateurs agréés et tiennent compte de facteurs comprenant, sans toutefois s'y limiter, l'état du marché, les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'occupation et le potentiel de revenu des ensembles d'habitations. Les créances reportées sur les ventes d'immeubles et les prêts hypothécaires sont présentés nets des provisions pour pertes anticipées.

2. Emprunts du gouvernement du Canada

La Société emprunte du gouvernement du Canada, en vertu des dispositions de l'article 22 de la Loi sur la SCHL et des articles 40 et 55 de la Loi nationale sur l'habitation, les fonds nécessaires au financement de ses placements sous forme de prêts, d'ententes fédérales-provinciales, d'immeubles et de conventions de vente et de prêts hypothécaires résultant de ventes d'immeubles. Ces emprunts sont garantis par des débentures qui portent intérêt à divers taux et leurs termes n'excèdent pas 50 ans.

La Société emprunte aussi du gouvernement du Canada en vertu des dispositions de l'article 9(6) de la Loi nationale sur l'habitation, afin de remplir ses obligations en rapport avec le Fonds d'assurance hypothécaire. Ces emprunts sont garantis par des billets à payer. Ces billets portent intérêt à divers taux, équivalents aux taux que le Ministre des Finances approuve à l'égard des prêts consentis aux sociétés de la Couronne, et sont remboursables au plus tard le 31 mars 1985.

3. Fonds d'assurance hypothécaire

a) Évaluation actuarielle

Une étude actuarielle du Fonds d'assurance hypothécaire que la Société a entreprise au cours de l'année indique que le Fonds est insuffisant pour payer toutes les futures réclamations, compte tenu des assurances en vigueur et acceptées jusqu'au 30 juin 1981. Le déficit actuariel est évalué à environ $210 millions. L'étude indique qu'à moins d'une entrée immédiate de fonds pour combler ce déficit, ce dernier continuera d'augmenter à cause des frais d'intérêt.

Cette situation découle de l'insuffisance des primes exigées à l'égard des programmes d'aide pour l'accession à la propriété et d'aide aux logements locatifs. Ces primes sont fixées dans la Loi nationale sur l'habitation.

Si les hypothèses de l'étude actuarielle quant à l'avenir se concrétisent par les événements, le déficit qui en résulterait pourrait amener à une réclamation au gouvernement du Canada, comme il est prévu dans la Loi nationale sur l'habitation.

b) Réclamations en cours

Les réclamations en cours représentent la valeur estimative des réclamations reçues et non payées à la fin de l'exercice.

c) Assurance en vigueur

Le montant d'assurance en vigueur à la fin de l'exercice était de $26,8 milliards (1980-$26,9 milliards, redressé).

4. Redressement du bénéfice net des exercices antérieurs

Le redressement du bénéfice net des exercices antérieurs se rapporte au placement de la Société dans des terrains détenus en vertu d'ententes fédérales-provinciales, dans la province d'Ontario, et au produit de la vente de ces terrains.

La majeure partie du placement dans des terrains a été cédée à la province à des fins d'aménagement, de mise en marché et d'administration, au début de 1970. Depuis cette date, il y avait des différences de traitement comptable entre la Province et la Société en ce qui concerne la part de 75% qui revient à la Société dans ces terrains et dans le produit des ventes. Il en est résulté que la part de la Société dans le produit des ventes et le revenu d'intérêt sur les comptes de conventions de vente et les comptes hypothécaires au cours des exercices antérieurs a été sous-évaluée de $8,525,000, dans ses livres de comptes; l'impôt sur le revenu y afférant est de $4,117,000.

Le redressement après impôt de $4,408,000 a été appliqué comme suit: un montant de $1,028,000 a été appliqué à 1980 et un montant de $3,380,000, à 1979 et aux exercices antérieurs. Ce redressement a été reflété à l'État de l'exploitation et du Fonds de réserve pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980.

5. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses opérations, la Société est sujette à des réclamations judiciaires dont l'effet ne peut être déterminé tant qu'elles n'ont pas été réglées. On ne prévoit pas que les réclamations en instance au 31 décembre 1981 soient assez importantes par rapport à la situation financière de la Société.

6. Engagements

Les engagements pour des prêts et des placements en vertu d'ententes fédérales-provinciales s'élevaient à $0,8 milliard au 31 décembre 1981 (1980 — $1,0 milliard).

7. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs de 1980 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1981.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

PRÊTS
(en milliers de dollars)

TABLEAU I

	Solde au 31 décembre		Avances au cours de l'exercice	
	1981	1980	1981	1980
Habitations pour la vente ou la location				
Prêts non assurés:				
Propriétaires-occupants (LNH 1944)	28	52		
Logements d'étudiants	389,684	397,133	14	1,262
Programme d'aide pour l'accession à la propriété:				
Programme de 1976	95,233	99,924	17,636	28,019
Programme de 1978	5,752	4,177	2,572	2,676
Programme d'aide au logement locatif	254,812	180,889	77,656	79,602
Intérêts courus	10,726	10,711		
	756,235	692,886	97,878	111,559
Prêts assurés:				
Propriétaires-occupants et logements locatifs	956,010	1,032,558	4,423	5,541
Programme d'aide pour l'accession à la propriété	647,607	714,562	193	143
Intérêts courus	14,011	14,228		
	1,617,628	1,761,348	4,616	5,684
	2,373,863	2,454,234	102,494	117,243
Logement social				
Prêts non assurés:				
Logements sans but lucratif et à dividendes limités	2,317,659	2,327,541	13,161	53,112
Logement publics	2,596,477	2,544,571	43,467	154,208
Logements pour les Indiens	26,953	15,053	12,536	6,677
Intérêts courus	137,480	150,959		
	5,078,569	5,038,124	69,164	213,997
Remise en état et économie d'énergie				
Prêts non assurés:				
Programme d'aide à la remise en état des logements	151,998	136,732	131,546	119,210
Intérêts courus	1,653	1,478		
	153,651	138,210		
Services communautaires				
Prêts non assurés:				
Projets municipaux d'épuration des eaux-vannes	1,124,943	1,077,608	98,814	144,105
Aménagement de terrains	146,603	146,628	5,476	14,486
Programme d'amélioration des quartiers	29,893	22,175	7,148	6,809
Rénovation urbaine	31,183	33,050	1,700	1,028
Intérêts courus	57,682	61,884		
	1,390,304	1,341,345	113,138	166,428
	8,996,387	8,971,913	416,342	616,878
Prêts non assurés	7,378,759	7,210,565	411,726	611,194
Prêts assurés	1,617,628	1,761,348	4,616	5,684
	8,996,387	8,971,913	416,342	616,878

PLACEMENTS EN VERTU D'ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES
(en milliers de dollars)

TABLEAU II

	Solde au 31 décembre (Redressé—Note 4)		Additions au cours de l'exercice (Redressé—Note 4)		Recouvrements au cours de l'exercice (Redressé—Note 4)	
	1981	1980	1981	1980	1981	1980
Logements à loyer	591,606	539,493	55,365	77,518	3,252	8,994
Aménagement de terrains	170,046	163,304	32,500	23,470	25,758	15,063
Logements ruraux et autochtones	273,763	239,645	37,956	78,219	3,838	2,467
Logements coopératifs	116,009	120,435	211	546	4,637	4,188
	1,151,424	1,062,877	126,032	179,753	37,485	30,712

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Suite*

PLACEMENTS IMMOBILIERS
(en milliers de dollars)

TABLEAU III

	Solde au 31 décembre		Additions au cours de l'exercice		Ventes au cours de l'exercice	
	1981	1980	1981	1980	1981	1980
Immeubles construits par la Société ou acquis du gouvernement du Canada						
Maisons unifamiliales	2,179	2,779	9	453	609	193
Maisons en bande	2,354	2,708	24	13	378	1,525
Immeubles à logements multiples	5,210	4,908	1,167	387	865	158
Propriétés acquises par défaut de paiement						
Maisons unifamiliales	1,232	2,527	595	2,189	1,890	191
Maisons en bande	16,505	24,726	2,290	8,706	10,511	14,816
Immeubles à logements multiples	52,270	96,951	23,023	29,689	67,704	116,786
Projets de démonstration	11,551	19,351	2,150	3,031	9,950	2,906
Terrains vacants	14,620	12,323	2,297	1,492		36
Terrains loués	1,238	1,299			61	20
Autres	12,913	11,916	1,077	1,044	80	
Total, au coût	120,072	179,488	32,632	47,004	92,048	136,631
Amortissement accumulé	18,924	20,926				
	101,148	158,562				

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
(en milliers de dollars)

TABLEAU IV

	Solde au 31 décembre		Emprunts au cours de l'exercice		Remboursements au cours de l'exercice	
	1981	1980	1981	1980	1981	1980
Pour placements						
Prêts	8,927,949	8,933,229	452,500	542,500	457,780	392,731
Placements en vertu d'ententes fédérales-provinciales	1,031,051	979,869	105,500	144,000	54,318	23,970
Placements immobiliers	68,066	82,384	5,000	11,000	19,318	36,539
Intérêts courus	88,210	89,093				
	10,115,276	10,084,575	563,000	697,500	531,416	453,240
Pour le Fonds d'assurance hypothécaire	329,300	175,000	154,300	167,400		52,400
Intérêts courus	8,192	5,238				
	337,492	180,238				
	10,452,768	10,264,813	717,300	864,900	531,416	505,640

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—*Fin*

OCTROIS, CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS
(en milliers de dollars)

TABLEAU V

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1981	1980
Imputés au Ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Habitations pour la vente ou la location		
Programmes d'aide pour l'accession à la propriété	17,094	28,996
Programmes d'aide au logement locatif	29,715	24,952
Pertes d'intérêt et sur les prêts	7,861	16,234
	54,670	70,182
Logement social		
Subventions au logement public	320,326	262,664
Aide aux organismes et aux coopératives sans but lucratif	73,451	34,768
Groupes communautaires de ressources techniques	10,107	8,238
Pertes d'intérêt et sur location de terrains	18,880	18,917
	422,764	324,587
Remise en état et économie d'énergie		
Programme d'aide à la remise en état des logements	125,749	106,818
Subventions pour l'isolation des habitations	62,084	212,906
Réparations d'urgence	996	1,128
Pertes d'intérêt et sur les prêts	2,671	1,773
	191,500	322,625
Services communautaires		
Programme d'amélioration des quartiers	22,907	29,722
Subventions d'encouragement aux municipalités	3,255	16,240
Remises sur les prêts aux municipalités pour les travaux d'aqueduc et d'égout	38,277	64,851
Programme de contributions pour les équipements communautaires	208,524	86,223
Rénovation urbaine	3,066	3,611
Pertes d'intérêt et sur ventes de terrains	3,214	2,575
	279,243	203,222
Recherche, développement, démonstration et information		
Recherche extérieure	9,237	4,579
Information du public	1,567	1,238
Recouvrements pour recherches internes	10,992	9,508
Granville Island	740	1,321
Achat et utilisation de matériel de chauffage solaire	309	62
	22,845	16,708
Administration générale		
Pertes à l'exploitation d'immeubles	8,853	14,724
Pertes à la vente d'immeubles	27,458	44,696
Escompte sur ventes de prêts hypothécaires		(142)
Emplois d'été pour les jeunes	85	393
	36,396	59,671
	1,007,418	996,995
Imputés au Ministre de l'Énergie, Mines et Ressources		
Subventions pour l'isolation des habitations	80,794	
Programme canadien de remplacement du pétrole	858	
	81,652	
Montant total imputé au gouvernement du Canada	1,089,070	996,995

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

(Constituée en vertu de la Loi sur la Société d'assurance - dépôts du Canada)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE ALLAN J. MACEACHEN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES FINANCES

J'ai vérifié le bilan de la Société d'assurance-dépôts du Canada au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables exposées dans la note 2 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 12 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
Encaisse et autres valeurs équivalentes (note 3)	82,715,048	66,907,964
Primes et autres débiteurs	4,924,515	5,762,918
Prêts garantis—Compagnie Trust Astra (note 4)		8,400,000
Prêts garantis—Régie de l'assurance-dépôts du Québec (note 5)	30,000,000	
Intérêts courus	6,985,718	3,274,685
Placements—Obligations du Canada (note 6)	82,124,624	91,935,973
Valeurs acquises d'institutions membres en liquidation (note 7)	7,427,866	2,037,543
Réclamations reliées aux dépôts assurés		
Commonwealth Trust Company (note 8a))	1	1
Compagnie Trust Astra (note 8b))	18,332,457	21,791,946
Immobilisations		
Mobilier, matériel et améliorations locatives	76,336	61,264
Moins: amortissement accumulé	(34,517)	(19,532)
	232,552,048	200,152,762

PASSIF	1981	1980
	$	$
Créditeurs	490,694	981,556
Impôts sur le revenu exigibles	4,011,094	627,477
Impôts sur le revenu reportés	2,380,810	2,666,761
	6,882,598	4,275,794
FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS		
Primes		
Solde au début de l'exercice	147,550,245	125,672,278
Primes pour l'exercice	19,768,169	21,877,967
Solde à la fin de l'exercice	167,318,414	147,550,245
Bénéfices non répartis	58,351,036	48,326,723
	225,669,450	195,876,968
	232,552,048	200,152,762

Certifié exact:

Secrétaire-trésorier
T. J. DAVIS

Approuvé par le Conseil d'administration:

Président
JOHN F. CLOSE

Administrateur
RICHARD HUMPHRYS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus (note 11)	26,320,171	18,398,738
Dépenses		
Frais d'inspection et autres frais	406,006	565,056
Traitements et prestations aux employés	155,031	134,964
Frais généraux, d'administration et autres	169,678	116,343
	730,715	816,363
Revenus avant impôts sur le revenu	25,589,456	17,582,375
Impôts sur le revenu		
Exigibles	12,651,094	8,227,477
Reportés	(285,951)	379,824
	12,365,143	8,607,301
Bénéfice net pour l'exercice	13,224,313	8,975,074
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, redressés (note 12)	48,326,723	39,297,418
Recouvrement d'une réclamation—Commonwealth Trust Company (note 8a))		54,231
Provision pour perte—Compagnie Trust Astra (note 8b))	(3,200,000)	
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	58,351,036	48,326,723

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice	13,224,313	8,975,074
Éléments ne nécessitant pas de fonds		
Impôts sur le revenu reportés	(285,951)	379,824
Amortissement net des primes et escomptes sur les obligations et les débentures	(189,545)	(176,817)
Amortissement (actif corporel et incorporel)	14,985	9,355
	12,763,802	9,187,436
Primes pour l'exercice	19,768,169	21,877,967
Diminution des placements—Obligations du Canada	10,000,000	61,000
Produit de l'aliénation de valeurs acquises d'institutions membres en liquidation	335,956	123,731
Augmentation des impôts sur le revenu exigibles	3,383,617	28,443
Augmentation des créditeurs		873,810
Recouvrement de prêts garantis—Compagnie Trust Astra	8,400,000	
Recouvrements de réclamations—Commonwealth Trust Company		54,231
Diminution des primes et autres débiteurs	838,403	
Diminution des réclamations reliées aux dépôts assurés—Compagnie Trust Astra	259,489	
	55,749,436	32,206,618
Utilisation des fonds		
Prêts garantis—Régie de l'assurance-dépôts du Québec	30,000,000	
Prêts garantis—Compagnie Trust Astra		8,400,000
Hypothèques acquises de la compagnie Trust Astra	5,725,385	
Augmentation des intérêts courus	3,711,033	527,183
Augmentation des primes et autres débiteurs		984,442
Achats d'immobilisations	15,072	10,380
Augmentation des réclamations reliées aux dépôts assurés—Compagnie Trust Astra		21,791,946
Diminution des créditeurs	490,862	
	39,942,352	31,713,951
Augmentation de l'encaisse et des autres valeurs équivalentes	15,807,084	492,667
Encaisse et autres valeurs équivalentes au début de l'exercice	66,907,964	66,415,297
Encaisse et autres valeurs équivalentes à la fin de l'exercice	82,715,048	66,907,964

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Autorisation et objectif

La Société d'assurance-dépôts du Canada a été instituée en 1967, en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada («la Loi») (c. 3, S.R. 1970 modifié). La Société est, à toutes fins de la Loi, mandataire de Sa Majesté et les biens que la Société acquiert appartiennent à Sa Majesté.

L'objectif principal de la Société est de fournir de l'assurance sur les dépôts faits auprès des institutions fédérales (banques et compagnies de fiducie et de prêts) et des institutions provinciales approuvées (compagnies de fiducie et de prêts) jusqu'à concurrence de $20,000 par déposant et par institution.

2. Conventions comptables importantes

a) Primes

Les primes payées par les institutions membres sont basées sur les sommes que celles-ci ont en dépôt au 30 avril de chaque année. Les primes sont versées directement au Fonds d'assurance-dépôts en conformité avec l'article 18 de la Loi. Les rabais de primes, représentant une ristourne sur les primes versées auparavant, sont imputés directement au Fonds d'assurance-dépôts.

b) Bénéfices non répartis

En conformité avec l'article 20(2) de la Loi, les bénéfices non répartis de la Société figurent comme poste distinct dans le bilan et sont ajoutés au Fonds d'assurance-dépôts.

c) Enregistrement des pertes

Les provisions pour pertes résultant d'actions de subrogation des droits et des intérêts des déposants sont enregistrées durant l'exercice pendant lequel ces actions sont prises ou aussitôt que les pertes éventuelles peuvent être évaluées de façon raisonnable. Ces provisions sont inscrites comme imputation directe aux bénéfices non répartis.

d) Impôts sur le revenu

La Société comptabilise les impôts sur le revenu en se basant sur la méthode du report, selon laquelle la provision pour les impôts sur le revenu est établie en fonction du revenu comptable déclaré pour la période. Des écarts de temps entre les périodes d'enregistrement des revenus déclarés pour fins comptables et pour fins fiscales sont inscrits comme étant des impôts sur le revenu reportés et découlent du fait que l'on n'a pas tenu compte, aux fins de l'impôt, des intérêts courus admissibles qui sont inclus dans le revenu comptable et que l'on a réclamé aux fins de l'impôt une réserve pour placement.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement du mobilier et du matériel est calculé au taux annuel de 20% selon la méthode de l'amortissement dégressif; les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période restante des baux jusqu'à concurrence d'un maximum de cinq ans.

f) Placements

Les placements dans les bons du Trésor, les obligations, les débentures et les prêts hypothécaires sont inscrits au prix coûtant. Le coût des obligations et débentures est redressé pour refléter l'amortissement des primes et escomptes.

3. Encaisse et autres valeurs équivalentes

	1981	1980
	$	$
Encaisse	691,571	48,309
Dépôt à court terme	400,000	800,000
Bons du Trésor	81,623,477	66,059,655
	82,715,048	66,907,964

4. Prêts garantis—Compagnie Trust Astra

Il s'agit de prêts pleinement garantis consentis à la compagnie avant sa liquidation. Ces prêts ont été totalement recouvrés aux cours de l'exercice 1981.

5. Prêts garantis—Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Au cours de l'exercice 1981, aux termes de l'article 33 de la Loi, la Société a conclu un accord avec la Régie de l'assurance-dépôts du Québec en vertu duquel la Régie a demandé des prêts à la Société pour pouvoir faire face à des besoins à court terme de liquidités. La Société a consenti à la Régie des facilités de crédit de $100,000,000. Au 31 décembre 1981, la Société avait avancé $55,000,000 à la Régie; de cette somme $25,000,000 avaient été remboursés, laissant ainsi un solde à régler de $30,000,000. Le 8 janvier 1982, la Société a avancé $25,000,000 de plus. Tous les fonds avancés à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec sont garantis par la province de Québec et sont remboursables en entier, les intérêts compris, d'ici le 11 juin 1982.

6. Placements—Obligations du Canada

	Année d'échéance	Valeur nominale	Coût amorti	Valeur du marché
		$	$	$
	1982	30,000,000	29,991,938	29,740,000
	1983	32,350,000	32,182,950	30,057,350
	1984	20,000,000	19,949,736	18,220,000
31 décembre 1981		82,350,000	82,124,624	78,017,350
31 décembre 1980		92,350,000	91,935,973	87,394,850

7. Valeurs acquises d'institutions membres en liquidation

	1981	1980
	$	$
Obligations du Canada et autres obligations et débentures (Valeur du marché 31 décembre 1981: $635,955 31 décembre1980: $821,088)	1,164,865	1,267,972
Prêts hypothécaires	6,263,001	769,571
	7,427,866	2,037,543

La Société a acquis ces valeurs soit à la suite d'une subrogation, à la Société, des droits et des intérêts des déposants en vertu de laquelle la Société a payé les réclamations reliées aux dépôts assurés, ou suite à un règlement concernant les prêts garantis qu'une institution membre devait à la Société.

Les prêts hypothécaires comprennent ceux acquis de la compagnie Trust Astra, lesquels sont évalués à $5,725,385; cela fait suite à un règlement partiel des prêts garantis.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU DÉCEMBRE 1981—*Fin*

8. Réclamations reliées aux dépôts assurés

a) Commonwealth Trust Company

En 1970, selon les dispositions de l'article 13 de la Loi, la Société, contre paiement de $5,432,971, s'est acquis tous les droits et intérêts des déposants dans l'institution membre alors sous séquestre. Les recouvrements au 31 décembre 1981 étaient de $4,992,971; le solde à régler est de $440,000. Depuis l'exercice 1976, la Société porte au bilan un solde de un dollar au titre de cette réclamation et en conséquence les recouvrements courants et futurs sont crédités directement aux bénéfices non répartis. Aucun recouvrement n'a été reçu durant l'exercice courant.

b) Compagnie Trust Astra

En 1980, la compagnie Trust Astra, une institution membre, a été mise en liquidation. La Société a satisfait à ses obligations en effectuant des paiements à l'égard de réclamations, au titre des dépôts assurés. Les réclamations que la Société a faites à la compagnie Trust Astra comprennent les paiements totaux effectués par la Société relativement aux dépôts assurés d'un montant de $21,532,457, moins la provision pour perte ($3,200,000).

En 1980, la Société a reçu certaines réclamations en ce qui a trait à une institution non membre, réclamations présumément reliées aux activités de la compagnie Trust Astra. La Société juge qu'elle n'a pas à assumer de responsabilités à ce titre.

9. Primes réduites

Ainsi que prévu par l'article 19(8) de la Loi et tel qu'approuvé par le Conseil d'administration, des primes réduites ont été imposées aux institutions membres au titre de l'exercice. Des primes réduites ont été imposées à chaque année depuis 1972.

10. Accord visant les garanties

Aux termes de l'article 11a) de la Loi, la Société est autorisée à garantir les dépôts faits à une institution membre aux fins de diminuer ou d'écarter une menace de perte pour la Société. Durant l'exercice courant, la Société a conclu un accord de garantie de $10,000,000 avec l'une de ses institutions membres aux fins de garantir un dépôt fait à un autre membre. Au 31 décembre 1981, un montant de $1,500,000 était laissé en dépôt aux termes de l'accord de garantie.

11. Revenus

	1981	1980
	$	$
Intérêts		
Bons du Trésor	13,615,311	8,583,510
Obligations du Canada	8,410,333	8,515,127
Prêts	2,771,500	830,883
Hypothèques	854,482	62,253
Encaisse, dépôt à court terme et autres obligations et débentures	378,793	230,193
	26,030,419	18,221,966
Amortissement des primes et escomptes et divers (net)	289,752	176,772
	26,320,171	18,398,738

12. Redressement affecté à l'exercice précédent

Par suite d'une modification de la Loi de l'impôt sur le revenu (1981), la Société s'est vu imposer un montant supplémentaire de $518,828 aux fins de l'impôt pour l'exercice 1980. Le revenu net pour l'exercice 1980 et les bénéfices non répartis au 1er janvier 1981 ont été réduits en conséquence. Les chiffres correspondants de l'exercice 1980 ont été redressés afin de refléter cet ajustement.

13. Dépôts assurés

Les dépôts assurés par la Société, d'après les rapports des institutions membres, s'élevaient à $109 milliards au 30 avril 1981 ($96 milliards en 1980): $99 milliards de dépôts auprès d'institutions fédérales et $10 milliards de dépôts auprès d'institutions provinciales.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

(Constituée en vertu de la Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE FRANCIS FOX, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES COMMUNICATIONS

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'avoir du Canada et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après avoir accordé un effet rétroactif au changement de la convention comptable concernant les placements dans les longs métrages dont il est question à la note 3 aux états financiers.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 3 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Prêts aux producteurs	1,732,330	1,318,225
Crédit parlementaire à recevoir (note 4)	2,613,553	
Débiteurs	201,337	245,244
Frais payés d'avance	18,460	14,195
	4,565,680	1,577,664
Prêts aux producteurs		328,993
Immobilisations		
Mobilier et équipement	102,883	91,979
Améliorations locatives	35,862	33,110
	138,745	125,089
Amortissement accumulé	87,832	73,491
	50,913	51,598
	4,616,593	1,958,255

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créditeurs	48,995	30,256
Montant à payer au Canada		395,510
	48,995	425,766
Montant à payer au Canada (note 4)	4,000,000	
Prestations courues de cessation d'emploi	44,692	47,529
	4,093,687	473,295
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada (note 3)	522,906	1,484,960
	4,616,593	1,958,255

Approuvé au nom de la Société:

Président
DAVID P. SILCOX

Approuvé par la direction:

Directeur exécutif
ANDRÉ LAMY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Dépenses		
Support à la production anglaise (note 5)	2,672,738	2,873,764
Support à la production française (note 5)	1,420,588	1,394,586
Support à la commercialisation et à la distribution (note 5)	405,561	573,644
Support au développement de l'industrie (note 5)	276,215	422,614
Administration	560,459	544,426
	5,335,561	5,809,034
Revenus		
Intérêts sur les prêts aux producteurs	196,907	228,784
Honoraires de gestion	26,600	254,920
	223,507	483,704
Coût de l'exploitation pour l'exercice	5,112,054	5,325,330

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Solde au début de l'exercice		
Solde déjà établi	2,375,219	3,583,256
Radiation des placements dans les longs métrages (note 3)	890,259	865,966
Solde redressé	1,484,960	2,717,290
Crédit parlementaire d'exploitation	4,150,000	4,093,000
	5,634,960	6,810,290
Coût de l'exploitation pour l'exercice	5,112,054	5,325,330
Solde à la fin de l'exercice	522,906	1,484,960

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Crédit parlementaire		
Exploitation	4,150,000	4,093,000
Financement provisoire aux producteurs et distributeurs de films (note 4)	4,000,000	
	8,150,000	4,093,000
Utilisation des fonds		
Exploitation		
Coût de l'exploitation pour l'exercice	5,112,054	5,325,330
Postes n'exigeant pas de sortie de fonds		
Radiation de prêts aux producteurs échéant au delà d'un an	(328,993)	(406,928)
Amortissement	(14,900)	(13,555)
Diminution (augmentation) des prestations courues de cessation d'emploi	2,837	(5,701)
	4,770,998	4,899,146
Prêts aux producteurs échéant au delà d'un an		102,500
Acquisition d'immobilisations	14,215	25,204
	4,785,213	5,026,850
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	3,364,787	(933,850)
Fonds de roulement au début de l'exercice	1,151,898	2,085,748
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	4,516,685	1,151,898

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Statut et activités

La Société, constituée en 1967 en vertu de la Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, a pour objet de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie du long métrage au Canada. À cette fin, elle peut faire des placements dans les productions de longs métrages canadiens en contrepartie d'une participation aux bénéfices qui en découlent, y consentir des prêts portant intérêt, accorder des récompenses pour les réussites remarquables dans de telles productions, accorder des subventions aux cinéastes et techniciens qui résident au Canada ainsi que conseiller et aider les producteurs en ce qui concerne la distribution de ces films et les tâches administratives liées à de telles productions.

La Société est une corporation de la Couronne nommée à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

2. Conventions comptables importantes

a) Prêts aux producteurs

La Société peut avancer des fonds aux producteurs sous forme de prêts remboursables. Ces prêts sont montrés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour pertes.

b) Placements dans les longs métrages

La Société peut avancer des fonds aux producteurs en contrepartie de participations aux bénéfices découlant des longs métrages produits. Ces avances sont imputées aux résultats à titre de support à la production.

Tout encaissement subséquent, jusqu'à concurrence du montant du placement y relatif, est crédité aux résultats en diminution des placements faits au cours de l'exercice. Tout montant additionnel, le cas échéant, serait comptabilisé aux revenus.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant.

L'amortissement du mobilier et de l'équipement est calculé d'après la méthode de l'amortissement dégressif, au taux annuel de 20%. Celui des améliorations locatives est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis en fonction de la durée des baux.

d) Crédit parlementaire

Tout crédit parlementaire pour combler le coût de l'exploitation est comptabilisé à l'avoir du Canada au cours de l'exercice auquel il s'applique. Tout solde cumulatif non utilisé est présenté au bilan comme crédit parlementaire à recevoir; tout excédent cumulatif des déboursés y est présenté comme montant à payer au Canada.

e) Revenus

Les intérêts sur les prêts aux producteurs et les honoraires de gestion sont comptabilisés d'après la base d'exercice.

f) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Société ont droit à des prestations de cessation d'emploi tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

g) Régime de retraite

Les employés de la Société participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société partagent également le coût du régime. Cette contribution, qui représente la responsabilité totale de la Société, est imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel les services sont acquis en ce qui concerne les services courants. En regard de services antérieurs admissibles, les contributions sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués; le mode de paiement est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

3. Modification aux conventions comptables

Au cours de l'exercice, la Société a modifié, avec effet rétroactif, sa convention comptable concernant la comptabilisation des placements dans les longs métrages qui sont maintenant imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel elle avance les fonds (note 9).

Auparavant, les placements dans les longs métrages étaient inscrits au bilan au moindre du coût et de la valeur nette estimative de réalisation. Toute dépréciation était prise en compte aux résultats.

La présente modification a pour incidence d'augmenter le coût d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 1981 de $24,293 et ceux pour les exercices antérieurs de $865,966.

4. Financement provisoire aux producteurs et distributeurs de films

Un crédit parlementaire supplémentaire de $4,000,000 a été voté pour l'exercice 1982 pour le financement provisoire accordé par la Société aux producteurs et distributeurs de films. La Société a l'intention de rembourser ce montant selon des modalités à être déterminées avec le Conseil du Trésor du Canada. Pour cette raison, elle a comptabilisé cette somme comme montant à payer à long terme au Canada.

Au 31 mars 1982, la Société a utilisé $1,468,300 de ce crédit parlementaire supplémentaire. Le solde ainsi disponible de $2,531,700 est compris dans l'actif à court terme sous la rubrique crédit parlementaire à recevoir.

5. Programmes de support

Les dépenses de support comprennent les éléments suivants:

	1982	1981
	$	$
Radiation de prêts aux producteurs	1,766,751	1,515,990
Placements dans les longs métrages	2,374,889	3,347,893
	4,141,640	4,863,883
Encaissement au titre de retour de placements dans les longs métrages	270,967	416,393
	3,870,673	4,447,490

6. Amortissement

L'amortissement des immobilisations imputé aux résultats pour l'exercice est de $14,900 ($13,555 en 1981).

7. Engagements

Au 31 mars 1982, la Société est engagée contractuellement à avancer des fonds totalisant $200 ($129,135 au 31 mars 1981) au chapitre des prêts remboursables et $259,744 ($344,732 au 31 mars 1981) à titre de placements.

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement dans le cadre de ses activités. Le loyer minimum global annuel qui sera versé au cours des prochains exercices s'établit comme suit:

	$
1982-83	139,519
1983-84	128,750
1984-85	72,432
	340,701

8. Éventualité

Au 31 mars 1982, la Société est poursuivie pour un montant de $115,000 pour ne pas avoir signé un contrat de prêt. La cause n'a pas encore été entendue. La direction est d'avis que le dénouement de l'affaire n'aura aucune incidence marquée sur la situation financière de la Société et, pour cette raison, aucune provision n'a été prise en compte.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres pour l'exercice terminé le 31 mars 1981 ont été modifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 mars 1982, y compris le redressement pour tenir compte de la modification aux conventions comptables énoncée à la note 3.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

(Constituée par la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton)

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU MINISTRE
DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Nous avons vérifié le bilan et l'état du capital social de la Division des charbonnages et de la Division du développement industriel de la Société de développement du Cap-Breton au 31 mars 1982 ainsi que les états connexes des résultats et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Les états financiers de la Division du développement industriel et de ses filiales ont été consolidés. En ce qui concerne les filiales dont nous ne sommes pas les vérificateurs, nous avons demandé les renseignements et procédé aux examens que nous avons jugés nécessaires pour accepter, aux fins de la consolidation, les rapports des autres vérificateurs. Comme l'exige la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton, les états financiers de la Division des charbonnages et de la Division du développement industriel sont présentés séparément.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Division des charbonnages et de la Division du développement industriel de la Société de développement du Cap-Breton au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de leur exploitation et l'évolution de leur situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

À notre avis également, la Société a tenu les livres comptables appropriés et les opérations venues à notre connaissance étaient de la compétence de la Société.

Comptables agréés
TOUCHE ROSS & CIE

Sydney (Nouvelle-Écosse)
le 13 mai 1982

DIVISION DES CHARBONNAGES

BILAN AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	31,354,110	3,435,264
Débiteurs (note 2)	28,093,574	47,539,881
Stocks aux prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants		
Charbon	30,871,251	8,635,324
Matières et fournitures d'exploitation	12,758,873	11,530,338
Frais payés d'avance	68,218	115,272
	103,146,026	71,256,079
Immobilisations (note 3)	179,735,487	126,397,562
	282,881,513	197,653,641

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Fournisseurs	11,763,990	10,061,123
Salaires et indemnités de congé courus	12,864,986	11,959,986
Frais courus	40,000	1,500,000
Retenues salariales	4,917,097	4,377,945
	29,586,073	27,899,054
CAPITAL SOCIAL		
Capital social du Canada d'après l'état ci-joint	253,295,440	169,754,587
	282,881,513	197,653,641

Engagements (note 4)
Éventualités (note 5)

Au nom du conseil:

Administrateur
D. S. RANKIN

Administrateur
J. BURKE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON—*Suite*

DIVISION DES CHARBONNAGES

ÉTAT DU CAPITAL SOCIAL DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Solde au début de l'exercice	169,754,587	93,575,694
Plus: versements par le Canada au titre des pertes sur l'exploitation minière—Crédit 25, 26e (note 1a)	25,907,236	19,656,753
versements par le Canada au titre du remboursement de l'emprunt relatif à la mine Prince		9,520,000
virement de la contribution recouvrable au capital social		10,000,000
versements par le Canada au titre des dépenses en immobilisations—Crédit 30 (note 1a)	98,473,000	60,442,000
	294,134,823	193,194,447
Moins: pertes sur l'exploitation minière	22,328,383	10,545,236
amortissement des immobilisations (note 1b)	18,511,000	12,894,624
	40,839,383	23,439,860
Solde à la fin de l'exercice	253,295,440	169,754,587

ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Revenus		
Ventes de charbon	112,479,001	129,064,216
Moins: frais de vente extérieurs	3,280,062	2,058,292
	109,198,939	127,005,924
Revenus du chemin de fer extérieur	2,611,912	3,519,252
Revenus d'exploitation	111,810,851	130,525,176
Dépenses d'exploitation		
Salaires	71,124,227	62,788,604
Congés et vacances	10,625,499	8,482,772
Indemnisation des accidentés	9,189,584	6,944,381
Droits supplémentaires	6,015,415	3,997,602
Matières et fournitures	16,811,961	14,503,476
Matériel de réparation	12,267,278	9,183,733
Électricité	4,669,123	4,577,953
Subventions à la place de taxes	2,614,055	1,982,149
Redevances	639,435	637,588
Location de matériel lourd	3,248,610	3,006,611
Autres frais	2,878,351	2,719,626
Achat de charbon	3,818,154	3,669,403
Amortissement	18,511,000	12,894,624
Diminution (augmentation) des stocks de charbon	(22,212,443)	1,217,938
Total des dépenses d'exploitation	140,200,249	136,606,460
Excédent des dépenses d'exploitation sur les revenus d'exploitation	28,389,398	6,081,284
Régime de retraite	15,113,555	12,965,238
Retraite anticipée	4,606,529	4,741,554
Provision pour réclamations	100,695	1,046,871
Intérêts et autres revenus	(7,370,794)	(1,057,380)
Frais de préparation du charbon capitalisés dans les livres de la mine Prince		(337,707)
	40,839,383	23,439,860
Moins: amortissement non déductible dans le calcul des pertes sur l'exploitation minière (note 1b)	18,511,000	12,894,624
Perte nette sur l'exploitation minière de l'exercice	22,328,383	10,545,236

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Versements par le Canada		
au titre des pertes sur l'exploitation minière—Crédit 25, 26e (note 1a)	25,907,236	19,656,753
au titre des dépenses en immobilisations—Crédit 30 (note 1a)	98,473,000	60,442,000
au titre du remboursement de l'emprunt relatif à la mine Prince		9,520,000
virement de la contribution recouvrable au capital social		10,000,000
redressement de la partie à court terme de l'emprunt relatif à la mine Prince		1,464,267
Produit de l'aliénation d'immobilisations	125,247	125,273
	124,505,483	101,208,293
Affectation des fonds		
Perte nette sur l'exploitation minière	22,328,383	10,545,236
Dépenses en immobilisations	71,974,172	30,374,082
Virement de la contribution recouvrable de l'emprunt		10,000,000
Diminution de l'emprunt consenti par le gouvernement du Canada		9,520,000
	94,302,555	60,439,318
Augmentation du fonds de roulement	30,202,928	40,768,975
Fonds de roulement au début de l'exercice	43,357,025	2,588,050
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	73,559,953	43,357,025

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 1982

1. Principales conventions comptables

   a) Financement

   Le financement des pertes sur l'exploitation minière et des projets en immobilisations de la Société est assuré par des crédits votés par le Parlement du Canada.

   b) Amortissement

   La Société a calculé l'amortissement de ses immobilisations selon leur durée probable d'utilisation. Le Conseil du Trésor du Canada a indiqué qu'aux fins de la détermination des crédits parlementaires, on ne doit pas tenir compte de l'amortissement dans le calcul des pertes sur l'exploitation minière. Pour arriver au montant en question, on a donc éliminé la provision pour amortissement.

2. Débiteurs

	1982	1981
	$	$
Clients	10,663,765	19,540,148
Crédits à recevoir		
crédit 30 pour les dépenses en immobilisations	12,473,000	28,000,000
crédit 26e pour les pertes d'exploitation	4,868,236	
Employés	178,573	99,733
	28,183,574	47,639,881
Moins: provision pour créances douteuses	90,000	100,000
	28,093,574	47,539,881

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON—*Suite*

DIVISION DES CHARBONNAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1982—*Fin*

3. Immobilisations

	1982	1981
	$	$
Mine Lingan	76,941,562	67,089,823
Mine nº 26	53,441,856	40,731,919
Mine Prince	41,257,954	31,078,056
Mine Donkin	15,845,867	3,706,362
Usine de préparation du charbon	38,371,882	37,423,628
Chemin de fer de la Devco	34,036,097	13,690,076
Autres immobilisations	12,292,779	6,619,208
	272,187,997	200,339,072
Amortissement accumulé (note 1b)	92,452,510	73,941,510
	179,735,487	126,397,562

4. Engagements

Les engagements relatifs aux projets en immobilisations concernant l'exploitation minière en cours comprennent les montants suivants:

environ $18,000,000 pour le matériel minier souterrain
environ $4,000,000 pour le matériel roulant
environ $8,000,000 pour les autres installations

Le coût d'achèvement de la phase II de la mine Donkin-Morien qui consiste en la construction de deux tunnels est estimé à $55,000,000. Les travaux devront se terminer en 1985.

La Société procèdera à l'évaluation de la viabilité du projet avant d'amorcer la phase III, en tenant compte de la qualité du charbon extrait et des problèmes que pose le financement de l'aménagement de la mine souterraine en raison des coûts considérables qui sont en jeu.

5. Passif éventuel et réclamations

Le 13 février 1981, une explosion s'est produite à bord d'un navire transportant du charbon de la Société. Au 31 mars 1982, on ne disposait d'aucune estimation des dommages et on n'avait pas déterminé qui en était tenu responsable.

6. Accord de vente à long terme

La Société et la Nova Scotia Power Corporation ont conclu un accord portant sur la livraison, à la Power Corporation, d'une partie considérable de la production de charbon de la Société. Cet accord expirera en l'an 2011.

7. Régime de retraite

Une évaluation actuarielle du régime de retraite non contributif de la Société de développement du Cap-Breton en date du 31 décembre 1979 et mise à jour au 31 décembre 1981 a révélé l'existence d'une dette actuarielle non capitalisée de $36,579,418 à laquelle s'ajoute un déficit courant de $8,046,483. Les comptes au 31 mars 1982 ne comprennent aucune provision à l'égard de ce passif. Le premier montant doit être remboursé d'ici 1993 et le second, d'ici 1984. Le montant annuel minimal requis, incluant les prestations de retraite, sera le suivant:

	$
1982	9,682,072
1983	8,092,804
1984	6,931,484
1985-92	5,089,743
1993	649,954

Les prestations de retraite actuelles totalisent environ $7,800,000 et le solde est financé par la Société avant le 31 décembre de chaque année.

L'évolution des prestations à verser en vertu du régime depuis la dernière évaluation pourrait accroître la dette non capitalisée. On prévoit qu'une nouvelle évaluation actuarielle sera faite en date du 31 décembre 1982.

8. Rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants

La Société comptait cinq administrateurs dont la rémunération totale durant l'exercice s'est élevée à $7,100 ($8,833 en 1981). La rémunération totale des neuf dirigeants, en tant que dirigeants de la Société, a été de $598,996 pour la même période ($509,156 en 1981). Le président est le seul membre de la direction qui fait également partie du conseil d'administration.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON—*Suite*

DIVISION DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 MARS 1982

ACTIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Encaisse	803,539	3,280,160
Débiteurs et intérêts à recevoir	714,642	1,388,202
Sommes à recevoir de la province de la Nouvelle-Écosse	81,240	127,685
Stocks au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants	1,121,748	1,476,000
Frais payés d'avance	24,942	16,706
	2,746,111	6,288,753
Prêts et placements		
Prêts	2,670,197	3,737,031
Placements	126,976	122,609
	2,797,173	3,859,640
Immobilisations (notes 2b et 3)	13,874,295	11,522,698
Autres éléments d'actif		
Frais reportés	17,802	32,306
	19,435,381	21,703,397

PASSIF	1982	1981
	$	$
À court terme		
Créanciers	742,085	578,771
Dette à long terme d'une filiale	29,109	31,388
CAPITAL SOCIAL		
Capital social consolidé d'après l'état ci-joint (note 1)	18,664,187	21,093,238
	19,435,381	21,703,397

Engagements (note 4)
Garanties (note 5)

Au nom du conseil:

Administrateur
D. S. RANKIN

Administrateur
J. BURKE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON—*Suite*

DIVISION DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ÉTAT CONSOLIDÉ DU CAPITAL SOCIAL DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Capital social consolidé au début de l'exercice	21,093,238	20,068,394
Versements du Canada au cours de l'exercice—Crédit 35 (note 1)	8,635,000	8,225,000*
	29,728,238	28,293,394
Moins: dépenses d'exploitation nettes consolidées	11,064,051	7,200,156*
Capital social consolidé à la fin de l'exercice	18,664,187	21,093,238

* chiffres redressés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Dépenses de mise en valeur et d'exploitation		
Exploitation et aide industrielles	3,553,807	3,756,760
Exploitation touristique et subventions	1,082,287	1,052,543
Élevage marin	1,757,122	955,210
Élevage des moutons	76,122	87,900
Autre production primaire	181,105	156,219
Coûts des opérations immobilières	750,381	737,871
Planification et projets communautaires	882,416	878,906
Programmes de bourses et de formation	174,871	117,088
Aide à la création de nouvelles entreprises	1,721,115	984,951
	10,179,226	8,727,448
Dépenses d'administration		
Salaires	1,594,420	1,203,076
Honoraires	194,112	315,543
Frais de déplacement	108,376	110,356
Frais de bureau et frais divers	652,448	352,359
	2,549,356	1,981,334
Amortissements	1,352,959	1,315,156
Provision pour prêts et créances irrécouvrables	1,671,876	528,637
	3,024,835	1,843,793
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice	15,753,417	12,552,575
Revenus		
Intérêts	945,029	879,251*
Exploitation industrielle	1,575,796	2,515,295
Exploitation touristique	746,385	731,017
Élevage marin	277,861	321,383
Élevage des moutons	27,280	31,630
Loyers—Opérations immobilières	1,078,689	860,645
Autre production primaire	38,326	13,198
	4,689,366	5,352,419*
Dépenses d'exploitation nettes consolidées	11,064,051	7,200,156*

* chiffres redressés

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Provenance des fonds		
Versements du Canada	8,635,000	8,225,000*
Remboursement et réduction des prêts	459,378	480,986
Produit de la vente d'immobilisations	273,987	198,211
	9,368,365	8,904,197*
Affectation des fonds		
Dépenses d'exploitation consolidées (déduction faite des revenus)	11,064,051	7,200,156*
Moins: postes n'exigeant pas de sortie de fonds		
amortissements	1,352,959	1,315,156
provision pour prêts et placements douteux	1,621,546	260,872
partie des prêts devenue subvention	381,937	152,807
actif radié—Programme d'élevage des huîtres	328,806	
gain à la vente d'immobilisations	(53,572)	68,657
diminution des frais reportés	14,504	28,583
	7,417,871	5,374,081*
Prêts	1,396,027	1,300,649
Achat d'immobilisations		
installations en location	541,411	184,629
installations touristiques	1,827,385	764,715
installations de l'industrie primaire	427,963	495,686
installations de l'industrie secondaire	1,457,018	604,132
Perte à la liquidation d'une filiale		54,378
Achat de placements	4,367	10
Diminution de la dette à long terme	2,279	1,907
	13,074,321	8,780,187*
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	(3,705,956)	124,010
Fonds de roulement au début de l'exercice	5,709,982	5,585,972
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	2,004,026	5,709,982

* chiffres redressés

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON—*Fin*

DIVISION DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1982

1. Politique générale

Les objectifs de la Division du développement industriel consistent à favoriser l'expansion de l'industrie et à contribuer à son financement en vue de fournir de l'emploi aux gens de l'île du Cap-Breton. La Société atteint ces objectifs par l'octroi de prêts et par l'investissement de fonds souvent supérieurs aux montants que pourraient fournir les sources commerciales ordinaires. De plus, la Société offre des subventions aux entreprises qu'elle juge capables de fournir un apport considérable au développement de l'île du Cap-Breton.

La Division du développement industriel est financée au moyen de crédits votés par le Parlement du Canada. C'est ainsi que le Parlement a voté des crédits de $8,635,000 au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1982.

2. Principales conventions comptables

a) Consolidation

Les états financiers de la Division du développement industriel incluent les résultats de la Division et de toutes ses filiales, comme il est expliqué ci-dessous. Ces filiales sont:

	Participation de la Société	Fin d'exercice
Darr (Cape Breton) Limited (immobilier)	100%	31 décembre
Cape Breton Marine Farming Limited (élevage du poisson et des huîtres)	100%	31 mars
Whale Cove Summer Village Limited (logements touristiques)	62.5%	31 mars
Dundee Estates Limited (logements touristiques)	100%	31 mars
Cape Breton Woolen Mills Limited (cardage et filage)	53.3%	31 mars

Comme les états financiers de Whale Cove Summer Village Limited et de Cape Breton Woolen Mills Limited indiquaient une situation déficitaire au 31 mars 1982 et que la part des actionnaires minoritaires dans les pertes subies jusqu'à maintenant a été imputée au total du capital minoritaire investi, les pertes de ces sociétés pour leur exercice respectif sont comprises dans la perte nette consolidée. Par conséquent, la part des actionnaires minoritaires dans ces filiales ne paraît pas au bilan.

b) Immobilisations

Les immobilitations sont comptabilisées au prix coûtant. Le prix coûtant et l'amortissement correspondant des biens aliénés sont radiés des livres et les gains ou les pertes qui découlent de ces opérations sont inclus dans l'état consolidé des résultats. L'amortissement est calculé suivant la méthode de l'amortissement linéaire à des taux fondés sur la durée probable d'utilisation des biens qui s'établit généralement ainsi:

Bâtiments	jusqu'à 20 ans
Matériel	de 4 à 10 ans
Véhicules	de 3 à 4 ans

c) Convention comptable de certaines filiales

Une note dans les états financiers de Dundee Estates Limited et de Cape Breton Marine Farming Limited indique que les états de ces sociétés ont été dressés suivant l'hypothèse qu'elles pouvaient continuer leur exploitation de manière permanente, ce qui dépend de l'appui financier continu de la Société de développement du Cap-Breton.

3. Immobilisations

	1982	1981
	$	$
Installations en location	5,982,329	5,441,279
Installations touristiques	8,168,018	6,345,933
Installations de l'industrie primaire	2,308,474	2,651,136
Installations de l'industrie secondaire	4,388,097	3,211,312
	20,846,918	17,649,660
Moins: amortissement accumulé	6,972,623	6,126,962
	13,874,295	11,522,698

Chacune des quatre catégories d'immobilisations figurant au bilan comprend des terrains, des bâtiments et du matériel.

4. Engagements

Au 31 mars 1982, les engagements de la Division du développement industriel de la Société au chapitre des dépenses et des prêts dépassaient d'environ $1,600,000 les montants portés aux états financiers à cette date.

5. Garanties

Au cours de l'exercice 1976, la Société a garanti le remboursement par Sydney Steel Corporation de $70,000,000 en débentures 11¼% série D de cette société, ainsi que le paiement de l'intérêt sur ces débentures. Sydney Steel Corporation avait emprunté ces fonds dans le but de financer le programme de remise en état de son usine. Le solde des débentures en cours a été réduit depuis lors à $57,260,000.

La Société a garanti en 1971 le remboursement d'avances bancaires consenties à Stora Kopparbergs Bergslags Aktiebolag. Cette garantie se chiffrait initialement à $30,000,000. Le solde des avances a été réduit depuis lors à $15,000,000, dont $5,000,000 sont en dollars des États-Unis.

La Société a consenti ces garanties pour Sa Majesté la Reine du Canada et à son nom et toutes les sommes devant être versées devront provenir du Fonds du revenu consolidé du Canada et non pas des fonds de la Société de développement du Cap-Breton.

6. Rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants

La Société comptait cinq administrateurs dont la rémunération totale durant l'exercice s'est élevée à $7,100 ($8,833 en 1981). La rémunération totale des neuf dirigeants, en tant que dirigeants de la Société, a été de $598,996 pour la même période ($509,156 en 1981). Le président est le seul membre de la direction qui fait également partie du conseil d'administration.

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE

(*Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*)

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Société des Transports du Nord Limitée au 31 décembre 1981 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus lesquels, après répercussion rétroactive de l'adoption de la convention prévoyant la constitution d'une provision correspondant au coût estimé des frais de réparation des navires endommagés pendant l'exercice dont il est fait mention à la note 6 afférente aux états financiers, ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, nous déclarons que la Société, à notre avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont nous avons eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE
Ottawa (Ontario)

Comptables agréés
DELOITTE HASKINS & SELLS
Edmonton (Alberta)

le 5 février 1982

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts bancaires à court terme	19,760	21,147
Comptes-clients	4,957	3,130
Matériel d'exploitation et fournitures générales	1,586	1,412
Frais payés d'avance	177	173
	26,480	25,862
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 7)	987	340
Comptes-fournisseurs et frais courus	6,306	4,400
Impôts sur le revenu	27	64
Intérêts courus	180	196
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	3,015	850
	10,515	5,850
Fonds de roulement	15,965	20,012
Actif à long terme		
Fonds de placement d'assurance	3,824	3,124
Biens-fonds et matériel (note 8)	44,721	36,838
	48,545	39,962
Capital utilisé	64,510	59,974
Mode de financement		
Dette à long terme (note 9)	34,036	37,051
Impôts sur le revenu reportés (note 10)	309	
	34,345	37,051
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)	25,052	25,052
Bénéfices non répartis (déficit)	5,113	(2,129)
	30,165	22,923
	64,510	59,974

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration:

Administrateur
S. D. CAMERON

Administrateur
L. R. MONTPETIT

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE—*Suite*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Revenus		
Transport de marchandises (note 3)	37,663	30,231
Affrètement, location et divers	8,791	4,928
	46,454	35,159
Frais d'exploitation		
Transport de marchandises	13,031	9,557
Exploitation des gares maritimes et fluviales	8,745	7,763
Entretien et réparations	9,781	5,848
Administration et commercialisation	3,485	3,329
Amortissement	4,781	4,384
	39,823	30,881
Bénéfice d'exploitation	6,631	4,278
Autres revenus (frais), nets (note 4)	947	(65)
Bénéfice, compte non tenu des impôts sur le revenu et du poste extraordinaire	7,578	4,213
Impôts sur le revenu (note 5)	3,605	2,004
Bénéfice, compte non tenu du poste extraordinaire	3,973	2,209
Poste extraordinaire (note 5)	3,269	1,891
Bénéfice net (note 6)	7,242	4,100

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
(Déficit) au début de l'exercice		
Solde déjà établi	(1,235)	(5,512)
Redressement affecté à des exercices antérieurs (note 6)	(894)	(717)
Solde redressé	(2,129)	(6,229)
Bénéfice net	7,242	4,100
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	5,113	(2,129)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Provenance du fonds de roulement		
Bénéfice, compte non tenu du poste extraordinaire	3,973	2,209
Éléments n'exigeant aucune sortie de fonds	8,259	5,986
Fonds de roulement provenant de l'exploitation	12,232	8,195
Aliénation de biens-fonds et de matériel	109	305
	12,341	8,500
Utilisation du fonds de roulement		
Achat de biens-fonds et de matériel	12,673	2,152
Réduction de la dette à long terme	3,015	933
Virement au fonds de placement d'assurance	700	775
	16,388	3,860
(Diminution) augmentation du fonds de roulement	(4,047)	4,640
Fonds de roulement au début de l'exercice	20,012	15,372
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	15,965	20,012

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Objet

La Société est une société fédérale de la Couronne qui a pour mission première d'assurer de façon rentable et lucrative des services de transport maritime et connexes fiables et complets dans le Grand Nord et dans l'Arctique.

2. Conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus. Voici les conventions comptables les plus importantes.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive: la Grimshaw Trucking and Distributing Ltd. et la Nortran Offshore Limitée (antérieurement la Yellowknife Transportation Company Limited). Toutes les opérations réciproques importantes ont été éliminées lors de la consolidation.

Matériel d'exploitation et fournitures générales

Ces stocks sont évalués au coût ou à la valeur estimative de remplacement, si elle est inférieure.

Fonds de placement d'assurance

Dans le cadre de son programme d'assurance, la Société a souscrit une assurance contre les risques de perte ou d'avarie de ses biens-fonds et de son matériel. Un fonds a en outre été constitué afin de couvrir la franchise globale ainsi que la tranche non assurée des pertes ou avaries. Ce fonds, dont le produit est investi en dépôts bancaires à court terme, est fonction de la franchise globale de l'assurance ci-dessus et ne peut être supérieur à $4,5 millions.

Baux

Les baux se divisent en deux catégories: les contrats de location-acquisition et les contrats de location-exploitation. Est défini comme un contrat de location-acquisition tout bail qui transmet la plupart des avantages et des risques inhérents à la possession d'un bien. Au tout début d'un contrat de location-acquisition, la Société comptabilise l'actif et l'obligation correspondante au coût minimum du loyer ou à la juste valeur du bien au début du bail, si elle est inférieure. Tous les autres baux sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, c'est-à-dire que les loyers sont imputés au fur et à mesure aux résultats d'exploitation.

Biens-fonds et matériel

Les avoirs en biens-fonds et en matériel sont comptabilisés au coût. Les coûts d'acquisition et de remplacement des immobilisations importantes, y compris les éléments d'actif acquis en vertu de contrats de location-acquisition, sont capitalisés. Les remplacements de moindre importance, les frais d'entretien et de réparation, y compris les provisions constituées pour couvrir le coût estimé de réparation des navires endommagés, ainsi que les profits ou les pertes réalisés à la suite de la mise au rancart ou de l'aliénation de ces biens, sont imputés aux résultats d'exploitation.

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

Amortissement

Les navires sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Cette méthode tient compte de la capacité de production estimative de chaque bâtiment, exprimée en tonnes-milles sur une période de 15 ans, à raison d'un taux annuel minimum de 4% établi en fonction d'une durée maximale d'utilisation estimative de 25 ans. Le coût des autres éléments d'actif amortissables, y compris ceux qui ont été acquis en vertu de contrats de location-acquisition, est amorti selon la méthode linéaire sur une durée d'utilisation d'environ 10 à 20 ans pour les immeubles, les autres installations et les aménagements, et de 5 à 10 ans pour le reste du matériel.

Régime de retraite

Tous les membres du personnel permanent de la Société des Transports du Nord Limitée sont protégés par un régime de retraite contributif à prestations prédéterminées et fondées sur une moyenne des gains de fin de carrière. L'actif du régime a été confié à une société de fiducie indépendante. Le coût des services courants est capitalisé et imputé au fur et à mesure aux résultats d'exploitation. La dette non capitalisée et les coûts d'amélioration du régime établis par évaluation actuarielle sont amortis par imputations annuelles aux résultats d'exploitation d'un nombre donné d'exercices, selon les recommandations de l'actuaire-conseil et les stipulations de la Loi sur les normes des prestations de pension.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont calculés selon la méthode du report d'impôt. La loi permet de déduire du revenu imposable des frais qui ne correspondent pas nécessairement aux sommes portées dans les états financiers. Il se peut donc que les impôts sur le revenu imputés sur les résultats soient différents des impôts exigibles pour l'exercice.

3. Revenus du transport des marchandises

Ces revenus comprennent une subvention de $642,000 ($844,000 en 1980) reçue du gouvernement canadien pour le ravitaillement de la région de Keewatin.

4. Autres revenus (frais), nets

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Revenu		
Intérêt gagné	3,727	2,512
Profit lors de l'aliénation de biens-fonds et de matériel	100	289
Divers	101	104
	3,928	2,905
Frais		
Intérêt sur la dette à long terme	2,853	2,948
Intérêt sur dettes diverses	128	22
	2,981	2,970
	947	(65)

5. Impôts sur le revenu et poste extraordinaire

La fraction fiscalement non amortie de la valeur des biens-fonds et du matériel est supérieure à la valeur comptable nette des éléments d'actif amortissables correspondants; cet excédent peut servir à diminuer le revenu imposable de l'exercice et des exercices ultérieurs. Une tranche de $6,835,000 ($3,940,000 en 1980) a été déduite du revenu imposable de 1981, ce qui réduit de $3,269,000 ($1,891,000 en 1980) l'impôt de la Société; le reliquat, soit $2,805,000 ($9,640,000 en 1980), pourra être déduit du revenu d'exercices ultérieurs. Cette réduction d'impôts est comptabilisée comme un poste extraordinaire dans l'état des résultats. De plus, la Société a imputé aux résultats $2,645,000 de frais qu'elle n'a pas soustraits de son revenu aux fins de l'impôt. Elle pourra donc retrancher cette somme du revenu d'exercices ultérieurs pour diminuer sa charge fiscale.

6. Modification des conventions comptables

En vue de mieux rapprocher ses charges et ses revenus, la Société a adopté en 1981 une convention prévoyant la constitution d'une provision correspondant au coût estimé de la réparation des navires endommagés pendant l'exercice. Cette nouvelle convention comptable ayant été appliquée rétroactivement, les résultats de l'exercice précédent ont donc été redressés en conséquence.

Il en résulte une diminution de $905,000 du bénéfice de 1981, compte non tenu du poste extraordinaire, ainsi qu'une réduction de $1,751,000 du fonds de roulement pour la même période. Par ailleurs, le déficit de $1,235,000 enregistré en date du 1er janvier 1981 s'accroît de $894,000. De ce montant, $177,000 se rapportent à l'exercice 1980 et $717,000, aux exercices antérieurs.

7. Dette bancaire

La Société a donné des éléments de l'actif de l'une de ses filiales en nantissement de sa dette bancaire.

8. Biens-fonds et matériel

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Terrains	2,049	1,759
Navires	66,621	57,692
Immeubles, autres installations et aménagements	19,665	18,824
Matériel divers	19,251	17,200
	107,586	95,475
Amortissement cumulé	62,865	58,637
	44,721	36,838

Le matériel faisant l'objet de contrats de location-acquisition est inscrit au poste des biens-fonds et du matériel au coût de $536,000 ($713,000 en 1980), moins l'amortissement cumulé de $439,000 ($535,000 en 1980).

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

9. Dette à long terme

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Billets à payer au gouvernement du Canada		
Billet à 8,41% échéant entre 1982 et 1986	620	920
Billet à 7,45% échéant entre 1982 et 1991	31,180	31,180
Billet à 8,375% échéant en 1989	2,625	3,093
Billet à 8,5% échéant en 1990	2,500	2,500
	36,925	37,693
Contrats de location-acquisition		
12% échéant entre 1982 et 1984	126	208
	37,051	37,901
Moins tranche échéant à moins d'un an	3,015	850
	34,036	37,051

Voici, pour les cinq prochains exercices, le capital à rembourser sur la dette à long terme:

	Billets à payer au gouvernement du Canada	Contrats de location-acquisition	Montant total
	(en milliers de dollars)		
1982	2,972	43	3,015
1983	3,124	50	3,174
1984	2,971	33	3,004
1985	3,191		3,191
1986	3,395		3,395

Chaque billet est remboursable par anticipation, sans prime ni pénalité.

10. Impôts sur le revenu reportés

Ce poste a trait à une filiale de la Société qui se prévaut d'amortissements fiscaux d'un montant supérieur à l'amortissement qu'elle comptabilise.

11. Capital-actions

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Actions autorisées		
400,000 actions ordinaires sans valeur nominale		
Actions émises et entièrement libérées		
250,520 actions attribuées au gouvernement du Canada	25,052	25,052

12. Contrats de location-exploitation

Certains terrains et biens immobiliers sont pris à bail en vertu de contrats à long terme. Les engagements au titre des loyers s'établissent comme suit: $679,000 en 1982, $504,000 en 1983, $386,000 en 1984, $365,000 en 1985, $365,000 en 1986 et $783,000 au cours d'exercices ultérieurs.

13. Régime de retraite

Au 31 décembre 1980, la valeur actuarielle de la dette non capitalisée s'élevait à $43,000. En 1981, un versement spécial a été fait à ce titre au régime de retraite.

14. Opérations entre apparentés

La Société a signé antérieurement des billets au gouvernement du Canada dont il est fait mention à la note 9, et a conclu en 1981 des opérations avec le gouvernement du Canada et certains de ses organismes, avec l'administration des Territoires du Nord-Ouest et avec plusieurs sociétés fédérales de la Couronne. Toutes ces opérations se sont faites dans le cours normal des affaires, aux mêmes conditions que les opérations effectuées avec des tiers non apparentés. Les soldes résultant sont comptabilisés dans l'état de la situation financière.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

(*Constituée en vertu de la Loi sur le crédit agricole*)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE EUGENE FRANCIS WHELAN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

J'ai vérifié le bilan de la Société du crédit agricole au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 9 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

ACTIF	1982	1981
Encaisse	12,377	3,336
Débiteurs	109	88
Prêts aux agriculteurs, garantis par hypothèques (note 3)	3,812,957	3,452,254
Prêts aux syndicats agricoles, garantis par billets (note 3)	17,454	14,668
Contrats de vente (note 3)	17,394	15,084
	3,847,805	3,482,006
Moins: provision pour créances douteuses	11,010	5,340
	3,836,795	3,476,666
Biens-fonds (note 4)	3,327	1,947
Immobilisations (note 5)	1,289	1,017
	3,853,897	3,483,054

PASSIF	1982	1981
Créditeurs et frais courus	2,622	1,736
À payer au Canada (note 6)	232	148
Recouvrements d'assurance-feu et autres dépôts	1,046	1,694
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2,017	1,967
Impôts sur le revenu reportés	7,932	6,340
Emprunts auprès du Canada (note 7)	3,686,328	3,332,466
	3,700,177	3,344,351
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 8)	142,848	129,700
Bénéfices non répartis (note 9)	10,872	9,003
	153,720	138,703
	3,853,897	3,483,054

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom de la Société:

Le Vice-président
PAUL BABEY

Membre
G.I. TRANT

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Revenus		
Intérêt gagné sur prêts aux agriculteurs	333,675	283,833
Moins: intérêt sur emprunts auprès du Canada	302,736	254,580
Marge d'intérêt	30,939	29,253
Honoraires gagnés	1,037	964
Autres revenus d'intérêt et frais d'administration	4,546	2,677
Bénéfice brut	36,522	32,894
Dépenses		
Salaires et prestations aux employés	18,626	16,764
Provision pour créances douteuses	8,711	3,725
Location de bureaux	1,831	1,501
Voyages	1,788	1,510
Téléphone	459	375
Location et entretien du matériel de bureau	393	325
Impressions, papeterie et fournitures de bureau	329	315
Amortissement	180	166
Affranchissement et messageries	162	132
Divers	582	393
	33,061	25,206
Bénéfice avant impôts sur le revenu	3,461	7,688
Impôts sur le revenu reportés	1,592	3,536
Bénéfice net (note 9)	1,869	4,152
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	9,003	4,851
Bénéfice non réparti à la fin de l'exercice (note 9)	10,872	9,003

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance des fonds		
Reçu du Canada		
Emprunts bruts	489,506	398,595
Moins: principal refinancé	131,027	133,158
	358,479	265,437
Capital d'apport	13,148	10,400
	371,627	275,837
Reçu des agriculteurs:		
Remboursement et paiements anticipés du principal	110,801	123,695
Augmentation du montant détenu pour versements futurs	1,067	3,165
	111,868	126,860
	483,495	402,697
Utilisation des fonds		
Exploitation:		
Bénéfice net	(1,869)	(4,152)
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement, impôts reportés et provisions	(7,492)	(6,102)
Augmentation de l'intérêt à recevoir des agriculteurs	18,110	5,373
Variation nette de l'intérêt couru	8,171	9,516
Intérêt refinancé et honoraires payés à même les fonds prêtés	4,737	7,448
Fonds absorbés par l'exploitation	21,657	12,083
Agriculteurs:		
Déboursés bruts sur prêts	476,714	503,863
Moins: montants refinancés	47,091	119,529
Déboursés nets sur prêts	429,623	384,334
Moins: honoraires et intérêts payés à même les fonds prêtés	1,814	1,589
	427,809	382,745
Remboursement des emprunts auprès du Canada	23,456	5,521
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	1,532	1,014
	474,454	401,363
Augmentation de l'encaisse	9,041	1,334
Encaisse au début de l'exercice	3,336	2,002
Encaisse à la fin de l'exercice	12,377	3,336

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Objectifs de la Société

La Société du crédit agricole a été constituée en vertu de la Loi sur le crédit agricole le 5 octobre 1959 afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Son objectif premier est d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à aménager des exploitations agricoles rentables en leur fournissant du crédit à long terme sous le régime de la Loi sur le crédit agricole.

La Société administre également un programme de crédit autorisé sous le régime de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles. Cette loi a remplacé la Loi sur le crédit aux syndicats de machines aratoires qui avait été votée le 11 décembre 1964. L'objectif de la LCSA est de prêter aux agriculteurs qui se regroupent en syndicats, afin de partager le coût de l'achat et de l'utilisation de machines aratoires, de bâtiments de ferme et d'équipement fixe.

2. Conventions comptables importantes

Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses a trait aux prêts consentis aux agriculteurs et aux syndicats agricoles ainsi qu'aux contrats de vente. Cette provision représente les pertes que la Société prévoit subir sur les comptes en souffrance au 31 mars 1982.

Les pertes réelles sur les prêts, les sommes recouvrées et les changements à la provision sont indiqués à l'état des résultats et des bénéfices non répartis, à titre de provision pour créances douteuses.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts sur les prêts aux agriculteurs et aux syndicats agricoles ainsi que sur les contrats de vente sont inscrits aux revenus selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les honoraires d'évaluation perçus au moment de la demande de prêt sont inscrits aux revenus lors de leur réception. Les honoraires d'évaluation, qui sont déduits directement des fonds prêtés, sont inscrits à titre de revenus au moment du déboursé final. Les frais de mainlevée partielle sont inscrits à titre de revenus au moment où ils se produisent. Les frais de service réalisés sur les prêts aux syndicats agricoles apparaissent à titre de revenus au moment du déboursé final.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de la ligne droite pour la durée du bail plus une période de renouvellement. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels de 20% pour le mobilier et l'équipement et de 30% pour les automobiles.

Impôts sur le revenu

La Société utilise la méthode du report d'impôt, selon laquelle les impôts sur le revenu sont calculés sur tous les éléments compris à l'état des résultats indépendamment du moment où ces éléments seront considérés du point de vue fiscal. Les impôts reportés résultent principalement de l'écart entre la provision pour créances douteuses imputée à l'exploitation et le montant réclamé aux fins fiscales, au titre des réserves hypothécaires déductibles en vertu de l'article 33 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

3. Créances à long terme

Les créances sont exigibles pour des périodes pouvant atteindre trente années et portent les taux d'intérêt qui étaient en vigueur au moment de l'approbation du prêt.

	Période n'excédant pas	Taux d'intérêt annuel %	Montants non réglés (en milliers de dollars) 1982	1981
Prêts aux agriculteurs	30 ans	5-16 ¾	3,812,957	3,452,254
Prêts aux syndicats agricoles	15 ans	6 ¾-17 ½	17,454	14,668
Contrats de vente	30 ans	5-16 ¾	17,394	15,084
			3,847,805	3,482,006

Les contrats de ventes de $17,394,000 (1981—$15,084,000) se composent d'une somme de $10,156,000 (1981—$7,278,000) qui a trait aux contrats de vente et aux hypothèques relatifs à la vente de biens immobiliers sous le régime de la Loi sur le crédit agricole et d'une somme de $7,238,000 (1981—$7,806,000) qui a trait aux contrats de vente relatifs au Programme de développement des petites fermes.

Le montant global des créances à long terme, réparti selon le taux d'intérêt annuel et l'exercice d'échéance, se résume comme suit:

Taux d'intérêt annuel %	Échéance par exercice financier (en milliers de dollars) Total	1983	1984	1985	1986	1987	1988 à 2012
5-5¾	206,263	22,406	15,596	15,627	15,585	15,442	121,607
6-6¾	238,565	19,523	10,850	11,318	11,813	12,304	172,757
7-7¾	363,249	25,399	13,181	13,910	14,632	15,469	280,658
8-8¾	679,298	50,594	16,736	17,947	19,065	20,174	554,782
9-9¾	903,544	70,728	15,576	16,650	17,948	19,319	763,323
10-10¾	507,045	38,732	6,823	7,415	7,999	8,670	437,406
11-11¾	152,007	11,332	1,732	1,898	1,992	2,154	132,899
12-12¾	299,521	20,727	2,758	3,087	3,458	3,825	265,666
13-13¾	157,108	12,263	1,885	2,050	2,133	2,206	136,571
14-14¾	286,253	18,380	2,786	3,071	3,394	3,687	254,935
15-15¾	1,077	29	8	9	11	12	1,008
16-16¾	53,341	1,170	256	300	352	412	50,851
17-17½	534	110	83	83	82	81	95
	3,847,805	291,393	88,270	93,365	98,464	103,755	3,172,558

Un intérêt couru de $182,552,000 (1981—$155,541,000) et des arrérages de $53,384,000 (1981—$31,543,000) sont inclus au 31 mars 1982 et identifiés comme venant à échéance au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1983.

Au cours de l'exercice, la SCA a reçu des agriculteurs $35,774,000 (1981—$53,248,000) en paiements anticipés du principal. Elle a appliqué ce montant en réduction du principal.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Suite*

4. Biens-fonds

Ce poste représente les propriétés détenues par la Société aux fins de revente. Le montant indiqué est le moins élevé du prix coûtant ou de la valeur réalisable nette. Il s'agit de propriétés acquises dans le cadre de l'administration des prêts non réglés par les agriculteurs et les syndicats agricoles. La Société doit se départir de ces propriétés dans les cinq années qui suivent leur acquisition ou au cours de toute période supplémentaire que peut prescrire le Gouverneur en conseil.

5. Immobilisations

	1982			1981
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	(en milliers de dollars)			
Mobilier et matériel	1,517	974	543	440
Automobiles	8	2	6	1
Améliorations locatives	847	107	740	576
	2,372	1,083	1,289	1,017

6. À payer au Canada

En vertu d'un accord entre la Société et le ministère de l'Agriculture, les frais d'administration relatifs au Plan de transfert des terres, un élément du Programme de développement des petites fermes d'Agriculture Canada qui s'est terminé le 31 mars 1979, sont remboursés par le ministère et tout excédent des revenus sur les dépenses est remboursé au Canada.

Le montant à payer au Canada s'élève à $232,000 (1981—$148,000). Il a trait aux opérations effectuées au cours de l'exercice en vertu du programme susmentionné et se répartit comme suit:

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Intérêt gagné et autres revenus	843	786
Moins: intérêt sur les emprunts auprès du Canada	620	646
Excédent des revenus sur les dépenses	223	140
Fonds reçus d'Agriculture Canada, Crédit 20 (1981—Crédit 25)	40	40
Moins: dépenses administratives	31	32
	9	8
	232	148

7. Emprunts auprès du Canada

La Société a emprunté des fonds garantis par billet, auprès du Ministre des Finances, afin de consentir des prêts agricoles conformément à l'Article 13 de la Loi sur le crédit agricole et à l'Article 8 de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles. La Société doit également rembourser des fonds empruntés dans le cadre de la Loi sur le crédit agricole, en conformité au décret C.P. 1972-1490, daté du 29 juin 1972, pour les besoins du Programme de développement des petites fermes. Ces emprunts sont remboursables selon les modalités et les taux d'intérêt prescrits au moment de l'emprunt.

Les montants non réglés au 31 mars 1982 sont les suivants:

	Période n'excédant pas	Taux d'intérêt annuel %	Montants non réglés (en milliers de dollars) 1982	1981
Loi sur le crédit agricole	20 ans	4-15¼	3,559,015	3,226,192
Loi sur le crédit aux syndicats agricoles	5 ans	8½-16½	16,576	13,985
Programme de développement des petites fermes	20 ans	6-9	8,667	9,058
Intérêt couru			102,070	83,231
			3,686,328	3,332,466

Ventilation des emprunts auprès du Canada, répartie selon le taux d'intérêt annuel et l'exercice financier d'échéance:

Taux d'intérêt annuel %	Échéance par exercice (en milliers de dollars) Total	1983	1984	1985	1986	1987	1988 à 2003
4-4¾	6,019	2,541	2,134	1,344			
5-5¾	149,618	36,462	31,852	33,597	35,439	12,268	
6-6¾	447,457	47,977	34,706	36,930	39,295	41,813	246,736
7-7¾	445,412	32,879	26,736	28,628	30,793	33,121	293,255
8-8¾	1,029,754	54,281	36,165	38,738	41,657	45,205	813,708
9-9¾	674,531	31,184	17,475	19,118	20,720	22,495	563,539
10-10¾	1,864	564	520	520	260		
11-11¾	170,588	7,476	3,016	3,342	3,708	3,958	149,088
12-12¾	236,375	10,675	4,350	4,797	5,298	5,492	205,763
13-13¾	352,763	31,501	4,838	5,375	5,984	6,674	298,391
14-14¾							
15-15¾	170,069	6,518	1,469	1,709	1,989	2,315	156,069
16-16½	1,878	258	360	360	360	360	180
	3,686,328	262,316	163,621	174,458	185,503	173,701	2,726,729

Les montants non réglés au 31 mars 1982 incluent un intérêt couru s'élevant à $102,070,000 (1981—$83,231,000) et paraissent comme venant à échéance au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1983.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

8. Capital d'apport

Le capital d'apport de la Société représente le montant reçu du Canada en vertu de l'Article 12 de la Loi sur le crédit agricole. La limite statutaire actuelle de ce montant est de $150 millions (1981—$150 millions). Cette limite a été augmentée au début de l'exercice suivant (voir note 15 à ce sujet). Au cours de l'exercice, le Canada a versé à la Société $13.1 millions (1981—$10.4 millions) au titre du capital d'apport.

9. Renseignements sectoriels

Les résultats et les bénéfices non répartis en vertu de la Loi sur le crédit agricole et de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles se répartissent comme suit:

	Total		Loi sur le crédit agricole		Loi sur le crédit aux syndicats agricoles	
	1982	1981	1982	1981	1982	1981
	(en milliers de dollars)					
Revenus						
Intérêt gagné sur prêts	333,675	283,833	331,830	282,440	1,845	1,393
Moins: intérêt sur emprunts auprès du Canada	302,736	254,580	301,006	253,288	1,730	1,292
Marge d'intérêt	30,939	29,253	30,824	29,152	115	101
Honoraires gagnés	1,037	964	1,037	964		
Autres revenus d'intérêt et frais d'administration	4,546	2,677	4,453	2,602	93	75
Bénéfice brut	36,522	32,894	36,314	32,718	208	176
Dépenses	33,061	25,206	32,965	25,128	96	78
Bénéfice avant impôts sur le revenu	3,461	7,688	3,349	7,590	112	98
Impôts sur le revenu reportés	1,592	3,536	1,592	3,536		
Bénéfice net	1,869	4,152	1,757	4,054	112	98
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	9,003	4,851	8,623	4,569	380	282
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	10,872	9,003	10,380	8,623	492	380

10. Taux d'intérêt

À moins d'un changement par décret du Conseil, les taux d'intérêt sur les prêts consentis aux agriculteurs sont fixés à compter de la date de l'approbation. Ces taux correspondent à un pour cent plus le taux de base défini à l'Article 3(2) du Règlement sur les taux d'intérêt de la Loi sur le crédit agricole. Le taux de base est déterminé en utilisant le rendement moyen des obligations fédérales payables en monnaie canadienne et devant échoir dans cinq à dix ans. Le taux d'intérêt est établi pour des périodes de six mois commençant le 1er avril et le 1er octobre de chaque année et vise tous les prêts approuvés pendant le semestre en question.

Toutefois, lorsqu'un nouveau prêt est consenti en vertu de la Loi sur le crédit agricole et sert en partie à rembourser un prêt, on combine le taux d'intérêt courant et le taux d'intérêt sur ce prêt actif afin d'obtenir un taux d'intérêt composé. À l'exception des taux combinés, les taux d'intérêt sur les prêts consentis aux syndicats agricoles sont déterminés de la même façon c.-à-d. en prenant le rendement des obligations fédérales venant à échéance d'ici un à cinq ans et en y ajoutant 1%.

Les taux d'intérêt sur les emprunts auprès du Canada effectués par la Société en vertu de l'Article 13 de la Loi sur le crédit agricole sont établis au début de chaque semestre, soit le 1er avril et le 1er octobre de chaque année, en conformité aux modalités approuvées par le Gouverneur en conseil. De même, les taux d'intérêt sur les emprunts effectués en vertu de l'Article 8 de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles sont fixés aux dates précitées et sont en vigueur au cours des mêmes semestres.

11. Engagement de fonds par le Canada

En plus des remboursements de principal qu'elle reçoit des emprunteurs, la Société reçoit du Canada des contributions de capital d'apport et des prêts qui lui servent au financement de ses programmes de crédit, et elle dépend de ces fonds pour mener ses opérations. En conséquence le ministre des Finances est engagé par décret du Conseil à fournir une augmentation nette de capital et de prêts de $349,300,000 à la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 1983.

12. Engagements envers les agriculteurs

Les prêts approuvés aux agriculteurs mais non déboursés au 31 mars 1982, s'élevaient à $79.3 millions (1981—$67.8 millions). La plupart portaient un taux d'intérêt de 16¼% (1981—12¾%). On prévoit que la plupart de ces prêts seront déboursés au cours du semestre se terminant le 30 septembre 1982, à même les fonds que la Société empruntera du Canada à 15½% (1981—13%).

13. Contrats de location—Exploitation

Les versements minimums futurs exigibles en vertu de contrats de location comportant une durée initiale non résiliable de plus d'un an, se résument comme suit:

	(en milliers de dollars)
Exercice se terminant le 31 mars	
1983	1,280
1984	1,041
1985	945
1986	741
1987	640
Exercices ultérieurs	3,542
	8,189

Ces baux prévoient généralement le paiement par la Société des impôts fonciers et des dépenses d'exploitation en sus des montants fixés au début du terme du bail.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

15. Modifications à la Loi sur le crédit agricole

La Loi sur le crédit agricole a été modifiée après le 31 mars 1982. En effet, le capital autorisé de la Société a été porté de $150 à $225 millions. La capacité d'emprunt de celle-ci passe donc de $3.750 milliards à $5.625 milliards.

En plus d'augmenter le pouvoir d'emprunt de la Société, la nouvelle loi l'autorise à emprunter de sources autre que le ministre des Finances, sous réserve de l'approbation de ce dernier.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE ET SES FILIALES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982 N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS
(*Créée par la Loi sur l'expansion des exportations*)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MARK MACGUIGAN, C.P., DÉPUTÉ
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

J'ai vérifié le bilan de la Société pour l'expansion des exportations au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 23 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
Prêts à recevoir (note 3)		
Capital	3,865,517	3,426,557
Moins: participation d'autres prêteurs	203,774	254,253
	3,661,743	3,172,304
Intérêts et honoraires courus	102,941	79,322
	3,764,684	3,251,626
Moins: provision pour pertes sur prêts	46,700	33,000
	3,717,984	3,218,626
Placements		
Encaisse et placements à court terme	495,298	467,495
Obligations du Canada au coût amorti (valeur marchande: 1981-22,493; 1980-23,075)	25,576	25,471
Intérêts courus	9,918	13,890
	530,792	506,856
Autres éléments d'actif		
Valeur non amortie de l'escompte à la souscription et des frais d'émission	16,161	15,711
Autres	4,813	6,536
	20,974	22,247
	4,269,750	3,747,729

PASSIF	1981	1980
Emprunts		
À court terme	708,005	462,732
À long terme (note 4)	2,793,783	2,611,477
Intérêts courus	138,338	114,077
	3,640,126	3,188,286
Autres éléments de passif et crédits reportés		
Créanciers	10,991	7,293
Revenu reporté	58,694	43,745
Autres	8,925	8,773
	78,610	59,811
Provision pour sinistres sur assurances et garanties en vigueur	15,994	6,823
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital (note 5)	350,000	310,000
Bénéfices non répartis	185,020	182,809
	535,020	492,809
	4,269,750	3,747,729

Engagements et passif éventuel (note 7)

Approuvé par le Conseil d'administration:

Le Président du Conseil et Président
SYLVAIN CLOUTIER

Le Vice-président supérieur des Finances
B. A. CULHAM

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Prêts et garanties		
Revenu d'intérêt	319,761	250,419
Revenu d'honoraires	11,899	8,396
Revenu d'intérêt sur placements	86,904	77,775
	418,564	336,590
Dépenses d'intérêt		
A long terme	289,200	233,299
Autres	94,334	57,897
Provision pour pertes sur prêts	14,602	5,945
	398,136	297,141
	20,428	39,449
Assurances et garanties		
Primes et revenu d'honoraires	14,224	11,486
Revenu d'intérêt sur placements	2,612	1,825
	16,836	13,311
Provision pour sinistres	13,643	4,121
	3,193	9,190
Bénéfice des opérations	23,621	48,639
Frais d'administration	21,410	15,996
Bénéfice net	2,211	32,643
Bénéfices non répartis		
Début de l'exercice, tel que déjà comptabilisé	180,836	150,166
Redressement affecté à l'exercice précédent (note 6)	1,973	
Début de l'exercice (redressé)	182,809	150,166
Fin de l'exercice	185,020	182,809

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Provenance des fonds		
Bénéfice net	2,211	32,643
Sans incidence sur les fonds		
Provisions pour pertes sur sinistres et prêts	27,349	10,067
Diminution du revenu reporté	(17,519)	(12,103)
Autres	9,632	6,435
	21,673	37,042
Recouvrement de sinistres	2,722	1,555
Augmentation du revenu reporté	32,468	19,430
	56,863	58,027
Remboursement de prêts à recevoir	272,888	266,002
Participation d'autres prêteurs	12,347	96,437
Obligations du Canada vendues et échues		1,553
Emprunts à long terme	428,127	655,200
Capital-actions émis	40,000	
	753,362	1,019,192
Total de la provenance des fonds	810,225	1,077,219
Utilisation des fonds		
Versements sur prêts à recevoir	711,848	869,783
Remboursement de la participation d'autres prêteurs	62,826	78,443
Achat d'obligations du Canada		1,932
Remboursement d'emprunts du Canada	104,510	158,009
Remboursement d'emprunts à long terme	141,311	
Règlement de sinistres	7,200	10,382
Total des fonds utilisés	1,027,695	1,118,549
Diminution des Fonds	217,470	41,330
Diminution (augmentation) de l'encaisse et des placements à court terme	(27,803)	7,952
Augmentation des emprunts à court terme	245,273	33,378
	217,470	41,330

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations est une société de la Couronne. Elle est la propriété exclusive du Canada et a été créée le 1er octobre 1969 par la Loi sur l'expansion des exportations, promulguée par le Parlement du Canada, pour succéder à la Société d'assurance des crédits à l'exportation qui avait vu le jour en 1944.

La Société possède des pouvoirs étendus, notamment celui d'emprunter, de prêter et de garantir des prêts, de conclure des contrats d'assurance-crédit à l'exportation et d'assurance-investissement à l'étranger et de fournir des garanties pour les opérations d'exportation.

La Société n'est pas assujettie à la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne ses bénéfices.

Les contrats sont autorisés par le Conseil d'administration ou par le gouverneur en conseil. Les contrats autorisés par le gouverneur en conseil (comptes administrés pour le Canada) sont présentés dans des états financiers distincts. Les fonds requis pour de telles opérations sont versés par le Canada à la Société et celle-ci n'assume aucune responsabilité à l'égard des opérations gérées pour le Canada. Toutes les assurances-investissement à l'étranger sont émises pour le compte du Canada.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et tous leurs points essentiels respectent les normes comptables internationales. On trouvera, ci-après, un résumé des principales pratiques comptables.

Revenu d'intérêt sur les prêts à l'exportation

Les intérêts s'accumulent sur le capital à recevoir, jusqu'à ce que la Société accélère tous les paiements dus aux termes d'une convention de prêt ou lorsque, de l'avis de la direction, le recouvrement du prêt présente de sérieux doutes ou que le prêt est en souffrance. Par prêt en souffrance, on entend tout prêt rééchelonné pour lequel un versement important n'a pas été reçu pendant un an.

Les frais de financement et de service, à la charge des exportateurs, sont comptabilisés au revenu d'intérêt pendant les périodes de versement et de remboursement des prêts.

Honoraires sur les prêts à l'exportation

Les frais d'administration sont inscrits au revenu durant les périodes de versement et de remboursement des prêts, et les commissions d'engagement sont inscrites au revenu durant la période de versement.

Revenu d'intérêt sur placements

Les intérêts gagnés sur les placements sont répartis entre les prêts et les garanties ainsi qu'entre les assurances et les garanties, au prorata de la moyenne des fonds placés.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

Dépenses d'intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent l'amortissement linéaire, sur la durée de la dette, de l'escompte à la souscription et des frais d'émission.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est établie en fonction de la valeur de recouvrement de tous les prêts à percevoir auprès de débiteurs publics et commerciaux. À cet égard, la Société n'ignore pas que la situation économique et politique future de certains pays où elle a consenti des prêts est influencée par diverses pressions, dont certaines sont imprévisibles. Il s'ensuit donc parfois des retards dans les remboursements de capital et d'intérêts.

Dans le cas des prêts consentis à des entités souveraines, c'est-à-dire à des gouvernements ou à leurs organismes, les arriérés de paiements ne représentent pas nécessairement des pertes éventuelles pour lesquelles il faut créer une provision. Les entités souveraines et leurs obligations financières internationales ne s'éteignent pas du point de vue financier et le système international ne tolère pas la renonciation unilatérale d'une obligation souveraine. Par ailleurs, le système international prévoit plusieurs mécanismes et institutions auxquels les pays en difficulté financière peuvent avoir recours pour établir d'autres modalités de remboursement avec leurs créanciers. Donc, sauf dans de rares cas où l'on convient de radier ou d'annuler irrévocablement la valeur active établie par les créanciers, la direction est d'avis que la perception ultime d'une obligation souveraine et, partant, de sa valeur active ne pose aucun problème, même s'il faut entrevoir des retards.

Sur ses bénéfices nets, et en plus des provisions particulières faites après étude des prêts en cours, la Société constitue une provision pour divers montants dont la somme est proportionnelle au capital et aux intérêts des prêts à recevoir pour lesquels aucune provision particulière n'a été faite.

Primes d'assurance

Pour ce qui est des polices globales d'assurance à court terme à l'exportation, les primes sont comptabilisées au revenu dès que la couverture entre en vigueur. En ce qui concerne les autres polices d'assurance à l'exportation, les primes sont comptabilisées au revenu selon des méthodes qui reflètent généralement la part des risques assumés pendant la durée des polices.

Provision pour sinistres sur assurances et garanties en vigueur

La Société constitue une provision qui tient compte des sinistres subis antérieurement, provision à laquelle peut venir se greffer une provision spéciale, après étude des responsabilités éventuelles. Les indemnités payées sont portées au débit et les récupérations au crédit de la provision.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens mensuels en vigueur pendant l'exercice.

3. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir des débiteurs publics et commerciaux, nets de la participation d'autres prêteurs, sont consentis à des taux d'intérêt compétitifs par rapport à ceux pratiqués par des organismes semblables dans d'autres pays et généralement inférieurs aux taux commerciaux. Les échéances de ces prêts sont indiquées comme suit:

	31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
En souffrance	15,080	12,169
1981		250,711
1982	331,155	339,485
1983	421,019	402,781
1984	451,177	411,590
1985	437,181	397,280
1986	395,474	357,084
1987 et subséquemment	1,610,657	1,001,204
Total	3,661,743	3,172,304
Prêts commerciaux inclus ci-dessus	1,004,162	820,225
Intérêts en souffrance	15,253	5,536

En vue de faciliter le recouvrement de certains prêts ou parties de prêts, la Société a conclu des accords pour rééchelonner les paiements de capital et d'intérêts des montants indiqués comme suit:

	31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Pendant l'exercice—Intérêts	15,736	25,233
—Capital	15,725	43,991
	31,461	69,224
Solde des prêts rééchelonnés en cours	160,963	133,236
Montants en souffrance	1,802	289

4. Emprunts à long terme

La situation des emprunts à long terme est illustrée comme suit:

	31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Emprunts du Canada Taux d'intérêt allant de 5.31% à 9.50% (1980 — 5.31% à 9.50%)	529,462	640,253
Emprunts commerciaux Taux d'intérêt allant de 6.00% à 16.875% (1980 — 7.00% à 14.00%)	2,264,321	1,971,224
	2,793,783	2,611,477

Les échéances de ces emprunts se lit comme suit:

	31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
1981		260,825
1982	306,338	306,955
1983	390,237	391,270
1984	754,164	757,047
1985	457,075	433,576
1986	381,387	253,831
1987 et subséquemment	504,582	207,973
Total	2,793,783	2,611,477

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

5. Capital

Le capital actions autorisé comprend 10,000,000 d'actions d'une valeur nominale de $100 chacune. Au 31 décembre 1981, 3,250,000 actions étaient émises et entièrement libérées (31 décembre 1980 — 2,850,000 actions). Au cours de l'exercice, 400,000 actions ont été émises au comptant. Le capital comprend une somme additionnelle de $25,000,000 de capital d'apport, somme qui constitue le maximum prévu par la Loi sur l'expansion des exportations.

6. Redressement affecté à l'exercice précédent

En 1981, la Société a examiné les méthodes comptables se rapportant aux opérations de change à terme. Cet examen a révélé une comptabilisation erronée de ces opérations qui se traduit par une sous-évaluation, au chapitre des revenus, de $1,973,000 en 1980.

7. Engagements et passif éventuel

Au 31 décembre 1981, la Société avait $4,167,429,000 d'engagements non déboursés au titre de conventions de prêt signées et d'autres engagements se rapportant à des garanties (31 décembre 1980 — $3,594,203,000).

Les engagements non déboursés relatifs à des conventions de prêt signées seront normalement déboursés au fur et à mesure de la livraison des biens, de la prestation des services ou de la progression des projets, la période de versement étant généralement de trois ans. La Société compte financer ces engagements peu avant les versements en émettant des titres de créance sur les marchés financiers internationaux, à des taux d'intérêt commerciaux, et en augmentant le capital-actions, tout en s'efforçant d'apparier les échéances et les devises avec celles de ses prêts à l'exportation.

Au 31 décembre 1981, les assurances en vigueur et autres responsabilités éventuelles de la Société s'élevaient à $2,189,117,000 (31 décembre 1980—$1,701,314,000).

8. Limites statutaires

Aux termes de la Loi sur l'expansion des exportations, la Société peut avoir des prêts en cours et des engagements avec des emprunteurs étrangers jusqu'à concurrence de $10,000,000,000. Au 31 décembre 1981, ce poste s'élevait à $7,584,104,000 (31 décembre 1980 — $6,533,640,000).

Aux termes de cette loi également, la responsabilité de la Société en vertu des contrats d'assurance, des garanties afférentes et des garanties émises dans le cadre du programme des prêts ne peut jamais dépasser $10,000,000,000. Au 31 décembre 1981, cette responsabilité s'élevait à $2,352,497,000 (31 décembre 1980 — $1,866,516,000).

9. Placements et emprunts à court terme

Le mouvement des placements et des emprunts à court terme est illustré comme suit:

		Exercice terminé le 31 décembre	
		1981	1980
		(en milliers de dollars)	
Placements à court terme	moyenne	515,800	502,000
	maximum	703,800	790,000
	minimum	368,800	307,500
Emprunts à court terme	moyenne	546,300	424,700
	maximum	722,700	542,500
	minimum	380,200	303,000

Au 31 décembre 1981, la Société avait également des lignes de crédit et des découverts d'un montant total de $492,500,000 (31 décembre 1980 — $390,000,000).

10. Opérations entre apparentés

Les transactions hors bilan entre apparentés sont comme suit:

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Transactions avec le Canada		
Dépenses d'intérêt	45,097	54,800
Moins: recouvrements des frais d'administration	2,956	3,239
Revenu d'intérêt	5,064	6,059
	37,077	45,502
Montants dus au (à recevoir du) Canada		
Bons du Trésor du Canada		(24,012)
Obligations du Canada portant intérêt de 8.00% à 9.75% et venant à échéance de 1983 à 1994	(25,576)	(25,471)
Intérêts courus à recevoir	(475)	(954)
Comptes administrés pour le Canada	1,613	5,441
Emprunts à long terme portant intérêt de 5.31% à 9.50% et venant à échéance de 1982 à 1988	529,462	640,253
Intérêts courus à payer	14,985	17,612
Crédit parlementaire non utilisé	5,000	
Autres éléments de passif	8,925	8,773
	533,934	621,642

11. Information sectorielle

La Société a deux secteurs industriels dominants: les prêts et les assurances.

Les revenus d'exploitation relatifs à ces deux catégories sont calculés avant déduction des frais d'administration et compris dans l'État des résultats, aux postes «prêts et garanties» et «assurances et garanties».

Au 31 décembre 1981, le capital en cours au titre des prêts à l'étranger, à l'exclusion de la participation d'autres prêteurs, s'élevait à $3,661,743,000 (31 décembre 1980 — $3,172,304,000).

Les avoirs de la Société proviennent surtout du programme des prêts et garanties.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981, les revenus provenant des intérêts sur prêts et des honoraires gagnés hors du Canada s'élèvent à $324,047,000 (1980 — $252,199,000).

Les revenus provenant des primes d'assurance et des honoraires sont gagnés au Canada.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS—*Suite*

COMPTES ADMINISTRÉS POUR LE CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MARK MACGUIGAN, C.P., DÉPUTÉ
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

J'ai vérifié le bilan des comptes administrés pour le Canada par la Société pour l'expansion des exportations au 31 décembre 1981 ainsi que l'état de l'évolution des montants financés par le Canada pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière des comptes administrés pour le Canada au 31 décembre 1981 ainsi que l'évolution des montants financés par le Canada pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société pour l'expansion des exportations, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés pour les comptes administrés pour le Canada, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre des pouvoirs statutaires définis par la Loi sur l'expansion des exportations.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 23 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980	PASSIF	1981	1980
Prêts à recevoir (note 3)					
Capital	698,972	636,873	Revenu reporté	5,748	1,641
Moins: participation d'autres prêteurs	33,436	18,318	Financement du Canada	681,354	632,096
	665,536	618,555			
Intérêts et honoraires courus	19,953	9,741			
	685,489	628,296			
À recevoir de la Société	1,613	5,441			
	687,102	633,737		687,102	633,737

Engagements et passif éventuel (note 4)

Approuvé par le Conseil d'administration:

Le Président du Conseil et Président
SYLVAIN CLOUTIER

Le Vice-président supérieur des Finances
B. A. CULHAM

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS—*Fin*

COMPTES ADMINISTRÉS POUR LE CANADA

ÉVOLUTION DES MONTANTS FINANCÉS PAR LE CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Début de l'exercice	632,096	485,774
Ajouter:		
Versements de prêts	79,425	160,973
Remboursement de la participation d'autres prêteurs	2,955	6,979
Intérêts et honoraires sur prêts à l'exportation	55,775	49,525
Primes et honoraires sur assurances et garanties à l'exportation	521	841
Primes et honoraires sur assurances-investissement à l'étranger	538	1,023
Sinistres recouvrés sur garanties	4,314	4,192
	775,624	709,307
Déduire:		
Prêts remboursés au Canada	17,326	19,018
Participation d'autres prêteurs	18,073	7,700
Frais d'administration	2,956	3,239
Sinistres réglés sur garanties	4,557	4,336
Autres avances ou remises (nettes)	51,358	42,918
	94,270	77,211
Fin de l'exercice	681,354	632,096

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Comptes administrés pour le Canada

La Société administre pour le Canada certains programmes de prêt et d'assurance autorisés par le gouverneur en conseil. Les fonds requis à cet égard sont fournis par le Canada et la Société n'a pas d'intérêts financiers directs dans ces programmes. Les liquidités reçues par la Société sont remises au Fonds du revenu consolidé du Canada, moins les sommes retenues pour couvrir les frais d'administration, qui sont facturés sur une base de recouvrement des frais.

2. Résumé des principales conventions comptables

Revenu d'intérêt sur les prêts à l'exportation

Les intérêts s'accumulent sur le capital à recevoir, jusqu'à ce que la Société accélère tous les paiements dus aux termes d'une convention de prêt ou lorsque, de l'avis de la direction, le recouvrement du prêt présente de sérieux doutes ou que le prêt est en souffrance. La Société procède de la sorte conformément à l'autorisation du gouverneur en conseil. Par prêt en souffrance, on entend tout prêt rééchelonné pour lequel un versement important n'a pas été reçu pendant un an.

Les frais de financement et de service, à la charge des exportateurs, sont comptabilisés au revenu d'intérêt pendant les périodes de versement et de remboursement de prêts.

Honoraires sur les prêts à l'exportation

Les frais d'administration sont inscrits au revenu durant les périodes de versement et de remboursement des prêts, et les commissions d'engagement sont inscrites au revenu durant la période de versement.

Prime d'assurance

Pour ce qui est des polices globales d'assurance à court terme à l'exportation, les primes sont comptabilisés au revenu dès que la couverture entre en vigueur. En ce qui concerne les autres polices d'assurance à l'exportation, les primes sont comptabilisées au revenu selon des méthodes qui reflètent généralement la part des risques assumés pendant la durée des polices.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et dépenses sont convertis aux taux de change moyens mensuels en vigueur pendant l'exercice.

3. Prêts à recevoir

Les échéances des prêts à recevoir des débiteurs publics et commerciaux, nets de la participation d'autres prêteurs, sont indiquées comme suit:

	31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
En souffrance	12,266	433
1981		33,537
1982	36,456	41,037
1983	54,925	58,655
1984	60,597	59,510
1985	64,380	57,008
1986	64,066	57,302
1987 et subséquemment	372,846	311,073
Total	665,536	618,555
Prêts commerciaux inclus ci-dessus	153,531	136,542
Intérêts en souffrance	10,031	113

En vue de faciliter le recouvrement de certains prêts ou parties de prêts, des accords ont été conclus pour rééchelonner les paiements de capital et d'intérêts tels qu'indiqués comme suit:

	31 décembre	
	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Pendant l'exercice—Intérêts	3,462	720
—Capital		
	3,462	720
Solde des prêts rééchelonnés en cours	6,138	2,718

4. Engagements et passif éventuel

Au 31 décembre 1981, les engagements non déboursés au titre de conventions de prêt signées et d'autres engagements se rapportant à des garanties à même les comptes administrés pour le Canada s'élevaient à $49,512,000 (31 décembre 1980—$33,586,000).

Au 31 décembre 1981, les assurances en vigueur et autres responsabilités éventuelles à même les comptes administrés pour le Canada s'élevaient à $266,505,000 (31 décembre 1980—$383,735,000).

5. Limites statutaires

Aux termes de la Loi sur l'expansion des exportations, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs étrangers ne peuvent excéder $2,500,000,000 sur les comptes administrés pour le Canada. Au 31 décembre 1981, ce poste s'élevait à $743,302,000 (31 décembre 1980—$665,277,000).

Aux termes de cette loi également, la responsabilité engagée sur les comptes administrés pour le Canada en vertu des contrats d'assurance, des garanties afférentes et des garanties émises dans le cadre du programme des prêts ne peut jamais dépasser $3,500,000,000. Au 31 décembre 1981, cette responsabilité s'élevait à $266,505,000 (31 décembre 1980—$383,735,000).

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

(Constituée en vertu des Lois sur la radiodiffusion)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA ET
L'HONORABLE FRANCIS FOX, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES COMMUNICATIONS

J'ai vérifié le bilan de la Société Radio-Canada au 31 mars 1982 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du Compte du fonds effectif et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus et, à l'exception du changement dans la méthode de comptabiliser le placement dans une entreprise en participation, dont il est question à la note 3 des états financiers, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 18 juin 1982

BILAN AU 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

ACTIF	1982	1981
À court terme,		
Encaisse et bons du trésor	12,931	18,044
Débiteurs	42,223	31,187
À recevoir du Canada	550	13,800
Fournitures techniques et de production	9,204	8,213
Émissions réalisées et en cours de production	42,175	36,910
Droits sur films et textes et autres frais payés d'avance	30,117	23,769
	137,200	131,923
Placement dans une entreprise en participation (note 3)	5,084	
Obligation hypothécaire à recevoir (note 4)	5,500	
Autres placements, au prix coûtant (note 5)	352	352
	10,936	352
Immobilisations		
Terrains	37,926	37,351
Bâtiments	185,027	173,333
Équipement technique	404,664	385,191
Mobilier et équipement	22,225	19,278
Véhicules	8,294	7,553
Améliorations locatives	1,120	712
Propriétés louées en vertu de contrats de location-acquisition	294	1,466
	659,550	624,884
Déduire: amortissement accumulé	281,126	262,637
	378,424	362,247
Immobilisations en cours	39,492	27,589
	417,916	389,836
	566,052	522,111

PASSIF	1982	1981
À court terme		
Créditeurs et frais courus	118,290	112,314
Solde remboursable des crédits parlementaires (note 6)	15	11
Dû au Canada (note 4)	5,066	
	123,371	112,325
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	70,831	62,774
Avances du Canada (note 7)	33,000	33,000
Dû au Canada (note 4)	5,500	
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 8)	152	1,393
	109,483	97,167
	232,854	209,492
AVOIR DU CANADA		
Compte du fonds effectif	333,198	312,619
	566,052	522,111

Les notes ci-jointes et l'annexe A font partie intégrante des états financiers.

Certifié exact:

Vice-président aux finances
ARTHUR C. BOUGHNER

Approuvé le 21 juin 1982 par le Conseil d'administration:

Administrateur
ALBERT W. JOHNSON

Administrateur
JOHN A. YOUNG

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981	1982	1981
			(en cents)	
Dépenses				
Service national de radiodiffusion, coûts des émissions et de la distribution (voir annexe A)	711,109	645,890	.90	.90
Radio Canada International, service de radiodiffusion	12,620	11,092	.01	.01
Total des services de radiodiffusion	723,729	656,982	.91	.91
Ingénierie	7,576	6,488	.01	.01
Administration	28,995	26,409	.04	.04
Commissions aux agences et réseaux	18,858	18,670	.03	.03
Frais de vente	13,413	11,465	.01	.01
	792,571	720,014	1.00	1.00
Revenus				
Publicitaires	131,498	131,495		
Divers	12,213	9,921		
	143,711	141,416		
Excédent des dépenses sur les revenus	648,860	578,598		
Déduire: dépenses n'exigeant pas de sortie de fonds (note 6)	45,886	47,533		
	602,974	531,065		
Crédits parlementaires—Courants	598,457	536,762		
Crédits parlementaires non dépensés (excédés)—Courants	(4,517)	5,697		
Crédits non dépensés reportés—Exercices précédents	12,494	6,797		
Crédits non dépensés reportés—Exercice courant	7,977	12,494		

Les notes ci-jointes et l'annexe A font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES COÛTS DES ÉMISSIONS ET DE LA DISTRIBUTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	1982	1981	1982	1981
			(en cents)	
Émissions				
Anglaises				
Radio				
Réseau	35,179	31,346	.04	.04
Régionales	37,832	34,517	.05	.05
Télévision				
Réseau	150,864	134,197	.19	.19
Régionales	103,800	93,578	.13	.13
Françaises				
Radio				
Réseau	27,137	24,374	.03	.03
Régionales	16,660	15,732	.02	.02
Télévision				
Réseau	118,130	113,943	.16	.16
Régionales	32,584	27,412	.04	.04
	522,186	475,099	.66	.66
Distribution				
Radio				
Réseau	10,941	10,655	.01	.02
Stations	16,164	16,004	.02	.02
Télévision				
Réseau	38,058	36,771	.05	.05
Stations	23,996	24,599	.03	.03
Paiements aux stations privées	11,593	11,731	.02	.02
	100,752	99,760	.13	.14
Frais généraux d'administration				
Émissions et distribution				
Radio	20,279	16,338	.03	.02
Télévision	67,892	54,693	.08	.08
	88,171	71,031	.11	.10
Total des coûts des émissions et de la distribution	711,109	645,890	.90	.90

ÉTAT DU COMPTE DU FONDS EFFECTIF POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Solde au début de l'exercice	312,619	23,934
Ajouter:		
Emprunts du Canada et intérêt accumulé annulés en vertu de la Loi sur la régularisation des comptes		282,199
Produit net des crédits parlementaires—Immobilisations (note 6)	59,985	48,489
Crédits parlementaires—Fonds de roulement (note 6)	6,000	
Profit (perte) sur aliénation d'immobilisations	4,997	(167)
Crédits parlementaires non dépensés (excédés)—Dépenses d'exploitation	(4,517)	5,697
	379,084	360,152
Déduire:		
Dépenses n'exigeant pas de sortie de fonds (note 6)	45,886	47,533
Solde à la fin de l'exercice	333,198	312,619

Les notes ci-jointes et l'annexe A font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance des fonds		
Crédits parlementaires		
Dépenses d'exploitation	598,457	536,762
Immobilisations	60,000	48,500
Fonds de roulement	6,000	
	664,457	585,262
Avances du Canada		10,000
Aliénation d'immobilisations	1,729	395
	666,186	595,657
Utilisation des fonds		
Excédent des dépenses sur les revenus	648,860	578,598
Déduire: éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Amortissement	35,673	34,717
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	8,056	8,521
	605,131	535,360
Acquisition d'immobilisations	61,725	48,885
Solde remboursable des crédits parlementaires	15	11
Placement dans une entreprise en participation	5,084	
	671,955	584,256
Augmentation (diminution) du fonds de roulement	(5,769)	11,401
Fonds de roulement au début de l'exercice	19,598	8,197
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	13,829	19,598

Les notes ci-jointes et l'annexe A font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Pouvoirs et objectif

La Société Radio-Canada a été constituée en vertu des Lois sur la radiodiffusion de 1936, 1958 et 1968 et elle est classée comme société de la couronne «de propriétaire» en vertu de l'annexe D de la Loi sur l'administration financière. La Société est un agent de Sa Majesté et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de Sa Majesté.

L'objectif de la Société consiste à créer et à offrir un service national de diffusion à tous les Canadiens dans les deux langues officielles, à la télévision et à la radio, ainsi qu'à offrir un service international, le contenu et le caractère de ces deux services devant être principalement canadiens.

2. Principales pratiques comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction conformément aux pratiques comptables généralement reconnues et appliquées de façon uniforme. Étant donné que dans bien des cas la valeur précise de certains éléments d'actif et de passif dépend d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques suppose nécessairement le recours à des estimations et à des approximations. Selon l'opinion de la direction, les états financiers ont été préparés avec soin dans un contexte raisonnablement concret et dans le cadre des pratiques comptables que nous résumons ci-dessous:

a) Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont inscrits au plus bas du prix coûtant moyen et de la valeur de remplacement.

b) Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont inscrites à l'inventaire au prix coûtant, qui comprend le coût des biens et services, la main-d'œuvre directe ainsi que la part des frais généraux imputable à chaque émission. Le coût global d'une émission est imputé à l'exploitation lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

c) Droits sur films payés d'avance

La Société prend des engagements pour les droits de diffusion de films. Ces engagements figurent dans les comptes à titre de droits sur films payés d'avance à mesure que les paiements sont effectués selon les dispositions de chaque contrat. Les droits sur films sont imputés à l'exploitation lors de la diffusion ou lorsqu'ils sont jugés inutilisables.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant, qui comprend les matériaux, les services d'ingénierie, les frais directs de main-d'œuvre et les frais généraux qui s'y rapportent. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilisation probable des biens, comme suit:

Bâtiments	33 ans
Équipement technique:	
émetteurs et tours	20 ans
autres	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Véhicules	5 ans

Les améliorations locatives en sus de $200,000 sont comptabilisées à la valeur actuelle et amorties selon la durée du contrat de location (durée maximale de cinq ans).

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

e) Contrats de location

Les contrats de location sont divisés en contrats de location-acquisition et contrats de location-exploitation. Les biens inscrits en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis selon la méthode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilisation probable des biens ou sur la durée des contrats de location, selon le cas. Les obligations inscrites en vertu de contrats de location-acquisition sont réduites par le paiement de la location moins les intérêts imputés.

f) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées à mesure qu'elles sont accumulées selon les conditions d'emploi.

g) Régime de retraite

Les coûts du financement courant des prestations de retraite sont imputés à l'exploitation dès qu'ils se présentent. Le passif non capitalisé établi par évaluation actuarielle est financé par des paiements imputés à l'exploitation selon les périodes recommandées par les actuaires et conformément aux exigences réglementaires. Les paiements supplémentaires sont imputés à l'exploitation dès qu'ils sont émis.

3. Placement dans une entreprise en participation

La Société a modifié ses pratiques comptables pour sa participation à l'entreprise mixte que représente la Soirée du hockey. A partir de 1981-82 ce placement est comptabilisé à la valeur de consolidation. Ce changement n'a pas été appliqué avec effet rétroactif. La comptabilisation du placement est rectifiée en fonction de la participation de la Société aux profits ou aux pertes de l'entreprise, qui sont portés aux revenus ou dépenses de la Société.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982—*Fin*

4. Prêt hypothécaire dont les produits sont à remettre au Canada

Le 15 février 1982, la Société a vendu un terrain dans la ville de North York (Ontario), avec l'approbation de l'arrêté en conseil C.P. 1980-2690, pour la somme de $10.5 millions. Conformément à l'entente passée entre la Société et le Conseil du Trésor, tous les produits de cette vente, y compris l'intérêt sur le capital de l'hypothèque, doivent être remis au Receveur général du Canada.

Selon les termes de cette vente, il est convenu que la Société recevra un montant de $5 millions et qu'elle accorde à l'acheteur un prêt hypothécaire de $5.5 millions, venant à échéance le 15 février 1985. L'intérêt sur le capital s'accumule à un taux de 10% et devient dû à chaque trimestre. Le premier versement de l'intérêt couru doit être fait le 15 mai 1982.

5. Autres placements

	(en milliers de dollars)	
	1982	1981
Télévision St. François Inc.—		
Actions privilégiées	350	350
Master FM Limited—Actions ordinaires	2	2
	352	352

6. Sommes provenant de crédits parlementaires

	(en milliers de dollars)			
	Exploitation	Immobilisations	Fonds de roulement	Total
Paiement à la Société pour assurer son service de radiodiffusion	598,457	60,000	6,000	664,457
Remboursable au Canada		15		15
Sommes retenues 31 mars 1982	598,457	59,985	6,000	664,442
31 mars 1981	536,762	48,489		585,251

Les sommes suivantes ont été imputées aux comptes de la Société selon la méthode d'exercice qui est différente de celle du financement par crédits parlementaires, et puisqu'elles ne sont pas financées par les crédits annuels courants elles ont, par conséquent, été virées au Compte du fonds effectif:

	(en milliers de dollars)	
	1982	1981
Amortissement	35,673	34,717
Provision pour indemnités de cessation d'emploi et salaires de vacances	10,213	12,816
	45,886	47,533

Au 31 mars 1982, le solde cumulatif des crédits parlementaires—dépenses d'exploitation était de $7,977,000 ($12,494,000 en 1981). Cette somme, retenue par la Société, figure au Compte du fonds effectif.

7. Avances du Canada

Des avances sans intérêt sont consenties pour le fonds de roulement. Ces avances deviennent remboursables au Receveur général du Canada dès que l'encaisse et les bons du trésor dépassent les besoins en fonds de roulement de la Société.

8. Obligations en vertu de contrats de location

Les éléments de l'actif et les obligations correspondantes en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actuelle des loyers futurs.

Les loyers minimums futurs d'une valeur importante, exigibles en vertu de contrats de location-acquisition et de location-exploitation, qui ont une durée initiale non résiliable de plus d'un an au 31 mars 1982 se présentent comme suit:

	(en milliers de dollars)	
	location-acquisition	location-exploitation
1983	86	38,762
1984	72	31,422
1985	15	24,737
1986	2	23,001
1987		21,927
1988-2061		55,618
Total des loyers minimums futurs	175	195,467
Déduire: la somme représentant l'intérêt	23	
Obligations à long terme de location-acquisition	152	

9. Engagements

La Société a conclu des engagements pour des droits sur films futurs estimés à $42.6 millions ($40.5 millions en 1981).

10. Caisse de retraite

Pratiquement tous les employés permanents adhèrent au régime de retraite de la Société. Les versements globaux imputés à l'exploitation du régime au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1982 étaient de $26.5 millions ($24.0 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 1981). Au 31 mars 1982, le passif non capitalisé était évalué à $97.6 millions sur la base de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 1980. De ce montant:

—$90.8 millions appartenaient au passif non capitalisé calculé au 31 décembre 1976 et doivent être liquidés sur 30 ans;

—$6.8 millions découlaient de l'exercice 1977 et doivent être liquidés au cours de périodes ne dépassant pas 15 ans.

11. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, diverses revendications et poursuites ont été intentées vis-à-vis la Société. Selon l'avis de la direction, les pertes, s'il y en a, qui peuvent résulter du règlement de ces causes ne seront probablement pas importantes et il n'en a pas été fait mention dans les comptes de la Société.

TÉLÉGLOBE CANADA
(Constituée en vertu de la Loi sur Téléglobe Canada)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE FRANCIS FOX, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES COMMUNICATIONS

J'ai vérifié le bilan de Téléglobe Canada au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices réinvestis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances, à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous.

Tel que décrit à la note 5 aux états financiers, les comptes des membres signataires de l'accord financier de la Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO) n'ont été réglés que jusqu'au 31 mars 1976 en vertu de l'Accord actuel. Pour les exercices n'ayant fait l'objet d'aucun règlement final, la Société a inscrit à ses résultats les montants estimatifs recouvrables des membres de la CTO et a porté à son passif la différence entre les montants provisoires reçus et les montants estimatifs à recouvrer. Cependant, les renseignements disponibles ne sont pas suffisants pour me permettre de juger du résultat éventuel des règlements finals de ces exercices. Par conséquent, je ne peux déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au passif à court terme, à l'impôt sur le revenu, aux bénéfices réinvestis, au bénéfice net et aux fonds provenant de l'exploitation.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements, que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier les montants estimatifs recouvrables et la différence entre les montants provisoires reçus et les montants estimatifs à recouvrer dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de Téléglobe Canada au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada,
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 17 mai 1982

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

ACTIF	1982	1981
À court terme		
Encaisse et placements temporaires, au coût (approximativement la valeur du marché)	119,571	97,547
Débiteurs	79,206	58,164
Frais payés d'avance	1,797	1,201
	200,574	156,912
Immobilisations (note 3)	197,671	174,561
Frais reportés (note 4)	1,179	615
	399,424	332,088

PASSIF	1982	1981
À court terme		
Créditeurs	94,960	76,706
Impôt sur le revenu à payer	8,472	7,158
Montant estimatif dû aux membres de la Commonwealth Telecommunications Organisation (note 5)	13,147	12,572
Versements sur la dette à long terme échéant en deçà d'un an (note 6)	3,170	3,007
	119,749	99,443
Dette à long terme (note 6)	15,519	12,387
Crédits reportés		
Impôt sur le revenu (note 7)	24,309	20,105
Autres crédits reportés	548	527
	24,857	20,632
AVOIR DU CANADA		
Bénéfices réinvestis	239,299	199,626
	399,424	332,088

Pour le Conseil d'administration:

Administrateur
RONALD MONTCALM

Administrateur
DONALD L. GILLIS

Président-directeur général
JEAN CLAUDE DELORME

TÉLÉGLOBE CANADA—*Suite*

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Revenus d'exploitation		
Services publics	156,282	122,773
Autres services	7,147	7,467
Part des revenus nets d'INTELSAT	6,733	5,372
	170,162	135,612
Frais d'exploitation		
Salaires et charges sociales	42,564	36,537
Location de circuits	17,572	14,860
Maintenance	2,656	1,681
Amortissements	21,134	19,914
Autres frais	24,173	20,935
	108,099	93,927
Montant estimatif recouvrable des membres de la Commonwealth Telecommunications Organisation (note 5)	5,991	16,544
	102,108	77,383
Bénéfice d'exploitation	68,054	58,229
Autres revenus (note 8)	23,664	14,850
	91,718	73,079
Frais financiers (note 9)	1,618	1,274
Bénéfice avant impôt sur le revenu	90,100	71,805
Impôt sur le revenu (note 7)	43,027	35,185
Bénéfice net	47,073	36,620

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net	47,073	36,620
Éléments n'influant pas sur le fonds de roulement		
Amortissements	21,134	19,914
Impôt sur le revenu reporté	4,204	2,562
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(3,644)	(1,787)
	68,767	57,309
Produit de l'aliénation d'immobilisations	1,397	3,518
Dette à long terme	6,302	
	76,466	60,827
Utilisation des fonds		
Acquisition d'immobilisations	41,713	32,843
Frais reportés	848	
Diminution de la dette à long terme	3,170	3,007
Diminution (augmentation) des autres crédits reportés	(21)	111
Montant remis au gouvernement du Canada	7,400	7,200
	53,110	43,161
Augmentation du fonds de roulement	23,356	17,666
Fonds de roulement au début de l'exercice	57,469	39,803
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	80,825	57,469

BÉNÉFICES RÉINVESTIS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Solde au début de l'exercice	199,626	170,206
Bénéfice net	47,073	36,620
	246,699	206,826
Montant remis au gouvernement du Canada	7,400	7,200
Solde à la fin de l'exercice	239,299	199,626

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1982

1. Mandat de la Société

   Téléglobe Canada, constituée en vertu de la Loi sur Téléglobe Canada, a pour mandat d'établir, d'assurer et d'exploiter des services de télécommunications internationales et de coordonner ces services à ceux d'autres pays.

2. Principales conventions comptables

   Les états financiers ci-joints sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. La Société observe les principales conventions comptables suivantes:

   a) Immobilisations

   Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition, qui comprend les traitements, les salaires, les charges sociales et certains frais généraux reliés aux travaux de construction. Il comprend également une provision pour les fonds utilisés pendant la réalisation des grands projets de construction.

   Les immobilisations détenues en copropriété sont comptabilisées proportionnellement à la participation de la Société.

   La Société acquiert, à l'occasion, des droits d'utilisation de circuits servant aux télécommunications internationales, qui sont irrévocables pendant une période de temps déterminée. Par ailleurs, elle cède des droits d'utilisation se rattachant à des circuits qu'elle possède ou cède de tels droits qu'elle avait précédemment acquis. Les montants versés ou reçus aux termes de ces transactions sont comptabilisés au poste Immobilisations et amortis selon la durée de chaque entente.

TÉLÉGLOBE CANADA—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1982—*Suite*

La Société a été désignée par le gouvernement du Canada comme signataire de l'Accord d'exploitation de l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT). La quote-part des signataires est ajustée périodiquement à leur pourcentage d'utilisation du réseau. Elle comptabilise sa part de propriété au poste Immobilisations et l'amortit selon sa convention concernant l'amortissement des immobilisations.

b) Provision pour les fonds utilisés pendant la construction

La provision pour les fonds utilisés pendant la réalisation des grands projets de construction est calculée à un taux déterminé principalement en fonction du taux d'intérêt que le ministre des Finances exige des sociétés de la Couronne pour les prêts consentis à moyen terme par le gouvernement. Cette provision est comptabilisée comme un revenu de la période durant laquelle les travaux sont exécutés. Ce revenu n'est pas réalisé immédiatement, mais il le sera au cours de la période d'utilisation des installations.

c) Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens.
Lorsque des biens amortissables cessent d'être utilisés, la valeur nette à laquelle ces biens étaient inscrits au poste Immobilisations, moins la valeur de récupération, est imputée au poste Amortissement.
Dans le cas des autres biens, tout gain ou perte qui en découle est porté aux résultats de l'exercice.
En cas d'échec de lancement ou de panne d'un satellite sur orbite, le coût de ce dernier est amorti selon la durée utile des satellites de la même série.

d) Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO)

La Société est le représentant canadien officiel auprès de la CTO, dont l'objectif principal est de promouvoir la mise sur pied et l'exploitation efficace des services de télécommunications extérieures des pays du Commonwealth et de collaborer à la gestion des dispositions financières. L'Accord financier stipule que les frais de l'ensemble des membres engagés pour l'utilisation et l'exploitation du réseau global sont répartis proportionnellement entre les membres selon leur part d'utilisation, laquelle est calculée en fonction du nombre d'unités de trafic acheminées sur chacune des installations.
La répartition finale est calculée à partir de données vérifiées produites par chacun des membres. Cependant, des règlements provisoires entre les membres sont effectués durant chaque exercice selon une estimation des volumes de trafic et des coûts du système. Étant donné que la Société ne connaît pas toutes les données finales en fin d'exercice, elle comptabilise les coûts qu'elle prévoit recouvrer en regard de l'exercice courant et redresse à ses résultats les estimations en regard des exercices précédents lorsqu'elle dispose de renseignements supplémentaires et au moment des règlements finals.

e) Revenus d'exploitation

Les revenus provenant de l'exploitation du réseau de la Société à des fins de services publics de télécommunications-téléphone, télex et télégraphe représentent la part revenant à la Société des montants facturés aux usagers canadiens et étrangers par les sociétés exploitantes nationales et les administrations étrangères. Ces revenus comprennent certaines estimations qui tiennent compte du trafic pour lequel les sociétés exploitantes nationales et les administrations étrangères n'ont pas encore fait rapport à la Société à la fin de l'exercice.

Les revenus des autres services proviennent principalement de la location de circuits, appartenant à la Société ou loués par elle, à d'autres administrations et à des usagers du secteur privé.
La part des revenus nets d'INTELSAT représente la participation de la Société aux revenus du système international de télécommunications par satellite, moins sa part des frais d'exploitation sauf l'amortissement.

f) Devises étrangères

Tout élément d'actif ou de passif et tout revenu ou dépense résultant d'une transaction conclue en devises étrangères est converti en dollars canadiens au taux de change moyen en vigueur le mois de la transaction. À la fin de l'exercice, tout solde représentant des monnaies étrangères ou des montants libellés en devises étrangères est ajusté en fonction du taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes sur conversion de devises étrangères sont portés aux résultats de l'exercice.

g) Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent à un régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Ces employés et la Société partagent le coût du régime pour les services courants. Ces contributions représentent la responsabilité totale de la Société à cet égard et sont imputées aux résultats de l'excercice.

h) Prestations de retraite

La Société verse aux employés au moment de leur retraite une somme équivalant à la moitié des jours de congé de maladie accumulés et non utilisés au 31 mars 1981 plus un crédit de cinq jours pour chaque année de service après cette date, au salaire en vigueur au moment de la retraite. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ces jours ont été acquis par les employés.

3. Immobilisations

a) Les immobilisations se détaillent comme suit:

	1982			1981
	(en milliers de dollars)			
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4,798		4,798	3,478
Bâtiments et améliorations locatives	29,119	9,867	19,252	15,647
Mobilier	5,777	1,953	3,824	3,114
Réseau de câbles	82,230	52,079	30,151	33,158
Équipement terminal, de transmission et de commutation	139,744	65,250	74,494	56,253
Secteur spatial du système international à satellites (INTELSAT)	23,008	13,538	9,470	9,429
Autres installations et équipements	20,447	11,597	8,850	7,992
Constructions en cours	46,832		46,832	45,490
	351,955	154,284	197,671	174,561

TÉLÉGLOBE CANADA—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1982—*Suite*

b) Les durées utiles prévues pour chacune des principales catégories d'immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement sont les suivantes:

	Nombre d'années
Bâtiments	13 à 40
Améliorations locatives	selon la durée des baux
Mobilier	8 à 10
Réseau de câbles	20 à 25
Équipement terminal, de transmission et de commutation	3 à 20
Secteur spatial du système international à satellites (INTELSAT)	6 à 12
Autres installations et équipements	5 à 25

c) Le coût amorti des immobilisations détenues en propriété intégrale ou en copropriété par la Société s'établit comme suit:

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Propriété intégrale	125,493	113,679
Copropriété (part de la Société)	72,178	60,882
	197,671	174,561

d) Au 31 mars 1982, les constructions en cours comprennent un montant de $16,248,000 ($14,294,000 au 31 mars 1981) pour le Secteur spatial du système international à satellites (INTELSAT).

e) Au 31 mars 1982, la participation de la Société dans INTELSAT s'élève à 2,490316 pour cent (2,873088 pour cent au 31 mars 1981).

4. Frais reportés

Les frais reportés comprennent les éléments suivants:

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Frais d'engagements financiers non amortis ayant trait au projet ANZCAN	1,448	
Coûts de raccordement non amortis ayant trait à la station des Laurentides	615	899
	2,063	899
Moins: partie courante incluse dans les frais payés d'avance	884	284
	1,179	615

5. Dispositions financières de la Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO)

a) Règlement final des comptes des membres de la CTO

Au 31 mars 1982, les gouvernements de 26 pays membres du Commonwealth avaient signé l'Accord financier de la CTO, 1973, en vigueur depuis le 1er avril 1973.
Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1982, la Société a présenté des données vérifiées concernant ses coûts et ses volumes de trafic de l'exercice terminé le 31 mars 1980. Cependant, d'autres membres ayant tardé à présenter leurs chiffres vérifiés, le calcul des règlements finals des comptes entre les membres n'a été fait que jusqu'au 31 mars 1976.

b) Montant estimatif dû aux membres de la CTO

Au 31 mars 1982, la Société a comptabilisé la somme de $75,396,000 à titre de règlements provisoires pour les six exercices depuis le 31 mars 1976. De ce montant, la Société estime qu'elle devra remettre la somme de $13,147,000 au moment des répartitions finales. Ces sommes se détaillent par exercice comme suit:

Exercice terminé le 31 mars	Règlement provisoire	Montant estimatif recouvrable	Montant estimatif dû
		(en milliers de dollars)	
1977	9,049	8,549	500
1978	16,285	11,911	4,374
1979	16,823	12,307	4,516
1980	13,915	12,396	1,519
1981	11,569	10,106	1,463
1982	7,755	6,980	775
	75,396	62,249	13,147

c) Montant estimatif recouvrable des membres de la CTO

Le montant estimatif recouvrable des membres de la CTO que la Société a inscrit à ses résultats comprend les éléments suivants:

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Redressement du montant estimatif dû aux membres portant sur les exercices pour lesquels les comptes:		
ont été réglés de façon définitive	(416)	3,107
n'ont pas été réglés de façon définitive	(573)	3,030
Montant estimatif recouvrable se rapportant à l'exercice	6,980	10,407
	5,991	16,544

6. Dette à long terme

La dette à long terme est constituée des éléments suivants:

Prêts du gouvernement du Canada portant intérêt à des taux allant de 3½ pour cent à 6¾ pour cent et échéant comme suit:

	1982
	(en milliers de dollars)
1982-83	3,170
1983-84	3,342
1984-85	1,297
1985-86	1,362
1986-87	1,189
1987-98	2,027
	12,387
Versements échéant en deçà d'un an	3,170
	9,217
Montant dû aux entrepreneurs du projet ANZCAN, dont les versements ne peuvent être déterminés avant la fin des travaux prévus pour juin 1983 et novembre 1984 (note 10)	6,302
	15,519

TÉLÉGLOBE CANADA—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1982—*Fin*

7. Impôt sur le revenu

À titre de société fédérale de la Couronne, la Société n'est pas assujettie aux impôts provinciaux sur le revenu.

L'impôt sur le revenu reporté résulte principalement du décalage temporaire entre l'imputation comptable et la déduction fiscale de l'amortissement des immobilisations.

La dépense d'impôt sur le revenu se détaille comme suit:

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Montant exigible	38,823	32,623
Montant reporté	4,204	2,562
	43,027	35,185

8. Autres revenus

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	3,644	1,787
Intérêt sur les placements temporaires	18,121	11,684
Autres intérêts	1,197	1,530
Gain (perte) sur change	291	(151)
Gain sur réalisation de placements temporaires	411	
	23,664	14,850

9. Frais financiers

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Intérêt sur la dette à long terme	736	890
Amortissement des frais financiers relatifs au projet ANZCAN	301	
Autres intérêts	581	384
	1,618	1,274

10. Engagements

a) Constructions en cours

Au 31 mars 1982, le coût estimatif pour parachever les travaux de construction prévus et en cours s'élève à environ $437,893,000 dont $149,415,000 pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 1983. Au 31 mars 1982, les engagements contractuels s'élèvent à environ $85,587,000.

Ces engagements contractuels comprennent 24,939,000 livres sterling et 586,000 dollars américains, soit l'équivalent de 56,027,000 dollars canadiens. Ces engagements représentent la participation de la Société à un projet entrepris conjointement avec d'autres télécommunicateurs pour la construction d'un câble sous-marin reliant le Canada, Hawaï, Fidji, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, connu sous le nom d'ANZCAN. La Société a conclu des ententes avec les deux entrepreneurs de ce projet en vue de payer une partie de la somme précitée selon l'avancement des travaux; le solde, portant intérêt à 8¼%, sera réparti sur une période de 17 semestres à partir de la fin des travaux. À la suite d'une entente, la Société assure les paiements à l'un des entrepreneurs par l'émission de traites tirées sur une banque anglaise.

b) Baux à long terme

La Société a signé des baux à long terme pour la location d'installations et d'immeubles utilisés dans le cadre de ses activités. Le loyer minimum global annuel qui sera versé au cours des prochains exercices s'établit comme suit:

	1982
	(en milliers de dollars)
1982-83	13,209
1983-84	13,702
1984-85	9,139
1985-86	8,406
1986-87	3,276
1987-91	9,823

Les coûts de location d'installations et d'immeubles imputés aux résultats de l'exercice 1982 se chiffrent à $11,123,000 ($10,051,000 en 1981).

(c) Entente avec le ministère des Transports

En vertu d'une entente convenue entre le ministère des Transports et la Société, celle-ci affrète le câblier brise-glaces John Cabot de la Garde côtière canadienne et s'engage à rembourser les coûts selon son utilisation du navire. La Société peut terminer cette entente sur préavis de douze mois. La Société a engagé une somme de $6,965,000 au cours de l'exercice 1982 ($1,977,000 en 1981) en vertu de cette entente.

d) Engagements d'INTELSAT

Au 31 mars 1982, la part de la Société aux engagements d'INTELSAT s'élève à environ $23,067,000 selon les états financiers vérifiés de cet organisme au 31 décembre 1981.

11. Éventualités

a) Indemnités de retraite

Avant le 1er novembre 1974, la Société prévoyait une assurance-vie pendant la retraite de ses employés. À cette date, ce régime a été remplacé par un autre qui prévoit une indemnité de retraite pour tous les employés qui étaient alors à son service. Le coût de ce régime est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel les versements sont effectués. Au 31 mars 1982, la somme totale que la Société aurait dû verser si tous les employés admissibles avaient pris leur retraite à cette date s'élève à $1,965,500 ($2,042,000 au 31 mars 1981).

b) Montant estimatif dû aux membres de la CTO

Tel que décrit à la note 5, les comptes des membres signataires de l'Accord financier de la Commonwealth Telecommunications Organisation n'ont été réglés de façon définitive que jusqu'au 31 mars 1976. Pour les exercices n'ayant fait l'objet d'aucune répartition finale, la Société a inscrit à son passif la partie des montants provisoires reçus qu'elle estime devoir rembourser à l'occasion des répartitions finales. Cependant, les renseignements ne sont pas suffisants pour permettre de juger du résultat éventuel des règlements finals des comptes de ces exercices.

URANIUM CANADA, LIMITÉE

(Maintenue en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MARC LALONDE, C.P., C.R., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

J'ai vérifié le bilan de Uranium Canada, Limitée au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des opérations des comptes administrés pour le Canada pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats des opérations administrées par la société pour le compte du Canada pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la société, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa, Ontario
le 24 juin 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981

ACTIF	1981	1980	PASSIF	1981	1980
	$	$		$	$
Encaisse	9	9	Dette envers le Canada concernant les biens administrés (note 3)		94,187,720
Biens administrés pour le Canada (note 2)		94,187,720	AVOIR DU CANADA		
			Capital-actions		
			Autorisé et émis		
			1,000 actions sans valeur au pair	9	9
	9	94,187,729		9	94,187,729

Approuvé par le Conseil d'administration:

Administrateur
G. M. MacNABB

Administrateur
A. S. RUBINOFF

URANIUM CANADA, LIMITÉE—*Fin*

ÉTAT DES OPÉRATIONS DES COMPTES ADMINISTRÉS POUR LE CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Intérêt	2,131,267	14,210,326
Ajustements au prix et aux quantités concernant les ventes des exercices antérieurs		(106,827)
Perte sur change		(11,548)
	2,131,267	14,091,951
Dépenses		
Frais de vente		106,334
Ajustement au coût des concentrés d'uranium vendus au cours des exercices antérieurs		(25,602)
		80,732
Excédent des revenus sur les dépenses porté au compte du Canada	2,131,267	14,011,219

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Objectif de la société

La société a pour objectif de négocier, d'exécuter et de conclure des ententes concernant l'achat, le stockage et la vente de concentrés d'uranium, et de se procurer tous les moyens d'action nécessaires ou accessoires à ces fins, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil.

2. Biens administrés pour le Canada

Avant 1981, la société, à titre d'agent du Canada, administrait, vendait et prêtait les stocks généraux de concentrés d'uranium que le Gouvernement du Canada avait acquis au cours des années 1963 à 1970. Tous les crédits et bénéfices tirés de ventes ou de prêts de concentrés d'uranium provenant des stocks généraux ont été, après déduction des frais admissibles, portés au compte du Canada.

En vertu du crédit L107c de la Loi no. 4 de 1980-1981 portant affectation de crédits qui a été voté par le Parlement le 25 mars 1981, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a autorisé le transfert à l'Eldorado nucléaire, Limitée des titres de propriété des stocks généraux d'uranium, y compris tout engagement en suspens en vertu de l'accord d'emprunt conclu entre la Société et l'Eldor Resources Limited, et tout intérêt couru en vertu de cet accord. Étant donné que le Canada a toujours détenu un droit de propriété bénéficiaire sur ces biens, le transfert effectué en 1981 entre l'Uranium Canada, Limitée et le Canada n'a comporté aucune contrepartie.

La valeur comptable des biens transférés est la suivante:

	$
Au 31 décembre 1980	
Stocks généraux de concentrés d'uranium	68,165,391
Prêt d'uranium	7,874,363
Intérêt à recevoir	18,147,966
	94,187,720
Ajouter: intérêt couru sur le prêt du 1er janvier 1981 au 31 mars 1981	2,131,267
	96,318,987

3. Dette envers le Canada pour l'actif administré

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice	94,187,720	85,793,800
Ajouter: excédent des revenus sur les dépenses porté au compte du Canada	2,131,267	14,011,219
	96,318,987	99,805,019
Déduire: transfert de biens au Canada (note 2)	96,318,987	
paiements au Canada		5,617,299
Solde à la fin de l'exercice		94,187,720

4. Services fournis à titre gratuit

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources fournit à l'Uranium Canada, Limitée des services administratifs à titre gratuit; la valeur de ces services n'est pas inscrite dans les présents états financiers.

5. Enquête sur les coalitions

L'Uranium Canada, Limitée et cinq autres sociétés ont été accusées, en vertu de l'alinéa 32(1)c) de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, de complot, de coalition, de concertation ou d'entente avec une autre société pour empêcher ou diminuer indûment la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, la vente ou la fourniture, au Canada, d'uranium, d'oxyde d'uranium, et d'autres substances contenant de l'uranium, entre le 1er septembre 1970 et le 1er avril 1978. Le 23 avril 1982, la Cour suprême de l'Ontario a rendu une ordonnance empêchant la Cour provinciale de procéder à l'enquête sur l'accusation portée contre l'Uranium Canada, Limitée. Le procureur général du Canada a interjeté appel devant la Cour d'Appel.

VIA RAIL CANADA INC.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À L'HONORABLE
MINISTRE DES TRANSPORTS

Nous avons vérifié les états des résultats et des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de VIA Rail Canada Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 1981 ainsi que son bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers sont dressés de manière à donner un aperçu juste et fidèle de l'état des affaires de la Société au 31 décembre 1981 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nous déclarons de plus que, à notre avis, la Société a tenu les livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont en accord avec ces livres et que les opérations de la Société venues à notre connaissance étaient de la compétence de la Société.

Comptables agréés
SAMSON BÉLAIR

Montréal, Canada
le 26 février 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
À court terme		
Encaisse	1,931	146
Valeurs négociables à court terme	54,958	
Débiteurs	8,713	2,627
À recevoir du gouvernement du Canada	13,982	16,414
Paiement proportionnel		25,000
Matériaux et fournitures, au prix coûtant	1,278	1,189
	80,862	45,376
Actif à long terme		
Installations et matériel (note 3)	278,891	191,684
Frais reportés	13,351	11,513
	292,242	203,197
	373,104	248,573

PASSIF	1981	1980
À court terme		
Dette bancaire		15,352
Créditeurs et frais courus	69,576	31,483
Billets vendus d'avance	2,439	2,879
Partie de la dette à long terme échéant à moins d'un an	8,700	8,670
	80,715	58,384
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 4)	10,984	19,509
Impôts sur le revenu reportés	2,142	1,161
	13,126	20,670
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions		
Émis—93,000 actions ordinaires	9,300	9,300
Surplus d'apport (note 5)	267,520	158,950
Bénéfices non répartis	2,443	1,269
	279,263	169,519
	373,104	248,573

Signé au nom du conseil:

Administrateur et président du comité de vérification
LORNE R. BOLTON

Administrateur et président du comité des finances
WELLAND WOODRUFF

VIA RAIL CANADA INC.—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Produits		
Revenus des services voyageurs	160,841	136,704
Revenus de contrats (note 1(a))	399,820	331,247
	560,661	467,951
Charges		
Rémunération des employés et charges sociales	103,103	88,122
Frais généraux et d'administration	38,334	28,269
Frais d'exploitation du réseau ferroviaire (note 1(b))	397,217	339,157
Amortissements	13,925	8,104
Perte découlant de la mise au rancart d'éléments d'actif (note 6)	6,622	
	559,201	463,652
Bénéfice d'exploitation	1,460	4,299
Revenus (frais) financiers-net		
Revenus d'intérêt	3,114	420
Intérêts sur la dette à long terme	(2,419)	(3,296)
	695	(2,876)
Bénéfice avant impôts sur le revenu	2,155	1,423
Impôts sur le revenu reportés	981	678
Bénéfice net	1,174	745
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	1,269	524
Solde à la fin de l'exercice	2,443	1,269

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Provenance des fonds		
Exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	1,174	745
Éléments n'exigeant aucun mouvement de fonds		
Amortissements	13,925	8,104
Impôts sur le revenu reportés	981	678
Perte découlant de la mise au rancart d'éléments d'actif	6,622	
Fonds de roulement provenant de l'exploitation	22,702	9,527
Avances en capital du gouvernement du Canada	108,570	94,563
	131,272	104,090
Utilisation des fonds		
Remboursement de la dette à long terme	8,670	8,670
Acquisition d'installations et de matériel	105,618	88,185
Frais reportés	3,829	2,053
	118,117	98,908
Augmentation du fonds de roulement	13,155	5,182
Fonds de roulement (négatif) au début de l'exercice	(13,008)	(18,190)
Fonds de roulement (négatif) à la fin de l'exercice	147	(13,008)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1981

1. Conventions d'exploitation

a) Contrat d'exploitation de services ferroviaires pour voyageurs

La Société a passé un contrat avec le gouvernement du Canada en vertu duquel la Société s'engage à fournir les services et à exercer les activités et entreprises nécessaires pour fournir, gérer et exploiter des services ferroviaires pour voyageurs au Canada.
Le contrat prévoit également la passation de contrats relatifs aux demandes de service auxiliaire entre le ministre des Transports et la Société à l'égard de certains services ferroviaires interurbains pour voyageurs.

b) Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et Canadien Pacifique Limitée

La Société a conclu des conventions d'exploitation avec les chemins de fer, selon lesquelles les chemins de fer permettent à la Société d'utiliser leurs voies et installations et s'engagent à fournir le personnel nécessaire au fonctionnement des trains et à assurer l'entretien du matériel roulant. Des accords relatifs à la remise en état des voitures de voyageurs et des locomotives ont également été conclus.

2. Énoncés des principales conventions comptables

a) Comptabilisation des revenus

Le revenu provenant des services voyageurs est comptabilisé lorsque le service a été rendu. Le revenu provenant des contrats est comptabilisé lorsqu'il est exécuté et lorsqu'il peut être estimé.

b) Redressement des coûts d'exploitation et de remise en état

Les charges des chemins de fer contractants en vertu des conventions d'exploitation et de remise en état sont comptabilisées d'après les frais engagés et estimés.
Ces charges sont sujettes à redressement par la Commission canadienne des transports par suite de la soumission des coûts réels engagés à chaque année par les parties intéressées.

(c) Installations et matériel

Les installations et le matériel comprennent la capitalisation des coûts initiaux de remise en état et de réfection du matériel roulant et des locomotives qui, auparavant, n'étaient pas la propriété de la Société, dans la mesure où ces travaux sont destinés à améliorer la qualité des biens en cause et à prolonger leur durée d'utilisation.
Le coût des biens mis au rancart ou aliénés, moins leur valeur de récupération, est imputé à l'amortissement accumulé suivant la méthode de l'amortissement par classes homogènes à moins qu'il y ait aliénation ou mise au rancart d'un groupe d'éléments d'actif suffisamment significatif pour nécessiter un ajustement aux opérations courantes.

d) Amortissement

L'amortissement des voitures de voyageurs et des locomotives est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire par classes homogènes à des taux destinés à radier leur coût probable d'utilisation.
L'amortissement du mobilier et du matériel de bureau est calculé sur dix ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.
Les améliorations locatives et à l'infrastructure sont amorties sur la durée des baux ou d'après la durée probable d'utilisation, selon le cas.
Les projets en cours ne font pas l'objet d'amortissement.

VIA RAIL CANADA INC.—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

e) Capitalisation de l'intérêt sur les paiements proportionnels pour l'achat de matériel

L'intérêt sur les avances faites pour l'achat de matériel est capitalisé à des taux qui tiennent compte des coûts d'emprunt.

f) Frais reportés

Les frais reportés représentent principalement les coûts engagés à l'égard de l'élaboration d'un système automatisé pour la réservation et l'émission de billets. Ces coûts sont amortis sur sept ans.

g) Impôts sur le revenu

Les Société comptabilise ses impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt. Selon cette méthode, les provisions pour impôts sur le revenu reportés sont établies en fonction du revenu comptabilisé dans les états financiers, et les impôts relatifs aux écarts temporaires qui surviennent entre le moment où l'on tient compte des revenus aux fins comptables et aux fins fiscales.

3. Installations et matériel

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Voitures de voyageurs et locomotives	187,158	143,968
Gares	4,176	1,330
Mobilier et matériel de bureau	2,255	1,908
Améliorations locatives et à l'infrastructure	11,934	8,926
	205,523	156,132
Amortissements accumulés	24,854	15,312
	180,669	140,820
Paiements proportionnels pour l'achat de matériel	98,222	50,864
	278,891	191,684

Les installations et le matériel sont amortis comme suit:

Voitures de voyageurs et locomotives	1 à 17 ans
Gares	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives et à l'infrastructure	10 à 38 ans

4. Dette à long terme

La dette à long terme consiste en le solde du prix d'achat dû à la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada relativement à du matériel acquis. Elle porte intérêt au taux 10% et est remboursable en versements mensuels de $725,000 jusqu'au 1er avril 1984 inclusivement. Le vendeur conserve le droit de propriété du matériel jusqu'à ce que le prix soit entièrement réglé.

5. Surplus d'apport

Le surplus d'apport consiste en des avances reçues du gouvernement du Canada pour des dépenses en capital.

6. Perte découlant de la mise au rancart d'élément d'actif

La réduction des services voyageurs telle qu'elle a été ordonnée pour le 15 novembre 1981 par le gouvernement du Canada a créé un surplus de matériel roulant qui a été mis au rancart. La Société a été autorisée par la Commission canadienne des transports et le gouvernement du Canada à comptabiliser cette transaction en tant qu'opération courante plutôt qu'en réduction de l'amortissement accumulé. La perte représente la valeur non amortie des éléments d'actif mis au rancart, moins leur valeur de récupération.

7. Régime de retraite

La constitution de la Société s'est effectuée à la condition que les employés engagés par la Société, qui étaient auparavant au service de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada ou du Canadien Pacifique Limitée, soient entièrement protégés en ce qui concerne les avantages de retraite qu'ils avaient accumulés en vertu des régimes de leur ancien employeur. Au cours de 1980, une entente est intervenue avec les chemins de fer et des fonds ont été virés au régime de retraite de la Société établi en date du 1er janvier 1979. Une évaluation actuarielle du régime, en date du 31 décembre 1981 est présentement en cours. Pour 1981, les contributions faites au régime au titre des services courants et la dette non capitalisée prévue au titre des services passés se sont élevées à $6,632,000 (1980—$6,463,000).

8. Opérations entre apparentés

VIA Rail Canada Inc. est une société de la Couronne dont toutes les actions émises sont détenues par le gouvernement du Canada.

Dans le cours normal des affaires, la Société s'est engagée par contrat à recevoir d'autres sociétés de la Couronne des services qui se sont chiffrés à $313,333,000 en 1981 (1980—$281,763,000).

9. Engagements

Au 31 décembre 1981, la Société avait des engagements d'environ $5,500,000 à l'égard de l'achat d'immobilisations et d'améliorations à l'infrastructure.

10. Baux

La Société a certains engagements relativement à la location de bâtiments et matériel dont les loyers globaux nets s'élèvent à environ $7,800,000 par an, en vertu de baux qui s'échelonnent jusqu'en 1989.

11. Reclassement

Les chiffres de 1980 ont dû être remaniés pour les fins comparatives.

12. Chiffres comparatifs

Les chiffres des états financiers en 1980 ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.